H. [redacted]

ANNALES
DU REGNE
DE
MARIE-THÉRESE,

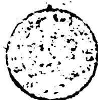
Impératrice Douairiere, Reine de Hongrie & de Bohéme, Archiduchesse d'Autriche, &c. &c. &c.

DÉDIÉES A LA REINE.

Par M. FROMAGEOT, Prieur Commendataire, Seigneur de Goudargues, Ussel, &c.

Edition augmentée depuis 1771, jusqu'à la mort de cette Princesse.





A LIEGE,
Chez J. J. TUTOT, Imprimeur-Libraire, près Saint-Hubert.

M. DCC. LXXXI.

AVIS.

En réimprimant les Annales du Regne de Marie-Thérese, *on ne s'est permis de rien changer au texte original, quoique le changement des circonstances eût pu motiver quelques légeres altérations; on a cru devoir à l'auteur cette marque de respect, & c'est par la même raison qu'on a eu soin de distinguer par un titre la continuation ajoutée à ces* Annales, *pour que les lecteurs ne confondent pas l'ouvrage de M. l'abbé Fromageot avec le travail de ses continuateurs.*

A LA REINE.

MADAME,

Le nom seul de VOTRE MAJESTÉ *doit paroître à côté de celui de l'Impératrice* MARIE-THÉRESE, *dont le génie & les vertus seront à jamais l'admiration de l'Europe & l'honneur*

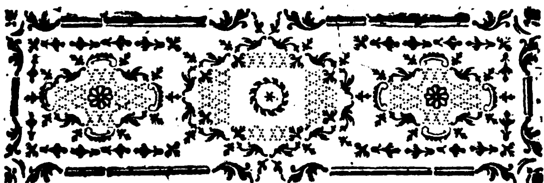
de son sexe. Les François, qui retrouvent dans Votre Majesté *les vertus de votre auguste Mere, applaudiront au zele qui leur en trace le tableau; & leur amour pour leur Souveraine justifiera l'hommage que j'ose lui rendre aujourd'hui.*

Je suis avec le plus profond respect,

MADAME,

De Votre Majesté,

Le plus humble, le plus obéissant & le plus fidele sujet,
L'Abbé Fromageot.



ANNALES
DU REGNE
DE MARIE-THÉRESE.

Si l'on recueille avec tant de ſoin les détails de ces grandes victoires, de ces conquêtes qui ont immortaliſé quelques guerriers; ſi l'on accueille ſi favorablement ces hiſtoires qui ne préſentent que le récit des batailles fameuſes dont tant de milliers d'hommes ont été les malheureuſes victimes; de quels yeux doit-on voir les annales d'une impératrice qui, depuis quarante-deux ans, gouverne une des plus grandes parties de l'Europe; dont tous les inſtans, depuis qu'elle eſt montée ſur le trône, ſont employés à faire le bonheur des différens peuples qui lui obéiſſent; enfin, qui ne ſemble jouir du pouvoir ſouverain que pour faire des heureux? C'eſt ſans doute l'ouvrage le plus agréable que l'on puiſſe offrir au public. C'eſt de cette idée dont nous nous ſommes flattés, lorſ-

que nous avons entrepris de recueillir quelques-unes de ces grandes actions de Marie-Thérese, qui ont rendu cette illustre héritiere de la maison d'Autriche, l'objet de la vénération de toute l'Europe.

Les rois sont les modeles sur lesquels se forment les grands & le peuple; c'est donc servir l'humanité que de lui donner l'histoire des bons rois. Placés dans un point d'élévation, où ils sont exposés aux regards de tout le monde, toutes leurs actions ont un éclat qui les caractérise, & leurs vertus sont des exemples dont tous les hommes peuvent profiter. Le plaisir qui doit leur être plus agréable, est celui de recevoir les éloges de leurs contemporains, lorsqu'ils sont fondés sur leurs bonnes actions, & qu'il n'entendent pas intérieurement une voix qui leur dit: Vous ne méritez point ces éloges, c'est la flatterie qui vous encense, parce que vous êtes puissans; mais il viendra un tems où l'on ne vous craindra plus, alors la vérité parlera. Quand au contraire ils éprouvent le sentiment des ames bienfaisantes, cette situation paisible du cœur, cette douce émotion, au bruit des éloges qu'ils reçoivent, c'est-là, sans contredit, le souverain bonheur pour eux, la preuve la plus satisfaisante qu'ils ont fait le bien, & que les louanges qu'on leur donne, ne sont qu'un hommage que l'on rend à leurs vertus.

D'après ces réflexions, nous pouvons écrire la vie de Marie-Thérese. Les actions de cette

princesse, toutes admirables par elles-mêmes, n'avoient besoin que d'être recueillies. Si la modestie de cette illustre impératrice n'eût pas dérobé à la connoissance du public la plus grande partie des actions de sa vie privée, nous aurions pu présenter à nos lecteurs un plus grand nombre de ces actes d'humanité & de bienfaisance qui rendent son histoire si intéressante. Un écrivain ne peut être soupçonné de flatterie, lorsque les actions de son héros réunissent tous les suffrages, & qu'il n'a besoin que de les réciter.

ANNÉE 1717.

MARIE-THÉRESE-WALPURGE-AMÉLIE-CHRISTINE D'AUTRICHE, naquit à Vienne le 13 mai 1717. Charles VI, son pere, seizieme empereur de la maison d'Autriche, fut un prince doux, humain, bienfaisant, équitable. (*) Il travailloit à réparer les malheurs que les guerres qu'il avoit eues à soutenir, avoient causés dans ses états, lorsque la mort l'enleva. Depuis qu'il avoit perdu l'héritier de son nom, l'archiduc Léopold son fils, il avoit élevé sa fille aînée Marie-Thérese, dans la perspective d'être un jour l'héritiere des vastes états de la maison

(*) Voyez l'histoire de ce prince dans l'histoire d'Allemagne qui fait partie du cour d'études des jeunes demoiselles, T. VIII.

d'Autriche. Cette jeune princesse, instruite par la vertueuse impératrice Elizabeth de Brunswick sa mere, fit concevoir dès son plus bas âge les plus grandes espérances. Prudente, affable, son enfance même annonçoit en elle des qualités supérieures à son sexe, celles qui immortalisent les bons rois, & qui caractérisent les grands hommes. Un esprit juste & pénétrant, un cœur sensible & généreux, une ame ferme & courageuse, des manieres nobles & engageantes, les graces de la beauté, & plus encore l'ascendant d'un caractere fait pour dominer les autres, furent les dons heureux qui firent adorer sa jeunesse, & présagerent ce qu'elle seroit un jour. On remarquoit en elle, comme dans l'impératrice, un air de modestie, de douceur & de majesté qui inspiroit autant de confiance que de respect. Elle voyoit sa mere s'employer avec empressement pour obtenir des graces; c'étoit pour elle une félicité que de pouvoir en accorder; & lorsqu'elle en faisoit, c'étoit d'une maniere à toucher sensiblement ceux sur qui elle les répandoit. Généreuse & magnifique, tout ce qu'elle faisoit tenoit de l'éclat de sa dignité & de la bonté de son ame. Telles furent les premieres leçons que reçut Marie-Thérese.

ANNÉE 1736.

Cette princesse fut mariée en 1736 à François-Etienne de Lorraine, depuis grand-duc

de Toſcane, & enſuite empereur ſous le nom de François I. L'inclination qui ne préſide pas toujours aux mariages des princes, prépara la félicité de celui-ci. François, élevé à la cour de Charles VI, eut une éducation preſque commune avec Marie-Thérese; la conformité de caractere fit germer dans leurs cœurs le goût conſtant & ſoutenu des mêmes vertus. Après de longs ſoucis, l'amour paternel de Charles VI ſentit la joie la plus pure de cette union, qui alloit faire revivre ſon nom prêt à s'éteindre, & préparer le bonheur du monde. Il vouloit encore aſſurer la tranquillité des peuples & celle de ſes enfans; les précautions que prit ce prince pour aſſurer à ſa fille aînée la ſucceſſion de tous ſes états par la garantie de ſa pragmatique-ſanction, feront à jamais honneur à ſa prévoyance. Les événemens qui ſuivirent ſa mort firent bientôt connoître combien le prince Eugene avoit eu raiſon de dire, *qu'une armée de cent mille hommes la garantiroit mieux que cent mille traités.* Mais ces événemens qui ſemblerent d'abord devoir anéantir, pour ainſi dire, l'héritiere de Charles VI, ne ſervirent qu'à faire paroître dans le plus beau jour les grandes qualités & les vertus de Marie-Thérese. (*)

(*) Charles VI ſe voyant ſans enfant mâle, prévit les troubles que ſa ſucceſſion ne manqueroit pas d'exciter. Pour les prévenir, ce prince avoit fait une diſpoſition à laquelle il voulut donner un ca-

ANNÉE 1740.

Après la mort de son pere, cette princesse, âgée de vingt-trois ans, se mit en possession des états qu'il lui avoit laissés. Les royaumes

---

ractere sacré, en la faisant garantir par toutes les puissances de l'Europe, sous le nom de pragmatique-sanction. Voici comment étoit conçu cet acte important. Après avoir rappellé les différens actes, les testamens & les codiciles des empereurs, rois & archiducs ses prédécesseurs, pour établir & fixer le droit d'indivisibilité des états de la maison d'Autriche, Charles VI ajoute : „ Nous avons, par notre déclaration & disposition, publiée le 19 avril 1713, „ en présence d'un grand nombre de nos conseillers d'état, gouverneurs de nos provinces, & de „ nos autres ministres, renouvellé non-seulement „ le droit de primogéniture, déja si fortement établi & enraciné dans notre auguste maison; mais „ nous l'avons de plus, en vertu de notre pleine „ puissance, & suivant l'exigence de l'état de nos „ affaires, érigé en forme de pragmatique-sanction, „ & d'édit perpétuel & irrévocable, expliquant ce „ droit de primogéniture & de succession plus clairement établi par feu l'empereur Léopold, entre les princes mâles de notre auguste maison, „ & au défaut d'iceux, étendu en sa maniere aux „ archiduchesses ; nous avons déclaré en termes „ intelligibles & exprès, qu'au défaut des mâles, „ la succession échoira, en premier lieu, aux archiduchesses, nos filles ; en second lieu, aux „ archiduchesses nos nieces, filles de nos freres; en „ troisieme lieu, aux archiduchesses nos sœurs, & „ enfin à tous les descendans de l'un & de l'autre sexe, voulant qu'en tout cas elles gardent

de Hongrie & de Bohême, la Siléfie, la Souabe Autrichienne ou Autriche antérieure, la haute & la basse Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, les quatre villes Forestieres, le Burgaw, le Brisgaw, les Pays-Bas, le Frioul,

---

„ entre elles l'ordre de succession linéale, tel qu'il „ est marqué dans notre susdit réglement, lequel „ se trouve entiérement conforme à celui qui a été „ établi pour les mâles, selon le rang de la pri„ mogéniture & succession linéale.

„ En conséquence, & en exécution de cette sanc„ tion, la sérénissime archiducheſſe Marie-Josephi„ ne, épouse du prince royal de Pologne & de „ Saxe, a fait serment d'adhérer & d'accepter les „ pactes de famille, le droit de primogéniture déja „ établi dans notre auguste maison, & le susdit „ ordre prescrit pour la succession linéale.

„ La même chose a été observée ensuite avec la „ sérénissime archiducheſſe Marie-Amélie, épouse „ du sérénissime prince électoral de Baviere.

„ En considérant qu'il est très-important pour „ la sûreté, repos & tranquillité de nos provinces „ héréditaires que nous possédons dans les Pays„ Bas, que ledit ordre de succession indivisible „ de tous nos royaumes & provinces héréditai„ res, & le droit de primogéniture, soient re„ çus, introduits, établis & promulgués dans nos„ dites provinces des Pays-Bas, & que pour l'in„ troduction de cette nouvelle loi, soit dérogé à „ celle touchant la succession desdites provinces, „ établies dans nos Pays-Bas par l'empereur Char„ les V, d'éternelle mémoire, notre prédéceſſeur, „ & à toutes coutumes de nosdites provinces, au„ tant qu'elles ne seroient pas conformes au susdit „ ordre & regle de succession. Avons établi, &c. "

En 1731, lorsque l'empereur renonça à l'établif-

le Tirol, le Milanez, les duchés de Parme & de Plaisance, formoient cette grande succession. Elle fit briller dans cette cérémonie tout l'appareil de la majesté souveraine; placée sous un dais magnifique, le bonnet archiducal sur la tête, elle reçut les hommages des députés des états de la haute & de la basse Autriche. Le premier acte de son autorité fut un témoignage d'amour qu'elle donna à son époux François-Etienne de Lorraine, en déclarant aux états, qu'elle avoit résolu de l'associer au gouvernement. Peu de temps après, elle en fit enregistrer l'acte solemnel dans tous les tribunaux de l'archiduché, avec la promesse authentique du grand-duc, de n'en point prendre occasion d'exiger la préséance sur son auguste épouse, de se conformer aux clauses contenues dans la sanction impériale, & de n'entreprendre jamais rien sur les droits des héritiers de la maison d'Autriche. Cette précau-

---

sement de la compagnie d'Ostende, l'Angleterre & la Hollande s'engagerent à garantir sa sanction pragmatique. Ce prince ne la croyoit pas solidement établie tant qu'elle ne feroit pas confirmée par les états-généraux de l'Empire. Il la fit proposer à la diete de Ratisbonne, où après bien des difficultés, elle fut enfin garantie, malgré les réclamations des électeurs de Baviere, de Saxe & du Palatinat. Dans la suite elle le fut aussi par la France, lors de l'échange du grand-duché de Toscane pour les duchés de Lorraine & de Bar. Les choses étoient en cet état, lorsque Charles VI mourut.

tion étoit néceſſaire pour ne point donner elle-même atteinte à cette ſanction, & elle préparoit en même-tems au grand-duc le chemin du trône impérial.

Les états de Bohême & d'Italie firent éclater leur zele en faveur de leur nouvelle ſouveraine. Son affabilité & ſa bienfaiſance étoient déja connues dans les vaſtes états de la maiſon d'Autriche. Les Hongrois eux-mêmes, ce peuple belliqueux & fier, qui depuis tant d'années, avoit été preſque toujours révolté contre ſes maîtres, les Hongrois lui envoyerent des députés, avec ordre de ſupplier la nouvelle reine de rendre à la nation l'uſage de ſes privileges. Il n'y avoit pas à balancer, un refus pouvoit devenir le ſignal de la révolte, & faire perdre à Marie-Thérese une des plus belles portions de ſon héritage. Les cendres de Ragotzki fumoient encore, & il en pouvoit ſortir un nouveau chef de révolte. Le Turc, toujours prêt à reculer les barrieres que les traités avoient poſées en Hongrie, ſeroit venu une ſeconde fois appuyer les armes des rebelles. Marie-Thérese, dans des circonſtances ſi critiques, ne prit conſeil que de ſa prudente politique, dont le principe étoit de rendre préciеuſe à ſes peuples l'autorité ſouveraine, que la fierté de ſes aïeux leur avoit trop ſouvent rendue odieuſe. Son affabilité touchante & populaire fit plus pour elle que les armées nombreuſes de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. Les députés de Hongrie furent flattés de trai-

ter avec elle ſans médiateur; elle les aſſura de ſes bonnes graces, & prêta ſur le champ l'ancien ſerment fait en 1222, que ſes aïeux avoient toujours rejetté avec dureté : *Si moi, ou quelqu'un de mes ſucceſſeurs, en quelque tems que ce ſoit, veut enfreindre vos privileges, qu'à vous ſoit permis, en vertu de cette promeſſe, à vous & à vos deſcendans, de vous défendre ſans pouvoir être traités de rebelles.* A ces mots, les députés tombent aux pieds de cette jeune princeſſe, & lui jurent d'éteindre à jamais le flambeau de la guerre civile, qui, depuis deux cens ans, déſoloit leur pays. Quoiqu'elle ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, elle n'en fut pas moins ſouveraine, elle l'étoit déja de tous les cœurs.

Chaque jour du nouveau regne de Marie-Thérese étoit marqué par des actes de clémence & par des bienfaits. Sa main briſa les fers dont l'empereur avoit chargé les maréchaux de Wallis & de Seckendorff, & le comte de Neuperg. Elle voyoit déja combien les ſervices & la valeur des grands alloient lui devenir néceſſaires. Elle fit parmi les officiers de ſes troupes & de ſa maiſon une promotion dans laquelle le prince Charles de Lorraine, frere du grand-duc, fut déclaré feld-maréchal. Le choix que fit alors cette princeſſe, eſt la plus illuſtre preuve de ſes grands talens pour gouverner, de la pénétration de ſon eſprit, & de ſon habileté dans l'art de juger les hommes & de les mettre à leur place. Parmi les con-

seillers intimes qui furent créés, on remarqua le fameux comte de Konigseck, qui depuis commanda les Autrichiens à Fontenoy; parmi les chambellans de la Clef d'or, le comte de Staremberg, qui vainquit à Sarragosse; parmi les colonels d'infanterie, l'illustre comte, ensuite maréchal Daun, qui fut depuis le rival de Frédéric, & que tant de triomphes devoient immortaliser un jour. L'on verra, dans la suite de cette histoire, combien le choix de ces grands hommes contribua à la gloire de l'auguste reine qui les employoit à son service.

Tandis que Marie-Thérese faisoit dans ses états de si sages dispositions, pour réparer, autant qu'il étoit possible, la faute que Charles VI avoit faite en ne créant pas un un roi des Romains, un orage se formoit contre elle. La gloire & la puissance de la maison d'Autriche, éternels objets de jalousie & de rivalité pour la plupart des cours de l'Europe, leur avoient paru ensevelies dans le tombeau du dernier empereur, parce qu'elles ne voyoient dans son héritiere, qu'une jeune princesse de qui elles ne croyoient pas avoir beaucoup à redouter, & qu'il seroit facile d'opprimer. Le duc de Baviere & le roi de Pologne, qui avoient épousé des princesses filles de l'empereur Joseph I; le roi d'Espagne qui, en montant sur ce trône, prétendoit succéder aux droits de la branche aînée d'Autriche, au mépris de la garantie donnée pour la pragmatique-sanction, formoient des prétentions sur

l'héritage de Charles VI. Ces princes firent signifier par leurs ministres à Marie-Thérese, leurs protestations contre sa prise de possession des états héréditaires.

Le duc Charles-Albert de Baviere parut le premier; les protestations du roi de Pologne parurent ensuite; enfin, le roi d'Espagne déclara qu'il s'opposoit à tous les actes contraires aux droits qui lui étoient dévolus. La réponse de la reine fut en même-tems & très-claire & très-sage. Elle dit qu'elle s'étoit mise en possession de l'héritage paternel qu'elle tenoit de la nature & de la plus solemnelle des sanctions, garantie par tous les potentats de l'Europe, & par ceux mêmes qui vouloient l'enfreindre. Elle fit signifier à tous ses compétiteurs la résolution où elle étoit de se défendre jusqu'au dernier soupir. Ainsi cette grande querelle de tant de têtes couronnées commença par des écrits, & chacune se prépara à la soutenir les armes à la main. L'Europe fut inondée de manifestes, qui furent comme les avant-coureurs d'une guerre universelle dans cette partie du monde.

Tous les concurrens de Marie-Thérese ne s'étoient pas encore fait connoître. Le plus entreprenant, & peut-être le plus dangereux ennemi de la reine, ne s'étoit pas encore montré; on ne le soupçonnoit même pas. Le roi de Prusse, apprenant la mort de l'empereur, prévit la confusion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il demanda quatre

duchés en Siléſie. Ses aïeux avoient renoncé à toutes leurs prétentions par des tranſactions réitérées, lorſqu'ils étoient foibles, Frédéric ſe trouva puiſſant & fit valoir la loi du plus fort. Au milieu de décembre 1740, il part de Berlin & va fondre ſur la Siléſie, à la tête de quarante mille hommes. Le ſecret de cette entrepriſe hardie fut tel, même à la cour de Berlin, que le marquis de Beauveau, envoyé par Louis XV, pour complimenter Frédéric ſur ſon avénement au trône, voyant les troupes Pruſſiennes ſe rendre de tous côtés aux environs de la capitale, ne put deviner où elles devoient ſe porter; il ne le ſut qu'au départ de l'armée, lorſque le roi lui dit : *Je vais, je crois, jouer votre jeu, ſi les as me viennent, nous partagerons.* Telle étoit l'idée que les puiſſances s'étoient formées de la foibleſſe de l'héritiere de la maiſon d'Autriche, qu'elles ſe partageoient déja ſes états; mais on ne tarda pas à éprouver que Marie-Thérese avoit en elle-même des reſſources capables de faire évanouir les projets de ſes ennemis.

Lorſque le roi de Pruſſe eut paſſé les frontieres de la Siléſie, il fit remettre aux miniſtres étrangers qui étoient à Berlin, un mémoire dans lequel ſa majeſté déclaroit que ſon entrée dans cette province ne devoit être regardée ni comme un acte de conjuration contre l'héritiere du patrimoine d'Autriche, ni comme la premiere étincelle de la guerre prête à s'allumer dans toutes les parties de l'Euro-

pe; qu'elle se voyoit forcée à prendre ce parti pour faire valoir des droits incontestables sur la Silésie, fondés sur d'anciens pactes de famille & de confraternité entre les électeurs de Brandebourg & les princes Siléfiens, ainsi que sur d'autres titres respectables; que les circonstances actuelles, & la crainte de se voir prévenir par ceux qui avoient des prétentions sur la succession du feu empereur, l'avoient déterminé à cette voie de fait.

Etant arrivé le 15 décembre à Crossen, Frédéric y tint avec ses généraux un conseil de guerre où, après avoir réglé le plan des opérations militaires, il leur recommanda surtout de faire observer aux corps de troupes qui étoient sous leur commandement, une discipline très-exacte. Le lendemain, l'armée partagée en trois divisions, pénétra dans le pays. Le roi marcha à Breslau, capitale de la Silésie; le comte de Schverin s'avanca sur la gauche pour s'emparer du pont de Neiss, sur la riviere de même nom, & s'arrêta à Ormachau, dans le duché de Grotkau. Le duc de Holstein & le prince d'Anhalt-Dessau suivirent sa majesté avec un corps séparé.

La Silésie étoit dégarnie de troupes, le roi de Prusse n'eut qu'à se présenter devant la plupart des places pour s'en faire ouvrir les portes. Les habitans de Breslau, capitale du pays, n'attendirent pas qu'on tirât un coup de canon pour se rendre. L'aîle droite de l'armée qui dès le commencement de cette expédition s'é-

toit portée sur les frontieres de Bohême, y avoit eu autant de succès, quoique l'on y eût un peu plus disputé le terrein.

Au milieu de ses conquêtes, le roi qui craignoit que les plaintes que Marie-Thérese avoit faites à la diete de l'Empire, ne lui suscitassent des ennemis, fit paroître à Berlin un mémoire intitulé : *Exposition des droits de la maison électorale de Brandebourg, sur les duchés & principautés de Jagendorff, de Lignitz, de Brieg & de Wolhau.* Dans cet écrit, qui paroît avoir été rédigé par Frédéric lui-même, ce prince appuyoit de son mieux les raisons qu'il prétendoit avoir de profiter des circonstances pour s'emparer de la Silésie. *En un mot, je demande par force & les armes à la main, ce que la force & la supériorité des armes m'a ravi & me retient.* Tel étoit le texte & le précis du mémoire de sa majesté Prussienne. La reine de Hongrie répondit à ce mémoire en rappellant les transactions authentiques des aïeux du roi de Prusse. On pouvoit y ajouter une réflexion assez naturelle, & qui eût tranché la difficulté. En supposant que le manifeste prussien eût pour base la plus exacte vérité, il ne présente que des titres aux duchés de Jagendorff, de Lignitz, de Brieg & de Wolhau ; ce qui ne forme tout au plus que la moitié de la Silésie. A quel titre s'emparoit-il donc de la Silésie entiére, & jouit-il aujourd'hui de cette province & du comté de Glatz ?

Le comte de Brown, qui commandoit en

Silésie les troupes de Marie-Thérese, voyoit les progrès du roi de Prusse sans pouvoir y mettre obstacle. A la premiere nouvelle de cette invasion inattendue, la cour de Vienne avoit envoyé des troupes; mais la rigueur de la saison, la difficulté des routes, les pluies continuelles & le débordement des rivieres retarderent leur marche, & elles ne purent arriver que pour la campagne suivante. Cependant le comte de Brown résolut de faire un effort & de couvrir au moins les frontieres de Bohême. A la tête d'un corps de troupes légeres, il s'avance jusqu'à Neustat, jette quelques troupes dans Neiss, & y laisse le colonel Roth pour la défendre. Le roi informé de cette marche, fait passer la riviere de Neiss au comte de Schverin, & lui ordonne d'attaquer les Autrichiens. Le roi se rend lui-même devant Neiss & l'investit.

Le comte de Brown s'étoit retiré au bourg de Gratz sur la riviere de Mora, & s'étoit déterminé à défendre la tête du pont. Le comte de Schverin marche droit aux ennemis, renverse un détachement de dragons, lui fait repasser la riviere & charge les Autrichiens. L'attaque fut terrible, mais Brown y étoit; ses troupes soutiennent le choc, font un feu violent, repoussent les Prussiens & les mettent en déroute. Schverin les rappelle au combat; au premier coup de tambour, les rangs sont repris, & la charge recommence; les Autrichiens sont repoussés, & le comte de Brown,

entraîné par les fuyards, ne peut plus se faire entendre. Il passe le pont & attend les Prussiens qui le poursuivent. Les Autrichiens rassemblés à quelque distance, comptoient tomber sur des détachement débandés; mais ils virent des bataillons épais & serrés qui s'avançoient au son des instrumens de guerre. Ce coup-d'œil imposant ne les ébranle point, ils attendent de sang froid, se défendent & soutiennent cinq décharges; enfin la supériorité de la mousqueterie prussienne leur fait abandonner une seconde fois le champ de bataille; ils se jettent sans ordre dans les fauxbourgs de Gratz, y mettent le feu, & à la faveur des flammes se retirent en Moravie. Le comte de Schverin triomphant retourne trouver son roi, & lui fait le détail de l'action avec cette modestie qui embellit la victoire.

Le roi de Prusse étoit toujours devant la petite ville de Neiss. Après avoir fait les dispositions d'un siege & établi plusieurs batteries, il avoit envoyé le colonel de Borck sommer le commandant de se rendre. A peine le trompette qui annonçoit l'officier Prussien eut-il commencé à sonner, qu'on fit feu sur lui. Le colonel ordonne au trompette de faire quelques pas en avant, & de sonner de nouveau; il apperçoit tout-à-coup une troupe de cavaliers qui cherchoient à les envelopper. De Borck se retire & va rendre compte de sa commission au Roi. Le récit du colonel enflamma Frédéric d'une colere extrême; il fit

dresser aussi-tôt une batterie de mortiers pour écraser la ville ; mais l'horrible fracas qu'il fit ne put ébranler ni la garnison ni l'intrépide colonel qui la commandoit.

Le lendemain Frédéric fit savoir au brave Roth qu'en faisant battre ainsi la ville, il prétendoit se venger de l'audace qu'on avoit eue de tirer sur un officier qu'il avoit envoyé la veille. Le colonel de Roth fit répondre à sa majesté qu'il n'avoit aucune connoissance du fait dont elle se plaignoit ; qu'il s'en feroit informer, & puniroit les coupables ; qu'au surplus, elle étoit maîtresse d'attaquer la ville, comme bon lui sembleroit ; qu'il s'efforceroit de la défendre de maniere à mériter son estime, & à témoigner sa fidélité à sa souveraine ; mais qu'avant de la rendre, elle seroit son tombeau & celui des braves qui secondoient son courage. Cette réponse irrita de plus en plus le roi ; pendant toute la journée, les batteries n'eurent point de relâche ; le commandant, de son côté, lui tint parole, & lui rendit exactement coup pour coup avec la même vivacité. Après un nouveau bombardement, on crut dans l'armée du roi que la garnison avoit abandonné les remparts pour se mettre à l'abri des bombes, & que le moment étoit favorable pour s'approcher de la place. A peine les Prussiens eurent-ils fait quelques pas, qu'ils virent tomber sur eux le commandant de la place avec sa garnison. Roth renverse le premier corps qui se trouve devant

lui sans lui donner le tems de se reconnoître; les Prussiens se remettent & reviennent à la charge. Le commandant soutient son avantage, attaque brusquement les ennemis, & les fait reculer jusqu'à leurs batteries. Frédéric voit pour la premiere fois sa redoutable infanterie fuir devant l'ennemi & sous ses yeux, sans pouvoir la remettre. Cette vigoureuse sortie détermina la levée du siege. Les troupes étant décampées, le colonel de Roth envoya porter cette heureuse nouvelle à la reine. Ce brave commandant avoit eu le premier la gloire, avec cinq bataillons seulement, d'arrêter les armes victorieuses du roi de Prusse, & de braver sa colere.

Le siege de Neiss fut la derniere opération de cette campagne. Frédéric retourna à Berlin se préparer à de nouvelles expéditions pour la campagne suivante: il prévoyoit bien qu'elles ne seroient pas si rapides, & que les troupes de la reine de Hongrie commandées par des généraux qui lui étoient entiérement dévoués, lui rendroient ses conquêtes plus difficiles. Les siennes étoient fatiguées; le mois qu'il passa dans sa capitale fut employé à faire de nouvelles levées, à discipliner ses troupes, à faire des préparatifs pour les sieges, & surtout à disposer une nombreuse artillerie, qui, dans le systême actuel, décide tous les succès d'une campagne.

Pendant que le roi de Prusse envahissoit la Silésie, il avoit fait proposer à la reine de

Hongrie un accommodement. Il lui avoit fait dire qu'il étoit prêt à employer toutes ses forces pour lui assurer la possession des états héréditaires d'Autriche; il offroit de contracter pour cet effet une étroite alliance avec la reine, le czar, l'Angleterre & la Hollande; il offroit de plus de lui fournir en argent comptant deux millions de florins; il lui promettoit ses bons offices pour faire élire le grand-duc son époux, roi des Romains, & ses troupes pour soutenir cette élection, à condition que la reine céderoit la basse Silésie, sur laquelle il disoit avoir des droits réels, & le reste de cette province, comme l'indemnité des dépenses qu'il alloit faire, & des risques auxquels ces engagemens l'exposoient. Quelque tems après, ce prince, qui apparemment avoit fait ses réflexions, fit dire à la cour de Vienne que, quoiqu'il eût demandé d'abord toute la Silésie, il pouvoit se contenter de la moitié de cette province, pourvu que la reine de Hongrie voulût bien conclure avec lui un traité sincere & durable, conforme enfin à leurs intérêts communs. Ces propositions avoient un air d'avantage pour la reine, qui auroit pu séduire une ame moins ferme. Mais, quoique menacée de se voir dépouiller de tous ses états, Marie-Thérese regarda les offres du roi de Prusse comme une injure, & l'idée seule de démembrer l'héritage de tant d'empereurs, comme une foiblesse honteuse, tandis qu'elle avoit des soldats pour le défendre. La réponse qu'elle

qu'elle fit à ces propositions est pleine de sagesse, d'esprit & de cette noble fermeté qui caractérise les grandes ames.

» Mes états, dit la reine au comte de » Gother, envoyé de sa majesté Prussienne, » mes états jouissoient d'une paix profonde, » lorsque le roi de Prusse est entré en Silésie » les armes à la main; si c'est-là, comme ce » prince l'insinue, le moyen qu'il croit le plus » propre de garantir & d'assurer l'effet de la » pragmatique-sanction, j'ai peine à concevoir » quel pourroit être celui de l'anéantir. Je re» connois tout le prix de l'amitié de sa majesté » Prussienne, & je n'ai pas lieu de me repro» cher de ne l'avoir pas cultivée avec soin; » mais sans donner la moindre atteinte à ce » principe, je crois pouvoir faire observer » au roi de Prusse, que sa premiere proposi» tion ne va pas aussi loin que l'engagement » qui résulte de la garantie de la pragmati» que-sanction, dont tout l'Empire est char» gé. Que les alliances avec la Moscovie, » l'Angleterre & la Hollande, ont subsisté » avant l'entrée des troupes en Silésie, & » qu'il est certain que l'intention de ces puis» sances n'est pas de me faire perdre une par» tie de mes états pour affermir des alliances » dont le principal objet est de les conserver » en entier. On n'a jamais fait la guerre pour » obliger une puissance d'accepter l'argent » qu'on lui offre; d'ailleurs, cet argent pro» posé par le roi, ne doit pas lui coûter beau-

» coup, puisque les sommes qu'il a tirées de
» la Silésie surpassent deux millions de florins
» qu'il s'engage de donner. Je suis infiniment
» redevable à sa majesté Prussienne de ses bon-
» nes dispositions pour le grand-duc ; mais
» l'élection d'un empereur doit être libre, le
» roi n'a pas dû l'oublier, & rien n'est plus
» capable de la traverser que des troubles ex-
» cités au milieu de l'Empire. Je suis très-éloi-
» gnée de vouloir commencer mon regne par
» le démembrement de mes états. Je ne peux
» consentir à céder la Silésie ni en entier,
» ni en partie, & la premiere condition pour
» un accommodement, c'est que le roi de
» Prusse en sorte. « L'envoyé de sa majesté Prussienne ayant reçu cette réponse, à la fermeté de laquelle il ne s'attendoit guere, la porta à son maître au camp de Neiss. Frédéric, voyant alors qu'il n'obtiendroit rien qu'à force de combats, leva le siege, & retourna à Berlin faire les préparatifs d'une nouvelle campagne.

La reine de Hongrie adressa des plaintes à la diete de l'Empire sur l'infraction que le roi de Prusse faisoit à la garantie de la pragmatique-sanction de Charles VI. Frédéric adressa à la même diete un mémoire dans lequel il tâchoit de colorer l'invasion de la Silésie, en disant qu'il ne faisoit que rentrer dans l'héritage de ses aïeux ; enfin, après plusieurs mémoires publiés de part & d'autre, les deux puissances en vinrent au moyen des armes,

que l'on appelle avec tant d'énergie la derniere raiſon des rois.

Frédéric ne voyant plus lieu à aucun accommodement, changea de ton avec la capitale de Siléſie. Le gouvernement de cette ville étoit un mêlange de monarchie & de quelques reſtes expirans d'ariſtocratie, que la maiſon d'Autriche lui avoit laiſſés, & que le roi de Pruſſe avoit paru confirmer. Ayant fait aſſembler le corps de la magiſtrature, pour lui ordonner de prêter le ſerment de fidélité entre ſes mains, & de rendre la juſtice en ſon nom, cette compagnie l'ayant refuſé, fut ſupprimée ſur le champ. Peu de tems après, le commiſſaire Pruſſien qui étoit reſté à Breſlau, déclara aux nouveaux magiſtrats, que ſa majeſté voulant donner des marques de ſon affection aux habitans de la ville, n'exigeoit d'eux aucune impoſition; mais qu'elle ordonnoit qu'on lui payât les contributions qu'elle avoit demandées, & qu'on pourvût à la ſubſiſtance de ſes troupes. Le conſeil de régence, qui ne voulut pas ſe faire traiter comme celui qui l'avoit précédé, ſentit qu'il ſeroit dangereux de refuſer un vainqueur tel que Frédéric; mais il voulut avoir la conſolation de délibérer gravement ſur un objet ſi important. Frédéric abrégea les longueurs de ce corps pacifique, en déterminant bien poſitivement qu'il vouloit qu'on lui fournît quinze mille florins par mois; il ordonna auſſi que ſes régimens qui traverſeroient Breſlau, y paſſeroient en

corps & non par détachemens ; il voulut qu'un des hôpitaux de cette ville servît de magasin pour ses troupes, que l'église luthérienne, située sur le chemin d'Hunsfeld, leur fût affectée ; enfin, que tous les catholiques Romains sortissent de la ville, & qu'on ne leur accordât que le tems nécessaire pour enlever leurs effets. Tant de demandes faites coup sur coup déconcerterent le conseil de Breslau, qui se voyoit ainsi privé de ses privileges ; mais il fallut céder à la force.

ANNÉE 1741.

Dès le milieu de février, le roi de Prusse partit de Berlin pour se mettre à la tête de ses troupes. Le siege de Neiss paroissoit être le premier objet qui devoit l'occuper ; mais les troubles de Breslau & la marche des troupes de la reine retarderent la conquête de cette ville & de Brieg. L'armée autrichienne devoit déboucher entre Jagendorff & Troppau ; le maréchal de Schverin s'avança de ce côté avec ses troupes. Un détachement de huit cents hommes, qui alloit à la découverte, fut rencontré par le général Brown ; l'action fut vive, & les Prussiens furent mis en déroute. Brown cherchoit à prendre sa revanche de l'affaire du pont de Mora. Il savoit que Schwerin n'étoit pas loin de lui ; mais il ne put réussir à le rencontrer. Il eut la douleur d'apprendre qu'en son absence un régiment de hussards avoit atteint & dispersé un corps de troupes légeres ;

à la tête duquel le général Prussien étudioit le pays, & qu'en cette occasion, on lui avoit enlevé cinquante hommes. Il réussit mieux à jetter du secours dans Neiss, dont on croyoit que le roi de Prusse méditoit le siege. Mais ce prince étoit occupé d'un autre projet, à la réussite duquel il dut tous les succès de la campagne. Une partie de ses troupes étoit employée au blocus du grand Glogau, qu'il avoit espéré de réduire par la famine. Ayant appris en même-temps l'approche de l'armée autrichienne composée de trente mille hommes, & que la ville qu'il tenoit bloquée avoit encore des vivres pour six semaines, il résolut de la prendre d'assaut, & il y réussit.

Au milieu de ces revers, Marie-Therese ressentit la satisfaction la plus touchante pour une mere, & la joie la plus vive pour l'héritiere de la maison d'Autriche; ce fut celle de mettre au monde un archiduc, (13 mars 1741.) Dans cet enfant, qui fut alors sa consolation, & qui fait aujourd'hui le bonheur de l'Allemagne, elle voyoit un rejetton des empereurs ses aïeux, l'espoir d'une postérité nombreuse, le réparateur & l'appui d'une maison autrefois si puissante, & dont actuellement toute l'Europe se disposoit à déchirer l'héritage.

Cependant les troupes autrichiennes rassemblées dans les environs d'Olmutz, attendoient un général pour les conduire à l'ennemi. Le comte de Neuperg, à qui la reine venoit de rendre la liberté, fut choisi pour aller com-

battre le roi de Prusse. Vers la fin de mars, ce général marchant sur deux colonnes à travers des montagnes couvertes de neiges, arriva à Hermanstad sur la frontiere de Silésie. Le roi de Prusse, instruit de cette marche, quitta Jagendorff, Troppau & Ratibor, prit le chemin de Neiss, y fut joint par le prince d'Anhalt & par le maréchal de Schverin, & après avoir ainsi rassemblé toutes ses forces, il se prépara à passer la riviere de Neiss pour attaquer le comte de Neuperg. Ce général ayant empêché les Prussiens de passer sur le pont qu'ils avoient jetté sur cette riviere, ils la passerent en deux endroits au-dessus & au-dessous du pont, sans que le comte de Neuperg s'en apperçût, tant ce dessein & cette marche furent bien masqués. Il avoit été occupé de la prise de Grotkau, & alloit s'emparer d'Olhau, dans laquelle étoient la grosse artillerie prussienne & un magasin considérable. Rien de mieux conçu que le projet de prendre cette ville : c'étoit, sans aucun risque, affoiblir le roi de Prusse pour le reste de la campagne, & l'empêcher de rien entreprendre d'important. Frédéric le sentit; il ne vit d'autre ressource pour empêcher ce coup, qu'une bataille.

Dès le lendemain, il s'avance vis-à-vis le village de Molvitz, où étoit le quartier-général des Autrichiens. Il débouche par quatre colonnes & range son armée en bataille. Le comte de Neuperg s'avance dans la plaine

& en fait autant. A deux heures après-midi une décharge générale de l'artillerie prussienne donne le signal du combat. Le baron de Romer, qui commandoit la gauche des Autrichiens, s'avance à la tête de sa cavalerie contre la droite des Prussiens; le roi y étoit, & avoit sous ses ordres le prince Léopold d'Anhalt. Le choc fut des plus rudes, Romer enfonce, renverse & met en désordre la premiere ligne de la cavalerie prussienne, celle-ci se jette sur la seconde, y met le désordre & l'épouvante, & tout est en fuite. Le baron de Romer arrête sa troupe, tourne sur le flanc de l'infanterie, essuie le feu des premiers bataillons, s'y fait jour & les écrase. Il pousse jusqu'au camp, s'empare de quelques pieces de campagne, tombe sur le quartier du roi & pille son bagage. Frédéric venoit de voir tomber à ses côtés un officier & un page; son régiment des gardes avoit été mis en pieces, & presque tous les officiers avoient été tués. Le maréchal de Schverin voit le danger de sa majesté; occupé lui-même à rassurer l'infanterie, il fait prier Frédéric de ne pas s'exposer davantage, de céder à la fortune, & de permettre que son général se charge de la retraite. Le roi de Prusse qui sentoit tout le danger qu'il y avoit pour lui d'aller plaider sans armée à Vienne, la cause de la Silésie, abandonna le champ de bataille, & s'enfuit accompagné d'un seul page.

Tandis que Frédéric fuyoit & cherchoit

loin de Molvitz un asyle assuré, Schverin remportoit une victoire signalée. Malgré le désordre que le baron de Romer avoit jetté dans les lignes, le général prussien rétablit le combat. Le prince d'Anhalt attaqua d'abord la cavalerie de Romer qui revenoit du pillage, & la fit reculer. Quatre fois Romer revint à la charge, enfin il périt dans l'action, & sa mort entraîna la défaite entiere de sa troupe. Schverin, à la tête de l'infanterie prussienne, attaque celle de la reine, la renverse & la défait entiérement; en vain le comte de Neuperg, qui avoit été blessé, veut tenir ferme, il est entraîné dans la fuite. Deux blessures que reçoit Schverin ne ralentissent point son ardeur; à la tête des escadrons, il poursuit l'ennemi vaincu jusqu'à l'entrée de la nuit. Les Prussiens ne firent pas une perte considérable; celle des Autrichiens le fut davantage. Outre trois mille quatre cens hommes tués, & deux mille prisonniers, on leur enleva dix pieces de canon & quatre étendards. Le grand nombre de leurs officiers-généraux qui furent blessés, prouve que le maréchal de Schverin ne dut cet avantage qu'à la discipline de son infanterie, & à la violence de son feu.

Frédéric, après cette victoire, sur laquelle il ne comptoit guere, entreprit le siege de Brieg qu'il emporta après quelques jours d'attaque. Pendant ce siege, il fit un acte de générosité qui mérite d'être transmis à la postérité. Une bombe étant tombée sur un magasin de foin

qui touchoit au château, y mit le feu : le vent porta la flamme sur les bâtimens, qui, dans vingt-quatre heures, furent réduits en cendres. En apprenant le commencement de ce malheur, le roi fit taire ses batteries, pour donner à la garnison le tems de sauver le château. Ces exemples d'humanité au milieu des fureurs de la guerre, ne peuvent être trop célébrés, ils adoucissent au moins pour quelques momens les tristes impressions que laisse le récit des batailles.

Après le siege de Brieg, le roi pensa à faire celui de Neiss, qui, l'année précédente, avoit résisté à tous ses efforts; mais le comte de Neuperg alla camper sous le canon de cette ville, & mit obstacle aux entreprises du roi de Prusse. Dans tout le reste de la campagne, il n'y eut entre les Autrichiens & les Prussiens que quelques escarmouches & plusieurs petits combats qui ne déciderent rien. Les choses resterent en cet état, lorsqu'au mois d'octobre, la reine ordonna à ses généraux d'évacuer la Silésie.

Les ennemis de Marie-Thérese se multiplioient. Les plus puissans princes de l'Europe s'étoient ligués pour l'attaquer; mais au milieu de tous ces chocs, son courage bravoit les dangers, & sa fermeté sçavoit les prévenir ou les réparer. Elle crut alors ne devoir plus différer son couronnement. La cérémonie se fit à Presbourg avec une magnificence extraordinaire & une démonstration touchante de zele & de satisfaction de la part de ses sujets. Sa

majesté fut couronnée dans l'église métropolitaine par l'archevêque de Gran, primat de Hongrie. Elle se rendit ensuite à l'église des Franciscains, où elle recut l'épée royale; étant montée à cheval, elle frappa plusieurs fois l'air avec cette épée, selon la coutume : delà, conduite par les évêques & les barons du royaume sous un arc-de-triomphe, elle y prêta le serment ordinaire. Cette illustre princesse, dont la grande ame étoit au-dessus des honneurs qu'on rendoit à son rang, voulut encore donner au grand-duc la co-régence de ce royaume. Elle proposa aux états de consentir qu'elle partageât la souveraineté de la Hongrie avec son époux, qui étoit déja associé à celle des états d'Autriche. Quelques députés répondirent d'abord que sa majesté avoit trop de lumieres pour avoir besoin de s'associer quelqu'un dans l'administration des affaires. Cependant le plus grand nombre y consentit avec joie, & la reine eut encore la satisfaction de donner au grand-duc cette marque de l'attachement le plus tendre. Ces exemples respectables d'une union si parfaite & si douce, doivent passer à la postérité la plus reculée. Ils sont d'autant plus frappans, qu'ils sont moins communs, même parmi les maîtres du monde. Mille fois heureux le peuple qui lit de telles anecdotes dans les annales de ses princes, elles sont plus satisfaisantes que le récit pompeux de leurs conquêtes & de leurs victoires. L'histoire de Marie-Thérese est remplie de ces beaux traits;

cette princesse, grande dans l'adversité, maîtrisant la fortune, parut aux yeux de l'Europe étonnée égaler en tout les plus grands rois des siecles antérieurs. Mais quelque brillante que soit cette partie de son histoire, ce n'est pas encore la plus belle. Après l'avoir vue triompher de tous ses ennemis, couronnée par la victoire, conserver les états qu'elle avoit reçus de ses aïeux, nous la verrons avec autant de plaisir au milieu de ses augustes enfans, veiller elle-même à leur éducation, faire germer dans leurs cœurs les vertus qui la rendent si respectable & si chere à ses peuples; enfin leur donner ces grandes leçons qui devoient servir à rendre plus heureux la plupart des peuples de l'Europe. Qu'elle nous paroîtra grande, lorsque, méprisant le faste & la morgue qui éloignent les monarques ordinaires de leurs sujets, nous la verrons aller elle-même annoncer à la comtesse de Daun l'heureuse nouvelle d'une victoire remportée par l'époux de cette dame, & partager avec elle la joie qu'elle en ressentoit! Quels tendres mouvemens de satisfaction n'éprouverons-nous pas en voyant avec quelle humanité, quelle tendresse tous ses jours sont employés à soulager ses sujets, à prévenir ou à diminuer les peines de ceux qui sont dans l'infortune! Rien n'échappe à sa vue pénétrante; c'est-là sa plus agréable occupation, depuis que des jours de paix & de gloire ont succédé aux troubles de son regne naissant. Ce sont ces actions ad-

mirables qui ont formé ſon auguſte fils qui porte aujourd'hui la couronne impériale. Que l'on parcoure la longue ſuite des regnes des empereurs, & l'on verra qu'en aucun tems l'Allemagne ne fut auſſi tranquille, auſſi heureuſe. Puiſſent de ſi beaux jours être de longue durée, & effacer pour toujours le ſouvenir des maux qui les ont précédés!

Marie-Thérese, après ſon couronnement, ſortit de Hongrie, couverte de gloire, environnée de tout l'appareil de la ſouveraineté, au bruit des acclamations de ſes ſujets. Des ſoins importans la rappelloient dans la capitale de l'Autriche. Il n'étoit plus queſtion de combattre un prince guerrier qui n'en vouloit qu'à une ſeule province; il falloit réſiſter aux armes de la Baviere, appuyées de celles de France, d'Eſpagne, de Savoie & de Saxe. Ces puiſſances étoient toutes déterminées à réduire l'héritiere de la maiſon d'Autriche au ſeul patrimoine du grand-duc (*). La reine, en prévoyant le coup, avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour le parer. Elle n'ignoroit pas que la cour de Verſailles donneroit le ſignal de la guerre, ou l'exemple de la tranquillité; obtenir la neutralité de cette puiſſance, étoit un grand point pour elle; auſſi n'omit-elle rien de ce qui pouvoit la lui procurer. Les lettres les plus preſſantes & les plus affectueuſes de cette jeune princeſſe, conjuroient le car-

(*) Hiſtoire d'Allemagne.

dinal de Fleuri de ne point donner le signal d'une guerre qui alloit embrâser l'Europe entiere. Ses ministres rappelloient sans cesse la garantie de la pragmatique-sanction, que la France avoit jurée. Les ambassadeurs du duc de Baviere tâchoient de détruire l'impression que faisoient les discours de ceux d'Autriche. Ils rappelloient les services que le pere de l'électeur, leur maître, avoit rendus à la France dans la guerre de la succession d'Espagne, & la perte de ses états dont l'empereur avoit puni son attachement aux intérêts de cette couronne. Le duc de Baviere demandoit pour récompense de tout ce que son pere avoit fait, la couronne impériale & la succession d'Autriche. La France & l'Espagne devoient sans doute beaucoup à ce prince; mais le cardinal de Fleuri ne pouvoit se résoudre à prodiguer le sang & les trésors du royaume pour une querelle au moins très-douteuse. Laisser Marie-Thérese regner sur l'héritage de ses aïeux, recourir à la voie des négociations, employer tout le crédit des deux branches des Bourbons pour placer l'électeur sur le trône de l'Empire, paroissoit au cardinal récompenser suffisamment un allié autrefois persécuté; ce plan eût été certainement plus grand & plus digne de la France. Malheureusement les vues du ministre ne furent point goûtées: des ressorts secrets & plus puissans avoient agi, la guerre fut résolue. Le cardinal avoit donné son avis par écrit, & cet avis étoit

formellement contre l'entreprise. On croyoit qu'il se retireroit alors : sa carriere entiere eût été glorieuse ; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministere, & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Il y avoit alors en France deux hommes d'une ambition vaste, d'une politique hardie, d'une imagination ardente. Tous deux à des talens réels joignoient la réputation d'en posséder de plus grands encore (*). Le comte, depuis maréchal de Belle-Isle, sans avoir été ministre ni général, passoit pour l'homme le plus capable de régir un état & de conduire une armée ; une santé foible détruisoit souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps plioit sous les efforts de son ame ; on aimoit en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise apparente d'un soldat. Il persuadoit sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paroissoit toujours persuadé. Le chevalier de Belle-Isle, son frere, avoit les mêmes vues ; mais encore plus approfondi, parce qu'une santé plus robuste lui permettoit un travail plus opiniâtre. Son air plus sombre étoit moins engageant ; mais il subjuguoit lorsque son frere insinuoit. Son éloquence ressembloit à son courage ; on y sentoit sous un air froid & profondément occupé, quelque chose de violent ; il étoit capable de

(*) Siecle de Louis XV.

tout imaginer, de tout arranger, & de tout faire. Ces deux hommes entreprirent de changer la face de l'Europe; aidés dans ce grand dessein par une dame d'un esprit supérieur, ils proposerent les moyens & laisserent entrevoir des facilités : ils firent parler au conseil le génie de Richelieu, & rappellerent que le dernier soupir de ce grand homme avoit été pour l'abaissement de la maison d'Autriche; que jamais l'occasion n'avoit été plus favorable. Enfin, sans songer combien cette politique avoit déja coûté de sang à la France, on résolut d'armer pour l'électeur de Baviere, & le cardinal de Fleuri présida à une entreprise qu'il n'approuvoit pas.

La France & l'Espagne concluent un traité d'alliance offensive, les rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne y accedent; quarante mille hommes sous les ordres du maréchal de Belle-Isle passent le Rhin, au mois d'août (1741) pour se joindre aux Bavarois. Une autre armée de quarante mille hommes, commandée par le maréchal de Maillebois, se rend aux portes de l'électorat d'Hannovre, pour empêcher les Hannovriens de secourir la reine de Hongrie. Georges II, roi d'Angleterre, craignant pour ses possessions d'Allemagne, s'engage avec la France, par un traité, à ne point donner de secours à la reine. Cependant M. de Belle-Isle, ambassadeur à Francfort auprès de la diete de l'Empire, parcouroit toutes les cours d'Allemagne, pour mé-

nager les suffrages des princes qui devoient couronner empereur l'allié de la France.

L'électeur de Baviere se rend en Autriche, en attendant la jonction des troupes de France aux siennes; il se rend maître de Lintz & menace Vienne; ayant ensuite reçu les premieres divisions des François, il envoie des partis jusqu'aux portes de cette capitale. Le grand-duc s'y étoit rendu accompagné du prince Charles son frere, pour y faire les dispositions propres à soutenir un siege que l'on croyoit prochain. Marie-Thérese en étoit partie, emportant avec elle l'archiduc son unique consolation, & étoit allée se jetter dans les bras de ces Hongrois, que la sévérité de ses aïeux avoit autrefois rendus ennemis de sa maison, & que sa douceur lui avoit inviolablement attachés. La reine parut devant les ordres de l'état, tenant entre ses bras le jeune archiduc à peine âgé de quelques mois, & leur adressa en latin ces paroles touchantes: *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance. Je remets en vos mains la fille & le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut.* A peine lui donne-t-on le tems d'achever ce discours énergique. Les Hongrois, frappés de ce spectacle & des paroles de la reine, tirent leurs sabres, & transportés de l'enthousiasme qu'elle avoit fait naître, ils s'écrient d'une voix unani-

me : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ* : *Mourons tous pour notre roi Marie-Thérese.* Jamais princesse ne mérita mieux de porter ce nom. Pendant cette scene attendrissante, la reine avoit fait paroître une fermeté héroïque; elle vit d'un œil sec tous ces braves guerriers attendris sur son sort, & les larmes aux yeux, jurer de mourir pour elle. La nature qui lui a donné en partage tant de grandeur d'ame, ne lui a point refusé la douce sensibilité; elle se dédommagea bien lorsqu'elle fut rendue à elle-même, & ses yeux répandirent des larmes en abondance. Cette princesse étoit enceinte, & c'est dans un de ces momens d'amertume profonde qu'elle écrivoit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mere : *J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.* Elle eut cependant la satisfaction d'apprendre qu'après bien des incertitudes, les ennemis abandonnoient Vienne & marchoient vers Prague.

Leur armée n'arriva devant cette ville qu'à la fin de novembre. La rigueur de la saison & le défaut de vivres imposoient la nécessité de tenter tout pour s'en emparer au plutôt. D'ailleurs le grand-duc venoit au secours de cette place à la tête de l'armée de Silésie dont le comte de Neuperg avoit quitté le commandement. Le 25, ce prince arrive à cinq lieues de Prague, & le lendemain il apprend qu'elle a été prise d'assaut pendant la nuit. La gloire de ce dessein, les détails du plan & une bonne

partie de l'exécution furent dûs au comte de Saxe qui avoit toute la confiance de l'électeur de Baviere. Parmi les officiers des troupes de France, il avoit distingué ce fameux Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, l'homme de toute l'armée le plus capable d'exécuter un coup de main; ce fut lui que le comte chargea de conduire les troupes. *Ecoute bien*, dit Chevert à un sergent qu'il envoyoit tenter le premier l'escalade, *tu monteras par-là;* (l'angle rentrant d'un bastion) *en approchant du haut du rempart, on criera, Qui vive? tu ne répondras rien. On criera la même chose une seconde fois; tu ne répondras rien encore, non plus qu'au troisieme cri. On tirera sur toi, on te manquera, tu égorgeras la sentinelle, & j'arrive là pour te secourir.* Tout fut ponctuellement exécuté, & la ville fut prise; il n'y eut ni pillage ni désordre; à six heures du matin tout étoit aussi tranquille qu'à l'ordinaire. La garnison, composée de trois mille hommes, fut prisonniere de guerre. L'électeur de Baviere entra dans Prague le même jour, & s'y fit couronner roi de Bohême le 7 décembre. Le maréchal de Belle-Isle se rendit à Prague pour établir parmi les troupes de la garnison la discipline nécessaire pour concilier au nouveau roi l'affection des vaincus.

Il ne manquoit plus aux desirs du duc de Baviere que la couronne impériale; tout étoit préparé pour la lui faire donner. Le maréchal

de Belle-Isle retourna à Francfort pour hâter la réussite de son grand projet. Le duc de Broglie, à qui il avoit laissé le commandement de l'armée, termina la campagne par la prise de Pisseck. Le grand-duc essaya de reprendre cette place, & n'y ayant point réussi, il prit la route de Vienne, & remit le commandement de son armée au prince Charles son frere.

Après cette campagne malheureuse, tout paroissoit désespéré pour la reine Marie-Thérese. L'archiduché d'Autriche & presque toute la Bohême étoient au pouvoir des François, & la Silésie étoit à la merci du roi de Prusse qui pouvoit alors en faire la conquête sans obstacle; il profita bien des circonstances, & porta ses vues plus loin. Il fit attaquer le comté de Glatz par le prince Léopold d'Anhalt, & la Moravie par le maréchal de Schverin, tandis qu'il s'emparoit lui-même de Neiss. Avant la fin de la campagne, il fut maître d'Olmultz, capitale de la Moravie, & de Glatz, capitale du duché du même nom. Ce ne sont pas là les exploits qui font le plus d'honneur au roi de Prusse; il n'étoit pas difficile de s'emparer d'un pays abandonné; la multiplicité des ennemis avoit obligé la reine de Hongrie de rappeller ses troupes dans l'Autriche, qu'il falloit défendre contre l'armée combinée de France & de Baviere.

ANNÉE 1742.

La couronne impériale, qui depuis tant

d'années étoit l'appanage de la maison d'Autriche, s'en éloignoit; les desseins du maréchal de Belle-Isle s'accomplissoient; le 24 janvier, le duc de Baviere fut élu roi des Romains; il fit son entrée à Francfort le 31, & il fut couronné empereur sous le nom de Charles VII, le 12 février, par l'électeur de Cologne, son frere.

Au milieu de tant de revers, Marie-Thérese n'avoit plus pour elle que ses grands talens & sa fermeté; & avec cela, elle étoit encore plus redoutable que ne l'imaginoient ses ennemis triomphans. Cette princesse avoit mérité l'attachement de ses sujets de Hongrie, elle trouva chez eux des secours prompts & inépuisables. Trois mille gentilshommes Hongrois qui avoient servi en Silésie sous le comte de Neuperg, montent à cheval, leur exemple entraîne tout le reste de la noblesse. Les états de Croatie lui fournissent sur le champ douze mille hommes, & promettent de lever de nouveaux régimens. La reine accorde la liberté à tous les serfs qui prendront les armes pour sa défense, un nombre infini accourt de tous côtés se ranger sous ses drapeaux. C'est à qui témoignera plus de zele pour cette reine que l'on adore. Le clergé lui fournit généreusement des sommes considérables. Son nom déja célebre, & l'histoire de ses malheurs, portés jusqu'au fond de l'Esclavonie & sur les bords de la Drave, enflamment les habitans de ces tristes contrées, de l'enthou-

siasme martial qui anime tous ses sujets. Il sort de ces pays sauvages des armées de troupes légeres, si connues depuis sous le nom de Pandoures & de Talpaches, dont la bravoure étonnante, l'habillement singulier & l'air affreux jettoient par-tout l'épouvante, & graverent pour long-tems dans la mémoire des ennemis de leur reine, le souvenir de leur figure & de leurs actions.

Tandis que des milliers de bras s'armoient pour sa vengeance, Marie-Thérese agissoit fortement auprès des cours étrangeres; elle ranimoit en sa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnoient des secours d'argent; elle agissoit dans l'Empire; elle cherchoit à ébranler le roi de Sardaigne, & à détacher le roi de Prusse de la ligue. Toute la nation angloise s'anima en sa faveur. Des particuliers proposerent de faire un don gratuit à cette princesse; la duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avoit combattu pour Charles VI, assembla les principales dames de Londres; elles s'engagerent à fournir cent mille livres sterlings, & la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avoit la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation assemblée en parlement. Alors toute l'Europe regarda cette princesse comme une héroïne, digne de conserver un trône qu'elle savoit si bien défendre.

Les alliés avoient fait une grande faute, & ils se repentirent bientôt de n'avoir pas fait le siege de Vienne. Le fameux comte de Kevenhuller, à qui le grand-duc en avoit confié la défense, voyant qu'il n'avoit plus rien à craindre de ce côté, en sortit, & se mit à la tête de trente mille hommes pour recouvrer l'Autriche & ravager la Baviere. Il arrive aux environs de Lintz, où campoient le comte de Ségur & de Minutzi, avec un corps de dix mille hommes. Ils se retirent dans la ville, résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Kevenhuller en forme le siege sous les ordres du grand-duc qui s'étoit rendu à l'armée. Le maréchal de Terring, général de Charles VII, accouroit de la Bohême pour délivrer Lintz & secourir la Baviere; il trouve le poste de Scherding, entre Lintz & Passau, occupé par les Autrichiens; il l'attaque avec vigueur; mais le général Bérinklaw, qui s'y étoit retranché, le repousse, le met en fuite, & lui enleve neuf drapeaux. Ce premier avantage des Autrichiens fut l'époque de tous les désastres des alliés. Lintz fut pris après des attaques si vigoureuses & une défense si opiniâtre, que lorsque le grand-duc y entra, il ne prit possession que d'un tas de pierres & de cendres.

Le grand avantage qui résulta de la prise de Lintz, fut que les troupes qui l'avoient défendue, ne pouvant, suivant la capitulation qu'on leur avoit accordée, porter les armes

le reste de l'année, elles ne pouvoient se joindre au maréchal de Terring, ni couvrir la Baviere qui fut prise & pillée.

Les beaux jours de Charles VII avoient été de courte durée : il étoit resté à Francfort sans troupes, sans argent & sans crédit. Il eut bientôt la douleur d'apprendre que le baron de Mentzel, avec cinq mille Autrichiens seulement, s'étoit emparé de Munich, capitale de son électorat.

La France ne cessoit d'envoyer des armées en Allemagne pour soutenir le nouvel empereur. Le duc d'Harcourt passa le Rhin le 10 de mars, & prit la route de Baviere. Cependant le comte de Saxe méditoit une conquête importante. Egra, sur les frontieres de la Bohême, vers la Franconie, étoit le dépôt de tous les magasins autrichiens. La prise de cette ville assuroit la conquête de la Bohême, & facilitoit la communication avec la Baviere. Quoique cette place fût très-forte, le comte de Saxe s'en rendit maître après quinze jours de siege. La nouvelle d'une conquête si importante, fit éprouver à Charles VII des transports de joie que le sentiment de ses malheurs rendoit encore plus vifs.

Pendant que le comte de Saxe s'emparoit d'Egra, le roi de Prusse assuroit pour lui-même la conquête qu'il avoit faite de la Silésie. Après avoir partagé son armée en trois corps, il sortit de la Moravie, & s'avança dans la Bohême. Son dessein étoit d'aller chercher le prince Char-

les qui commandoit des troupes de la reine dans ce royaume, & de se joindre, après l'avoir vaincu, à l'armée des alliés, campée dans les environs de Prague. Le prince Charles qui avoit pénétré ce projet de Frédéric, en formoit un autre pour le moins aussi bien concerté. Il se proposoit d'arrêter le roi de Prusse en lui donnant de l'inquiétude pour ses magasins, de l'empêcher de joindre le maréchal de Broglie, & de marcher brusquement vers Prague, qu'il espéroit surprendre. Les mouvements que firent ces deux princes, chacun pour exécuter son projet, furent suivis d'une action générale très-vive entre les deux armées, près de Czaslaw ; les Autrichiens furent vaincus & perdirent dans cette bataille quatre mille hommes, eurent trois mille blessés : on leur fit douze cens prisonniers, & on leur prit vingt pieces de canon & plusieurs drapeaux ou étendarts. Dans le même-tems que Frédéric remportoit une victoire à Czaslaw, le maréchal de Broglie eut un avantage sur le prince de Lobkowitz près de Sahay.

Les victoires du roi de Prusse ne diminuoient point la répugnance que Marie-Thérese avoit de démembrer les états de Charles VI. Elle avoit toujours espéré de gagner ce prince par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande ; mais toutes les négociations avoient été inutiles, parce qu'elle demandoit toujours la restitution de la Silésie, & Frédéric assuroit

assuroit que n'ayant pris les armes que pour recouvrer l'héritage de ses aïeux, il ne les quitteroit qu'au moment où la reine lui feroit justice sur ce point. La journée de Molviltz l'avoit déja ébranlée, celle de Czaslaw, & plus encore l'état actuel de la Bohême & de l'Autriche, acheverent de la déterminer. Le 11 de juin, le lord Hinhfort, envoyé de sa part, & le comte de Podewils, ministre du cabinet de Frédéric, signerent à Breslau un traité qui cédoit à ce prince, en toute souveraineté, la haute & la basse Silésie, y compris le comté de Glatz, situé dans le royaume de Bohême, & enclavé dans cette province, excepté la principauté de Teschen & le duché de Troppau, à condition que le roi acquitteroit les capitaux & les intérêts des sommes qui avoient été prêtées au feu empereur par la Grande-Bretagne, sur les revenus des fermes de cette province. Les deux puissances convinrent par le même traité que le roi observeroit une exacte neutralité dans la guerre, & qu'il retireroit ses troupes de la Bohême treize jours après la signature du traité, dont le roi d'Angleterre se rendoit garant.

Quelque secrete que fût cette négociation, le maréchal de Belle-Isle vint à bout de la pénétrer; il en frémit. Il voyoit que si le roi de Prusse abandonnoit la Bohême, le prince Charles joignant ses troupes à celles du prince de Lobkowitz, viendroit avec une armée de soixante mille hommes écraser celle qui étoit

en Bohême, & tout étoit perdu. Il vole au camp du roi de Prusse, lui communique ses craintes, déploie toute la finesse d'un négociateur habile, & étale tous les grands raisonnemens de sa politique. Le roi de Prusse l'écoute tranquillement, & lui répond laconiquement : *J'ai donné ma parole.*

Le prince Charles profitoit déja des avantages que devoit procurer la paix faite avec sa majesté Prussienne ; il marcha au secours du prince de Lobkowitz pressé par le maréchal de Broglie depuis l'affaire de Sahay. Le général François, trop foible pour résister à deux armées, songea à faire une bonne retraite. Le prince Charles arrive dans les environs de Budveiss, dont on vouloit faire le siege, suit le maréchal qui recule, le presse, atteint son arriere-garde & la met en déroute. Les François regagnent Pisseck, & se retirent sous le canon de Prague. Le comte de Konigseck les suit jusques sous les murs de cette ville, qu'il investit, ainsi que le camp.

L'armée françoise étoit à Prague comme dans un trébuchet ; trop foible pour attaquer l'armée autrichienne qui la tenoit ainsi resserrée, elle étoit trop nombreuse pour les vivres qu'il y avoit dans la ville. Bientôt la plus cruelle famine se fit sentir aux officiers comme aux soldats, sans que l'on eût aucun espoir de sortir de ce mauvais pas. Le maréchal de Belle-isle qui s'y étoit rendu, vit alors quelle faute il avoit faite d'avoir entraîné la

France dans cette guerre où elle n'avoit aucun intérêt; de n'avoir point fait le siege de Vienne, lorsqu'il le pouvoit; de n'avoir point de cavalerie dans un pays où sans elle on ne peut faire la guerre; d'avoir voulu garder avec trop peu de troupes un pays immense; enfin d'avoir fait trop de divisions, & d'avoir fait tailler en pieces la plus grande partie de ces petits corps par les pandoures, les croates, les talpaches, les hussards de la reine. Cependant il falloit sauver l'armée & la garnison de Prague. On eut recours aux négociations. La France demanda la paix à cette même princesse qu'elle avoit voulu dépouiller de ses états, & n'exigeoit pour conditions du traité que la liberté de la garnison & de l'armée de Prague. La reine répondit avec fermeté qu'elle ne vouloit point d'une paix plâtrée, & que pour premiere condition de celle que l'on proposoit, elle vouloit que l'armée françoise mît bas les armes & se rendît prisonniere de guerre. Le cardinal de Fleury, désolé de voir tant de désastres succéder à de si heureux commencemens, crut pouvoir gagner quelque chose en écrivant lui-même au comte de Konigseck. Il demandoit dans cette lettre la liberté de l'armée françoise, & s'excusoit de l'entreprise de la guerre. Il avouoit qu'il y avoit été entraîné malgré lui. Pour toute réponse, la reine fit imprimer la lettre du ministre françois. Elle savoit bien tout l'effet qu'alloit produire une pareille piece. Elle

faiſoit connoître la foibleſſe du miniſtere, & elle rejettoit le reproche de la guerre ſur le général qui faiſoit de ſi vives inſtances auprès d'elle pour obtenir ce qu'il demandoit, & ce n'étoit pas rendre la négociation plus facile: elle pouvoit refroidir les alliés de la France, & enhardir ſes ennemis. Tout cela arriva. Charles VII fit propoſer aux Anglois des projets de paix qui furent rejettés. Après bien des tentatives inutiles, on donna une armée de quarante mille hommes au maréchal de Maillebois, pour aller au ſecours de celle qui étoit en Bohême.

Le comte de Konigſeck, au bout d'un mois, ouvrit la tranchée devant Prague au commencement de Juillet, on le laiſſa faire; mais au moment où il s'y attendoit le moins, les François que l'on croyoit abattus par la famine, conduits par le duc, depuis maréchal de Biron, firent une terrible ſortie ſur les travailleurs; après avoir comblé les travaux du ſiege, ils rentrerent avec des pieces de canon & des drapeaux qu'ils avoient enlevés, pendant que l'attillerie de la place qui avoit protégé la ſortie, foudroyoit la cavalerie autrichienne qui voulut charger les troupes au moment où elles rentroient en bon ordre dans la place. Cette expédition, & la marche du maréchal de Maillebois, obligerent les aſſiégeans à ſuſpendre leurs attaques. Le grand-duc, d'un côté, le prince Charles & le comte de Kevenhuller, prirent de ſi ſages meſures, ſuivi-

rent de si près toutes les démarches de cette nouvelle armée, qu'elle ne fut d'aucun secours à celle de Prague. Il en périt une grande partie par la fatigue des marches & des contremarches que le général lui fit faire sans oser rien entreprendre, & par le fer des redoutables talpaches. Enfin elle se retira dans l'électorat de Baviere; lorsqu'elle y fut, le maréchal de Broglie eut ordre de quitter le camp de Prague, & d'aller remplacer le maréchal de Maillebois.

Prague demeura ainsi sans espoir de secours, & le maréchal de Belle-Isle fut seul chargé de sa défense. On ne pouvoit plus y demeurer; une extrême disette y faisoit périr les troupes. Le maréchal avoit formé le projet de faire sa retraite; l'exécution étoit difficile; il falloit tromper la vigilance du prince de Lobkowitz qui bloquoit la ville, & les habitans qui étoient ses espions. La nuit du 16 au 17 décembre, il sort de Prague avec onze mille fantassins & trois mille chevaux, emmene quarante ôtages des plus distingués de la ville, trente pieces de canon, & des vivres pour douze jours. Avec tout cet attirail, il se fraie un chemin à travers les neiges & les glaces; il évite les défilés où l'ennemi l'attendoit, fait trente-huit lieues d'Allemagne; il arrive à Egra, non sans avoir perdu beaucoup de monde par le froid excessif, par la fatigue extrême d'une route forcée de douze jours & douze nuits, à la vue des troupes lé-

geres de Hongrie, faite d'ailleurs par des soldats déja accablés des maux qu'ils avoient soufferts pendant un long siege, où ils avoient manqué de tout. Cette armée que le maréchal avoit conduit en Allemagne, se trouvoit détruite, sans qu'il se fût donné une seule grande bataille. Cette retraite si vantée & qui paroissoit impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé, quoique l'on perdît la Bohême & l'Autriche, qu'on livrât la Baviere aux troupes autrichiennes, & qu'on abandonnât au mépris & presque à l'indigence, un empereur que l'on venoit de faire, enfin, quoique par cette retraite on attirât sur les frontieres de France, l'incendie que le maréchal avoit allumé dans le nord.

Le général Autrichien, désespéré d'avoir laissé échapper l'armée françoise, voulut au moins enlever la garnison que le maréchal avoit laissée à Prague. Elle montoit à six mille hommes, la plupart malades ou blessés, mais le comte de Chevert étoit à leur tête. Le prince de Lobkowitz lui envoya un officier pour le presser de se rendre. *Dites au prince*, répondit ce brave guerrier, *que s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je vais mettre le feu aux quatre coins de Prague, & je m'ensevelirai sous ses ruines.* On le connoissoit homme à tenir parole. On consentit à lui accorder les honneurs qu'il avoit si bien mérités; il sortit avec tout son monde, & se retira à Egra. Ce royaume rentra par la reddition de

ſa capitale ſous la domination de ſa légitime ſouveraine, à la grande ſatisfaction de ſes habitans.

Les affaires de la reine de Hongrie n'alloient pas moins bien en Italie. A la mort de Charles VI, Charles-Emmanuel III, duc de Savoie, avoit formé des prétentions ſur le duché de Milan. Ce prince avoit accédé au traité de Verſailles. Marie-Thérese avoit pourvu à la défenſe de ſes états d'Italie; la Toſcane avoit été le dépôt des troupes qui devoient les défendre. La reine n'ignoroit pas que l'alliance du duc de Savoie vaudroit mieux pour elle qu'une armée de cent mille hommes, les états de ce prince pouvant ſervir de barriere aux troupes de France & d'Eſpagne; depuis le commencement de la guerre, elle n'avoit rien négligé pour le gagner. La choſe étoit devenue plus facile depuis que le duc de Savoie avoit commencé à s'appercevoir que les puiſſances avec leſquelles il s'étoit lié, deſtinoient le duché de Milan à l'infant Don Philippe; qu'elles avoient réſolu de l'en priver lui-même, & de lui donner ainſi pour voiſin un prince de la maiſon de Bourbon. Dans la néceſſité de perdre le Milanois, le roi de Sardaigne aima mieux le voir entre les mains de la reine qui lui offroit le Vigevanaſque en partie, la ville de Plaiſance & le Paveſan, avec ſes droits ſur le marquiſat de Final. A ces conditions, Charles-Emmanuel fit ſon traité avec la reine de Hongrie. Ce changement n'arrêta

point les desseins de la cour d'Espagne, & l'on résolut de passer à main armée sur ses terres; mais tous les efforts que l'on fit furent inutiles, & les armes de la reine, aidées de celles du duc de Savoie, furent aussi heureuses en Italie qu'en Allemagne.

ANNÉE 1743.

Dès le commencement de 1743, le maréchal de Belle-Isle qui avoit ramené en France les restes malheureux de l'armée en Bohême, étoit retourné à Francfort. Le cardinal de Fleury étoit mort le 29 janvier. Toutes les puissances de l'Europe parloient de paix, sans qu'aucune eût un vrai desir de terminer la guerre. Elle continua donc, & la reine de Hongrie se couvrit d'une nouvelle gloire en délivrant l'Allemagne de toutes les troupes étrangeres dont elle avoit été inondée les années précédentes. Les premiers coups de cette campagne se frapperent en Baviere; cet électorat souffrit encore une révolution. Il étoit rentré sous la domination de son souverain vers la fin de 1742, lorsque le comte de Kevenhuller en avoit abandonné la conquête pour se rendre en Bohême. Le comte de Seckindorff l'avoit alors recouvré, & Charles VII s'étoit rendu à Munich, sa capitale.

Au mois de mai, le prince Charles commença ses brillantes opérations. Il fit enlever le fameux partisan Lacroix par les généraux

Berenklaw & Nadasti. Lacroix fut battu & pris avec nombre d'officiers & environ trois cens hommes. Les François qui étoient à Eggenfeld se retirerent vers l'Iser, & ceux qui étoient à Thaun abandonnerent ce poste, & gagnerent Ganchoffen & Dingelfing. Au lieu de poursuivre ces fuyards, le prince forma la résolution de surprendre le général Minuzzi, qui commandoit un corps de sept à huit mille hommes, & qui étoit campé à Erblach du côté de Braunau. Ce corps qui étoit composé en partie de la meilleure cavalerie impériale, fut entiérement défait. On lui prit ses bagages, son artillerie & ses étendarts. Le général Minuzzi, le felt-maréchal comte de Gabrieli, & le major-général comte de Preysing, furent faits prisonniers.

Après cette expédition, le Prince Charles alla attaquer les François. L'armée qui étoit sous les ordres du maréchal de Broglie se retirant toujours du côté du Rhin, passa successivement & en assez peu de temps de Dingelfing à Landau, à Deckendorff, à Straubinghen, à Ingolstadt; le comte de Ségur la joignit à Schellenberg avec un corps de douze mille hommes, détaché de l'armée du maréchal de Noailles. Pendant cette marche, elle avoit été suivie par le général Nadasti, qui l'avoit toujours harcelée. La plupart des villes qui viennent d'être nommées, furent réduites en cendres, & éprouverent tous les malheurs de la guerre; mais ne nous arrêtons point à ces ex-

cès, ils sont de tristes suites des fureurs de cet art meurtrier.

L'empereur avoit encore une fois abandonné Munich, capitale de son électorat, & s'étoit retiré à Francfort. Le maréchal de Seckindorff étant demeuré en Baviere avec fort peu de troupes, se trouvoit hors d'état de la défendre contre les armées autrichiennes. Il consulta l'empereur sur ce qu'il devoit faire, & il reçut ordre de ne plus agir contre les troupes de la reine de Hongrie. Il communiqua ces ordres au prince Charles, & lui fit dire qu'il espéroit que les troupes autrichiennes n'agiroient point contre celles de l'empereur. Cette déclaration fut bientôt suivie d'un traité dont le comte de Kevenhuller & le comte de Seckindorff signerent les préliminaires le 27 juin. Charles VII qui, lorsqu'il avoit été question de la paix générale, avoit déja déclaré à la reine, que, satisfait de la couronne impériale, il renonçoit à ses prétentions sur la succession d'Autriche, s'engageoit à demeurer neutre pendant tout le tems que pourroit durer la guerre; il laissoit la Baviere au pouvoir de la reine jusqu'à la conclusion de la paix générale. Ainsi toutes les hostilités cesserent, & les troupes impériales ne pouvant plus servir, furent cantonnées dans la Franconie.

L'armée françoise étoit sous les ordres d'un nouveau général; le maréchal duc de Noailles avoit succédé dans le commandement de l'armée aux maréchaux de Belle-Isle, de Bro-

glie & de Maillebois. Ce général, par une manœuvre ſavante & bien entendue, ſe rendit maître de la campagne. Le comte de Stairs, l'un des éleves de Marlborough, étoit à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, composée d'Anglois, d'Hannovriens & d'Autrichiens. Le roi d'Angleterre & ſon ſecond fils le duc de Cumberland s'y étoient rendus. Le maréchal de Noailles campoit vis-à-vis l'armée angloiſe qui ſe trouvoit de l'autre côté du Mein, & occupoit le poſte d'Aſchaffembourg, petite ville ſituée ſur le bord de cette riviere. En ſe rendant maître des paſſages au-deſſus & au-deſſous de l'armée ennemie, le duc de Noailles lui coupa les vivres, & la tenoit comme bloquée dans ſon camp. Les Anglois ne tarderent pas à ſentir la diſette des vivres, & comme elle augmentoit de jour en jour, ils prirent le parti de ſe retirer vers Hanau, ſur le chemin de Francfort; mais ils ſentoient bien que ce mouvement ne pouvoit ſe faire ſans s'expoſer au feu des batteries du canon ennemi, placées ſur le bord du Mein de maniere à les foudroyer dans leur retraite; &, par une ſuite des précautions que le maréchal avoit priſes de jetter des ponts ſur la riviere entre Dettingen & Aſchaffembourg, l'arriere-garde auroit été expoſée aux attaques des François. Enfin la néceſſité obligea les Anglois de ſortir de leur camp le 26 juin. Cette marche périlleuſe fut faite dans le plus grand ſilence. Le duc de Noailles voyant que les

Anglois étoient obligés de passer dans un chemin étroit & creux entre une montagne & une riviere, s'empare de tous les postes avantageux des environs : il fait avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, ceux des dragons & des hussards, vers le village de Dettingen, par où les Anglois devoient passer; il fait défiler sur ses deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes-françoises. Ces troupes avoient ordre de rester dans le village, où cachées en deçà d'un ravin profond, elles ne pouvoient être apperçues des Anglois, dont le maréchal pouvoit suivre des yeux tous les mouvemens. Le duc de Grammont, neveu du duc de Noailles, lieutenant-général & colonel des gardes, commandoit ce détachement, & avoit ordre d'attendre que l'ennemi se fût livré lui-même dans le chemin creux par où il devoit passer. Après avoir donné ces ordres, le maréchal alla reconnoître un gué pour faire avancer de la cavalerie; il envoya cinq brigades pour occuper le poste d'Aschaffembourg, de sorte que les ennemis devoient se trouver enfermés de tous côtés. Le succès étoit infaillible, le roi d'Angleterre pouvoit être fait prisonnier, & cet événement auroit peut-être rendu la paix à toute l'Europe.

Un mouvement impatient, un desir trop vif de gloire, dérangea toutes ces dispositions. Le duc de Grammont quitte son poste avant le moment marqué, fait avancer son détache-

ment au-delà du ravin dans une petite plaine, & abandonne la position la plus avantageuse pour conduire ses troupes dans un terrein étroit. Les Anglois qui défiloient en ordre de bataille, forment leurs rangs, attaquent les François qui étoient en désordre, & dont les forces étoient bien inférieures. L'artillerie placée sur les bords du Mein devient inutile; elle auroit tiré sur les François. Le maréchal arrive, mais trop tard; la faute étoit faite, & elle étoit irréparable; la maison du roi à cheval, & les carabiniers enfoncent d'abord deux lignes d'infanterie; mais elles se reforment aussi-tôt, & enveloppent les François: les officiers du régiment des gardes marchent à la tête de leur corps; vingt-un de ces officieurs sont tués; autant sont dangereusement blessés; enfin ce régiment est bientôt mis dans une déroute entiere.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le comte de Clermont, le prince de Dombes, le comte d'Eu, & le duc de Penthievre, malgré sa grande jeunesse, donnerent durant toute l'action, des marques du plus grand courage. Le marquis de Puiségur, fils du maréchal de ce nom, rallioit les soldats de son régiment, couroit après ceux qui fuyoient, pour les ramener au combat; il tua même de sa main un soldat qui crioit *sauve qui peut.* Le comte de Noailles eut deux chevaux tués sous lui; le duc d'Ayen fut renversé de dessus le sien. Les ducs de Biron, de Luxembourg,

de Richelieu, de Péquigni-Chevreuse, se mirent à la tête des brigades qu'ils rencontrerent, & s'enfoncerent dans les lignes des ennemis. Toute la noblesse françoise qui se trouva à cette malheureuse journée, y fit des prodiges de valeur qui devinrent inutiles, à cause du désordre & de la confusion des attaques. La maison du roi & les carabiniers ne se rebutoient pas. Cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénetrent dans le régiment de cavalerie de Milord Stairs; vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval, périrent dans cette confusion; soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt, le comte de Beuvron, le duc de Boufflers, furent blessés. Le comte de la Motte-Houdancour eut son cheval tué, fut foulé long-tems aux pieds des chevaux, & remporté presque mort. Le marquis de Gontaut eut le bras cassé; le duc de Rochechouart ayant été blessé deux fois & combattant encore fut tué sur la place. Le marquis de Sabran, de Fleury, le comte d'Estrade, le comte de Rostaing, y perdirent la vie. Le jeune comte de Remiancourt, enfant de dix ans & demi, eut la jambre cassée d'un coup de canon; il se la vit couper avec un courage héroïque, & mourut avec la même fermeté d'ame.

Les Anglois ne pouvoient soutenir des attaques si violentes, sans faire des pertes aussi considérables. Le roi combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de l'infanterie, tan-

tôt à celle de la cavalerie ; son fils, le duc de Cumberland, fut blessé à ses côtés. Le duc d'Aremberg, qui commandoit les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Plusieurs officiers-généraux Anglois périrent dans l'action. Enfin, après trois heures du combat le plus opiniâtre, le duc de Noailles fit sonner la retraite. Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite. Le duc de Cumberland avoit fait un acte de générosité qui doit être consacré dans l'histoire. Un mousquetaire, nommé Girardeau, dangereusement blessé, avoit été porté près de sa tente. On manquoit de chirurgiens fort occupés ailleurs ; on alloit panser le prince à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe : *Commencez*, dit-il avec bonté, *par soulager cet officier François, il est plus blessé que moi : il manqueroit de secours, & je n'en manquerai pas.* Cette belle action fit autant d'honneur à ce jeune prince, qu'il avoit acquis de gloire à la bataille où il avoit rempli sa place de major-général de la maniere la plus distinguée. La perte fut à peu près égale de part & d'autre ; mais les François eurent ce désavantage de plus, d'avoir perdu le fruit des plus belles dispositions, & d'être obligés de fuir.

Il ne se passa rien de remarquable après la bataille de Dettingen. Les alliés ne tirerent pas de leur victoire tous les avantages qui auroient dû la suivre. Le roi d'Angleterre se con-

tenta du champ de bataille & d'avoir vaincu les François, sans songer à profiter de ce succès. L'avis du comte de Stairs avoit été de passer le Mein & de poursuivre l'armée françoise jusques sur le Rhin, dont l'armée autrichienne, commandée par le prince Charles, n'étoit pas éloignée ; mais on n'en voulut rien faire.

L'armée que commandoit son altesse royale étoit une des plus belles & des plus fortes que la maison d'Autriche eût eu depuis long-tems en Allemagne. Elle arriva sur les bords du Rhin, & campa du côté de Bade, après avoir traversé la Suabe. Delà, le prince Charles se préparoit à porter le ravage en Lorraine & en Alsace. Il descendit jusqu'au vieux Brisack, vis-à-vis de Colmar, & son armée partagée en deux corps, passa un des bras du Rhin, & se porta dans l'isle de Reignac. Au premier bruit de cette marche, le maréchal de Coigni, se mit à la tête de toutes les troupes qu'il put ramasser, s'avança vers le Rhin pour empêcher les Autrichiens de passer le second bras de ce fleuve. Il établit les batteries sur ses bords, & attendit les ennemis. Le trente août à quatre heures du matin, trois mille grenadiers Autrichiens passent le Rhin sur des bateaux ; il étoient suivis d'un grand nombre d'autres, qui portoient tous des agrès nécessaires pour construire un pont. Ce détachement débarque & marche à la redoute de Rhinviller en poussant des cris affreux. Les

généraux François ordonnent aux soldats de n'employer que l'arme blanche. Au premier cri des ennemis, le comte de Bérenger, les marquis de Balincourt & de Caraman, à la tête de l'infanterie & des dragons à pied, enveloppent les grenadiers, les chargent la bayonnette au bout du fusil, les culbutent les uns sur les autres, & en font un horrible carnage. Les grenadiers Autrichiens reculent, tâchent de regagner leurs bateaux; on ne leur en donne pas le tems; on les pousse dans le Rhin, on fait feu sur ceux qui se rembarquent, ils y périssent tous, & le comte de Harrach, qui commandoit l'attaque, va mourir à Bâle de ses blessures. C'est dans cette occasion qu'un grenadier de Champagne, qui avoit quitté le combat avant les autres, fut rencontré par un officier-général qui lui en demanda la raison : *Ma foi, mon général*, répondit le soldat, *j'ai fait ma tâche, voilà le septieme grenadier que j'ai tué; je suis las; que mes camarades en fassent autant, on n'a plus besoin de moi.* Le mauvais succès de cette expédition dégoûta, pour cette fois, le prince Charles de passer le Rhin; il se retira dans le Brisgaw, où il prit de bonne-heure ses quartiers d'hiver. Dans le même tems que Marie-Thérese apprit que ses troupes n'avoient pu pénétrer en France, cette princesse eut la satisfaction de recouvrer la seule ville de Bohême que les ennemis occupassent encore. Toutes les autres avoient été reprises. Celle d'Egra, bloquée depuis

trois mois, étoit réduite à la plus cruelle famine; la garnison fut obligée de se rendre prisonniere de guerre. La reine voyant alors ce pays parfaitement libre, se rendit en Bohême, & se fit prêter serment de fidélité par les états.

En Italie, le roi de Sardaigne, qui avoit été obligé au commencement de cette année de repasser les monts pour arrêter la marche des Espagnols, avoit abandonné une seconde fois la Savoie à Don Philippe qui s'en étoit emparé. Mais le comte de Gages, commandant de l'armée dans l'intérieur de l'Italie, ayant passé le Tanaro, attaqua les Autrichiens & les Piémontois à Campo-Santo le 5 de mars. L'action fut vive & indécise, la nuit sépara les combattans. Le lendemain, le comte de Gages repassa le Tanaro sans être poursuivi. Le duc de Modene, nommé généralissime de cette armée, ne put entreprendre rien d'important dans tout le reste de la campagne.

Avant la fin de 1743, la reine fit sa paix avec l'électeur de Saxe, roi de Pologne. Peu après l'expédition de Prague, ce prince avoit retiré ses troupes, & au mois de septembre ces deux puissances se garantirent réciproquement leurs états.

ANNÉE 1744.

Il y avoit près de quatre ans que la France faisoit une guerre très-vive à la reine de Hongrie & à ses alliés, sans la lui avoir déclarée. Louis XV, qui depuis la mort du cardinal

de Fleury, s'étoit mis à la tête des affaires, agit avec plus de fermeté, & la déclara formellement au commencement de cette année à Marie-Thérese & au roi d'Angleterre. Le roi des Deux-Siciles en fit autant, & exposa la néceſſité où il ſe trouvoit de prévenir les incurſions que la reine vouloit faire dans ſes états. Le roi de France mit ſur pied quatre armées nombreuſes, une pour la Provence, deux pour la Flandre, la quatrieme fut deſtinée à défendre le Rhin. Ce prince ayant réſolu de faire ſes premieres armes en Flandre, choiſit un général digne de marcher devant lui dans la carriere de la gloire; ce fut le fameux comte de Saxe qu'il décora du bâton de maréchal de France.

Le comte d'Argenſon, miniſtre de la guerre, avoit donné lieu d'eſpérer de grands ſuccès par les préparatifs qu'il avoit faits. Le 12 de mai le roi partit de Verſailles pour ſe mettre à la tête de ſes troupes raſſemblées à Lille, & déja prêtes à entrer dans la Flandre autrichienne. Les Hollandois conſternés de voir ſi près de leur frontiere deux armées formidables, envoyerent au roi le comte de Waſſenaër pour ſupplier ſa majeſté de ſuſpendre la marche de ſes troupes; ſes repréſentations furent inutiles, les généraux eurent ordre d'avancer dans le pays ennemi. Courtrai, Menin, Ypres, le fort de la Knoque, Furnes, toutes ces villes furent priſes dans l'eſpace de deux mois. Les généraux Autrichiens & les

Anglois étoient témoins de ces progrès sans pouvoir y mettre obstacle. Le maréchal de Saxe posté près de Courtrai à la tête d'une armée, protégeoit les opérations en arrêtant les efforts des ennemis.

Au milieu de ces succès, l'on apprend tout-à-coup que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire, à la vue des François & des Bavarois; que l'Alsace est déja entamée, & que les frontieres de la Lorraine sont exposées. Le prince Charles qui n'avoit pu réussir dans ce projet l'année précédente, ne l'avoit point perdu de vue : enfin il étoit entré dans l'Alsace avec une armée composée de soixante mille hommes. D'abord il se rend maître de Lautersbourg; il envoie le brave Nadasti jusqu'à Veissembourg, dont la garnison est faite prisonniere de guerre, & on laisse un corps de dix mille hommes tant dans la ville que dans les lignes. Le maréchal de Coigni, qui voit que sa communication avec la France est coupée, que le pays Messin & la Lorraine vont être en proie aux Autrichiens, enfin qu'il n'y a plus d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace & couvrir le pays, marche vers Weissembourg, attaque les Autrichiens dans leurs retranchemens. Après six heures du combat le plus opinâtre, il s'étoit emparé de la ville & des lignes; mais l'approche de l'armée Autrichienne obligea les François de se retirer vers Haguenau, qu'ils furent encore forcés d'abandonner. Des par-

tis Autrichiens & Hongrois qui poufferent juf-qu'à quelques lieues au-delà de la Sarre, porterent l'épouvante jufqu'à Luneville, d'où le roi Staniflas fut obligé de fortir avec toute fa cour. Cette irruption des Autrichiens dans les provinces de France alloit avoir de terribles fuites, lorfque le roi de Pruffe, en paroiffant de nouveau fur la fcene, changea toute la face des affaires. Cette diverfion obligea le prince Charles d'abandonner l'Alface pour fe porter en Bohême; elle rétablit les efpérances de l'empereur Charles VII, & mit la reine de Hongrie dans la néceffité de défendre fes états héréditaires, au moment où elle pouvoit efpérer de faire des conquêtes dans les provinces de fes ennemis.

Depuis le traité de Brèflau, & en conféquence de l'alliance défenfive contractée la même année entre le roi de Pruffe & l'Angleterre, il fembloit que la reine dût n'avoir plus à craindre que fa majefté Pruffienne prît de nouveau les armes contre elle. Mais Frédéric n'étoit pas tranquille. Un traité fait à Worms uniffoit la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande contre l'empereur; les puiffances du nord & fur-tout la Ruffie étoient vivement follicitées; Marie-Thérefe avoit de grands fuccès en Allemagne, tout cela donna de l'inquiétude au roi de Pruffe, il rompit la paix de Breflau, & reprit fes anciens engagemens avec la France. Le traité fecret avoit été figné le 5 avril.

Un autre traité d'union fait à Francfort entre l'empereur, le roi de France, le roi de Prusse, l'électeur Palatin, & le roi de Suede, en qualité de landgrave de Hesse, fut comme le contrepoids de celui de Worms. Une moitié de l'Europe étoit ainsi armée contre l'autre, & des deux côtés l'on épuisoit toutes les ressources de la politique & de la guerre.

Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, les secours qu'il porta en Alsace, avoient dissipé les allarmes des François, lorsqu'on en éprouva une autre d'une espece toute différente. Le roi arrêté à Metz par une maladie terrible, étoit à l'extrêmité le 15 août; le deuil fut universel dans le royaume; les transports de joie furent sans mesure, lorsqu'on apprit que ce prince si cher étoit hors de danger.

Le roi de Prusse, en entrant dans la Bohême, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avoit publié un manifeste dans lequel il alléguoit pour raison de l'infraction du traité de Breslau, le refus que la reine de Hongrie faisoit de reconnoître l'électeur de Baviere pour empereur. Cette raison bonne ou mauvaise fut appuyée par une armée de vingt-deux mille hommes qu'il fit passer en Moravie, & par une autre qu'il conduisit lui-même à Prague. Il obligea la garnison de cette ville, qui montoit à seize mille hommes, de se rendre prisonniere de guerre. Le prince Charles, malgré toute la diligence qu'il avoit faite, n'étoit

pas arrivé assez tôt pour empêcher la ville d'être prise. S'étant posté aux environs de Prague, il évita de combattre les Prussiens; mais il voulut les forcer à abandonner cette ville. Pour y réussir, il fit des mouvemens qui donnerent de l'inquiétude au roi de Prusse pour ses magasins de Konings-Gratz. Ce que le prince Charles avoit prévu arriva; le roi se mit en marche pour les défendre, & le prince s'étant porté rapidement entre le camp du roi & la ville, la tint bloquée. La garnison de Prague sortit aussi après en avoir fait sauter les portes & les fortifications.

Pendant que Marie-Thérese recouvroit la capitale de la Bohême, elle perdoit Fribourg, dont le maréchal de Coigni avoit formé le siege aussi-tôt après la retraite du prince Charles. Le roi de France encore convalescent s'y étoit rendu; la garnison fut prisonniere de guerre. Ce fut la derniere opération de la campagne de 1744.

ANNÉE 1745.

L'empereur mourut à Munich le 20 Janvier de l'année suivante, âgé de quarante-sept ans, accablé de maladies, de chagrins & de revers, presque sans états, sans considération, & sans l'argent de la cour de Versailles, presque réduit à l'indigence d'un particulier malheureux. Exemple mémorable & terrible de l'infortune, qui peut suivre un prince jusques sur le premier trône du monde.

La mort de Charles VII devoit naturellement donner la paix à l'Europe, puisque la France & le roi de Prusse sembloient n'avoir pris les armes que pour le soutenir sur le trône impérial ; mais l'ancienne politique d'affoiblir la maison d'Autriche, & de lui enlever pour toujours la couronne de l'Empire, parla plus haut que jamais, & fit continuer la guerre avec encore plus de vigueur. Chacune des nations belligérantes cherchoit à se venger ; l'Angleterre qui avoit été menacée d'une descente des François en faveur du prince Edouard, fils du prétendant, se livroit tout entiere à son ancienne animosité, & la nation angloise n'épargnoit ni son argent, ni ses troupes ; la reine de Hongrie avoit la gloire de son auguste maison à soutenir, & les desseins de ses ennemis à prévenir & à renverser. Elle eut, sans doute, besoin de la plus grande fermeté ; mais au milieu même des périls qui la menaçoient, Marie-Thérese, au-dessus des revers, préparoit les moyens de mettre sur la tête de son époux cette couronne impériale qu'on vouloit lui arracher.

Dès le mois de mai, le roi de France, accompagné de monsieur le dauphin, se rendit au siege de Tournai que le maréchal de Saxe avoit déja commencé. Tout malade qu'il étoit, ce grand homme avoit passé l'hiver à Paris, occupé à faire le plan de la campagne ; & lorsqu'il partit pour l'armée, il répondit à ceux qui lui représentoient l'état de

de sa santé : *Il ne s'agit pas de vivre, il s'agit de partir*. Tournai étoit la barriere de la Hollande ; l'entreprise des François jetta l'épouvante chez ces fameux républicains, & ils furent les premiers à engager leurs alliés à combattre, & à défendre cette ville. Leur armée étoit composée de vingt bataillons & de vingt-six escadrons anglois, sous les ordres du duc de Cumberland ; cinq bataillons & seize escadrons hannovriens étoient joints aux Anglois. Le jeune prince de Waldeck commandoit quarante escadrons hollandois & vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avoient en Flandre que huit escadrons, & le comte de Konigseck, dont le courage & l'expérience valoient une armée. Celle de France, campée près de Tournai, étoit aussi considérable.

Les troupes des alliés ayant fait des mouvemens qui annonçoient le dessein d'attaquer les lignes des François, le maréchal de Saxe résolut de continuer le siege & de sortir de ses lignes pour combattre l'ennemi. Il réserva dix-huit mille hommes, tant pour contenir la garnison de Tournai, que pour défendre les ponts sur l'Escaut. Il fit passer ce fleuve au reste des troupes, & s'établit dans la plaine de Fontenoy. C'est-là que se donna la fameuse bataille qui porte ce nom, sous les yeux de Louis XV & de son fils, accompagnés des grands-officiers de la couronne, & d'un nombre prodigieux d'officiers-généraux qui brûloient tous du desir de signaler leur courage

ſous les ordres de leur roi. Le duc de Cumberland, à la tête des Anglois, s'y couvrit d'une gloire immortelle; les Autrichiens y firent des prodiges de valeur. Malgré tout cela les François remporterent la victoire après l'un des combats les plus opiniâtres & les plus meurtriers dont l'hiſtoire moderne faſſe mention. Malgré leur défaite, les alliés ſe retirent en bon ordre. Après la victoire de Fontenoy, les François prirent d'abord Tournai & Gand, & le reſte de la campagne ne fut plus qu'une ſuite de conquêtes. En moins de trois mois, ils prirent Oudenarde, Dendermonde, Oſtende, Nieuport & Ath.

Depuis la mort de Charles VII, les affaires avoient bien changé en Allemagne. L'électeur de Baviere, fils de ce malheureux prince, inſtruit par l'infortune de ſon pere, avoit eu la prudence de refuſer la couronne de l'Empire qu'on promettoit de lui procurer. Il conclut à Fueſſen avec Marie-Thérese un traité par lequel il renonçoit aux prétentions de la maiſon de Baviere ſur les états de la maiſon d'Autriche, s'engageoit à une neutralité abſolue, & à faire ſortir de ſon électorat les troupes étrangeres; la reine promettoit auſſi d'en retirer les ſiennes. En conſéquence de ce traité, les Bavarois qui défendoient la frontiere ſe replierent ſur Munich, & laiſſerent M. de Ségur, qui n'avoit plus que cinq mille hommes, à la merci du général Bathiani. M. de Ségur, attaqué par le général Autrichien, ſe battit long-

tems avec une valeur incroyable, se retira en grand homme de guerre, gagna les hauteurs, s'y défendit pendant trois jours, & se refugia dans Donawert sans avoir perdu beaucoup de monde.

Les avantages qui devoient résulter du traité de Fuessen pour la reine de Hongrie, furent contrebalancés par la bataille de Friedberg, dans le duché de Schveidnitz, où le roi de Prusse avoit attiré le prince Charles & l'avoit vaincu le 4 de juin. Cette fameuse journée avoit coûté aux Autrichiens près de quatre mille hommes tués sur le champ de bataille, & sept mille prisonniers. Les Prussiens perdirent aussi beaucoup de monde dans ce combat qui dura quatre heures, pendant lesquelles les Autrichiens animés par l'exemple du prince qui les commandoit, ne céderent qu'à la derniere extrêmité. Le roi de Prusse écrivant à Louis XV la nouvelle de cette victoire, lui dit : *J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoy.*

Voici une des plus grandes & des plus belles époques des annales de Marie-Thérese. Ni la victoire de Fontenoy, ni celle de Friedberg, ne purent l'empêcher de jouir de la gloire de placer son époux sur le trône de l'Empire. C'étoit sa vue la plus chere, elle n'en avoit jamais perdu l'espérance, même du vivant de Charles VII. Enfin, malgré le roi de Prusse qui lui faisoit la guerre & qui remportoit sur elle des victoires, malgré les

protestations de l'électeur Palatin, & malgré une armée françoise qui, étant campée dans les environs de Francfort, auroit pu troubler l'assemblée, cette élection se fit comme en tems de paix le 13 septembre 1745. La reine avoit eu soin de rassembler toutes les troupes qu'elle avoit dans cette partie de l'Allemagne, & les différentes tentatives du prince de Conti qui commandoit l'armée françoise, ne purent empêcher cette jonction.

Marie-Thérese se rendit à Francfort pour y jouir de son triomphe & du spectacle du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée ; elle fut la premiere à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & des transports d'allégresse. Ce grand jour étoit pour elle la récompense de tant d'inquiétude & de tant de travaux, il fut le plus beau de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Hidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant avec bonté, dîna sous une tente, & pour que tout le monde prît part à sa joie, elle fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'étoit, dit M. de Voltaire, la destinée de cette princesse, & de toutes les affaires qui troubloient son regne, que les événemens heureux fussent balancés de tous côtés par des disgraces. L'empereur Charles VII avoit perdu

la Baviere pendant qu'on le couronnoit empereur, & la reine de Hongrie perdit une bataille pendant qu'elle préparoit le couronnement de son époux, François I. Le roi de Prusse étoit encore vainqueur le 29 septembre aux environs de Prandnitz, ville de Bohême, sur les confins de la Silésie.

Pendant que Frédéric remportoit cette victoire sur le prince Charles, un gros détachement de Prussiens, sous les ordres du prince Léopold d'Anhalt, entroit dans l'électorat de Saxe. Le roi de Prusse, piqué du traité que le roi de Pologne avoit conclu avec Marie-Thérese, lui avoit déclaré la guerre au mois d'août. *Tous ceux qui se liguent avec les puissances que je combats, sont mes ennemis; le roi de Pologne, électeur de Saxe, a conclu un traité défensif avec Marie-Thérese; il est mon ennemi, & je lui déclare que je marche contre lui.* Telle étoit la substance du manifeste que le roi publia en entrant dans la Saxe. Le 15 décembre, le prince Léopold ayant battu, à la vue de Dresde, les Autrichiens & les Saxons, le roi de Prusse s'y rendit, entra dans cette capitale, suivi de dix bataillons & de dix escadrons; il se rendit maître de la garnison, & alla au palais voir les enfans du roi de Pologne qui y étoient demeurés; il les embrassa & eut pour eux toutes les attentions qu'on devoit attendre de l'homme le plus poli de son siecle. Il fit ouvrir les boutiques qu'on avoit fermées, donna à dîner

à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien : on ne s'apperçut pas que la ville étoit au pouvoir du vainqueur, & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi d'Angleterre voyoit avec peine que les victoires du roi de Prusse favorisoient les entreprises des François & des Espagnols ; il engagea ce prince à faire sa paix avec l'Autriche. Frédéric, qui n'avoit pris les armes que dans la crainte que Marie-Thérese ne vînt lui redemander la Silésie, qu'elle ne lui avoit cédée que malgré elle, n'ayant plus rien à craindre de ce côté, consentit à la paix, & laissa le fardeau de la guerre au roi de France. Le 25 décembre on conclût à Dresde deux traités, l'un entre le roi de Prusse & le roi de Pologne, par lequel le monarque Polonois cédoit à Frédéric ce qui étoit en contestation entre eux, & s'obligeoit à payer un million d'écus d'Allemagne ; l'autre traité étoit entre l'impératrice-reine & le roi de Prusse, Marie-Thérese cédoit de nouveau à sa majesté Prussienne, & lui assuroit la Silésie & le comté de Glatz. Le roi garantissoit à l'impératrice-reine ses états d'Allemagne, & donnoit sa voix à l'élection du grand-duc en qualité d'empereur. L'électeur Palatin & le prince de Hesse furent compris dans ce traité, dont le roi d'Angleterre se rendit garant.

Frédéric, après une si heureuse campagne, dans laquelle il avoit défendu la Silésie, pé-

nétré en Bohême, & conquis la Saxe, retourna à Berlin jouir paisiblement du fruit de ses victoires. Son peuple le reçut sous des arcs-de-triomphe, en criant ; *Vive Frédéric-le-Grand.* Ce prince ami des lettres, les cultiva avec autant de succès qu'il en avoit eus dans la guerre, & ne s'occupa que du soin de faire fleurir les loix & les arts dans ses états.

Les entreprises du roi de Prusse sur la Bohême avoient obligé l'impératrice-reine à lui opposer ses principales forces. Les François & les Espagnols avoient profité de cette puissante diversion pour faire des progrès en Italie. Au mois de juin, l'infant & le maréchal de Maillebois, après s'être rendus maîtres de la vallée d'Oneille, étoient entrés dans l'état de Gênes, du consentement de la république, qui se vengeoit ainsi de ce que l'impératrice-reine avoit cédé au roi de Sardaigne le marquisat de Final, sur lequel elle avoit des prétentions. Gênes avoit donné aux ennemis de l'Autriche dix mille hommes & une artillerie considérable. Les alliés s'emparerent de Tortone, de Plaisance, chasserent les Autrichiens de Parme, & entrerent dans Pavie. Les Autrichiens & les Piémontois effrayés de la rapidité de ces conquêtes, qui sembloient annoncer l'invasion prochaine de la Lombardie, se hâterent de marcher vers le Tanaro pour en défendre le passage ; mais ils furent vaincus à Bassignana. Pendant que cette bataille se donnoit, une escadre angloise, composée de

treize vaisseaux, bombardoit Final sans beaucoup d'avantage. La prise d'Alexandrie, de Valence, du château de Casal & d'Asti, fut la suite de la victoire de Bassignana. Ces villes étoient le rempart de Milan, qui n'avoit aucunes fortifications; Don Philippe y entra sans résistance le 16 décembre, & le 19 il reçut le serment de fidélité du sénat & des habitans.

Au mois d'août les François avoient voulu donner de l'occupation au roi d'Angleterre dans ses états, en favorisant les desseins du prince Edouard pour recouvrer la couronne de la Grande-Bretagne. Ce prince que l'on avoit fait venir de Rome en France, aborde en Ecosse, publie un manifeste dans lequel il rappelle ses droits au trône d'Angleterre, & promet un gouvernement sage & modéré. Un morceau de taffetas apporté de France est le drapeau sous lequel il rassemble dix mille montagnards. Avec cette petite troupe, ce prince s'empare d'Edimbourg & de quelques autres places; il bat les Anglois à Boston, & s'avance jusqu'à quarante lieues de Londres. Le duc de Cumberland marche contre le prétendant; celui-ci se retire, & ne peut empêcher son arriere-garde d'être battue. La bataille de Falkirk gagnée le 28 janvier 1746, releve ses espérances; mais celle de Culloden qu'il perd le 16 avril, les ruine absolument. Vaincu, poursuivi, fugitif & errant de forêts en forêts, d'isle en isle, obligé quelquefois de se cacher

dans les cavernes des montagnes, toujours prêt à tomber entre les mains de ses ennemis, il se vit exposé aux coups les plus cruels de la fortune; il les supporta en grand homme & en sage.

Durant toute cette guerre, il n'y eut pas de campagne aussi fertile en grands événemens. Ce fut encore dans le cours de cette année (1745) que cette guerre, dont la premiere étincelle s'étoit allumée dans le fond de la Bohême, alla porter ses ravages au-delà des mers. Les Anglois, pour se venger des avantages que les François avoient sur eux en Europe, assiégerent & prirent Louisbourg, capitale du Cap Breton.

ANNÉE 1746.

L'objet de la guerre opiniâtre que se faisoient les premieres puissances de l'Europe avoit changé. La France vouloit par ses conquêtes en Flandres obliger l'impératrice-reine à céder ce qu'elle disputoit en Italie, & contraindre les Etats-Généraux à abandonner l'alliance de la maison d'Autriche. L'impératrice-reine avoit pour but de se dédommager sur la France de ce qu'elle avoit été obligée de céder au roi de Prusse; c'étoit aussi le projet des Anglois qui avoient commencé par n'être qu'auxiliaires, & qui étoient devenus parties principales.

Les François commencerent la campagne de 1746 par une conquête importante; ce fut

la prise de Bruxelles. Ils la dûrent à l'activité & aux grands talens du maréchal de Saxe. La garnison étoit hollandoise, l'impératrice-reine n'y avoit qu'une poignée d'Autrichiens. Les Hollandois qui s'étoient mal battus à Fontenoy, défendirent mal la capitale du Brabant; la garnison fut prisonniere de guerre, & la perte de cette ville entraîna celle de tout le pays. Le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ne put sauver aucune de ces places des mains des François. Il s'étoit contenté de faire une guerre défensive, & d'opposer des manœuvres savantes à la marche rapide du maréchal de Saxe qui prévint tous ses desseins. A l'approche de l'hiver, le prince s'établit en-deçà de la Meuse, appuyant sa droite à Maëstricht & sa gauche à Liege. Dans cette position, il couvroit la Hollande, & pouvoit inquiéter les François s'ils prenoient leurs quartiers dans quelques-unes des villes conquises. Le maréchal de Saxe résolut de le déloger & de l'obliger à repasser la Meuse. Ce dessein engagea la bataille de Raucoux qui fut gagnée par les François; les alliés y perdirent beaucoup de monde & presque toute leur artillerie; le prince Charles fut obligé de repasser la Meuse, & peu après les deux généraux prirent leurs quartiers d'hiver.

Les affaires d'Italie s'étoient rétablies depuis la paix que l'impératrice-reine avoit faite avec le roi de Prusse. Elle avoit envoyé à ses généraux un renfort de trente mille hommes, &

leur avoit ainsi rendu la supériorité. Les troupes des alliés surprises & battues d'abord en détail, ensuite en bataille rangée, furent bientôt obligées de repasser en France; Asti, Milan, Guastalla, Parme furent repris. Enfin, la bataille de Plaisance, gagnée par le jeune prince de Lichtenstein, contre l'infant dom Philippe & le maréchal de Maillebois, rendit les Autrichiens maîtres de tout le pays. Après cette malheureuse journée, les troupes espagnoles & françoises se retirerent dans les états de Gênes, & ensuite vers la France.

Ferdinand VI, en succédant à son pere, Philippe V, qui venoit de mourir, ordonna à ses généraux de ramener ses troupes, & de cesser la guerre contre l'impératrice-reine. On obéit; les François & les Espagnols rentrerent en Provence au mois de septembre, abandonnant le reste de leurs conquêtes & la république de Gênes leur alliée. Le général Nadasti profite de cette circonstance, presse vivement les Génois qui, n'ayant plus de secours à espérer, ouvrent leurs portes aux Autrichiens. La garnison est faite prisonniere de guerre, on exige des Génois une somme de quatre cens mille livres de notre monnoie pour être distribuée aux troupes impériales; le marquis de Botta est établi commandant de la ville pour l'impératrice-reine.

Peu de temps après cette capitulation, on exigea des Génois une nouvelle somme de vingt-quatre millions de livres, payables un

tiers dans quarante-huit heures, un autre dans huit jours, le dernier dans quinze. Les Génois mécontens de voir les Impériaux enlever leur principale artillerie, & outrés des traitemens qu'ils essuyoient pour le troisieme paiement, se révoltent, & secondés par les habitans de la campagne, font main-basse sur les Autrichiens, & recouvrent leur liberté.

Le gros de l'armée impériale qui poursuivoit les François & les Espagnols, avoit passé le Var au mois de novembre, & étoit entré en Provence. Les partis Autrichiens désoloient le Dauphiné; presque toute la Provence étoit en proie à l'armée victorieuse; Vence & Grasse furent abandonnés au pillage. Le marquis de Mirepoix, trop foible pour attaquer les Impériaux, prit le parti de les harceler, & d'arrêter leur marche, en attendant le maréchal de Belle-Isle qui voloit à son secours. C'étoit à lui réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avoit allumée. Il arriva en Provence sans argent & sans armée; il emprunta en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux besoins les plus pressans. Il reçut quelques bataillons avec lesquels il arrêta les Autrichiens qui furent obligés au commencement de janvier (1747) d'abandonner les postes qu'ils avoient pris, faute de pouvoir y subsister : l'armée du maréchal les poursuivit & les poussa hors des terres de France.

ANNÉE 1747.

Les François rentrerent encore en Italie, Louis XV envoya quinze mille hommes aux Génois, & le duc de Boufflers qui arriva à Gênes sur une simple barque, malgré les escadres angloises qui veilloient sur la côte. Ce secours arrivoit à propos, Schullembourg, après avoir forcé le passage de la Bocchetta, avoit ravagé le territoire de Gênes, & bloquoit la ville. Le duc de Boufflers repoussa les Impériaux, & les obligea d'abandonner la côte de la Rivarola.

Le maréchal de Belle-Isle marchoit aussi au secours de Gênes; son armée, divisée en cinq colonnes, passa le Var au mois de Juin, s'empara de Montalban, de Villefranche, du château de Vintimille. Les Piémontois réunis aux Autrichiens, laissoient prendre leur pays, & continuoient à presser Gênes; enfin, le roi de Sardaigne abandonna ce siege pour défendre ses provinces. Les Autrichiens, trop foibles pour le continuer seuls, l'abandonnerent aussi, & la flotte qui bloquoit le port, prit le parti de se retirer. Le duc de Boufflers étoit mort avant la délivrance de Gênes, ce fut le duc de Richelieu qui y mit la derniere main, & qui, suivant le plan de son prédécesseur, envoya des détachemens qui enleverent tous les postes qui tenoient pour les Impériaux.

Le chevalier de Belle-Isle, résolu de péné-

nétrer en Italie, marchoit du côté de Nice qu'il vouloit prendre d'assaut. Etant parvenu au col de l'Assiette, sur le chemin d'Exiles, il trouva vingt-un bataillons Piémontois qui l'attendoient derriere des retranchemens profonds, palissadés & garnis d'artillerie. C'étoit précisément ce qu'il falloit pour irriter le courage d'un homme tel que le comte de Belle-Isle. Il n'avoit que vingt-huit bataillons & sept pieces de campagne; il ne prit pas même le tems de délibérer. Le 29 juin, les bataillons françois, à travers un feu plongeant de mousqueterie & de canon, & une grêle de grosses pierres lancées du haut des retranchemens, montent aux Piémontois, arrivent aux palissades, & sont repoussés avec une perte très-considérable; cependant les troupes gravissent de nouveau, & dans un moment, le devant des retranchement est couvert de morts. Le carnage continue pendant deux heures entieres, & les François retournent à la charge avec la même ardeur. Le marquis de Brienne, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourne aux retranchemens, en disant. *Il m'en reste un autre pour le service du roi*: Il fut frappé à mort en achevant ces paroles.

Le chevalier de Belle-Isle, frémissant du peu de succès des attaques, s'élance lui-même aux palissades, assomme tout ce qui se présente avec celles qu'il arrache, reçoit plusieurs coups de bayonnette qui l'empêchent de se servir de ses mains, il arrache avec les

dents les palissades qui l'arrêtent, & tombe percé de vingt blessures, à côté de quatre mille autres morts & de deux mille blessés. La valeur qui n'a point de bornes, cesse d'être vraie valeur, ce n'est plus qu'une aveugle témérité, qualité dangereuse dans un général. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'étoit pas attendu au désastre de cette journée. M. d'Audifret, lieutenant du roi, vendit sa vaisselle d'argent pour secourir les malades; sa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office; exemple aussi triste que noble, dit M. de Voltaire, & qui mérite d'être consacré dans l'histoire.

Les François, toujours victorieux en Flandres, alloient pousser leurs conquêtes & attaquer la Hollande. La prise des forts de l'Ecluse, de ceux de la Perle, du sas de Gand, & du fort Philippine, effrayerent ces républicains; ils créerent un stathouder. Ce fut le prince de Nassau qu'ils déclarerent amiral & capitaine-général des troupes de terre. Leurs mouvemens n'empêcherent point la marche du maréchal de Saxe. Sous les yeux de l'armée des alliés, il prit Hulst & Axel; & le 2 juillet il gagna la fameuse bataille de Laufeld qui coûta bien du sang aux vainqueurs & aux vaincus. Neuf jours après, le comte de Lowendal entreprit le siege de Berg-op-Zoom qu'il prit d'assaut, après soixante-cinq

jours de tranchée ouverte, au moment où les assiégés regardoient encore cette entreprise comme une témérité.

La prise de Berg-op-Zoom déconcerta les alliés de l'impératrice-reine, & découragea les Hollandois; cependant on résolut de faire un dernier effort, & de défendre Maëstricht qui étoit menacé par les François.

ANNÉE 1748.

Le maréchal de Saxe ayant rassemblé ses quartiers, trompa les alliés par une manœuvre savante qui leur laissa croire long-temps qu'il avoit dessein d'assiéger Bréda ou Luxembourg. Lorsqu'ils eurent divisé leurs troupes & dégarni les environs de Maëstricht pour couvrir les deux autres places, le maréchal se replia brusquement sur cette ville qu'il investit sans pouvoir être inquiété par les alliés. Il poussoit vivement ce siege à dessein de se rendre maître de cette place avant l'arrivée de trente-cinq mille Russes qui venoient au secours des alliés, en conséquence d'un traité conclu entre la czarine & l'Angleterre au mois de juin 1747.

Le succès rapide de ce siege donna enfin la paix à l'Europe; le maréchal de Saxe l'avoit dit souvent : *La paix est dans Maëstricht.* Quinze jours après l'ouverture de la tranchée, les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre & la Hollande, furent signés à Aix-la-Chapelle. Ils portoient une suspension d'armes & la remise de Maëstricht

par provision entre les mains des François. On tint parole ; le duc de Cumberland envoya ordre au commandant d'ouvrir les portes de la ville au maréchal de Saxe, qui y entra le 7 de mai. Peu après, l'impératrice-reine accéda aux préliminaires convenus entre ses alliés & la France ; en conséquence, le duc de Richelieu, qui avoit en tête le comte de Brown en Italie, fit cesser toutes les hostilités. Le roi d'Espagne & la république de Gênes suivirent l'exemple des autres puissances belligérantes.

Enfin, après huit ans d'une guerre sanglante, la paix calma l'Europe. Le traité qui fut signé le 18 octobre à Aix-la-Chapelle, porte que toutes les conquêtes faites de part & d'autre pendant cette guerre, seront restituées. L'impératrice-reine cede à l'infant Dom Philippe, Parme, Plaisance & Guastalle, pour lui & ses hoirs mâles, avec la clause de réversibilité au défaut de postérité masculine, ou au cas que ce prince parvînt au trône d'Espagne ou de Sicile.

Le duc de Modene devoit être rétabli dans ses états, à l'exception des villes ci-dessus nommées & cédées à Dom Philippe.

Le duc de Savoie devoit être maintenu dans les états qui lui avoient été cédés par le traité de Worms.

Gênes devoit rentrer dans les possessions dont elle jouissoit avant l'invasion des Autrichiens.

On confirmoit en faveur de la Compagnie angloise, le traité de l'Assiento pour la traite des Negres.

Les fortifications de Dunkerque devoient demeurer dans l'état où elles étoient.

Le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de la succession au trône d'Angleterre étoit confirmé.

Toutes les puissances stipulantes garantissoient de nouveau la sanction-pragmatique de Charles VI, & la Silésie avec le comté de Glatz, au roi de Prusse.

Cette guerre étoit à peine terminée, que Marie-Thérese s'occupa des moyens d'en réparer les malheurs. La plupart de ses états avoient été pendant quelque tems la proie de ses ennemis, il avoit fallu à force de combats les arracher de leurs mains; les autres avoient été obligés de supporter des impôts, pour fournir les sommes immenses nécessaires pour l'entretien de ses armées. Dès que le calme eut succédé à ces orages, l'impératrice-reine commença le regne de Titus, après avoir conquis comme Henri IV son propre héritage. Dès que cette princesse n'eut plus d'ennemis à combattre, elle ne vit plus que des sujets à rendre heureux, & elle employa à ce grand objet tous les moyens qui sont entre les mains des souverains. Son cœur compâtissant & plus prompt à sentir les besoins de ses peuples, qu'à s'appercevoir du vuide qu'alloit causer dans ses finances la diminution des impôts, hâta cette opération nécessaire. Dans ces premiers momens de paix, elle s'oublia elle-même pour ne penser qu'à récompenser ses états hérédi-

taires de leur fidélité. Les impôts furent diminués, & l'on prit les moyens les plus sages pour en faire dans la suite les levées de la maniere la moins onéreuse pour les peuples. Les généraux & les officiers qui avoient contribué par leurs services & par leur valeur au succès de ses armes, trouverent des récompenses dignes d'eux dans l'accueil favorable que l'impératrice-reine leur faisoit, dans les distinctions dont elle les honora, & dans les récompenses qui leur furent destinées.

L'impératrice-reine se détermina à entretenir pendant la paix le plus de troupes qu'il seroit possible. Cette résolution fut communiquée aux états des pays héréditaires, on les exhorta à y concourir, & ils donnerent sur ces demandes les témoignages les moins équivoques de leur zele pour leur souveraine. Les Hongrois qui, dans les tems antérieurs, avoient toujours refusé de recevoir chez eux des troupes étrangeres, même dans des tems où ils étoient menacés des incursions des Turcs, ne firent aucune difficulté de recevoir avec leurs troupes nationales, les régimens qui furent envoyés dans ce royaume; tant l'empire que Marie-Thérese avoit acquis sur ces peuples par la douceur & la sagesse de son gouvernement, surpassoit l'autorité que ses ancêtres avoient eue sur ces mêmes peuples, quoique quelques-uns eussent exercé sur eux un empire absolu.

François I secondoit les vues de son auguste

épouse. Tandis que Marie-Thérese assuroit la tranquillité des frontieres de l'Empire, l'empereur travailloit lui-même à prévenir la désunion dans l'intérieur. Une fausse politique avoit armé les Allemands les uns contre les autres dans la derniere guerre; dès que la paix fut arrêtée, il pressa la conclusion d'un traité d'association de tous les Cercles antérieurs, avec la cour de Vienne, dont le but étoit la sûreté de ces mêmes Cercles. L'union entre les puissances de l'Empire pouvoit seule assurer la tranquillité publique & la sûreté commune. François I vouloit la rétablir entre les Cercles, par cette association, en leur faisant prendre la résolution de se fournir, en cas de besoin, les secours stipulés par les anciens engagemens. Ce prince invitoit les Cercles à regarder ce traité comme la plus ferme base de leur conservation & de leur bonheur. Après quelques difficultés, cette association fut signée. Les états du Cercle de Franconie répondirent qu'ils avoient reconnu dans le mémoire qui leur avoit été présenté par le baron de Vidmann, ministre plénipotentiaire de leurs majestés impériales, des preuves non équivoques des vues paternelles de l'empereur pour le repos & la sûreté de l'Allémagne; que les efforts de ce prince, pour resserrer les liens de l'association des Cercles antérieurs, avoient déja fait connoître combien il s'intéressoit à leur tranquillité; que par le rétablissement de la paix, leurs majestés impériales venoient de

leur assurer, ainsi qu'aux autres états de l'Empire, la satisfaction de pouvoir espérer des soulagemens aux maux qu'ils avoient eus à souffrir pendant la guerre; que la reconnoissance la plus vive ne suffisoit point pour payer de pareils bienfaits; que le Cercle de Franconie persistoit dans l'inviolable résolution de s'acquitter de tout ce qu'il devoit au digne chef de l'Empire, & d'exécuter dans tous les points les engagemens dont il avoit reconnu l'existence. François I dut ce succès à la droiture de ses intentions, dont son ministre vint à bout de persuader les Cercles antérieurs, malgré l'opposition des princes & des premiers seigneurs, qui croyoient voir que dans ce projet d'association, la maison d'Autriche travailloit plutôt pour ses intérêts personnels, que pour le bien général de l'Allemagne; idée fausse & absurde que le souvenir des malheurs passés auroit dû faire regarder comme telle.

Le commerce avoit beaucoup souffert pendant la guerre; il falloit lui donner une nouvelle vigueur: l'impératrice-reine permit aux Hongrois de transporter leurs vins chez l'étranger, à la charge d'un léger impôt sur ceux qui passeroient par l'archiduché d'Autriche. Plus cette princesse combloit ses peuples de faveurs, plus aussi, par un juste retour, ils s'efforçoient de lui donner des témoignages de leur fidélité & de leur attachement. En voici un auquel l'impératrice-reine dut êrte bien sensible. Au mois d'octobre (1748) les

états du royaume de Hongrie témoignerent desirer ardemment que l'archiduc Joseph y établît sa résidence. Les Hongrois souhaitoient jouir de la présence d'un prince si cher à leur souveraine & à eux-mêmes. Marie-Thérese, flattée de l'amour que ce peuple concevoit pour son fils, promit aux états que dès qu'il auroit atteint l'âge de majorité, il se rendroit à Offen, qui a été autrefois la demeure ordinaire des rois de Hongrie. Sur cette assurance, les états résolurent d'y faire bâtir un palais magnifique aux dépens de la nation. Ainsi l'amour de ce peuple pour Marie-Thérese, le rendoit ingénieux à trouver des moyens de lui témoigner son attachement à son auguste maison, même après les malheurs d'une guerre de huit années.

Ces mêmes états, pour se conformer aux vues politiques de sa majesté impériale, s'occuperent à prendre des mesures certaines pour mettre ce royaume dans une situation florissante. On pensa d'abord à rétablir les forteresses voisines de l'Empire Ottoman, afin que, si par quelqu'une des révolutions auxquelles cet Empire est sujet, le système politique de la Porte venoit à changer, la nation Hongroise fût en état de pourvoir par elle-même à sa sûreté. On n'avoit rien à craindre alors de l'Empire Ottoman; mais l'expérience du passé rendoit ces précautions nécessaires.

ANNÉE 1749.

Les commencemens de 1749 furent signalés par des actes de clémence. L'impératrice-reine, attentive à ranimer dans ses états héréditaires l'agriculture qui avoit beaucoup souffert durant la derniere guerre, donna un édit par lequel cette princesse accordoit une amnistie générale aux déserteurs de ses troupes, à condition qu'ils reviendroient dans un certain temps. Elle permettoit même à ceux qui voudroient quitter le service, pour se donner à la culture des terres, d'acheter leurs congés. Cet édit ne fut pas plutôt sorti de sa main bienfaisante, qu'on vit revenir dans les états héréditaires un nombre considérable de ses sujets qui, après avoir vainement cherché un empire où ils seroient plus heureux, reprirent les armes pour le service de leur souveraine, ou rentrerent dans leurs foyers d'où ils s'étoient bannis volontairement. Peu de temps après, cette princesse supprima la peine de mort, à laquelle on condamnoit les déserteurs, & elle ordonna que dans la suite, les soldats coupables du crime de désertion, seroient condamnés pour toute leur vie aux travaux publics des grands chemins & des fortifications. Cette ordonnance pleine d'humanité, rendoit utiles à l'état, des malheureux dont le supplice auparavant trop cruel, enlevoit à la patrie des hommes qui pouvoient encore la servir.

En même tems que l'impératrice-reine rappelloit ses sujets dans le sein de ses états, elle étoit toute occupée des moyens de les rendre plus heureux. Elle envoya un commissaire dans la haute Autriche, pour examiner par quelles opérations l'on pourroit augmenter le commerce de cette province & en améliorer les revenus. Toujours guidée par le même point de vue, & sachant combien il importe aux peuples d'avoir non-seulement des juges integres, mais encore de n'être pas ruinés par les longueurs des procédures, elle ordonna à toutes les cours de judicature, de se conformer à son réglement qui ordonnoit la décision des procès dans le cours d'une année, à l'instar de ce qui se pratiquoit depuis quelque tems en Bohême. Un pareil réglement est sans doute le plus beau présent qu'un souverain puisse faire à ses sujets, puisqu'il les met dans l'impossiblilité de se perdre dans les détours de la chicane, & dans l'heureuse nécessité de terminer promptement leurs débats.

Dans les annales du regne de l'impératrice-reine, les années de paix sont les plus satisfaisantes pour l'humanité, & les plus glorieuses de cette princesse. On voit une sage législatrice portant ses regards sur tous les objets qui tiennent au bonheur des peuples; réformer, établir, supprimer, enfin mettre le plus bel accord entre toutes les parties du gouvernement. Tout se fait avec une sagesse admirable; les ministres ne sont que des cau-

ses

ses secondes, dont les opérations reçoivent leur caractere de celui du chef de l'état; point d'opérations précipitées : il ne sort de son conseil que des ordonnances dont on voit au premier coup-d'œil la sagesse & l'utilité; dans ce conseil qu'elle préside toujours elle-même, tout se pese dans la balance de la justice, & l'on n'y voit jamais que le bien public.

L'agriculture & le commerce sont les deux grands moyens de rendre un empire florissant. Depuis que la guerre étoit terminée, Marie-Thérese portoit sur ces deux objets ses vues principales. Ses premiers soins avoient été d'abord pour l'agriculture; c'est elle qui est la vraie richesse d'un état : elle avoit senti la nécessité de la remettre en vigueur. Dès que cet objet fut rempli, cette princesse fit différentes ordonnances relatives au commerce, & toutes propres à l'augmenter beaucoup. Dans tous ses états héréditaires, il y avoit déja des manufactures établies; mais ce n'étoit pas assez, il falloit que la souveraine s'en déclarât la protectrice, & c'est ce que fit l'impératrice-reine. Elle publia une premiere ordonnance, par laquelle elle déclara que tous ceux qui contribueroient à augmenter le débit des marchandises fabriquées dans ses états héréditaires, recevroient des primes & des récompenses proportionnées à la nature & à l'importance des services qu'ils auroient rendus. Une autre suivit d'assez près cette promesse si attrayante; elle avoit pour but de réprimer le luxe qui

commençoit à devenir ruineux, & de faire valoir les fabriques des états héréditaires. Cette loi somptuaire proscrivoit les galons, les dentelles d'or ou d'argent, & toutes les marchandises, de quelqu'espece qu'elles fussent, dans lesquelles il se trouveroit de l'or & de l'argent, venant des pays étrangers. Cette ordonnance permettoit cependant de porter du galon, pourvu que l'on justifiât qu'il avoit été fabriqué dans les pays héréditaires. Peu de tems après la publication des édits qui concernoient l'établissement des manufactures, & la protection qui leur étoit accordée, on vit une foule de particuliers se présenter pour obtenir des privileges. L'émulation qui fut toujours la mere des succès, les porta bientôt au plus haut point de perfection.

Les ordres les plus précis avoient été donnés pour encourager les cultivateurs du lin & du chanvre, dans l'intention de faciliter & d'augmenter la fabrique des toiles. L'œil vigilant de Marie-Thérese ne dédaignoit pas de se porter du haut du trône sur ces objets qui paroissent petits, mais qui, dans la sage économie du gouvernement, ne le sont pas. Cette princesse, à qui rien ne paroît au-dessous d'elle lorsqu'il s'agit du bonheur public, se faisoit informer avec la plus grande exactitude, des progrès des manufactures de toile, de coton & de bazin; de ses établissemens pour la fabrique des cuirs de Russie; enfin de tout ce qui avoit rapport aux mines

d'Hongrie, dont elle prenoit un foin particulier. C'est par cette vigilance, qu'elle a perfectionné en peu de tems tous ses établissemens, & qu'elle a enrichi ses sujets.

L'impératrice-reine avoit commencé cette année par des actes de clémence, elle la termina par des témoignages de bonté & d'humanité. N'ayant rien plus à cœur que le soulagement de ses sujets, & touchée des représentations qui lui furent faites sur ce que les peuples de Bohême n'étoient pas en état de payer un impôt qu'elle avoit établi sur le sel, la suppression en fut ordonnée vers la fin de décembre. Un peuple qui peut ainsi compter les jours de son souverain par les bienfaits qu'il en reçoit, ne peut manquer d'être heureux; & le monarque qui se fait gloire de céder à propos ce qu'il pourroit exiger à la rigueur, ne peut manquer d'être adoré. Les rois ont mille moyens de rendre leurs peuple heureux, il n'en ont qu'un seul pour se procurer à eux-mêmes le vrai bonheur, c'est de mériter l'amour de leurs sujets.

ANNÉE 1750.

Cette année & les suivantes ne nous offrent point de ces grands événemens dont l'éclat satisfait la curiosité. L'impératrice-reine qui avoit travaillé avec une ardeur infatigable aux réformes & aux établissemens qu'elle avoit d'abord jugés les plus nécessaires, jouissoit déja du fruit de ses travaux. Cette prin-

ceſſe n'avoit plus qu'à entretenir & à perfectionner le bien qu'elle avoit fait; c'eſt à quoi furent employées les années qui s'écoulerent juſqu'à la guerre de 1755. On vit cette ſouveraine toujours à la tête de ſon conſeil, guider elle-même les vues de ſes miniſtres, leur faiſant appercevoir le plus grand bien, & prendre les moyens de l'opérer; on la vit veiller également aux beſoins particuliers & à la conduite générale des affaires. On la vit auſſi quitter de tems en tems ſa capitale, & viſiter tantôt une partie de ſes états, tantôt une autre, pour y verſer elle-même ſur ſes ſujets les graces & les récompenſes que leur deſtinoit ſa main bienfaiſante. On la vit faire elle-même la revue de ſes armées, préſider aux exercices militaires, pour entretenir la bonne diſcipline parmi les troupes, les ſentimens d'honneur parmi les chefs, & échauffer le zele du ſoldat qui aime à avoir ſon roi pour témoin de ſes actions. Elle ne quittoit ces occupations bruyantes, que pour ſe délaſſer des ſoins du gouvernement entre les bras d'un époux, qui, de ſon côté, veilloit à conſerver la paix entre les princes de l'Empire; ou au milieu de ſes auguſtes enfans, à l'éducation deſquels elle veilloit avec un ſoin particulier, pour leur inſpirer ſa piété, & leur tranſmettre ſes vertus royales. Tel eſt en peu de mots l'hiſtoire de l'impératrice-reine pendant les trois ou quatre années qui s'écoulerent juſqu'à la guerre de 1755.

Tout devient intéressant dans l'histoire des bons rois, leurs moindres actions portent l'empreinte de leur caractere, & servent à les faire connoître. La cour de Vienne, depuis long-temps, est la plus grande & la plus magnifique de l'Europe, par le grand nombre de princes & de seigneurs qui la composent; cependant on ne peut disconvenir que les cérémonies & l'étiquette, ne lui donnassent un air de contrainte qui en diminuoit les agrémens. Ces anciens usages fatiguoient tout le monde, & étoient bien propres à ennuyer l'empereur & l'impératrice-reine, dont l'affabilité cherchoit à rompre ces chaînes qui n'étoient point de leur goût. On n'osoit cependant y toucher, & l'étiquette étoit comme une ancienne idole que l'on révéroit en se gênant beaucoup, sans savoir pourquoi.

ANNÉE 1751.

Enfin, au commencement de 1751, leurs majestés impériales effectuerent la résolution qu'elles avoient prise de réformer cette gêne accablante, & elles convinrent d'admettre deux fois par semaine à leur table vingt-quatre personnes des principaux seigneurs, & quelques-unes des dames les plus qualifiées de leur cour. L'empereur & l'impératrice s'affranchissoient d'un joug qui ne pouvoit convenir à leur affabilité. En bannissant cette morgue que l'on appelle étiquette, qui, sans rendre le trône plus respectable, ne sert qu'à le rendre

odieux, Marie-Thérese rompoit encore la barriere que les courtisans savent élever entre le monarque & ses sujets. Jamais cette grande impératrice ne refusa d'audience, & jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Si dans ces années de paix, l'histoire de Marie-Thérese ne nous offre pas des récits de conquêtes, de grandes victoires, les traits que nous recueillons, sont sans doute aussi dignes d'être consacrés dans ses annales & de passer à la postérité; c'est de la bonté du cœur de cette souveraine adorée que nous faisons l'histoire. Heureux les princes dont les vertus & les bienfaits fourniront une matiere aussi belle à leurs annalistes! Marie-Thérese a su rendre intéressantes toutes les circonstances de sa vie, par une maniere qui lui est propre, & dont on ne voit aucun modele dans l'histoire; elle ne pourra jamais être comparée qu'à elle-même. Au mois d'avril (1751), elle voulut signaler son heureux accouchement de l'archiduchesse Josephine; pour cela, elle ne donna pas au peuple une de ces fêtes somptueuses, dont les dépenses inutiles ne sont prises, au fond, que sur les impôts qu'il paie, & dont le souvenir ne dure guere plus que le tems qui est employé à les voir. Mais elle rendit cet événement à jamais mémorable par un acte de clémence digne de son cœur. Elle fit rendre la liberté à tous les déserteurs de ses troupes, qui étoient condamnés aux travaux des fortifications, & elle

leur accorda la grace entiere en les rétabliſſant dans ſon ſervice. Le plus beau feu d'artifice, la fête la plus brillante ſeroit oubliée aujourd'hui, tandis que tous ceux qui reçurent alors leur liberté, ſe ſouviennent encore qu'ils méritoient de paſſer le reſte de leurs jours dans les fers, que Marie-Thérefe leur fit grace, & que la naiſſance de l'archiducheſſe en fut l'occaſion & la cauſe; ils béniſſent les jours de leur ſouveraine & de ſes auguſtes enfans.

François I, digne époux de cette princeſſe, avoit l'ame auſſi grande, auſſi compatiſſante; il étoit auſſi jaloux de l'amour de ſes ſuiets; il vouloit en être le pere, & dans pluſieurs circonſtances de ſa vie, il donna des preuves éclatantes de la tendreſſe qu'il avoit pour eux; en voici un trait digne d'être conſervé dans l'hiſtoire.

ANNÉE 1752.

Le 15 décembre 1752, le feu prit à Vienne au magaſin du ſalpêtre. L'incendie fit un tel dégât dans les environs, qu'il fallut employer plus de quatre cens perſonnes pour enlever les décombres des bâtimens endommagés. Dès que l'empereur fut informé de cet accident, qui avoit cauſé tant d'effroi, il ſe transporta à ce magaſin, où ſa préſence contribua beaucoup à faire arrêter promptement les progrès de l'incendie. Comme il s'avançoit pour donner ſes ordres par-tout où étoit le plus grand

danger, un seigneur qui l'accompagnoit lui représenta qu'il s'exposoit trop. L'empereur lui répondit : *Ce n'est pas pour moi qu'il faut craindre, mais pour ces pauvres gens qu'on aura bien de la peine à sauver.* En effet, malgré tous les efforts que l'on fit, plusieurs ouvriers d'artillerie périrent dans le feu. C'est par de pareilles actions que l'empereur se rendoit cher aux Allemands, & méritoit le beau nom de pere de la patrie. (*)

---

(1) L'empereur Joseph II, digne successeur de François I son pere, vient de donner une nouvelle preuve de cette douce sensibilité qui le rend si cher à ses peuples. Cette belle action mérite bien d'être mise à côté du trait que nous venons de raconter de son auguste pere. Dans le mois d'août (1774), deux ouvriers, en creusant un puits dans un des fauxbourgs de Vienne, furent couverts par l'écroulement des terres à environ six toises de profondeur L'empereur informé de cet accident, se transporte aussi-tôt sur les lieux, donne des ordres pour qu'on travaille sans relâche à la délivrance de ces malheureux, s'arrête une heure entiere en cet endroit, encourageant les travailleurs par l'espoir d'une récompense, & consolant par ses largesses & par des expression pleines de bonté, les femmes désolées des deux manœuvres. Inquiet sur le sort de ces deux infortunés, l'empereur revient plusieurs fois exciter par sa présence & par ses bienfaits, le zele & l'activité des ouvriers. Il ordonne même qu'à quelle heure que ce fût, on vînt l'avertir lorsque ces deux hommes seroient déterrés Après deux jours & deux nuits de travail, & à force de peines & des précautions, l'on parvint à les retirer. L'un d'eux n'avoit point été

ANNÉE 1755.

Tandis que l'Allemagne jouissoit ainsi des douceurs de la paix, & que les états héréditaires de l'impératrice-reine goûtoient le bonheur de vivre sous ses loix, un nouveau bruit de guerre se fait entendre & commence à alarmer les peuples. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, sous l'apparence d'un calme profond, presque toutes les cours de l'Europe avoient été dans une agitation continuelle. Les unes s'étoient disposées à attaquer, les autres à se défendre. L'impératrice-reine, instruite par le passé de ce qu'elle pouvoit avoir à craindre pour l'avenir, avoit profité des années de paix pour mettre la Bohême en état de défense. Voyant les armées d'un voisin entreprenant, cantonnées sur ses frontieres, & prêtes à se rassembler au premier coup de tambour, elle n'avoit point licencié les siennes, & s'étoit occupée à les tenir en haleine jusqu'au moment où elle en auroit besoin. Enfin la bombe éclata; la premiere étincelle de la guerre de 1741, s'étoit allumée en Allemagne, & avoit passé les mers. Celle-ci allumée au-delà des mers, embrâsa bientôt

blessé, l'autre l'avoit été légérement, mais il se trouva au sortir de terre dans un état d'étourdissement, qui le privoit de l'usage de la raison. L'empereur donna des ordres pour qu'on en prît le plus grand soin.

toute l'Allemagne. Au mois de Juin, en pleine paix, les Anglois prirent des vaisseaux françois. Louis XV, par amour de la paix, tenta toutes les voies de la négociation; mais elle furent inutiles. L'Angleterre avoit résolu de ruiner la marine françoise, & de s'emparer des colonies de cette nation; la guerre fut résolue. Ce qui y servit de prétexte, n'auroit pas fait entre deux particuliers le sujet d'un procès difficile à accommoder; un arbitre auroit écouté les raisons des deux contendans, auroit fixé les limites qui faisoient le sujet de la dispute, & elle eût été ainsi terminée. Les ministres qui avoient rédigé le traité d'Utrecht, n'avoient pas déterminé les limites de l'Acadie, les Anglois formerent de nouvelles prétentions sur cette partie, & sans avoir fait aucune déclaration de guerre, ils s'emparerent des vaisseaux françois.

ANNÉE 1756.

Toutes les négociations étant inutiles, il fallut se défendre. Le maréchal de Richelieu fut envoyé pour s'emparer de l'isle Minorque qui avoit été cédée aux Anglois par le traité d'Utrecht. Le succès fut complet. L'escadre du comte de la Galissonniere, qui avoit débarqué les troupes, battit le 20 avril 1756, la flotte de l'amiral Byng, huit jours après, Port-Mahon fut pris, & les François se trouverent maître de l'isle entiere. Il en coûta la vie à l'amiral Anglois, que ses compatriotes

facrifierent aux préjugés violens de la nation, qui ne pouvoit s'imaginer que, fans trahifon, une flotte angloife eût pu être battue par une flotte françoife.

Le roi d'Angleterre, qui craignoit de voir les armées de France tomber fur fon électorat d'Hannovre, fit avec le roi de Pruffe une alliance défenfive par laquelle le monarque Pruffien s'engageoit à empêcher les troupes étrangeres d'entrer dans l'Empire. Ce traité donna lieu à un autre dont la maifon d'Autriche & la France ont tout lieu de s'applaudir aujourd'hui; il fut conclu entre l'impératrice-reine & Louis XV. Marie-Thérefe s'engageoit à ne fe mêler ni directement ni indirectement de la querelle de l'Amérique : & au cas que les états d'une des deux puiffances fuffent attaqués, l'autre promettoit de lui fournir un fecours de vingt-quatre mille hommes.

On dut ce traité, qui dans le tems étonna toute l'Europe, au cardinal de Bernis. Cet habile négociateur, dont la main fut rapprocher les auguftes maifons de Bourbon & d'Autriche, dont les divifions, depuis trois fiecles, avoient inondé l'Europe de fang, mérite le tribut de notre reconnoiffance. Ce projet étoit d'autant plus hardi, qu'il heurtoit les anciens préjugés fondés fur les principes de la politique du cardinal de Richelieu. Le cardinal de Bernis fut peut-être le premier François qui vit que la gloire des deux maifons étoit indépendante l'une de l'autre. Cette premiere idée

le conduisit à celle de les rendre amies par un traité solemnel. Cette alliance si mémorable a eu des suites qui rendront la France heureuse, puisqu'elle a donné pour reine à cette partie de l'Europe l'auguste archiducheſſe MARIE-ANTOINETTE, la vivante image d'une mere dont on ne prononcera jamais le nom, sans avoir l'idée de la plus respectable & de la plus grande des souveraines.

L'alliance de la maison d'Autriche & de celle de Bourbon rompit les mesures du roi de Prusse. Dans la derniere guerre, il avoit été le premier à se déclarer contre la maison d'Autriche, à laquelle la sienne doit la couronne; dans celle-ci il fut encore l'agresseur. L'impératrice-reine, le roi de Pologne & l'impératrice de Russie étoient unis pour leurs intérêts communs; cette alliance fut le prétexte dont se servit sa majesté Prussienne pour entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes. Ce monarque qui ne publie ses manifestes qu'à la tête de ses armées, & dans le pays qu'il veut attaquer, étant arrivé sur les frontieres de Saxe, fit remettre une déclaration à Vienne, & une autre à Dresde. Son ministre, auprès de l'impératrice-reine, déclara que Frédéric informé de l'alliance offensive conclue contre lui avec la czarine, exigeoit que sa majesté impériale, pour détruire les alarmes qu'il en concevoit, dît clairement que son intention n'étoit pas de l'attaquer ni cette année ni la suivante, & que les pré-

paratifs qui se faisoient en Bohême ne regardoient pas la Silésie.

Marie-Thérese répondit que le traité conclu avec la czarine contre la Prusse étoit controuvé, & qu'elle n'avoit fait des préparatifs en Bohême, qu'après avoir vu le roi de Prusse en faire en Silésie; que, quant à la promesse qu'on exigeoit d'elle de ne point attaquer sa majesté Prussienne ni cette année ni la suivante, elle ne prétendoit point se lier les mains; qu'elle agiroit selon que les événemens l'y forceroient, & que le traité d'Aix-la-Chapelle devoit suffire pour calmer les allarmes de la cour de Berlin.

La déclaration qui fut faite à la cour de Dresde étoit d'un autre style; en voici les principaux articles : » Les injustes desseins de » la cour de Vienne, mettant le roi dans la » nécessité de prévenir un ennemi qui se re» fuse à toute voie de conciliation, sa ma» jesté se voit forcée malgré elle, & par » une suite de ces mêmes circonstances, à » entrer avec son armée dans les états héré» ditaires du roi de Pologne, électeur de » Saxe ..... C'est à regret que le roi se trouve » dans l'obligation de se porter à une dé» marche que son amitié personnelle pour sa » majesté Polonoise lui auroit fait éviter, si » les loix de la guerre, les malheurs des » tems, & la sûreté de ses propres états ne » la rendoient indispensable... Mais en pre» nant ce parti, sa majesté déclare en même

» tems de la maniere la plus forte à sa ma-
» jesté Polonoise, & à la face de toute l'Eu-
» rope, qu'elle n'a aucun dessein offensif
» contre le roi de Pologne ni contre ses
» états; qu'elle n'y entre pas comme enne-
» mie, mais uniquement pour sa sûreté;
» qu'elle fera observer à ses troupes l'ordre
» le plus exact & la discipline la plus sé-
» vere...... Sa-majesté forcée de céder aux
» considérations les plus pressantes, n'attend
» que l'heureux moment où ces mêmes con-
» sidérations lui permettront de remettre à
» ce prince un dépôt qui sera toujours sacré
» pour elle.

Ce manifeste étoit à peine parvenu au roi de Pologne, & le prince Ferdinand de Brunswick étoit déja entré sans résistance dans Leypsick, & pilloit cette ville. Une autre partie de l'armée se présente aux portes de Dresde; le roi de Pologne n'eut que le tems de fuir de sa capitale & de gagner le camp de Pirna près de Kœnistein, sur les bords de l'Elbe, où son armée étoit rassemblée. Frédéric en entrant au palais, trouve la reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph. Cette princesse, aidée de son courage & de sa fermeté n'avoit point voulu fuir. On lui demande les clefs des archives; elle refuse de les donner; des soldats s'avancent pour enfoncer les portes; elle se précipite au devant d'eux; sans aucun respect ni pour son sexe, ni pour son rang, ni pour sa naissance, on la re-

pouſſe, on ouvre les archives par force, & le roi de Pruſſe eſt ſurpris de n'y trouver aucune trace de l'alliance offenſive qu'il ſuppoſoit conclue entre la Saxe, la Ruſſie & l'Autriche contre lui.

L'empereur, inſtruit de l'irruption de Frédéric, le fait ſommer de retirer ſes troupes de l'électorat de Saxe, s'il ne veut s'expoſer aux peines portées par les loix de l'Empire contre les perturbateurs du repos public. Ce n'étoit pas aſſez d'un décret impérial pour obliger le roi de Pruſſe à abandonner ſon projet.

Maître de Leypſick & de Dreſde, le roi de Pruſſe oublia ce qu'il avoit promis au roi de Pologne dans le manifeſte qu'il venoit de publier. Il établit à Torgau un bureau militaire pour la perception de tous les revenus de l'électorat; il fait ouvrir les arſenaux, s'empare des armes & des munitions, exige les plus fortes contributions, vuide les caiſſes du ſouverain, & enrôle par force les Saxons en état de ſervir. La ſuperbe maiſon de campagne du comte de Bruhl, miniſtre de ſa majeſté Polonoiſe, eſt pillée; les tableaux précieux qu'il y avoit raſſemblés à grands frais, ſont brûlés; l'on coupe à trois pieds de terre les arbres & les charmilles du parc; enfin l'on démolit l'intérieur de ſa maiſon de maniere qu'il n'en reſtoit plus que la carcaſſe. Ces excès dignes des ſoldats d'Attila, furent déſavoués par le roi de Pruſſe. Sa majeſté Polonoiſe, pour

détourner l'orage dont elle étoit menacée, avoit fait faire au monarque Prussien des propositions de neutralité ; mais le dévastement de la Saxe étoit résolu, sa majesté ne reçut d'autre réponse que celle-ci : *Tout ce que vous me proposez ne me convient pas : je n'ai aucune proposition à faire.*

Lorsque Frédéric se vit maître de la Saxe, il donna ordre au maréchal de Schverin d'entrer en Bohême par la Silésie ; il traversa lui-même la Saxe avec une autre armée, marcha au camp de Pirna, y laissa un corps de troupes pour le masquer, & s'avança vers les frontieres de la Bohême à la rencontre du comte de Brown qui commandoit les Autrichiens au camp de Budin, pendant que le prince Picolomini, retranché à Koenisgratz, attendoit le maréchal de Schverin. Le premier octobre se donna la bataille de Lowositz sur les confins de la Bohême. Les deux partis s'attribuerent l'honneur de la victoire, quoique les Prussiens, toujours repoussés dans leurs attaques, y eussent perdu plus de monde que les Autrichiens. Le succès & les suites de cette journée furent à-peu-près les mêmes. Frédéric empêcha Brown de secourir le camp de Pirna, & Brown arrêta le roi de Prusse qui alloit fondre sur la Bohême.

Ce prince voyant qu'il ne pouvoit y pénétrer dans cette campagne, retourna au camp de Pirna, & le resserra davantage. Le général Brown fit une manœuvre hardie pour dé-

livrer les Saxons, à qui il envoya le plan d'une double attaque; mais las de les avoir attendus trois jours de suite, malgré tout le danger de sa position, il prit le parti de se retirer, & abandonna des alliés qui ne savoient pas agir. Les Saxons manquant de tout, & n'espérant plus de secours, mirent bas les armes & capitulerent. Il fut défendu aux officiers de servir contre le roi de Prusse pendant toute la guerre, & la plus grande partie des soldats furent incorporés de gré ou de force dans les régimens prussiens. Le roi de Pologne, qui étoit à Koenisgratz, se retira à Varsovie, abandonnant son électorat à la discrétion du vainqueur. Ce prince ayant demandé des passeports, Frédéric les lui envoya, & eut même la complaisance insultante de donner des ordres pour qu'on fournît des chevaux de poste à sa majesté Polonoise. La reine, qui étoit restée à Dresde, mourut quelque tems après accablée de chagrins.

Les Anglois, qui étoient les premiers auteurs de la guerre, & qui au commencement de cette année avoient perdu l'isle Minorque & un combat naval, perdirent encore au mois d'août dans l'Amérique septentrionale Osvego & les deux autres forts qui en dépendent. Messieurs de Montcalm & de Vaudreuil s'emparerent de sept navires armés en guerre, de cent cinquante pieces de canon, & d'un magasin immense de provisions de toute espece. Cette expédition qui déconcerta les vastes pro-

jets de l'Angleterre, ne coûta que cinq à six soldats aux François.

ANNÉE 1757.

L'irruption du roi de Prusse dans la Saxe, la bataille de Lowositz & l'affaire de Pirna, n'avoient été que de légers préludes d'une guerre qui cette année arma toute l'Europe, & continua avec la même vivacité dans l'autre continent. L'histoire moderne des nations ne fournit point d'exemple d'un armement aussi formidable. Au printems de 1757, il y avoit dans l'Allemagne neuf grandes armées, & depuis le mois de mai jusqu'à celui de novembre, il se donna six batailles rangées.

L'Impératrice-reine qui s'étoit vue menacée d'une nouvelle irruption dans ses états héréditaires, s'étoit occupée pendant l'hiver à réclamer les secours de ses alliés. Les troupes de la Russie & de la Suede menaçoient les frontieres du royaume de Prusse, & la France alloit attaquer l'électorat de Hannovre. Les Cercle de l'Empire avoient senti la nécessité de s'armer pour défendre la liberté publique, ils avoient tous fourni leur contingent; deux armées Autrichiennes campées aux environs de Prague devoient défendre la Bohême.

Le roi de Prusse parut au mois de mai sur les hauteurs de Prague, suivi de cent mille combattans divisés en trois colonnes. A la tête de la premiere, il entra en Bohême par la Saxe: le Maréchal de Schverin avoit pris sa

route par la Siléfie; le prince de Bévern qui en conduifoit une autre par la Luface, rencontra le comte de Konigfeck; on fe battit, l'action fut vive, mais le Pruffiens bien fupérieurs en nombre, forcerent les Autrichiens à fe retirer.

Le deffein de Frédéric avoit été de furprendre les Autrichiens avant que toutes leurs forces fuffent raffemblées, & de les battre en détail; mais l'activité du maréchal de Brown rompit tous fes projets. Ce général, en fort peu de tems, ramaffa affez de troupes pour faire tête aux ennemis. Le 6 mai, le roi de Pruffe parut devant l'armée des Autrichiens, commandée par le prince Charles & par le maréchal de Brown. La bataille qui fe donna fous les murs de Prague fut très-fanglante. Brown y fit des prodiges de valeur, l'aîle qu'il commandoit fut victorieufe pendant plus de trois heures. Le maréchal de Schverin perdit la vie fur le champ de bataille en faifant d'inutiles efforts pour réfifter au général Autrichien. Le roi de Pruffe fixa la victoire de fon côté, en obligeant le maréchal de Brown à fe retirer avec fon aîle droite à Benechau, pendant que la gauche & le corps de bataille entroient dans Prague. Les Autrichiens fauverent leur canon, la caiffe militaire, tous les principaux bagages, & ne perdirent que huit mille hommes. La perte des Pruffiens fut évaluée au-delà du double. La mort du maréchal de Schverin, l'un des créateurs de la difcipline

des armées prussiennes, & le premier guide de Frédéric dans la carriere des armes, fut un des plus grands malheurs de cette journée. Les Autrichiens eurent aussi à regretter un grand homme de guerre. Le maréchal Brown mourut de ses blessures à Prague, peu de jours après la bataille. Ce grand général avoit mérité la confiance de Marie-Thérese; de simple soldat, il étoit parvenu, par son mérite, au grade de feld-maréchal. L'impératrice-reine a eu beaucoup de généraux de cette trempe, parce qu'il n'y eut jamais de souverain qui sût mieux qu'elle distinguer les hommes d'un vrai mérite, se les attacher & les récompenser à propos. Si les grands hommes qu'elle a mis en place ne furent pas toujours heureux, ils se montrerent au moins toujours dignes de l'être.

Le prince Charles s'étant retiré dans Prague, le roi de Prusse fit bloquer cette ville, & y fit jetter à diverses reprises une quantité prodigieuse de bombes. Les Autrichiens firent plusieurs sorties pour ruiner les batteries des assiégeans. Vers le milieu de juin, le comte de Daun résolut de faire lever le siege & de combattre le roi de Prusse. Ce général ayant reçu tous ses renforts, marche vers Prague. Frédéric, instruit de ce projet, prend avec lui l'élite de ses troupes, joint l'armée du comte de Bévern, & se dispose à recevoir les Autrichiens. Daun fait ses dispositions, & le dix-huit juin, à deux heures après-midi, le

combat commence. La gauche de l'armée prussienne s'avance pour attaque l'aîle droite des Autrichiens; dans un instant, cette aîle est prise de front & par le flanc droit. Le choc violent des Prussiens entame & ébranle la cavalerie Autrichienne; le comte de Serbelloni, quoique blessé, s'élance le sabre à la main, contre les Prussiens, & rétablit l'avantage de son côté. L'infanterie se battoit alors avec un acharnement affreux; six fois les bataillons de Frédéric sont mis en déroute, six fois ils reviennent à la charge avec la même intrépidité; Daun & le roi de Prusse étoient par-tout. Le prince Charles de Lobkovitz, le prince d'Esterhasi, & le comte Odonell firent pendant toute l'action, le devoir de commandans & de soldats. Vers les sept heures, l'excès de la fatigue sépare les combattans, ils prennent, comme de concert, une demi-heure de repos. Frédéric veut faire un dernier effort, il rassemble ses meilleures troupes pour fondre sur ces redoutables bataillons qui l'ont repoussé tant de fois; il se met lui-même à leur tête. Daun ordonne à la cavalerie de sa gauche de fondre sur l'ennemi & de le prendre en flanc: ce mouvement & la vigoureuse résistance de son infanterie, décident enfin le succès de cette terrible journée. Les Prussiens perdirent dix mille hommes dans cette bataille mémorable. Frédéric se retira fort en désordre; le soir même, il se rendit au camp devant Prague, & la nuit du 20, il passa pré-

cipitamment l'Elbe à Brandeiss, tandis que son armée, battue à Chotemitz, se retiroit à Nimbourg où elle passa le même fleuve. Vingt-deux drapeaux, quarante-cinq pieces de canon, quantité de caissons d'artillerie & de munitions, furent les glorieux trophées de cette victoire, qui ne coûta pas cinq mille hommes aux Autrichiens.

En apprenant la nouvelle de cette grande victoire, l'empereur & l'impératrice-reine se transporterent chez la maréchale Daun pour la lui annoncer, & partager avec elle la satisfaction que leur causoient les succès du maréchal vainqueur. Cette distinction flatteuse étoit bien capable d'enflammer le courage des rivaux du général. Ils eurent tous part aux bienfaits de l'impératrice-reine. Cette princesse, ingénieuse à trouver des moyens de récompenser dignement ses sujets, perpétua le souvenir de la victoire de Chotemitz, en établissant un ordre militaire auquel elle donna son nom, & dont elle décora les braves officiers qui s'étoient signalés à cette fameuse journée. Cette victoire n'auroit rien eu de plus frappant que tant d'autres dont l'histoire est remplie; mais ce qui en rendra le souvenir immortel, c'est la démarche que firent l'empereur & l'impératrice auprès de la maréchale; démarche qui, loin de dégrader leur majesté impériale, en relevera l'éclat aux yeux de la postérité; c'est l'établissement de l'ordre militaire de Marie-Thérese, dont l'im-

pératrice décora ses braves généraux ; c'est enfin la distinction particuliere qui fut accordée au maréchal Daun par l'empereur & par l'impératrice. Ils lui donnerent la permission de faire lui-même une promotion dans leurs armées. Ce témoignage d'estime & de confiance fut d'autant plus flatteur pour le maréchal, qu'il lui fournissoit l'occasion de donner des marques de son amitié à ses rivaux d'honneur. Le choix qu'il fit dans cette promotion, le couvrit d'une autre espece de gloire qui, sans être aussi éclatante que celle de la victoire, n'en mérite pas moins les plus grands éloges. En accordant les intérêts de sa souveraine avec ceux de sa grande ame, il sut servir également bien l'impératrice-reine & ses amis, & profiter de sa faveur, pour la faire réjaillir sur ceux que l'amitié lui avoit attachés.

Les avantages qui suivirent la victoire de Chotemitz, furent la levée du siege de Prague, & l'évacuation de la Bohême. Le roi de Prusse, pour couvrir sa fuite, avoit laissé auprès de Prague un corps de vingt mille hommes sous les ordres du maréchal Keith. Le prince Charles, qui étoit toujours dans Prague, avoit remarqué des mouvemens dans l'armée du roi de Prusse, qui abandonnoit les travaux du siege. Ne sachant rien de la bataille de Chotemitz, il avoit résolu d'attaquer les troupes qui étoient restées dans les lignes ; il sortoit de la ville à la tête de vingt-quatre mille hommes, lorsqu'il reçut la nouvelle de

la victoire. Le courage des troupes redouble en ce moment, elles se jettent dans les retranchemens, & après un combat de deux heures, elles parviennent à en déloger les Prussiens.

Tandis que les armes de l'impératrice-reine avoient de si brillans succès en Bohême, celles de ses alliés frappoient de grands coups dans la Westphalie. En moins de huit jours, le prince de Soubise, à la tête des François, prend Wesel, enleve au roi de Prusse l'état de Clèves & de Gueldres, & pousse les Prussiens jusqu'auprès de l'armée hannovrienne que le duc de Cumberland commandoit au-delà du Weser.

Vers le milieu d'avril, le maréchal d'Estrées arriva à Wesel & prit le commandement de l'armée. Ce général, digne éleve du comte de Saxe, & l'un des officiers en qui le héros de la France avoit eu le plus de confiance, avoit étudié sous un si grand maître, l'art difficile des campemens & de la conduite d'une armée. Après deux mois de marches savantes & de manœuvres habiles, il mit le duc de Cumberland dans la nécessité d'accepter la bataille. Ce prince voyant qu'elle étoit inévitable, eut recours à tout ce que l'art de la guerre a pu inventer pour assurer le gain d'une bataille. Il couvrit le front de son armée d'un marais impraticable, appuya sa droite vers Hamelen, & sa gauche à des montagnes très-hautes, couvertes de bois épais, & défendues

par

par des ravins de vingt pieds de profondeur garnis de batteries de canon.

Le maréchal d'Estrées ayant reconnu cette position, fit son plan d'attaque. On ne pouvoit marcher aux ennemis que par leur gauche & en les tournant par les montagnes. Quatre brigades d'infanterie partirent à minuit pour se trouver le matin à portée de combattre. Il falloit pour conduire ces troupes, des officiers très-intelligens & d'une valeur à toute épreuve; messieurs de Chevert & d'Armentieres furent choisis. Tout fut ponctuellement exécuté, à quatre heures du matin les troupes furent en état de donner.

A six heures, le canon des Hannovriens commença à tirer, l'artillerie françoise y répondit, & à huit heures, les batteries des ennemis étoient fort endommagées; alors la grande attaque commença. Chevert, sur le point de donner, entend un de ses domestiques qui le prie de prendre une cuirasse : *Ces braves en ont-ils?* répond Chevert en montrant ses grenadiers. Ce mot qui vaut la plus belle harangue, est le signal du combat. M. d'Armentieres & l'intrépide Chevert s'élancent dans les bois, tombent sur les Hannovriens, & après un combat opiniâtre, & la plus vigoureuse défense, la montagne est nettoyée. Les deux corps d'armée se battoient avec un acharnement épouvantable; enfin, le duc de Cumberland voyant tous ses retranchemens occupés par les François, & par les Autrichiens

qui combattoient sous les ordres du baron de Dombasle, & ayant déja perdu trois mille hommes, se retira aux gorges qui conduisent à Hannovre. Un accident qui arriva au moment où les Hannovriens fuyoient, empêcha qu'on ne les poursuivît aussi vivement qu'on l'auroit pu. Quelques bataillons qui suivoient l'ennemi à travers le bois, ayant rencontré la troupe de Chevert, la prirent pour un corps d'ennemis & firent feu; celle-ci y répondit, & dans un moment, il y eut quinze cents hommes blessés & victimes d'une méprise qui flétrit la joie que devoit causer la nouvelle d'une victoire qui n'avoit pas coûté six cents hommes. La reddition d'Hannovre fut le fruit de cette grande journée. Le maréchal d'Estrées eut la satisfaction d'en recevoir les clefs avant que le maréchal de Richelieu, plus ancien que lui dans le grade de général, vînt prendre le commandement de l'armée victorieuse, pour achever l'ouvrage qui avoit été si bien ébauché. M. de Richelieu trouva l'électorat d'Hannovre tout ouvert, & le duc de Cumberland, déja poussé jusqu'à Stade, n'avoit plus de ressource; il falloit qu'il se déterminât à combattre contre des troupes déja victorieuses, ou à mettre bas les armes. Ce second parti lui parut le plus sûr.

Il étoit bien naturel d'agir en cette occasion comme le roi de Prusse l'avoit fait à l'égard des Saxons enfermés dans le camp de Pirna: mais au lieu de faire ces troupes pri-

sonnieres de guerre, le dix septembre les deux généraux dresserent au camp de Closter-Seven un traité de neutralité de la part des Hanovriens. Cette convention portoit que le duc de Cumberland renverroit les troupes auxiliaires de Hesse, de Brunswich, de Saxe-Gotha & du comte de la Lippe qui servoient dans son armée; que ces différens corps retourneroient dans leur pays avec des passe-ports du maréchal de Richelieu; qu'on délivreroit de pareils passe-ports aux troupes Angloises pour passer l'Elbe; que celles qui demeureroient à Stade ne pourroient être augmentées; qu'elles ne pourroient passer les limites qui seroient réglées & marquées par des poteaux de distance en distance, & qu'en attendant la conciliation définitive des deux puissances, les François demeureroient en possession des duchés de Bremen & de Verden, conquis par la force des armes. On ne pouvoit guere s'attendre à voir un pareil traité suivi bien exactement dans tous ses points; aussi les ennemis ne tarderent-ils pas à manquer à leur parole, & l'on eut tout lieu de se repentir de n'avoir pas pris de meilleures précautions.

Le roi de Prusse embarrassé par les suites de la capitulation de Closter-Seven, l'eût été bien davantage, si le maréchal de Richelieu le prenant pour modele, eût fait prisonniere de guerre l'armée hannovrienne, au lieu de la munir de ses passe-ports. Ce prince se trouvoit

dans une ſituation fort critique : le prince de Saxe-Hildbourghauſen & le prince de Soubiſe marchoient vers le duché de Magdebourg, les Suédois & les Ruſſes entroient dans la Haute-Siléſie, & les Autrichiens ſe préparoient à entrer dans la Baſſe, tandis qu'un détachement conſidérable alloit mettre Berlin à contribution. Tant d'ennemis à combattre n'effrayerent point Frédéric, il prit la réſolution de les attaquer en détail, & de triompher ſucceſſivement de chacun. La fortune ſecondoit à merveille ſon intrépidité ; les Ruſſes, après avoir battu le maréchal de Lehwald près de Jagendorff, s'étoient retirés bruſquement & avoient évacué la Siléſie qui leur étoit ouverte. Le général Pruſſien n'ayant plus rien à craindre de ce côté, s'étoit porté rapidement en Poméranie, où une petite armée ſuédoiſe étoit entrée ; celle-ci ſe retira de même à l'approche des Pruſſiens.

Frédéric retranché dans la Saxe, obſervoit de-là tous les mouvemens des Autrichiens, dont les détachemens pénétroient en Siléſie. Il forma le projet d'aller combattre le prince de Saxe-Hildbourghauſen ; il falloit pour cela dérober ſa marche à l'œil pénétrant du maréchal Daun, battre l'ennemi, & revenir faire tête aux Autrichiens. Ce deſſein hardi, celui de toutes les campagnes du roi de Pruſſe qui lui fait le plus d'honneur, fut exécuté, réuſſit, & le tira du plus grand danger.

Après bien des mouvemens & des manœu-

vres savantes, ce prince, à la tête d'un corps considérable, se dérobe, marche vers la Thuringe, & établit son quartier-général à Erfurth. Ce ne fut qu'après avoir éprouvé de vives alarmes, qu'il goûta enfin le plaisir du succès. Le maréchal Daun s'étoit apperçu de son absence & de la diminution de son armée, qu'il avoit laissée aux ordres du prince de Bévern pour défendre le terrein en Silésie. Alors le prince Charles s'ébranla, & pressant toujours le prince de Bévern, il l'obligea de se retirer sous le canon de Breslau & de se retrancher à la hâte dans le fauxbourg. Pendant ce tems-là, le général Nadasti resserroit Schveidnitz, & se préparoit à en former le siege.

Une autre entreprise du genéral Haddick vint encore inquiéter le roi de Prusse. Ce général Autrichien, à la tête de trois mille quatre cens hommes, étoit allé mettre Berlin à contribution. A cette nouvelle, Frédéric ordonne au prince Maurice d'Anhalt de s'approcher de sa capitale, il vole lui-même à son secours. Haddick, averti de ces mouvemens, se hâte de lever deux cents mille écus de contribution, & regagne la Silésie, sans que le Roi de Prusse ait pu l'atteindre dans sa retraite.

Frédéric retourne camper vis-à-vis l'armée de l'Empire, & le 4 novembre il s'établit à Rosbach, à dix lieues de Dresde. Il prend enfin le parti d'en venir à une bataille dont

le succès ou la perte devoit avoir pour lui des suites si importantes. Pour s'assurer de la victoire, il trompe l'armée impériale par un stratagême. Il feint de se retirer avec précipitation du côté de Metzbourg, & cache ses troupes derriere une hauteur qui dérobe aux Impériaux les dispositions qu'il alloit faire. Cette manœuvre précipitée en présence d'une armée ennemie, étoit certainement très-dangereuse; mais dans l'extrêmité où il se trouvoit, il crut dévoir risquer quelque chose. Le prince de Soubise avoit été d'avis de poursuivre l'arriere-garde prussienne, & l'on convient que la victoire n'étoit point douteuse. Mais le général François n'étant qu'auxiliaire, ne pouvoit que proposer; malheureusement pour les deux nations, son avis ne fut point suivi. Le lendemain, l'on n'auroit point dû combattre, ou ne le faire qu'après avoir bien examiné la position d'un ennemi qu'on ne pouvoit pas soupçonner de s'être retiré par crainte: mais dans la confiance aveugle où l'on étoit, on ne fit point cette réflexion si naturelle; on voulut poursuivre un ennemi que l'on croyoit en fuite, & qui attendoit dans la plus grande sécurité l'armée qui le croyoit à demi-vaincu. L'on se contenta de deviner la position des Prussiens. Enfin l'armée impériale marche à l'ennemi avec confiance, comme à une victoire assurée. Lorsqu'on est descendu dans le champ de bataille, la sécurité augmente, on apperçoit que les

tentes des Prussiens sont encore dressées, & que rien ne remue; au moment où l'on croit le roi de Prusse perdu sans ressource, on entend un coup de canon partir de la gauche des ennemis; à ce signal, les tentes s'abaissent, & laissent voir l'armée de Frédéric rangée en bataille; deux batteries formidables placées aux côtés du camp sur deux collines voisines, font en même temps un feu terrible; la cavalerie prussienne accourt à toute bride à droite & à gauche, & prend en flanc les escadrons des alliés. L'infanterie, étonnée par cet appareil nouveau de combat, & foudroyée par les batteries, s'ébranle & perd ses rangs. On se rassure cependant, & l'on combat avec la plus intrépide valeur. Le baron de Bretlach, le marquis de Voghera, le baron de Roth, le prince George de Hesse-Darmstat & le prince de Saxe-Hildbourghausen, mêlés aux cuirassiers, firent d'abord plier les escadrons prussiens, & culbuterent la premiere ligne. Frédéric accourt, la reforme & la ramene au combat; elle donne avec une nouvelle impétuosité sur les cuirassiers, & leur fait perdre du terrein.

Le combat ne fut pas long; le désordre avoit été d'abord si général, que l'on fut bientôt obligé de se servir du corps de réserve. Il fut conduit au feu par le prince de Soubise, suivi du comte de Revel & du marquis de Castres. Ce dernier sans chapeau, ayant reçu deux coups de sabre sur la tête, exhorte

ses soldats à tenir ferme & continue à montrer l'exemple. Cependant le corps de réserve alloit être culbuté par la supériorité du nombre ; le prince de Soubise s'en apperçoit en combattant, il vole aussi-tôt à sa gauche, en ramene quatre nouveaux régimens, & à leur tête il s'enfonce dans les escadrons prussiens.

Ce renfort rétablit le combat, & fait plier l'ennemi. Ce fut à la tête de cette brave cavalerie, que le comte de Mailli-d'Aucourt, renversé d'un coup de sabre, fut fait prisonnier. Tant d'efforts & d'actions héroïques furent inutiles. Une seconde ligne de cavalerie prussienne, qui n'avoit pas encore combattu, se présente & recueille les débris de la premiere. Alors tout marche à la fois ; on enveloppe la cavalerie de l'Empire & celle des François qui ne céderent enfin que lorsqu'il ne fut plus possible de demeurer sur le champ de bataille.

La déroute de la cavalerie entraîna celle de l'infanterie qui avoit été pendant toute l'action exposée au feu des batteries, & qui étoit alors attaquée en flanc par les escadrons des vainqueurs ; il fallut nécessairement se retirer. Le marquis de Crillon qui eut un cheval tué sous lui, le duc de Cossé qui fut blessé & pris, le chevalier de Nicolaï, combattirent encore pendant une heure à la tête de quelques bataillons. Le comte de Saint-Germain, dont la réserve n'avoit point donné, se chargea de protéger la retraite, & fut

bien secondé par le régiment d'Apchon, dragons, & par celui du comte de Rougrave, lieutenant-général; ce dernier sur-tout s'est immortalisé à Rosbach. La gendarmerie prussienne & deux régimens de dragons s'étant présentés pour l'enlever, cet intrépide officier, sans redouter la supériorité du nombre, donne sur les ennemis l'épée à la main, & fait plier les trois corps qui l'avoient attaqué; trois fois ils renouvellerent leur attaque avec aussi peu de succès, le comte de Rougrave se défendit avec la même intrépidité, jusqu'à ce qu'ayant donné le temps à quelques corps d'infanterie de passer le pont qu'il venoit de garder, il se retira lui-même en combattant toujours. Cet excellent citoyen, trop peu célébré par les historiens de sa nation, continua, avec les dragons d'Apchon & de Fitzjames, à se porter par-tout où sa présence pouvoit être nécessaire pour favoriser la retraite & la jonction des troupes en déroute, pendant que le marquis de Crillon, d'un autre côté, faisoit la même manœuvre; ils ne mirent pied à terre qu'à trois heures après-minuit.

Deux régimens Suisses étoient demeurés sur le champ de bataille, & continuoient à braver seuls tout l'effort de la cavalerie Prussienne & le feu des batteries; les colonels de Diesbach & de Waldner ne pouvoient se résoudre à fuir. Le prince de Soubise, à travers les plus grands dangers, retourne sur le champ de bataille, pour obliger les deux ré-

gimens à se retirer. Ce fut en ce moment que ce général, passant devant un chemin creux, fut couché en joue par six grenadiers Prussiens. Le roi de Prusse qui heureusement étoit à côté d'eux, fit baisser les fusils. Cette journée si malheureuse pour les alliés, & si intéressante pour le roi de Prusse, coûta beaucoup de monde aux vaincus; on y perdit malheureusement un grand nombre d'officiers qui se sacrifierent pour rassurer les troupes ébranlées. Les François regretterent sur-tout le comte de Revel de la maison de Broglie, si féconde en héros. Nous nous abstenons de faire aucune réflexion sur cette fameuse bataille, dont on a fait dans le temps des récits bien différens les uns des autres. On dit que le roi de Prusse, ayant donné un assez mauvais souper aux officiers qui avoient été faits prisonniers, s'excusa de la mauvaise chere qu'il leur faisoit faire, sur ce qu'il ne s'attendoit pas ce jour-là à recevoir si nombeuse compagnie; il loua d'ailleurs leur bravoure & leur dit des choses obligeantes.

Immédiatement après cette victoire, le roi de Prusse vola au secours du prince de Bévern qui étoit toujours retranché auprès de Breslau. Le prince Charles, instruit de la victoire du roi de Prusse & de sa marche, attaqua les retranchemens du prince de Bévern, & les emporta, malgré toutes les difficultés de l'entreprise & la défense la plus opiniâtre. Le prince de Lobkovitz & le général

Sprecher à la tête des grenadiers Autrichiens, firent des miracles de bravoure à l'attaque du village de Pilnitz. Le général Beck, à la tête d'un corps de troupes légeres, poursuivoit les fuyards; ayant rencontré le lendemain pendant la nuit le prince de Bévern qui examinoit son camp, il le fit prisonnier, le désarma, & le conduisit au prince Charles qui lui fit l'accueil le plus distingué, & l'envoya sous bonne escorte en Moravie. Le même soir, la garnison de Breslau capitula; on lui accorda les honneurs de la guerre, mais la plus grande partie déserta, & s'enrôla dans les troupes d'Autriche.

Schveidnitz s'étoit rendu au général Nadasti, dès le 12 novembre; Frédéric, malgré la victoire de Rosbach, voyoit la Silésie prête à retourner à ses anciens maîtres. Il lui falloit une autre bataille & la victoire, pour rétablir ses affaires; il résolut de se battre, quoique la saison fût fort avancée, & que ses troupes fussent très-fatiguées des travaux de la campagne. Le 4 décembre il gagna sur le prince Charles la bataille de Lissa, où les Autrichiens, après s'être battus pendant cinq heures, firent leur retraite en bon ordre. Ils avoient perdu près de cinq mille hommes, tant tués que blessés; la perte des Prussiens étoit à-peu-près égale. Le prince Charles vouloit sauver Breslau; après y avoir jetté un forte garnison, un artillerie considérable & des provisions de toute espece, il regagna la Bo-

hême. Le roi de Prusse, ne perdit point de temps ; malgré la rigueur de la saison, il assiégea Breslau, & poussa les travaux avec tant de vigueur, que le 19 la place capitula. La garnison qui montoit à dix-sept mille hommes, fut faite prisonniere de guerre. Ce fut pour les Autrichiens la perte la plus considérable de toute la guerre. Frédéric termina cette mémorable campagne par la prise de Lignitz.

Suspendons un moment le récit de ces combats pour admirer la générosité de l'impératrice-reine ; dans un moment où le roi de Prusse exigeoit avec la plus grande rigueur que les officiers qu'il avoit faits prisonniers de guerre se rendissent dans ses états, le prince de Brunswick-Bévern, qui avoit été fait prisonnier par le général Beck, avoit demandé la permission d'écrire au roi de Prusse, & elle lui avoit été accordée. Il avoit écrit plusieurs fois, & n'avoit point reçu de réponse. Ce prince fit alors demander à l'impératrice-reine, comme une grace particuliere, de pouvoir se racheter lui-même. & de payer sa rançon. La réponse de Marie-Thérese fut qu'elle n'en vouloit recevoir aucune, & qu'elle lui accordoit néanmoins sa liberté, mais gratuitement. Pénétré d'une bonté si rare, ce prince se rendit à la cour de Vienne pour épancher aux pieds de l'impératrice-reine les sentimens de sa vive reconnoissance. Marie-Thérese lui fit l'accueil le plus distingué, & le prince de Bévern remporta en Prusse la plus haute idée de cette souveraine.

ANNÉE 1758.

Au commencement de cette année, l'impératrice-reine reçut un témoignage bien flatteur de l'amour de ses fideles Hongrois. Les magnats ou les grands de Hongrie, se rendirent à Vienne pour annoncer à leur auguste souveraine, que les états de ce royaume alloient mettre sur pied, à leurs propres dépens, au moins trente mille hommes auxquels ils fourniroient armes, chevaux, équipages de guerre, &c. Ainsi ces Hongrois, qui ne prenoient autrefois les armes que pour se soulever contre leurs rois, volent aujourd'hui au-devant des besoins d'une reine qui ne s'occupe qu'à les rendre heureux. Telle fut dans tous les tems & parmi tous les peuples la différence entre un gouvernement sage & modéré, & un gouvernement dur qui ne laisse entrevoir aux sujets qu'un joug accablant sous lequel il faut baisser la tête en silence. Dans cette même année, quarante mille Croates prirent les armes, elle eut vingt mille hommes de la Servie; la Bosnie & les environs de la Saxe lui fournirent plus de dix mille hommes. Enfin, tous les sujets de Marie-Thérese devenoient soldats pour la défendre en tems de guerre, parce qu'elle avoit été la mere de ses peuples pendant la paix.

Malgré la rigueur de la saison, les Russes étoient restés sous les armes. La czarine, indignée de la conduite du général Apraxin qui,

après la victoire de Volhau, avoit abandonné la Prusse l'année précédente, le rappella & donna le commandement de ses troupes au général Fermer. Celui-ci s'étant mis en marche dès le mois de Janvier, s'empara de Konigsberg & de toute la Prusse royale qui étoit sans deffense; il passa la Vistule, & s'approcha des confins de la Silésie & de la Poméranie. Le roi de Prusse vit les progrès des Russes sans inquiétude. Son premier soin fut d'engager les Anglois à rompre le traité honteux de Closter-Seven, & de former ainsi une barrière entre les armées de France & les siennes. Ayant réussi dans ce projet, il reprit dès le commencement de la campagne, Schveidnitz, la seule place de Silésie qui fût restée aux Autrichiens.

A peine étoit-il maître de Schveidnitz, qu'il songea à s'emparer d'Olmutz, capitale de la Moravie, afin de porter sur les terres de l'impératrice-reine le théatre de la guerre qui avoit ravagé les siennes pendant l'année précédente. D'ailleurs la prise de cette ville lui auroit ouvert l'entrée de la Bohême que le maréchal Daun auroit sûrement abandonnée pour couvrir Vienne & l'Autriche. La forte garnison de cette place, la valeur & l'intelligence du commandant, des fortifications en bon état, étoient des obstacles trop foibles pour arrêter Frédéric. Avant de partir, il laisse une armée considérable en Saxe sous les ordres du prince Henri son frere, pour observer celle que le

maréchal Daun avoit laissée sur les frontieres de cet électorat, aux ordres du maréchal comte de Serbelloni, & l'armée de l'Empire commandée par le prince Frédéric de Deux-Ponts qui s'avançoit vers la Bohême. Il donne ordre au général Fouquet, retranché dans le comté de Glatz, de faire différens mouvemens pour masquer ses desseins sur Olmutz.

Après plusieurs marches & contremarches, Frédéric arrive devant Olmutz & en forme le siege, malgré les fréquentes sorties de la garnison. Le maréchal Daun s'étoit déja apperçu que le roi de Prusse étoit sorti de la Silésie; il le suit, arrive à la vue d'Olmutz, voit l'impossibilité de faire lever promptement ce siege, il se contente de resserrer le camp ennemi, & d'empêcher l'arrivée des convois. Loudhon, le brave Loudhon, qui de bon soldat étoit devenu excellent général, commandoit les troupes légeres. Sous ses ordres, elles eurent toujours l'avantage en différens petits combats qui se donnerent. Vers le milieu de juin, Daun apprend qu'un convoi considérable arrive de la Silésie; il fait partir Loudhon & Siskovitz chacun avec un corps de six mille hommes pour l'enlever. Au moment où le convoi alloit entrer dans les lignes des Prussiens, les deux généraux Autrichiens tombent sur quatorze mille hommes qui lui servoient d'escorte, renversent & culbutent tout ce qui résiste, tuent près de trois mille hommes, font quatre cens prisonniers, s'emparent de

douze pieces de canon & de tout le convoi. Une perte aussi considérable pour le roi de Prusse, le détermina à lever le siege d'Olmutz; il prit tant de précautions qu'il fit sa retraite sans que le maréchal Daun pût l'inquiéter.

Pendant que le roi de Prusse abandonnoit le siege d'Olmutz, le prince Ferdinand de Brunswick remportoit à Crévelt une victoire sur les François commandés par le prince de Clermont. Tout Paris pleura le jeune comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, qui y fut mortellement blessé, à la tête du régiment des carabiniers qu'il commandoit pour la premiere fois. C'étoit un jeune seigneur qui donnoit déja les plus grandes espérances, dans lequel une éducation ferme & cultivée avoit déja développé les talens les plus brillans. Il mourut à Neiss, vivement regretté par le prince Ferdinand, qui lui prodigua tous les soins que l'estime & l'amitié peuvent inspirer.

La bataille de Crévelt pouvoit avoir des suites fâcheuses pour les états de l'impératrice-reine dans les Pays-Bas. Le prince de Brunswick avoit pris Ruremonde, & ses troupes légeres faisoient des incursions jusqu'aux portes de Louvain; mais la bataille de Sunderhausen, près de Cassel, gagnée par le duc de Broglie contre les Hessois, commandés par le prince d'Isembourg, rétablit les affaires. Après cette victoire, les François entrerent dans Min-

den, & le pays d'Hannovre leur fut ouvert. Cette diversion déconcerta les projets du prince Ferdinand; il abandonna toutes ses conquêtes, repassa le Rhin & marcha sur Munster.

Les Russes qui s'étoient avancés vers la Hesse, malgré le général Dohna, avoient déja formé le siege de Custrin dans le Brandebourg, vers les confins de la Silésie. Le roi de Prusse ayant résolu de faire lever ce siege, part avec des troupes choisies, joint le général Dohna, & poursuit son projet, quoiqu'il apprenne que l'armée de l'Empire & celle du maréchal Daun s'approchent de Dresde. Le 22 août, il passe l'Oder près de Custrin, & le 25 il livre bataille aux Russes près de Zorndorff. Le combat fut des plus opiniâtres; il dura seize heures en deux jours. Les deux partis s'attribuerent la victoire. Mais les Prussiens abandonnerent le champ de bataille, & les Russes leverent le siege qu'ils avoient entrepris.

Frédéric marcha au secours de Dresde, envoya la général Vedel dans le Brandebourg, pour faire tête aux Suédois, & laissa le général Dohna dans les environs de Custrin, pour observer les Russes. Il fit lui-même différentes manœuvres dont le but étoit d'inquiéter le maréchal Daun; enfin il prit son camp à la vue des Autrichiens, en étendant sa droite par-delà Hochkirchen, & sa gauche depuis Seska jusqu'à Kottiz. Le 11 octobre, Daun va reconnoître la position des ennemis,

il trouve leur camp retranché par-tout avec soin & tout le front garni d'artillerie. Le général Autrichien prend la résolution d'attaquer ce camp; pour mieux cacher son dessein, il retranche lui-même le sien, feignant de se tenir sur la défensive. Il ordonne de faire des abattis au bois qui étoit sur sa gauche, vis-à-vis l'endroit où il avoit résolu de faire son attaque, & garnit de redoutes tout le front de son armée. Daun, à la tête d'un corps choisi, traverse des chemins & des bois très-difficiles; son artillerie est placée; & déja Loudhon s'est emparé des hauteurs qui dominent le camp des ennemis. Le fracas horrible de l'artillerie donne le signal de l'attaque; Daun d'un côté, & Loudhon de l'autre, s'emparent du village d'Ochkirchen, malgré toute la résistance des Prussiens. De ce poste dépendoit le succès de la bataille. Trois fois les Prussiens tâchent de le regagner, trois fois ils sont repoussés vigoureusement. Une quatrieme attaque les rend maîtres d'une partie du village, Daun reconduit les Autrichiens au centre de ce poste; la mêlée devient affreuse, les généraux combattent comme le simple soldat; Keith qui commandoit l'aîle droite des Prussiens, tombe mort sur la place; le prince François de Brunswick, frere de la reine, & le général Kleist, sont frappés presqu'en même tems; alors les Prussiens abandonnent le village & se retirent à la faveur de leurs batteries placées

au centre de leur camp. Le duc d'Aremberg avoit attaqué la gauche des Prussiens ; le succès long-tems douteux, est encore pour les Autrichiens. L'armée vaincue se retire en bon ordre sur les hauteurs qui étoient derriere le camp.

Le roi de Prusse n'avoit pas encore essuyé de perte aussi considérable. Les Autrichiens s'emparerent de toutes les tentes, de tout le bagage, de cent pieces de canon, de vingt-huit drapeaux, de quantité de munitions de guerre & de bouche. Outre les trois généraux déja nommés, le prince Maurice d'Anhalt-Dessau fut fait prisonnier ; les Prussiens perdirent près de dix mille hommes, & les Autrichiens n'en perdirent pas douze cents.

Malgré ce désastre, jamais le roi de Prusse ne parut plus grand ; il établit son camp à une lieue du champ de bataille, dans un terrein avantageux, où il essuya courageusement toutes les injures de l'air, en attendant que le prince Henri lui amenât de Saxe des troupes, des tentes & du canon. Lorsqu'il eut reçu ce renfort, il marcha au secours de Neiss dont il fit lever le siege. Le maréchal Daun étoit retourné devant Dresde qu'il ne prit point, à cause des ménagemens qu'il eut pour la famille royale qui se trouvoit dans cette ville. Frédéric faisoit marcher toutes ses forces au secours de cette place ; la partie n'étant plus égale, le maréchal Daun se retira en Bohême.

A-peu-près dans le même temps que le roi

de Prusse avoit été battu par les Autrichiens; le prince de Soubise gagna la bataille de Lutzelberg sur les Hessois réunis avec les Hannovriens; cette victoire n'eut aucunes suites. Au commencement de décembre, le prince de Soubise quitta la Hesse pour aller prendre des quartiers-d'hiver du côté de Francfort-sur-le-Mein. L'armée du prince de Clermont n'avoit rien entrepris depuis la bataille de Crévelt, elle avoit pris ses quartiers sur le Bas-Rhin.

Le maréchal Daun alla jouir pendant l'hiver à la cour de l'empereur & de l'impératrice-reine, de la gloire des succès brillans de la campagne, & préparer les travaux de la suivante sous les yeux de ses maîtres. Les témoignages de satisfaction que lui avoit donnés Marie-Thérese, animerent du même esprit les états d'Autriche. Par reconnoissance des grands services rendus à la patrie par le maréchal, ils arrêterent de lui faire présent de trois cens mille florins d'Allemagne, pour racheter la seigneurie de Ladendorff, que le pere de ce grand-général avoit vendue au comte de Kévenhuller. Ainsi l'état faisoit rentrer dans son patrimoine celui qui, par sa valeur & par ses talens militaires, mettoit un frein aux projets ambitieux des ennemis de la patrie.

ANNÉE 1759.

Frédéric ne voulant pas que ses provinces fussent davantage le théâtre de la guerre, fit tous ses efforts pour l'attirer au centre de l'Empire.

Il ordonna au prince Ferdinand joint au prince d'Isembourg d'attaquer les François qui étoient encore dans leurs quartiers-d'hiver aux environs de Francfort. Dans le milieu d'avril, le prince Ferdinand parut tout-à-coup à la tête de quarante mille hommes. Le duc de Broglie, en trente-six heures, rassemble toute son armée, & par cette belle manœuvre, mérite les éloges de tous les connoisseurs. Le comte de Saint-Germain ne peut le joindre avec le renfort qu'il devoit lui amener, il est forcé de faire tête avec vingt-cinq mille hommes seulement à une armée de quarante mille combattans. Malgré cette énorme disproportion de forces, le duc de Broglie fut vainqueur à Bergen, & obligea le prince Ferdinand à décamper après avoir perdu six mille hommes & quelques pieces de canon. Le succès de cette bataille couvrit de gloire le duc de Broglie. L'empereur le créa prince de cet Empire qu'il avoit si bien défendu, & Louis XV lui donna le bâton de maréchal de France.

Le prince Ferdinand eut au mois d'août une revanche complette. Le maréchal de Contades ayant laissé le bas-Rhin à la garde du marquis d'Armentieres, marcha avec le reste de l'armée, joignit le maréchal de Broglie, & poussa devant lui les alliés jusques dans la Hesse. Le maréchal de Broglie s'empara de Minden, & y établit son quartier-général. Le prince Ferdinand arriva pour secourir le

pays d'Hannovre, & campa à Petershagen, presqu'à la vue des François. Ce prince trompa le maréchal de Contades par une retraite simulée. Le maréchal abandonna une position excellente pour attaquer un corps de troupes que Ferdinand avoit laissé au village de Todtenhausen. Au plus fort de la mêlée, le prince Ferdinand tombe sur les François, les enfonce & les met en déroute. Ils perdirent un grand nombre d'officiers de distinction, quantité de canons & de drapeaux. Cette armée vaincue, n'ayant point de retraite assurée, fut poursuivie pendant plusieurs jours jusqu'à Cassel, & dans cette fuite précipitée, perdit encore beaucoup de monde.

Tandis que les François & les Hannovriens se battoient du côté de l'électorat, le roi de Prusse & le maréchal Daun s'observoient avec une égale attention. Ils attendoient chacun dans leur camp, l'arrivée des Russes qui devoient attaquer la Silésie; Frédéric pour les combattre, Daun pour profiter de la diversion. Dans le mois de juillet, les Russes s'approcherent de cette province. Le roi de Prusse envoya aussi-tôt le comte de Dohna pour les combattre; mais le général Prussien ayant été complettement battu, se retira après avoir fait une perte considérable. Les Russes étant devenus maîtres de la campagne, marcherent vers Francfort-sur-l'Oder, & s'en emparerent. Sur ces entrefaites, le maréchal Daun s'avance par la Lusace, pénetre dans les états

du roi de Prusse pendant que l'armée de l'Empire, après avoir pris Leipsick & Torgau, marchoit vers Dresde.

Frédéric, attaqué de tous côtés, joint les restes de l'armée de Dohna, & va en Silésie attaquer le général Soltikoff qui commandoit les Russes. Soltikoff & le baron de Loudhon qui l'avoit joint, font leurs dispositions; le 12 août, le combat se donne, & le roi de Prusse est pleinement battu. Sept fois durant le combat, il retourne à la charge avec de nouvelles troupes, & il est toujours repoussé avec une perte très-considérable; il prend enfin le parti de se retirer, & laisse sur le champ de bataille quinze mille hommes tant tués que blessés, près de deux cents pieces de canon, trente drapeaux & une grande quantité de munitions de guerre. Loudhon, à la tête de la cavalerie, atteint son arriere-garde & culbute dans les marais les escadrons qui essaient de l'arrêter; quatre mille Prussiens furent faits prisonniers. Les Russes & les Autrichiens eurent près de dix mille hommes tant tués que blessés. Cette sanglante bataille n'eut cependant aucune suite remarquable.

L'armée impériale poussoit vivement le siege de Dresde; les généraux Brantano & Wehla battirent & disperserent un corps de Prussiens qui étoit venu au secours de cette ville. Le comte de Schmettau qui commandoit dans Dresde pour le roi de Prusse, n'espérant plus de secours, fit sa capitulation, il obtint les

honneurs de la guerre. Fréderic, ayant appris que Dresde étoit entre les mains des Autrichiens, résolut de reprendre cette capitale. Il s'avança dans la Saxe avec la plus grande partie de ses forces, pour resserrer le maréchal Daun, & il détacha le général Finck avec dix-huit mille hommes pour fermer la communication des Autrichiens avec la Bohême. Cette manœuvre qui auroit pu être très-funeste à un général ordinaire, fournit au maréchal l'occasion de ses plus brillans exploits.

Il se dérobe à la tête d'un corps d'élite, arrive à la vue de Maxen près du fameux camp de Pirna. Le général Prussien s'étoit retranché dans ce village situé sur une hauteur très-escarpée. Daun va reconnoître sa position, & se dispose à l'attaquer par la droite, & à le canonner vivement par la gauche. L'entreprise étoit très-difficile, il falloit faire monter l'artillerie & la cavalerie à la hauteur du village, sur des montagnes couvertes de neige & de glace. L'ardeur des Autrichiens & la présence du maréchal, firent disparoître tous les obstacles.

Lorsque tout fut prêt, le comte Odonell, à la tête des escadrons, & le baron de Sincere à la tête des bataillons, commencerent l'attaque au bruit de l'artillerie. Les Prussiens se retirerent dans le village; les Autrichiens les y attaquent, & les forcent de l'abandonner. Finck gagne une hauteur, & risque une seconde attaque, il est encore vaincu.

La

La nuit sépare les combattans. Le lendemain, le général de Lazcy, envoyé par le maréchal Daun au-devant du général Prussien qui se présentoit avec une trompette, lui déclare qu'il faut mettre bas les armes, ou s'exposer à être culbuté dans l'Elbe avant la fin du jour, qu'en prenant le premier parti, il faut tout abandonner, excepté le bagage qu'on lui laisse par grace spéciale. Il n'y avoit pas à balancer; Finck, commandant des Prussiens, huit officiers-généraux, & tout ce qui restoit des quatorze mille hommes qui avoient combattu, furent prisonniers de guerre & entiérement désarmés. Il fallut livrer soixante-six pieces de canon, tous les drapeaux, tous les étendards, les timballes, les trompettes, les tentes, les chevaux de la cavalerie & tous les chariots de l'armée qui fut dispersée dans la Bohême. Cette journée si glorieuse pour les Autrichiens, ne leur coûta pas deux mille hommes tant tués que blessés. Un avantage si marqué, n'eut cependant aucune suite décisive. Le maréchal Daun retourna à son armée de Saxe, & se contenta d'arrêter le roi de Prusse qui fit des efforts inutiles pour reprendre Dresde.

ANNÉE 1760.

Les troupes de l'impératrice-reine, sous la conduite du maréchal Daun, avoient pris sur les Prussiens une supériorité décidée. Le roi de Prusse ne faisoit plus que parer les coups que lui portoient les généraux de Marie-Thé-

rese, tous animés du même zele pour la gloire de ses armes, & dont l'attachement à leur souveraine avoit fait autant de héros. En résistant à leurs efforts, il acquéroit de la gloire, il est vrai; mais cette guerre ravageoit ses états depuis deux ou trois campagnes; la Saxe épuisée d'hommes & d'argent par les exécutions militaires qu'il avoit si souvent réitérées, ne lui étoit plus d'aucun secours. Cependant il fit de nouveaux efforts pour réparer dans cette campagne les malheurs des deux précédentes.

Le brave Loudhon, qui ne s'étoit pas trouvé à Maxen, brûloit du desir de se distinguer à son tour. Le Maréchal Daun avoit donné ordre à ses officiers-généraux d'attendre pour agir, que les Russes fussent arrivés pour donner de l'occupation au roi de Prusse. Loudhon, après avoir attendu jusqu'au mois de mai, sort de ses quartiers, résolu de marcher en Silésie par le comté de Glatz. Ce projet demandoit le plus profond secret & la plus grande activité. Frédéric qui l'avoit deviné, avoit détaché Fouquet avec quinze mille hommes pour arrêter Loudhon. Le général Autrichien manœuvre avec tant d'adresse qu'il trompe le général Prussien, s'empare des passages très-difficiles de Bilberberg & de Warta, & marche droit à Glatz, dont il avoit résolu le siege. Il prend, chemin faisant, un magasin considérable que Fouquet avoit abandonné. Le général Prussien revient sur ses pas, rassemble des troupes dans sa marche & un gros

train d'artillerie, occupe les hauteurs de Buchberg & s'y retranche avec soin. Huit montagnes contiguës, & auxquelles on communiquoit par des lignes palissadées, sembloient devoir mettre Fouquet à l'abri de toute insulte.

Loudhon, résolu d'attaquer ces retranchemens, prend toutes les précautions nécessaires pour ne pas manquer son coup. Le 23 mai à trois heures du matin, l'intrépide Autrichien, à la tête des piquets, des grenadiers & des troupes légeres, attaque les ennemis postés sur les montagnes de Buchberg & de Doctorsberg, parvient à les déloger, & les oblige de se jetter dans la ville de Landzhud; chassés de ce poste, ils veulent se retirer par Schmiedeberg; le général Nawendorff les repousse & n'en laisse passer aucun. Fouquet, forcé de tous côtés, veut du moins échapper à Loudhon; il rassemble un corps de grenadiers, en forme un bataillon quarré, se place au centre, & pousse à travers les Autrichiens pour s'ouvrir un passage & s'échapper. Ressource inutile, le bataillon quarré est enfoncé, & taillé en pieces, Fouquet blessé & obligé de se rendre. A huit heures du matin, tout fut tué ou fait prisonnier, excepté deux ou trois cents hommes qui purent se sauver. Neuf mille prisonniers, soixante pieces de canon, tous les drapeaux, toutes les armes, les munitions & tous les instruments militaires furent les trophées de cette victoire qui fut le pendant de celle de Maxen.

Frédéric, en apprenant un événement aussi extraordinaire, eut peine à le croire. Instruit dans le même temps de la marche des Russes dans la Siléfie, il fit passer le prince Henri vers Francfort-sur-l'Oder, & décampa lui-même pour être à portée de réunir les deux armées. Le maréchal Daun décampa aussi pour éclairer la marche des Prussiens. Frédéric voyant les Autrichiens en Silésie, retourne brusquement sur Dresde, canonne & bombarde la ville avec un fracas épouvantable; mais le général Maquire qui y commandoit, fit la plus belle défense en attendant les secours du maréchal Daun. Daun paroît six jours après le commencement du siege, campe à la vue des Prussiens, & se comporte devant Dresde comme il avoit fait devant Olmultz; le roi de Prusse fait aussi de même; il décampe & se retire dans le marquisat de Misnie.

Tandis que le roi de Prusse abandonnoit le siege de Dresde, Loudhon, poursuivant les avantages de sa brillante expédition, prenoit la ville de Glatz. Il avoit espéré de trouver les Russes près de Breslau, & de prendre cette ville, mais il y rencontra le prince Henri avec une armée supérieure en force; il se retira à Canth où il se retrancha.

Les Russes arriverent enfin sur l'Oder, leur dessein étoit de joindre l'armée du maréchal Daun; les Autrichiens marchoient aussi en Silésie pour exécuter ce projet de jonction. Frédéric évita toujours la bataille & campa

près de Lignitz pour s'opposer à la jonction des deux armées. Daun qui le suivoit de près, occupa le fameux camp d'Hoch-Kirchen; le général Lazcy campoit à la gauche, Loudhon à la droite. Dans cette position, le roi de Prusse étoit environné de tous côtés, & fut sur le point d'avoir affaire à tous les grands capitaines des armées de l'impératrice-reine. Le maréchal Daun avoit résolu de le faire attaquer en même temps par toutes ses forces.

Loudhon qui devoit attaquer le lendemain de grand matin, part la veille avec l'aîle droite, marche toute la nuit, fait passer son artillerie au-delà du ruisseau de Hatsbach, & le passe lui-même avec toutes ses troupes. Il les formoit en colonnes pour donner sur le flanc des Prussiens qu'il savoit n'être pas éloignés, lorsqu'à travers un brouillard fort épais qui, aux premiers rayons du soleil, commençoit à tomber, il s'apperçoit que, depuis une heure, il est au milieu de l'armée du roi de Prusse, qui avoit vu toute sa manœuvre, & l'avoit laissé passer pour le mettre entre ses troupes & le ruisseau. La fortune avoit bien servi ce prince; informé à tems du dessein du maréchal Daun qui campoit vis-à-vis de lui, il s'étoit dérobé pendant la nuit, & s'étoit mis en marche pour enlever Loudhon qui s'avançoit pour le surprendre.

Dans une position aussi critique, où seize mille hommes étoient enveloppés par quarante mille, un général moins habile & moins

déterminé, eût été perdu sans ressource, & ce fut le plus beau jour de Loudhon. Sans délibérer un moment, il fait repasser le ruisseau à son artillerie, range ses troupes en une espece de triangle, se place à leur tête, & donne avec tant d'impétuosité sur l'aîle gauche des Prussiens, qu'il s'y fait jour, la renverse & la met en déroute. Les Prussiens surpris de la violence du choc, & s'imaginant que toute l'armée autrichienne alloit tomber sur eux, commençoient à s'étonner : leur roi accourt de l'aîle droite, amene des troupes fraîches, fait reprendre les rangs & se préparoit à donner. Il n'étoit plus tems : pendant que le roi de Prusse reforme ses bataillons, Loudhon retire ses troupes, s'approche du ruisseau en combattant ; le repasse à droite & à gauche de son artillerie, qui, de l'autre bord, faisoit un feu violent & continuel ; il replie ses ponts, & se range en bataille, & derriere son canon, attend les Prussiens qui le regardent sans oser l'attaquer. Loudhon en fut quitte pour cinq mille hommes qu'il laissa sur le champ de bataille, après en avoir tué autant au roi de Prusse. Frédéric combla d'éloges la retraite du général Autrichien : *Je n'ai point vu dans toute la guerre*, a dit depuis ce prince, *de manœuvre aussi belle que celle de Loudhon, & son plus beau jour est celui où je l'ai voulu battre.* Après cette journée, le roi de Prusse marcha droit à Breslau, & de-là aux Russes, avant que le maréchal Daun

eût pu les joindre. A l'approche des Prussiens, ils repasserent l'Oder & resterent dans l'inaction; le roi de Prusse & le maréchal continuerent à s'observer.

Les heureux succès des armées de l'impératrice-reine & de celles de France se soutenoient. Pendant que les généraux Autrichiens gagnoient des batailles sur le roi de Prusse, l'armée françoise, aux ordres du maréchal de Broglie, faisoit une campagne dont les avantages soutenus lui ouvrirent le chemin de la Hesse où elle passa son quartier-d'hiver, malgré les efforts du prince Ferdinand & les diversions que fit le prince héréditaire de Brunswick. La victoire de Corback, où le maréchal de Broglie fut si bien secondé par le comte de Saint-Germain & par le comte de Guerchy, rendit les François maîtres des frontieres de la Hesse, & prépara la prise de Cassel & de Minden par le comte de Lusace. Le prince Ferdinand voyoit le maréchal de Broglie avancer dans cette province, il ne vouloit point risquer de bataille; mais il détacha le prince héréditaire pour faire une diversion sur le Rhin. Vers la fin de septembre, le jeune prince s'empara de Cleves, de Rhinberg, & commençoit à faire le siege de Wesel. Le maréchal de Broglie envoya le marquis de Castries, lieutenant-général, pour arrêter les progrès du prince héréditaire, & faire lever le siege. La fameuse bataille de Closter-Camp, où le marquis de Castries remporta une victoire

ſignalée, remplit tous les deſſeins du maréchal de Broglie.

Cependant le général Totleben, détaché de l'armée ruſſe, s'étant joint au général Lacy, ces deux capitaines ſe rendent à Berlin. Le 9 octobre, la ville eſt priſe, & la garniſon priſonniere de guerre. Ils levent une forte contribution, & retournent à l'armée ſans avoir reçu aucun échec. C'étoit la ſeconde fois que Frédéric voyoit ſa capitale miſe à contribution par les Autrichiens, ſans avoir pu y mettre obſtacle, malgré toute la célérité avec laquelle il avoit volé à ſon ſecours.

Ce prince avoit formé le deſſein d'empêcher les troupes de l'impératrice-reine de prendre des quartiers-d'hiver dans la Saxe dont elles s'étoient emparées. Il laiſſa un corps de troupes pour obſerver l'armée des Ruſſes en Siléſie, ſe mit lui-même à la tête de toutes ſes forces, & alla camper près de Wittemberg. L'armée de l'Empire recula & abandonna Leipſick qui fut auſſi-tôt pris. Le maréchal Daun qui, pendant toute cette guerre, avoit été le Fabius des Autrichiens, étoit campé entre Zinna & Siplitz près de Torgau; il y attendit tranquillement le roi de Pruſſe. Frédéric, qui avoit réſolu de lui livrer bataille, ſe porta le 2 novembre ſur les derrieres de l'armée autrichienne pour lui couper toute communication avec Dreſde. Le maréchal devina le deſſein du roi de Pruſſe, & changea en conſéquence ſa poſition.

L'armée prussienne à deux heures après midi, déboucha du bois sur plusieurs colonnes pour attaquer les Autrichiens. Ceux-ci qui se souvenoient encore de leurs dernieres victoires, les reçurent avec tant de bravoure & de fermeté, firent un feu si violent, que les colonnes furent repoussées jusqu'au bois d'où elles étoient sorties. Cette manœuvre dura des deux côtés jusqu'à huit heures du soir. Les colonnes prussiennes revinrent huit fois à la charge sans pouvoir entamer les Autrichiens; Frédéric qui, à la derniere attaque, en conduisoit une lui-même, reçut un coup de feu dans la poitrine; le margrave Charles qui en conduisoit une autre, eut une contusion à la cuisse. Dans une action aussi terrible, Daun paya de sa personne, & en combattant à la tête des siens, il eut la jambe fracassée d'une balle de fusil. Déja Frédéric ayant perdu le champ de bataille, & voyant ses troupes en désordre, pensoit à profiter de la nuit pour faire sa retraite, lorsqu'on vint lui annoncer sur les dix heures que le général Ziéthen s'étoit emparé des hauteurs de Siplitz, d'où l'on pouvoit foudroyer l'armée autrichienne. Il vole aussi-tôt à ce poste, le fait fortifier, & commence à canonner les Autrichiens. Le comte O-donell, qui commandoit en l'absence du maréchal Daun, voyant qu'il n'étoit pas possible de déloger les Prussiens, fit une retraite qui lui mérita les plus grands éloges; il fit passer l'Elbe à l'armée, & la conduisit heu-

reusement sous les murs de Dresde, où elle passa l'hiver. Le roi de Prusse avoit perdu dix-huit mille hommes à la bataille de Siplitz, & un grand nombre d'officiers supérieurs. Les Autrichiens y perdirent près de douze mille hommes. Cette fameuse bataille fut la derniere action de la campagne de 1760.

Pour ne point interrompre le récit des événemens de 1757, nous n'avons fait qu'annoncer en passant l'institution de l'ordre de Marie-Thérèse, à l'occasion de la victoire de Chotemitz, sans entrer dans le détail des statuts de cet ordre. Comme cet établissement est une époque intéressante dans la vie de l'impératrice-reine, & que ce fut dans le commencement de cette année (1760) que cette princesse y mit la derniere main, nous rendrons compte ici de ce qui fut établi d'abord, & de ce qui fut ajouté aux statuts. L'on retrouvera ici, comme dans toute les institutions de Marie-Thérese, les vues de la politique la plus sage.

L'empereur fut déclaré grand-maître de l'ordre. Tous officiers, même les lieutenans & les enseignes peuvent y être admis, sans distinction de religion & de naissance, & sans égard à l'ancienneté du service. On y recevra même les officiers étrangers, qui serviront en qualité de volontaires dans les armées de l'impératrice-reine; mais ils ne pourront aspirer aux pensions que cette princesse attache à l'ordre. Quiconque se sera signalé par

une action d'éclat, sera mis au nombre des chevaliers. La grande-croix est réservée aux officiers qui, joignant à une valeur distinguée la prudence & les lumieres, auront contribué particuliérement au succès de quelqu'entreprise importante. Il y aura un certain nombre de pensions, tant pour les chevaliers que pour les grands-croix. Celles des grands-croix seront de quinze cens florins; celles des chevaliers, seront les unes, de quatre cens, les autres, de deux cens florins. Lorsque toutes les pensions auront été distribuées, les chevaliers, qui n'en auront point été pourvus, y parviendront à leur tour, suivant la date de leur réception.

Trois formalités sont nécessaires pour cette réception; premiérement, une information suffisamment détaillée de l'action dont on demandera la récompense; secondement, une vérification de cette action par des preuves non équivoques; troisiémement, un examen impartial, sur lequel on puisse juger si l'action dont il s'agira mérite la grande-croix, ou simplement la croix de chevalier. Le candidat, qui prétendra à l'une ou à l'autre de ces marques d'honneur, s'adressera au général-commandant; celui-ci chargera l'auditeur-général, ou en son absence un autre commissaire, de faire des perquisitions exactes sur l'action alléguée par le candidat. Ce commissaire, après avoir exigé des témoins leur parole d'honneur de dire la vérité, rédigera leurs dépositions,

& leur fera la lecture de son procès-verbal, afin qu'ils le signent, & qu'ils y apposent les cachets de leurs armes. L'information devra, pour l'ordinaire, être signée par sept officiers: s'il ne s'en trouve pas ce nombre, qui aient été témoins oculaires de l'action alléguée, il faudra suppléer par la déposition de deux bas-officiers, ou de deux soldats, au témoignage de chaque officier qui manquera au nombre prescrit. Parmi les témoignages, celui de l'officier aux ordres de qui sera le candidat, & sous les yeux de qui l'action se sera passée, sera principalement nécessaire. Lorsque les preuves seront faites, elles seront envoyées au commandant-général, qui tiendra par lui-même, ou par un officier substitué à cet effet, un chapitre de l'ordre, où ces preuves seront scrupuleusement examinées, & dans lequel on délibérera si le candidat sera fait chevalier ou grand-croix. Le candidat ne sera cependant reçu qu'après la décision du grand-maître.

Un chapitre ne pourra jamais être composé de moins que de six chevaliers: & si le hasard faisoit qu'on ne pût rassembler ce nombre, ceux qui manqueront seront remplacés par les plus anciens officiers-généraux, colonels, lieutenans-colonels, ou majors. Le résultat du chapitre étant confirmé par le grand-maître, le commandant-général, ou celui qui tiendra sa place, attachera à la boutonniere du récipiendaire la marque de l'ordre, au bruit des timballes & des trompettes. Il lui donnera

ensuite l'accolade, ce qui sera suivi par tous les grands-croix & les chevaliers présens.

Comme il y auroit de l'injustice à ne pas rendre participans des mêmes distinctions les généraux & les officiers des troupes de l'impératrice-reine, qui se trouvent actuellement, (1757) dans les armées des puissances alliées, sa majesté impériale entend que, s'ils y font quelqu'action distinguée, dont l'information soit envoyée au grand-maître dans la forme requise, on tienne à ce sujet un chapitre pour juger l'action, de la même maniere que si elle s'étoit passée dans une des armées de sa majesté. Le nouvel ordre étant la récompense de la valeur & des exploits remarquables, leurs majestés impériales ont résolu de l'excepter seul de l'incompatibilité établie dans cette cour par rapport à l'ordre de la Toison d'or. En conséquence l'impératrice-reine déclare, que la marque d'honneur de l'ordre militaire de Marie-Thérese, pourra être portée avec le collier de la Toison.

En 1760, leurs majestés impériales mirent la derniere main à l'établissement de l'ordre de Marie-Thérese, en assignant des revenus à cet ordre militaire, & en réglant les privileges dont jouiroient ceux qui en seroient décorés. Elles assignerent cent cinquante mille florins de rente à cet ordre. Une partie de cette somme est distribuée en pensions de quinze cents florins, au nombre de vingt, destinées pour autant de grands-croix; le surplus par-

tagé en pensions de six cens & de quatre cens florins, pour les plus anciens chevaliers; la moitié de ces pensions réversible à leurs veuves. Les chevaliers auront audience de leurs majestés impériales, sans être assujettis à l'étiquette du grand-chambellan. Les grands-croix auront leurs entrées perpétuelles au conseil-privé, & les chevaliers y seront admis les jours de fête de l'ordre. La croix donnera à ceux qui en seront décorés, la noblesse héréditaire, & le titre de baron.

Tels sont les réglemens de cet ordre militaire; institution célebre par l'événement qui y donna lieu, par les vues de l'auguste impératrice qui en conçut l'idée, & par les suites heureuses qu'elle a eues & qu'elle peut avoir encore. Ce fut un des moyens avec lesquels Marie-Thérese créa, pour ainsi dire, cette foule de héros dont les noms fameux méritent d'occuper une place dans les annales de leur souveraine. Cet ordre respectable sera dans l'Empire un monument éternel de la fermeté de son auguste institutrice. C'est à cette vertu, qui fait les plus fameux héros, que Marie-Thérese dut la conservation de son patrimoine & de sa couronne; & ses peuples qui depuis ont eu tant d'occasions de connoître que la bonté de son ame égaloit sa grandeur & son courage, doivent à cette même vertu le bonheur de voir regner sur eux cette grande impératrice.

L'on n'aura pas manqué d'observer la sa-

gesse de cette loi, qui exclut toute distinction de religion, de naissance & d'ancienneté de service. Tout officier qui s'est distingué par une action d'éclat a droit de prétendre à la récompense qui est promise; il se présente lui-même, & ce sont ses égaux, même ses subalternes qui déposent en sa faveur, en attestant le fait dont il demande la récompense. La faveur n'y peut rien, le mérite seul peut y donner des droits.

Les Romains récompensoient ainsi la valeur, dans quelque rang qu'elle se trouvât; lorsque leurs armées étoient de retour, après avoir vaincu les ennemis de la république, on voyoit ces braves distribuer sans jalousie à leurs rivaux les couronnes civiques, & les autres récompenses militaires; ils partageoient l'honneur de leur triomphe, en attendant qu'une heureuse occasion leur eût fait mériter d'être couronnés de même.

ANNÉE 1761.

Comment l'impératrice-reine n'auroit-elle pas fait des héros de tous ses soldats? Pendans l'hiver de 1761, lorsqu'ils se reposoient des fatigues de la campagne précédente, cette princesse voulut témoigner par un acte public à toutes ses troupes combien elle étoit satisfaite de leurs services. Elle ne se contenta pas de donner à leur courage & à leur zele les éloges qu'ils méritoient, elle voulut encore rendre le sort des soldats plus heureux, en

augmentant leur ration d'une livre de farine par jour. Cette grande souveraine s'est toujours fait adorer par ses bienfaits ; sensible aux malheurs dont les habitans de Dresde avoient été accablés depuis les commencemens de la guerre, elle envoya dans cette capitale des sommes considérables, destinées à réparer les pertes qu'ils avoient faites. Ainsi Marie-Thérese, en faisant avec son conseil les préparatifs de la campagne prochaine, répandoit sur ceux qui devoient en supporter la fatigue, des bienfaits propres à leur en adoucir les travaux.

Dès le mois de Février, le prince héréditaire réuni à un corps de Prussiens, essaya de chasser les François de la Hesse, & mit le siege devant Cassel. Le maréchal de Broglie laisse le comte son frere dans cette ville avec dix mille hommes, rassemble son armée & revient au secours de la place. Le 24 du mois de mars se donne la bataille d'Altzenhinn, près de Gremberg ; le prince héréditaire est battu, le maréchal fait deux mille prisonniers, lui enleve trois pieces de canon & dix-neuf drapeaux, sans avoir fait lui-même d'autre perte que celle d'une cinquantaine d'hommes, tant tués que blessés ; il fait ensuite lever le siege de Cassel. Le combat de Filingshausen ne fut pas si heureux ; les François commandés par le prince de Soubise & par le maréchal de Broglie, furent obligés d'abandonner le champ de bataille, quoique la perte des deux côtés fût à-peu-près égale. Le mauvais succès de

cette journée déconcerta le plan de campagne arrêté entre les deux généraux François ; le prince de Soubise se retira vers le bas-Rhin, & le maréchal de Broglie dans la Hesse.

L'Europe avoit alors les yeux fixés sur la Silésie ; les Russes y étoient arrivés plutôt que dans les campagnes précédentes. Au mois de juin, une partie de leurs troupes, sous les ordres du général Romanzow, fut envoyée dans la Poméranie Prussienne, tandis que le gros de l'armée marchoit du côté de la Silésie. Le grand objet des Russes étoit de se réunir au corps de troupes que commandoit Loudhon, pour s'opposer au roi de Prusse, pendant que le maréchal Daun & l'armée de l'Empire étoient dans la Saxe, pour observer le prince Henri. Frédéric, qui vouloit empêcher les Russes de passer l'Oder, fit tout ce qu'il put pour tromper le baron de Loudhon, & lui dérober sa marche ; mais le général Autrichien ne le perdit point de vue, le suivit toujours pas à pas, & les Russes passerent tranquillement le fleuve. Le roi de Prusse ayant vu échouer ses projets, & craignant d'être attaqué par les deux armées réunies, crut devoir se mettre à l'abri de toute insulte. Il choisit pour cet effet un camp près de Schveidnitz, & s'y retrancha avec toutes les précautions qui pouvoient le mettre en sûreté. Les fourrages étant venu à manquer aux Autrichiens, ils furent obligés de se séparer des Russes sans avoir rien fait. Le général Romanzow, après avoir pris Trep-

tow le 24 octobre, s'empara de Colberg le 16 décembre.

Après le départ des Russes, Frédéric étoit sorti de son camp pour se rapprocher de Neiss. Loudhon saisit cet instant, se présente devant Schveidnitz; il attaque si brusquement les ouvrages extérieurs, qu'à peine peut-on se servir du canon pour tâcher de l'éloigner; dans un moment, tout est emporté. Loudhon marche au glacis, descend dans le fossé, escalade les remparts, & arrive au milieu de la place sans donner le tems au commandant de proposer une capitulation; il est fait prisonnier de guerre avec les trois mille hommes qui composoient la garnison. On trouva dans la ville deux cents pieces de canon, & des magasins immenses d'armes & d'habits, & beaucoup d'argent.

Le roi de Prusse fut consterné de la perte qu'il venoit de faire; les Autrichiens alloient prendre des quartiers-d'hiver en Silésie; les Russes maîtres de Colberg, pouvoient aisément tirer des substances sans leur faire traverser la Pologne; tout annonçoit pour l'année suivante une campagne terrible & décisive. La fortune vint à son secours, & le tira de l'embarras où il alloit se trouver.

ANNÉE 1762.

L'impératrice de Russie Elisabeth étant morte le 5 Janvier (1762), Pierre III, son neveu, fut proclamé empereur. Ce prince allié à la

maison de Prusse, avoit pour Frédéric les sentimens de la plus vive amitié. Il les fit éclater dès qu'il fut sur le trône. Son premier acte d'autorité fut l'ordre qu'il donna à ses troupes, qui étoient en quartier-d'hiver dans le comté de Glatz, de quitter les Autrichiens pour se joindre au roi de Prusse. L'exemple de Pierre III détermina les Suédois. Après avoir fait mollement la guerre à Frédéric, ils conclurent avec lui une suspension d'armes qui fut bientôt suivie de la paix.

Le roi de Prusse alloit profiter de ces heureuses circonstances, lorsque par une nouvelle révolution en Russie, Pierre III fut déposé, & la princesse d'Anhalt-Zerbst, son épouse, fut mise sur le trône. L'impératrice Catherine II avoit besoin de ses troupes dans une circonstance aussi critique, elle les rappella, & le roi de Prusse fut encore réduit à ses seules forces. Ce prince ne changea rien à son plan de campagne; il vouloit reprendre Schveidnitz; & pour réussir dans cette entreprise, il tâcha de rompre la communication de l'armée du maréchal Daun avec cette ville. L'affaire de Toplitz, où Kleist, l'un de ses généraux, fut battu par le prince de Levenstein, ne fut pas plus un obstacle à son grand projet; après bien des marches & des contremarches, pour donner le change aux Autrichiens, il forma le siege de Schveidnitz. Le maréchal Daun accourut aussi-tôt au secours de cette ville, & se conduisit avec la même habileté qu'il avoit

employée à chasser le roi de Prusse de devant Dresde & Olmutz ; mais il ne fut pas aussi heureux. Frédéric avoit employé tous les secours de l'art pour bien retrancher son camp. Daun tenta plusieurs fois de forcer les retranchemens de Frédéric ; mais il n'y réussit point. Le comte de Guasco défendoit la ville avec une intrépidité digne des plus grands éloges. Enfin, un accident rendit le roi de Prusse maître de la place. Un obus étant tombé dans le laboratoire du fort de Javernick, mit le feu aux poudres, & fit sauter l'ouvrage avec quatre cents hommes qui le défendoient. Il n'étoit plus possible après cela de tenir contre les assiégeans ; le comte de Guasco fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec toute la garnison. Lorsqu'il alla saluer le roi de Prusse, à la tête de tous les officiers, qui avoient défendu Schveidnitz : *Messieurs*, leur dit Frédéric, *vous avez donné un bel exemple à imiter à ceux qui auront à défendre des places ; votre résistance me coûte plus de huit mille hommes.*

Après la prise de Schveidnitz, il ne se passa plus rien d'important entre les armées de l'impératrice-reine & celles du roi de Prusse. L'objet des Autrichiens fut d'empêcher les troupes de Frédéric d'entrer dans la Bohême par la Saxe. L'armée de l'Empire, aux ordres du prince de Stolberg, eut sur les Prussiens plusieurs avantages qui furent tous effacés par la victoire que le prince Henri remporta le 29

octobre sur les troupes impériales. Les Prussiens qui, depuis long-tems, n'avoient goûté les douceurs de la victoire, releverent avec soin cet avantage, & exagererent beaucoup la perte des Impériaux; mais il est certain qu'ils ne perdirent en tout que trois mille hommes, vingt-quatre pieces de canon, & quelques drapeaux.

La victoire de Joannesberg, que les François remporterent sur le prince héréditaire le 30 de septembre, fut de ce côté la derniere expédition d'une guerre, qui depuis six ans, embrasoit toute l'Europe & ravageoit les Indes & l'Amérique.

ANNÉE 1763.

Le traité de Fontainebleau entraîna la paix d'Hubersbourg; elle fut conclue entre l'impératrice-reine, le roi de Pologne & le roi de Prusse le 15 février 1763. Il y eut deux traités séparés. Dans le premier, entre l'impératrice-reine & le roi Prusse, la reine cede à ce monarque la ville & le comté de Glatz, & généralement tous les états, pays, villes, places & forteresses que sa majesté Prussienne avoit possédés en Silésie ou autre part avant la guerre présente. Les articles préliminaires de la paix de Breslau du 11 juin (1742,) le traité définitif de la même paix signé à Berlin le 28 juillet de la même année, & le traité de la paix de Dresde, sont renouvellés & confirmés.

Suivant le second traité conclu le même jour entre le roi de Prusse & le roi de Pologne, il doit y avoir entre les parties contractantes une paix solide, une amitié sincere & un bon voisinage, un oubli éternel de tout ce qui est arrivé à l'occasion de la présente guerre, & il n'est pas permis de demander de dédommagement de part & d'autre sous quelque prétexte ou nom que ce puisse être. L'évacuation de la Saxe, le renvoi des prisonniers, & la restitution de l'artillerie saxonne actuellement en Saxe, sont l'objet de quelques articles. Le traité de Dresde du 23 décembre 1745, est confirmé.

Ces protestations d'une amitié sincere, réparoient-elles les maux affreux dont la Saxe avoit été désolée pendant cette guerre? Tant de familles réduites à la mendicité, pouvoient-elles oublier si facilement combien de fois elles avoient vu un soldat inhumain piller leurs maisons, leur arracher les choses les plus nécessaires, les vendre à quelque prix que ce fût pour remplir les sommes exhorbitantes qu'exigeoit le roi de Prusse? Rendoient-elles aux meres désolées leurs enfans qu'on avoit arrachés avec violence de la maison paternelle, pour les obliger à défendre les armes à la main, la cause de leurs oppresseurs contre leur légitime souverain? Non sans doute, & dans cette occasion, le peuple fut la victime de l'ambition des auteurs de la guerre. De longues années de paix ont encore à peine ré-

paré les dévaſtations qui ſe firent pendant ſix années de guerre. Détournons la vue de ces triſtes objets, pour les porter ſur la plus belle partie des annales de l'impératrice-reine; ſur ces temps heureux où, délivrée d'une guerre qu'elle avoit ſoutenue avec tant de gloire, elle ſe livroit toute entiere à ſa bienfaiſance, en aſſurant le bonheur de ſes peuples par des réglemens & des ordonnances dignes d'être comparées à celles des plus ſages légiſlateurs.

Marie-Thérefe, pendant tout le temps qu'avoit duré cette guerre, avoit recueilli le fruit des vertus qui l'avoient déja rendue ſi chere à ſes peuples. Toutes les provinces ſoumiſes à ſa domination, ſe diſputerent la gloire de l'aider à ſoutenir le poids de la guerre. Les unes lui avancerent de leur propre mouvement des ſommes conſidérables ſur le produit des impoſitions ordinaires; d'autres lui offrirent des dons gratuits, & celles qui ne pouvoient donner de l'argent, lui fournirent des troupes nombreuſes qui porterent ſi haut la gloire de ſes armes. De ſemblables preuves de zele & d'attachement font également l'éloge des ſouverains qui les reçoivent, & des ſujets qui les donnent.

Le traité de paix n'étoit point encore ſigné, & Marie-Thérefe s'occupoit déja des moyens de réparer les maux inſéparables de la guerre même la plus heureuſe, en protégeant dans ſes états héréditaires les manufactures nationales. Pour cet effet, elle renouvella les défen-

ses qui avoient été faites en 1749, d'introduire dans ses états aucune étoffe de soie, riche ni demi-riche, de fabrique étrangere. On déclara aux marchands qu'on n'accorderoit plus de passe-ports pour cet objet de commerce, comme on l'avoit fait avant que les manufactures fussent en état de suffire à la consommation intérieure. Dès que le traité de paix eut rendu le calme à ses sujets, on vit éclore une multitude de réformes, d'institutions, de loix sages, & cette princesse s'anima d'un zele constant à les faire observer.

Au milieu de ces occupations si dignes d'une souveraine, Marie-Thérese ressentit la plus vive douleur de la perte de l'archiduchesse infante, qui mourut au mois de novembre de la petite-vérole après une fausse-couche. L'archiduc Joseph, son époux, s'étoit enfermé avec elle dès l'instant que la maladie s'étoit déclarée, & ne l'avoit point quittée jusqu'à son dernier moment. Il étoit inconsolable de la mort d'une épouse accomplie qu'il chérissoit tendrement; & il ne trouva de soulagement à sa peine, que dans la tendre amitié que l'impératrice sa mere avoit pour lui.

ANNÉE 1764.

Par un article secret du traité de paix conclu entre l'impératrice-reine & le roi de Prusse, ce monarque avoit promis sa voix pour placer le fils aîné de François I sur le trône de l'Empire. Ce jeune prince étoit l'archiduc Joseph

ſeph qui fut élu roi des Romains par le college électoral à Francfort le 27 mars, & la cérémonie de ſon ſacre ſe fit le 3 avril. Quel triomphe pour Marie-Thérese! Cette princeſſe, après tant d'années de traverſes, jouiſſoit du plaiſir & de la gloire de placer ſur la tête d'un rejetton de ſon ſang, cette même couronne impériale qu'on avoit voulu enlever à ſa maiſon. Cette tendre mere voyoit enfin tous ſes vœux accomplis; la maiſon d'Autriche, prête à s'éteindre, alloit revivre dans ſon fils, & former une nouvelle maiſon impériale qui recevoit des mains de la nation une couronne à laquelle la naiſſance ne donne point de droits; mais qui eſt le prix glorieux du mérite & des vertus, & l'ornement de la premiere puiſſance du monde. L'empereur conduiſit lui-même ſon fils à Francfort, & jouit avec lui des témoignages de ſatisfaction & de joie que le peuple fit éclater dans cette auguſte cérémonie. La douceur & l'affabilité de ce jeune prince, préſageoit à la nation allemande le bonheur dont elle devoit jouir ſous ſes loix.

ANNÉE 1765.

Marie-Thérese, contente d'avoir aſſuré la couronne impériale à l'archiduc Joſeph, avoit encore eu la ſatisfaction de voir ce fils chéri former de nouveaux nœuds avec une princeſſe de la maiſon de Baviere; ſon ſecond fils l'archiduc Léopold, depuis grand-duc de Toſcane, épouſoit l'infante Marie-Louiſe d'Eſpa-

gne ; elle étoit avec toute son auguste famille à Inspruck, où elle jouissoit du bonheur de ses enfans & du sien, lorsqu'au milieu des fêtes données à l'occasion de ce mariage elle fut frappée du coup le plus terrible ; une mort inopinée lui enleva l'empereur François I. L'union entre ces augustes époux avoit été pendant trente ans comme un beau jour sans nuages, cette séparation lui fut infiniment sensible. Il n'y a point d'expression capable de peindre une telle douleur, le sentiment seul peut en donner l'idée. Les guerres les plus terribles, les situations les plus critiques, le trône de ses ancêtres chancelant sous ses pieds, les premieres puissances de l'Europe armées contre elle pour lui enlever son héritage, tout cela n'avoit pu ébranler la fermeté de Marie-Thérese, la mort de son époux la plongea dans un si cruel abattement, que l'on craignit pour ses jours. Sa famille, à qui elle devoit toute sa tendresse, & les consolations puissantes de la religion calmerent les premiers transports ; mais depuis, rien n'a pu la consoler. Pour satisfaire sa douleur & sa piété, elle fonda à perpétuité à Inspruck, un chapitre de douze chanoinesses, dont la fonction est de prier pour le repos de l'ame de l'empereur.

François I étoit bien digne de la tendresse & des larmes de Marie-Thérese. Ce prince, n'étant encore que grand-duc de Toscane, avoit montré à la bataille de Cornéa, qu'il gagna contre les Turcs, qu'il n'avoit point

dégénéré du sang de Charles V, duc de Lorraine, & de celui du duc Léopold son pere. Il se fit toujours gloire de partager avec son auguste épouse les sentimens d'humanité qui ont mérité à l'un & à l'autre le titre glorieux de *peres des peuples*. Il aimoit ses sujets, il portoit ce sentiment gravé sur son auguste front; chaque mot, chaque geste déceloit en lui la bonté & l'humanité. Son peuple qui l'adoroit, le voyoit avec étonnement oublier sa grandeur, & ne lui montrer que de la douceur & de la bienveillance; & l'étranger apprenoit avec surprise que la majesté impériale ne consistoit point dans un appareil pompeux, mais qu'elle portoit dans la personne de l'empereur le caractere le plus sublime par son affabilité & par sa bienfaisance. Cet amour de son peuple n'avoit point de bornes, & les plus grands dangers pour sa personne n'en arrêtoient jamais un moment les effets. Le signal d'un incendie devenoit pour lui le cri d'un enfant chéri qui appelle à son aide le pere le plus tendre. Il voloit à l'endroit où sa présence étoit nécessaire, & souvent son activité, sa prudence & sa présence d'esprit avoient écarté le danger, avant que ceux mêmes qui étoient préposés pour y veiller en fussent instruits.

Les habitans de Vienne se rappelleront de génération en génération, ce jour affreux où l'on vit un débordement des eaux du Danube inonder un des fauxbourg; des malheureux s'étoient refugiés sur les toits de leurs maisons

submergées; depuis trois jours, ils manquoient de nourriture, & la violence du courant de ce fleuve impétueux, ne leur laissoit entrevoir qu'une mort inévitable. Les bateliers les plus intrépides refusoient de leur porter du secours, malgré les récompenses qui leur étoient promises. François I entre lui-même dans une barque, affronte les dangers qui avoient fait frémir des hommes accoutumés aux inondations du fleuve, & qui avoient jugé le péril trop évident pour s'y exposer; il parvient à la rive opposée, & après avoir encouragé ces infortunés qu'il rappelloit à la vie, après leur avoir distribué des secours, il revient heureusement au bruit des acclamations d'un peuple qui fond en larmes, l'ame remplie de la douce & pure satisfaction d'avoir sauvé tant de misérables. Ambitieux conquérans, dites si jamais la plus éclatante victoire produisit un sentiment aussi délicieux.

Vous, qui avez une ame sensible, vous ne lirez point ces traits sans verser des larmes. Si vous avez des enfans, rendez-les bienfaisans, en leur mettant sous les yeux des exemples si admirable. Dites-leur : Marie-Thérese & François I furent les plus grands souverains par l'amour qu'ils eurent pour leurs peuples. Ils eurent des enfans qui, remplis comme eux de sentimens d'humanité, suivirent leur exemple. Dites-leur, Joseph II, digne de succéder au meilleur des peres, renouvella, peu de tems après la mort de ce grand prince, l'acte de

bienfaiſance qui vient de vous attendrir. On a vu déja plus d'une fois ce jeune prince au moment où la cloche annonçoit un incendie dans la capitale, quitter ſon palais au milieu de la nuit, dans la ſaiſon la plus rigoureuſe, monter à cheval, & ſe porter à l'endroit où, par ſa préſence & par ſes ordres, il pouvoit diminuer le danger & le faire diſparoître. La bienfaiſance & l'humanité ſont des vertus héréditaires dans l'auguſte maiſon d'Autriche. C'eſt Marie-Théreſe qui a formé elle-même le cœur de ſes enfans, ils ont tous hérité de ſes vertus.

Quel exemple d'humanité, de bienfaiſance & de bonté, ne leur donnoit-elle pas lorſqu'étant à Laxembourg, elle y reçut un meſſage de la part d'une femme âgée de cent huit ans, qui, pendant pluſieurs années, n'avoit pas manqué de ſe préſenter le jour du jeudi-ſaint, pour être au nombre des pauvres auxquels ſa majeſté impériale & royale lavoit les pieds. Depuis deux ans, ſes infirmités l'avoient empêchée de ſe rendre au palais; elle fit dire à l'impératrice qu'elle avoit le plus vif regret de n'avoir pu ſe trouver à cette pieuſe cérémonie, *non à cauſe de l'honneur qu'elle auroit reçu, mais parce qu'elle avoit été privée du bonheur de voir une ſouveraine adorée.* L'impératrice-reine, touchée du meſſage & des ſentimens de cette bonne-femme, ſe rendit elle-même dans le village qu'elle habitoit; elle ne dédaigna pas d'entrer dans une miſérable cabane; elle la trouva ſur un grabat où la re-

tenoient ses infirmités, compagnes inséparables de l'âge. *Vous regrettez de ne m'avoir point vue*, lui dit avec bonté cette généreuse princesse, *consolez-vous, ma bonne, je viens vous voir.* Représentez-vous l'effet que produisirent sur cette pauvre femme, la présence de son impératrice, & les paroles touchantes qu'elle venoit de prononcer. Ses yeux étoient baignés de larmes, sa bouche entr'ouverte ne pouvoit prononcer aucune parole; elle tendoit ses mains jointes & tremblantes du côté de sa souveraine, elle la regardoit comme un ange du ciel qui venoit pour la consoler dans ses peines. L'impératrice-reine fut attendrie de la situation & de l'air pénétré de cette vieille femme, qui gémissoit de ne pouvoir sortir de son lit pour se jetter à ses pieds. Elle l'entretint pendant long-tems, & lui laissa, en se retirant, une somme d'argent nécessaire pour lui procurer les secours dont elle avoit besoin. Ce beau trait de Marie-Thérese n'a besoin d'être accompagné d'aucune réflexion; il remplit l'ame d'un sentiment si doux & si agréable, que ce seroit lui faire tort que de l'en distraire.

Le lendemain de la mort de François I, le nouvel empereur écrivit aux archiduchesses ses sœurs, qui étoient demeurées à Schonbrunn, une lettre qui doit être conservée, elle donne la plus grande idée de l'ame de ce prince.

» Pardonnez, très-cheres sœurs, si dans l'ex-
» cès de la douleur qui m'accable, & au mi-
» lieu des occupations dont je me trouve char-

» gé, je m'adresse à vous toutes à la fois.
» Nous venons d'être frappés du coup le plus
» funeste qui pût nous menacer. Nous perdons
» le plus tendre des peres & notre meilleur ami.
» Soumettez-vous aux décrets de la Providence ; prions Dieu sans cesse pour le repos de son ame, & redoublons d'attachemens pour notre auguste mere, le seul bien qui nous reste ; sa conservation fait mon unique soin dans ces affreux momens. Si toute l'amitié d'un frere, qui ne sauroit plus vous l'offrir, puisque vous la possédez depuis long-tems, peut vous être de quelqu'utilité, ordonnez-en ; je trouverai du soulagement à vous servir. Je vous embrasse toutes, & ne demande que de la compassion pour le plus malheureux fils.

» Votre très-humble serviteur & frere. «

L'empereur François I avoit été co-régent des royaumes & des états héréditaires de Marie-Thérese : après sa mort, l'impératrice-reine ayant considéré qu'elle alloit se trouver chargée elle seule de tout le poids du gouvernement, résolut, pour le bien de ses sujets, de se décharger d'une partie de ce pesant fardeau, en nommant à la même co-régence le nouvel empereur son fils & son héritier. Elle y mit les mêmes conditions qui avoient été stipulées en 1740, lorsqu'elle avoit nommé son époux ; ces conditions étoient qu'elle ne prétendoit déroger en rien à la souveraineté indivisible qu'elle conservoit sur tous ces états.

Joseph II ayant accepté la co-régence, donna pour cet effet les réversales requises, & cet événement fut notifié à tous les départemens des états de l'impératrice-reine. Peu de tems après elle se démit en faveur de l'empereur son fils, de la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Etienne, qu'elle avoit rétabli en Hongrie depuis quelque tems.

Joseph II, comme empereur, devenoit grand-maître de l'ordre de Marie-Thérese. En cette qualité, ce prince fit un nouvel établissement dans les statuts de cet ordre, en se conformant toujours aux vues que l'impératrice-reine avoit eues en l'instituant. Il ordonna que les grands-croix porteroient une broderie attachée sur le côté gauche de leur habit, représentant la grande-croix sur une couronne de laurier entrelassée de fils d'or. Sa majesté impériale créa aussi entre les grands-croix & les simples chevaliers, une classe intermédiaire sous le nom de commandeurs. Ces officiers doivent porter la grande-croix pendue au cou, & attachée à un ruban un peu moins large que celui des premiers.

L'empereur, dès le commencement de son regne, voulant avoir un état juste de sa dépense, ordonna à toutes les personnes de la cour & aux membres des différens colleges, de lui remettre une notice qui contînt leurs noms, leur état, leur condition, leurs appointemens & leurs pensions. Un premier acte d'autorité aussi sage, fit juger qu'on ne s'étoit

point trompé ſur les grandes eſpérances que l'on avoit conçues de ce jeune prince.

Après les premiers momens donnés à ſa juſte douleur, l'impératrice-reine reprit les rênes du gouvernement, de concert avec l'empereur ſon fils. Ce prince aſſiſtoit avec la plus grande exactitude à tous les conſeils, & apprenoit de Marie-Thérese le grand art de gouverner les peuples. Il y avoit vingt-cinq ans que par les loix les plus ſages & par le gouvernement le plus doux, elle rendoit heureux tous ceux qui étoient ſoumis à ſa puiſſance. Joſeph II, né avec toute l'humanité & l'affabilité qui avoient rendu François I cher aux Allemands, entra dans toutes les vues de ſa reſpectable mere, & par ſon application aux affaires, lui rendit plus léger le poids du gouvernement.

L'hiſtoire de ce prince eſt remplie de ces traits de bonté qui enchaînent aux monarques les cœurs de leurs ſujets. Le commencement de ſon regne fut ſignalé par un de ces traits de clémence. Il y avoit trois ans qu'un employé au bureau de Saint-Polſen en avoit enlevé une ſomme de ſix cens florins; ce commis ayant été ſaiſi & mis en priſon vers la fin de l'année 1765, ſon procès étoit ſur le point d'être inſtruit; mais l'empereur ayant été informé que cet employé, chargé d'une nombreuſe famille, n'avoit pour toute ſubſiſtance que deux cens florins d'appointement annuel, & étant perſuadé qu'il avoit commis ce larcin plutôt par indigence que par

mauvaise inclination, sa majesté impériale lui pardonna son crime, le rétablit dans son emploi, & augmenta ses appointemens jusqu'à cinq cens florins. Cet acte de bonté sauva de la misere une famille entiere qui, si elle eût vu périr son chef par un supplice infâme, eût été perdue sans ressource.

ANNÉE 1766.

Pour faire fleurir les arts, les souverains n'ont besoin que de jetter sur eux un regard favorable; ce goût leur fait honneur, & lorsqu'ils ne dédaignent pas de s'en occuper, on voit ces mêmes arts enfanter des merveilles. Leur fortune & leur gloire est d'être bien accueillis; lorsqu'ils le sont, il semble que le génie des artistes, échauffé par les éloges du monarque & des grands, produise, selon leur volonté, les chef-d'œuvres qu'ils desirent. En 1766, Marie-Thérese établit à Vienne une académie de gravure. L'année suivante, cette académie eut l'honneur de recevoir au nombre de ses membres les archiducesses Marie-Anne & Marie-Charlotte-Louise. La premiere de ces princesses fit remettre pour sa réception, une tête de femme, gravée de sa main sur une pierre sanguine; & la seconde, un dessin fait au crayon sur du papier gris. L'honneur que l'impératrice-reine fit à cette académie, en lui permettant de recevoir les archiduchesses, excita parmi les artistes qui la composoient, cette noble émulation qui est le

plus sûr moyen de porter les arts à leur perfection.

Pendant que Marie-Thérese étoit ainsi occupée à Vienne, & qu'elle présidoit avec une assiduité infatigable à ses conseils, l'empereur passa une partie de cette année à visiter les royaumes héréditaires, à voir par lui-même les manœuvres des troupes, l'état des fortifications, celui des manufactures. Ce prince, voyageant avec une suite peu nombreuse, & laissant par-tout où il passoit des marques de sa bonté & de sa générosité, ressembloit à ces fleuves dont les eaux tranquilles arrosent & fertilisent les campagnes qu'elles parcourent. Joseph II pensoit déja que la premiere étude d'un roi qui monte sur le trône, doit être celle de la situation de ses sujets; que celui qui ne connoît que les habitans de sa capitale, ne connoît point son peuple. Dans le séjour qu'habite le monarque, tout se peint en beau, & dans toutes les capitales du monde, le peuple est à-peu-près le même. Joseph II vouloit voir de ses propres yeux le véritable état de ses sujets, & pour y réussir, il falloit faire ce qu'il a fait; voyager dans ses provinces, mais voyager sans être entouré de ces courtisans dont le cœur endurci ne fait point compâtir au sort du malheureux, ou de ces flatteurs qui sont toujours de l'avis du prince. Dans ces voyages qu'il réitère souvent, ce prince se plaît à n'être environné que de sa grandeur personnelle; sans autre garde que

l'amour de ses peuples, il est toujours accessible pour tous sans distinction ; les plus foibles sont sûrs d'être écoutés dans leurs plaintes, & vengés des injustices de l'oppression.

Quelle satisfaction pour Marie-Thérese en voyant toutes les lettres qu'elle recevoit de la haute Silésie, remplies des témoignages de reconnoissance, dont les sujets de cette province étoient pénétrés, pour la bienveillance avec laquelle l'empereur avoit daigné recevoir leurs représentations, relativement au dépérissement de leur commerce. Sa majesté impériale avoit eu la bonté de leur promettre d'employer les moyens les plus prompts & les plus sûrs pour le rétablir. Un roi qui voit tout par lui-même, ne peut plus être trompé; il opere le bien sans difficulté. Quand, au contraire, il ne voit que par les yeux de ses ministres, il n'agit plus pour ses sujets, même avec la meilleure volonté; il devient infailliblement l'esclave de ceux qu'il emploie, & qui ne le font agir que pour leurs intérêts personnels.

ANNÉE 1767.

Dans le reste de cette histoire, remplie jusqu'à présent de grands événemens, vous ne trouverez plus de récits de bataille; (*) une heu-

(*) L'auteur écrivant en 1771, ne prévoyoit pas alors la guerre qui devoit naître à l'occasion de la succession de Baviere, dont nous rendrons compte, en continuant les présentes Annales.

reuſe paix laiſſe à l'impératrice-reine & à ſon fils le tems & les moyens de travailler ſans relâche au bonheur de leurs ſujets. Aucune branche du gouvernement ne ſe trouve négligée, elles forment toutes enſemble une parfaite harmonie, parce qu'une même tête les dirige toutes, & fait mouvoir à ſon gré tous les reſſorts. Au commencement de cette année, l'impératrice-reine porta ſes vues ſur les moyens de favoriſer & d'augmenter la population dans ſes états. Comme elle fait la force des royaumes, il eſt de l'intérêt des ſouverains de ne la pas négliger. Marie-Thérèſe, en prudente légiſlatrice, avoit remarqué que les militaires compoſant une partie conſidérable de ſes ſujets, elle ne pouvoit trop encourager les mariages parmi eux. En conſéquence, elle ordonna dans ſes états d'Autriche, aux ſupérieurs territoriaux eccléſiaſtiques ou ſéculiers, que loin de s'oppoſer aux mariages que les ſoldats deſireroient contracter avec les filles ſujettes à leur juriſdiction, ils veillaſſent au contraire à leur en faciliter les moyens. On ne tarda pas à jouir du fruit de cette ſage ordonnance ; cette permiſſion augmenta tellement la population dans cette claſſe d'hommes, que quatre ans après, on compta environ quarante mille enfans nés de ces mariages. L'Impératrice-reine forma alors des établiſſemens pour nourrir & élever ces enfans, & pour leur donner des métiers. Elle aſſigna pour leur entretien, une partie des droits impoſés ſur le

gingembre & le poivre, importés de l'étranger. Si, comme l'on ne peut en douter, la population est la principale force d'un état, que l'on juge, d'après ceci, quelle sera un jour celle des états héréditaires de Marie-Thérese.

Au milieu de ces prospérités, un coup affreux vint frapper l'empereur & toute l'Allemagne. L'impératrice, son épouse, fut attaquée de la petite-vérole, vers la fin du mois de mai; on n'avoit point été à tems d'employer les remedes de précaution, & la malignité de la maladie donna les plus vives inquiétudes. L'impératrice-reine, qui étoit à Schonbrun, étant informée de l'état de l'impératrice, accourut pour la voir; sa tendresse & son attachement pour cette princesse, ne lui laisserent point appercevoir le danger auquel elle s'exposoit. Le lendemain, elle fut attaquée elle-même d'une fievre violente, & quelques jours après la petite-vérole se déclara. La mort de l'impératrice Josephe qui arriva le 28 mai, en accablant l'empereur de chagrin, augmenta les inquiétudes que causoit l'état de l'impératrice-reine. Lorsqu'on sut que ses jours étoient en danger, Vienne & tout l'Empire furent dans les plus vives allarmes. Chacun craignoit de perdre une mere tendre; la consternation étoit générale; les églises remplies d'une foule innombrable de citoyens de tout rang & de tout âge, tous confondus sans distinction de condition ni

d'état, retentissoient des gémissemens des uns & des ferventes prieres des autres. Dans les rues de la capitale un morne silence annonçoit l'effroi de tout le monde; on voyoit aux portes du palais impérial d'autres citoyens, l'inquiétude & l'abattement peints sur le visage, demander ou attendre des nouvelles de l'impératrice-reine, & les porter aussi-tôt dans leurs maisons où leur famille les attendoit en tremblant. On vit des meres désolées, tenant entre leurs bras leurs enfans encore à la mamelle, leur faire baiser le portrait de cette vertueuse princesse, comme l'image de leur protectrice & de leur mere. Pendant quatre jours l'impératrice-reine fut en danger, pendant quatre jours on ne goûta dans sa capitale aucune sorte de repos; sa maladie étoit comme une de ces calamités terribles qui affligent sans distinction tous les ordres de citoyens, & pendant lesquelles on ne sait plus que gémir & se plaindre. On se rappelloit tous les bienfaits que ses peuples tenoient d'elle, on regrettoit ceux que promettoit encore sa prudente administration; ou plutôt on ne voyoit qu'elle, on ne parloit que d'elle, on ne vouloit vivre que pour elle. Enfin, l'espérance renaît, on apprend que Marie-Thérese est hors de danger, le calme revient peu-à-peu, on se livre à la douce joie de la posséder encore. Une heureuse convalescence affermit cet espoir, & bientôt sa parfaite guérison permet de se livrer d'autant plus vive-

ment au plaisir, qu'on avoit été plongé dans une plus cruelle affliction. Les temples, les places publiques & les maisons des particuliers, retentissent de ce cri mille fois répété: *Vive Marie-Thérese, vive notre auguste mere.*

Lorsque l'impératrice-reine fut entiérement rétablie, elle rendit d'abord de solemnelles actions de graces au souverain maître des rois, & témoigna ensuite à son peuple combien elle étoit sensible à son amour. Elle déchargea de la capitation les deux dernieres classes des habitans, & elle porta la générosité jusqu'à rembourser sur les deniers de sa propre caisse, ceux qui avoient déja payé le dernier terme de cette imposition. Ceux de ses officiers qui l'avoient servie pendant sa maladie, reçurent des témoignages de sa reconnoissance; elle leur fit à tous des présens magnifiques. Le baron Van Swieten, son premier médecin, en reçut un précieux, c'étoit le portrait de cette princesse. Bientôt après, l'ordre de la noblesse du Tyrol agrégea à son corps ce célebre médecin, en récompense des soins qu'il avoit donnés à l'impératrice-reine pendant la maladie qui avoit si fort allarmé ses peuples. Le diplôme qui lui fut donné, de l'agrément de Marie-Thérese, étoit conçu dans les termes les plus honorables pour ce savant. Les arts célébrerent aussi l'heureux rétablissement de leur protectrice; on frappa une médaille où le nom de *Mere de la patrie*, qu'elle mérite à si juste titre, lui fut donné solemnellement;

il y avoit déja long-tems que la voix publique, cette voix si agréable ou si terrible pour les rois, le lui avoit donné.

A peine étoit-on remis des allarmes que venoit de causer la cruelle maladie qui avoit menacé les jours précieux de l'impératrice-reine, que la même maladie lui enleva l'archiduchesse Josephe. Ce triste événement répandit la désolation la plus vive & la plus universelle. La douleur de Marie-Thérese fut inexprimable. Cette auguste & tendre mere n'avoit presque pas quitté sa fille depuis le premier moment de sa maladie jusqu'à celui qui termina ses jours le 15 octobre. Les vertus, les graces naturelles, & les qualités aimables de cette princesse justifioient les regrets de la famille impériale & du public; & les circonstances dans lesquelles elle fut enlevée, rendirent encore sa perte plus douloureuse. Elle avoit été fiancée le 8 d'août au roi des Deux-Siciles; la célébration du mariage devoit se faire le 14, & son départ pour Naples étoit déja fixé. Tous les préparatifs des fêtes brillantes qui devoient se donner à cette occasion, furent changés en apprêts funéraires; les regrets & les larmes prirent la place des plaisirs. S'il y eut quelquefois des souverains qui eurent besoin d'être frappés par la main de la Providence, pour se souvenir qu'ils étoient mortels & exposés aux mêmes vicissitudes que les derniers de leurs sujets, jamais la vertueuse Marie-Thérese ne fut de ce nombre. Elle vit

toujours au-dessus d'elle celui qui donne les sceptres & qui les brise, & elle n'oublia jamais qu'elle est placée sur le trône pour rendre heureux les peuples qui lui sont confiés. Si elle éprouva des revers, c'est qu'ils sont inséparables de la nature humaine, placée dans la plus pauvre chaumiere, comme sur le premier trône du monde.

Il sembloit que cette cruelle maladie qui fait tant de ravages, se fût attaché opiniâtrement à la famille impériale. On venoit de perdre l'archiduchesse Josephe, on craignit encore pour les jours de l'archiduchesse Elisabeth; peu de jours après la mort de sa sœur, cette princesse en fut attaquée, & ce ne fut qu'après de longues allarmes que l'on jouit du plaisir de la voir rendue à l'impératrice-reine & à la nation.

ANNÉE 1768.

Cette année sera à jamais célebre dans l'histoire de Vienne. Les habitans de cette capitale se souviendront toujours qu'ils ont vu renouveller sous leurs yeux, & dans une occasion aussi périlleuse, le trait de bienfaisance qui fait tant d'honneur à François I. Ce sont-là de ces faits qu'il faut recueillir avec soin pour les transmettre aux races futures. Si l'étude de l'histoire est utile, c'est sur-tout lorsqu'elle présente des anecdotes si consolantes pour l'humanité. Celle de notre siecle sera bien agréable pour nos derniers neveux, s'ils y trouvent

beaucoup de ces traits qui leur annonceront que nous aurons été heureux. Dans le courant de février, les pluies abondantes qui étoient tombées pendant plusieurs jours, ayant fondu en partie & détaché les glaçons dont le Danube étoit couvert, ils furent entraînés avec tant de rapidité, qu'ils renverserent & emporterent les trois ponts qui étoient sur ce fleuve, à l'exception d'un petit nombre de travées. Un quatrieme pont qui étoit construit sur le bras du fleuve, qui sépare de Vienne le fauxbourg de Léopostadt, fut aussi emporté par la violence du courant. Les glaçons s'étant alors amoncelés à quelque distance de cet endroit, les eaux refluerent de maniere qu'une grande partie de ce fauxbourg fut inondée & fort endommagée. Aussi-tôt que l'empereur fut instruit de cet accident, il parcourut à cheval les endroits les plus exposés à l'inondation sur la rive droite du bras du Danube, ensuite sans être effrayé du danger qu'il y avoit à traverser le fleuve, il passa à l'autre rive sur une barque, pour donner tous les ordres nécessaires dans cette fâcheuse circonstance. C'est ainsi que Joseph II apprend aux souverains qu'ils peuvent mériter le nom de grands sans conquérir des villes & des provinces. Il y auroit de l'injustice à n'accorder ce beau titre qu'aux conquérans. Faisons-nous une idée juste des choses; n'est-il pas plus glorieux pour un prince de sauver deux de ses sujets, que d'en sacrifier dix mille pour prendre une ville dans

laquelle il en a péri autant avant que le vainqueur pût y entrer? Je ne prétends pas diminuer la gloire qu'un roi peut acquérir à la tête de ses armées, en défendant ses états contre les entreprises d'un voisin ambitieux; mais ne sera-t-il pas toujours vrai que les peuples ne sont jamais si heureux que sous le gouvernement des princes amis de la paix; & que si l'on veut juger quelle est la véritable gloire des monarques, il n'en est point qu'ils doivent préférer à celle d'être bienfaisant? c'est la plus avantageuse pour leurs peuples, & la plus satisfaisante pour eux-mêmes.

L'année précédente, la petite-vérole avoit fait tant de ravages dans la famille impériale, que l'impératrice-reine prit enfin la résolution de faire inoculer ceux de ses enfans qui ne l'avoient point eue. On fit par ses ordres des expériences réitérées de cette pratique salutaire, & elles eurent les plus heureux succès. Elle réussit aussi-bien sur les archiducs Ferdinand, Maximilien, & sur l'archiduchesse Thérese. Ce succès renouvella les regrets qu'avoit causé la perte des personnes augustes que cette cruelle maladie avoit enlevées; elles auroient été sauvées sans doute par l'inoculation, dont les préjugés de quelques médecins avoient retardé l'introduction dans la capitale de l'Autriche, où depuis, un grand nombre d'expériences heureuses en démontrerent l'utilité.

Lorsque les archiducs & l'archiduchesse Thérese furent parfaitement rétablis, l'impératrice-

reine imagina une fête dont la majestueuse simplicité serviroit seule à caractériser cette princesse, & à faire connoître toute la bonté de son ame, quand il n'y auroit que ce trait remarquable dans sa vie. Tel est l'effet qu'il doit produire sur toute ame sensible. L'impératrice fit donner à dîner dans la grande galerie de son château de Schonbrun, à soixante-cinq petits garçons & petites filles qui avoient été inoculés à l'hôpital de Meydling avant l'inoculation des princes ses enfans. Marie-Thérese elle-même, cette souveraine d'une des plus grandes parties de l'Europe, les archiducs & les archiduchesses, au milieu d'une cour brillante, servirent ces enfans à table, & leur donnerent après le repas à chacun un écu de la valeur de deux florins; la desserte & le couvert leur furent aussi donnés. Leurs parens furent ensuite servis à un autre table dans l'enceinte du château. Pour completter cette charmante fête, après le dîner ils assisterent à une comédie allemande qui fut jouée dans le voisinage de Schonbrun; & cette belle journée se termina par des danses qui durerent jusqu'à la nuit. Les anciens, pour donner une grande idée de la bonté de leurs dieux, ont dit qu'ils avoient daigné en différentes occasions visiter les hommes, manger même avec eux; sous quels traits auroient-ils donc représenté Marie-Thérese & ses augustes enfans se faisant une fête de servir à table les derniers de leurs sujets?

Pour encourager & favoriser autant qu'elle le pouvoit la pratique utile de l'inoculation, dont elle venoit de faire une épreuve si heureuse, Marie-Thérese destina pour cet objet un château situé aux environs de Schonbrun. Cette princesse déclara que tous ceux qui voudroient faire inoculer leurs enfans, auroient la liberté de les y envoyer. En même tems pour préserver sa capitale de cette espece de contagion, elle défendit qu'on se fît inoculer dans l'intérieur de la ville.

Nous pouvons mettre à côté du trait de bonté que l'on vient de lire, la fête que donna l'archiduchesse Marie-Charlotte-Louise, dans la capitale des états dont elle étoit devenue souveraine en épousant le roi des Deux-Siciles. Cette princesse ayant généreusement refusé le don gratuit de vingt mille ducats, que la ville de Naples a coutume d'offrir à la nouvelle épouse de son souverain, cette somme fut destinée à marier deux cens jeunes filles de la ville. Après la cérémonie de leur mariage, ces filles furent admises à l'honneur de baiser la main de leurs majestés, & furent conduites au bruit d'un grand nombre d'instrumens, dans douze chars représentans les quatre saisons de l'année, les quatre élémens & les quatre principaux arts libéraux. Elles étoient divisées en différentes bandes dont chacune étoit distinguée par un uniforme particulier. Vous reconnoissez aisément les principes de Marie-Thérese, & le fruit des le-

çons & des exemples qu'elle a donnés à ses augustes enfans; vous les verrez tous porter le même caractere de bienfaisance & de bonté dans plusieurs royaumes de l'Europe, où ils ne s'occupent que de la félicité publique.

ANNÉE 1769.

En lisant la vie de l'impératrice-reine, on est étonné de voir que ses peuples, indépendamment des impôts qu'ils paient pour les besoins de l'état, lui fournissent encore, sans qu'elle les demande, des sommes considérables dans certaines occasions où ils pensent que leur souveraine peut en avoir besoin. Ce sont de ces traits qui ne sont point communs dans l'histoire; mais les peuples soumis au gouvernement de l'impératrice-reine, n'étant point surchargés d'impôts, jouissent tous d'une aisance qui les met à portée de donner à leur souveraine de ces témoignages de leur amour, qui sont en même temps les preuves les plus certaines de la sagesse de son administration. Au commencement de 1769, lorsque le mariage de l'archiduchesse Amélie fut annoncé, les Pays-Bas Autrichiens envoyerent à l'impératrice-reine un million & demi de florins, dont ces provinces lui firent présent, pour les dépenses que devoit occasionner ce mariage. Il est évident qu'un présent de cette nature annonce l'aisance du peuple qui le fait, comme la difficulté de lever les impôts, les saisies des meubles de l'artisan ou du cultiva-

teur, annoncent la misere publique & l'excès des impositions. Les états héréditaires de la maison d'Autriche ne seront point exposés à ce vice de gouvernement; les administrateurs des finances, les gouverneurs de provinces, en un mot, tous ceux qui sont employés dans quelque partie de l'administration des affaires, ne peuvent en imposer à l'impératrice-reine. Elle a toujours gouverné par elle-même; en différens tems, & sur-tout dans les commencemens de son regne, elle n'a pas craint la fatigue des voyages dans des contrées presque désertes, qui se sont fertilisées depuis; la Hongrie & la Bohême ont déja changé de face. En admettant Joseph II à la co-régence de ses états, elle leur a donné un pere dont l'oeil vigilant ne peut se laisser surprendre.

Au mois de mai de cette année (1769), l'impératrice-reine & le roi de France animés l'un & l'autre du desir de resserrer de plus en plus les liens de l'amitié qui les unissoit depuis le traité de 1756, résolurent de terminer pour toujours, & conformément aux derniers traités, les contestations qui avoient subsisté entre eux, relativement à leurs possessions respectives aux Pays-Bas. La bonne foi de part & d'autre dicta les articles de cet accord; les deux puissances consulterent de concert leurs convenances mutuelles, & elles fixerent les limites de leurs états en Flandre. Ce traité assure aux deux nations la longue durée d'une amitié sincere & d'une bonne paix

entre

entre les maiſons d'Autriche & de Bourbon qui, pour le malheur de l'Europe, avoient été ſi long-temps ennemies. Enfin ſi l'ambition & la politique de Charles-Quint indiſposerent la France, la noble franchiſe & les procédés pleins de douceur & de droiture de Marie-Thereſe, lui ont gagné tous les cœurs. . . . . .

Dans les voyages que l'empereur avoit faits les années précédentes dans les états héréditaires, ce prince avoit porté l'attention & les ſoins d'un pere qui veille au bien de ſes enfans; dans celui qu'il fit cette année en Italie, il porta cet eſprit de curioſité & de réflexion qui ſait mettre tout à profit. Toujours ennemi de la pompe & du faſte qui forment autour des rois une athmoſphere épaiſſe à travers laquelle ils ne peuvent plus juger des objets qui les environnent, il voyagea réellement *incognitò*. Ce prince qui a toujours aimé l'inſtruction, chéri les peuples, & cherché la vérité, a cru n'avoir que ce ſeul moyen de la reconnoître plus aiſément. Ce qu'il a, par ce moyen, raſſemblé de vues utiles, & de mémoires importans pour le ſoulagement de ſes ſujets, & pour l'amélioration de ſes états, dans ſon ſeul voyage d'Italie, forme un objet immenſe. Il ne voulut abſolument recevoir à Rome aucune viſite ni aucuns préſens. Aſſidu aux aſſemblées que la nobleſſe tenoit pour lui, il converſoit familiérement avec tous ceux qui s'y trouvoient. A Livourne,

on vit ce prince monter à bord de deux frégates angloises qui se trouvoient dans le port, en examiner la construction, les parcourir avec les matelots, à qui il ne dédaignoit point de faire des questions sur leur métier. On le vit à Parme visiter le college des nobles, l'académie, la bibliotheque & tous les autres établissemens faits par l'infant. Le séjour de l'empereur à Parme, fera époque dans l'histoire de cette ville. L'infant voulant éterniser la mémoire de son alliance avec Joseph II, & des sentimens réciproques de joie & de tendresse dont leur entrevue avoit été accompagnée, lors de son arrivée, fit élever dans la grande-place de Parme, un monument en marbre blanc, sous la forme d'un autel antique dédié à l'Amitié. Les inscriptions qui sont sur les différentes faces de ce monument, sont relatives à l'alliance de ces deux princes (*), au voyage de l'empereur, & à leur amitié réciproque.

La premiere chose que fit Joseph II en arrivant à Milan, fut de faire publier qu'il donneroit audience tous les matins pendant deux heures, & qu'il recevroit toutes les requêtes qu'on voudroit lui présenter. L'après-midi

---

(*) Lorsque l'empereur se rendit à Parme, l'infant étoit sur le point d'épouser l'archiduchesse Amélie, sœur de ce prince. L'impératrice Elisabeth, premiere épouse de l'empereur, étoit sœur de l'infant duc de Parme.

étoit consacrée au travail du cabinet avec les ministres du gouvernement. Il avoit vu le reste de l'Italie comme observateur & comme voyageur, il reprit en Lombardie les occupations & le travail d'un monarque. Il y recevoit, & envoyoit ensuite à la cour de Vienne les requêtes que les habitans de cette province lui présentoient, & dans lesquelles ils se plaignoient des vexations commises de la part de ceux qui étoient chargés de la perception des impôts. L'impératrice-reine examinoit leurs griefs dans son conseil, & leur rendoit prompte justice. L'empereur leur donnoit de son côté des preuves de sa bienfaisance, il diminua de deux cents mille florins les impôts qui se percevoient annuellement dans ce pays. Deux ans après (1771) l'impératrice-reine abolit toutes les fermes de ses finances & domaines dans la Lombardie Autrichienne, & y substitua une régie dont elle donna la direction à un corps de conseillers. Sa majesté impériale & royale, voulant aussi simplifier les autres branches de l'administration des finances, voulut que le nombre des différentes caisses fût diminué, de maniere que la trésorerie générale devînt le centre de toute recette & dépense. Elle établit une chambre des comptes à l'instar de celle des Pays-Bas Autrichiens, pour surveiller l'administration des finances & la trésorerie générale. Chaque semaine, il devoit se tenir une assemblée, composée de plusieurs ministres des différens départemens,

qui devoit être chargée du ſoin de perfectionner le ſyſtême de la légiſlation, relativement aux opérations de la chambre des comptes & à celles de la direction des finances. Marie-Thérèſe ordonna poſitivement qu'on l'informât avec exactitude de tout ce qui ſeroit propoſé & arrêté dans ces aſſemblées.

Les Séſoſtris, les Alexandres & tant d'autres conquérans, après avoir parcouru de vaſtes contrées, n'y laiſſoient après eux d'autres traces que le déſeſpoir des peuples qui les avoient vus, & la crainte qu'ils avoient de les revoir encore; les voyages de Joſeph II ſeront dans l'hiſtoire de ſes peuples les époques heureuſes de leurs beaux jours. Les anciens monarques de l'Egypte, de la Grèce & de Rome cherchoient à s'immortaliſer en élevant des bâtimens ſomptueux, orgueilleux monumens de leurs richeſſes & de l'induſtrie de leurs ſujets; Marie-Thérèſe & Joſeph II préferent la gloire de rendre heureux tous ceux qui vivent ſous leurs loix, en faiſant refluer ſur leurs provinces moins riches, le ſuperflu de celles qui jouiſſent de la facilité du commerce & d'un ſol plus fertile. Que nous reſte-t-il de tous ces beaux ouvrages de l'antiquité? des ruines. On a preſque oublié les noms de leurs auteurs, tandis que ceux des empereurs & des rois qui ont été les bienfaiteurs du genre humain, ſont tous parvenus juſqu'à nous ſans avoir rien perdu de leur célébrité, & ils paſſeront encore à la poſtérité la plus reculée

avec ceux des monarques qui auront mis leur gloire à les imiter. La flatterie n'a point de part dans ce que j'écris; l'on doit s'appercevoir que je ne fais que raconter trop simplement peut-être, des faits qui se passent sous les yeux de toute l'Europe. Que l'on compare l'état actuel de la Hongrie, de la Bohême, de l'Autriche & des autres états de l'impératrice-reine, à celui des tems antérieurs, & l'on jugera sans peine que jamais ils ne furent gouvernés par un systême politique plus sage. Les guerres passées avoient ruiné tous ces vastes pays, il falloit toute la prudence & l'activité de Marie-Thérese pour introduire les arts & établir des manufactures, chez des peuples qui n'avoient jamais su que combattre, même contre leurs légitimes souverains, lorsqu'ils n'avoient plus d'ennemis au dehors.

L'impératrice-reine, qui avoit déja donné les récompenses les plus flatteuses au baron Van-Swiéten, voulut immortaliser elle-même ce grand-homme. Elle l'avoit déja décoré de l'ordre de Saint-Etienne, il étoit président du college de médecine, président du college des censeurs, garde de la bibliotheque, tout cela ne suffisoit point à sa reconnoissance, elle voulut lui élever un monument qui attestât aux races futures la protection qu'elle accorde aux sciences & aux arts, en donnant la plus grande idée du mérite de l'homme qu'elle combloit d'honneurs. Cette princesse fit placer dans la salle qui sert de college de mé-

decine à l'université de Vienne, le buste du baron en bronze, posé sur un piedestal de marbre, avec l'inscription la plus honorable & la plus flatteuse pour ce savant médecin. Elle le proposoit pour modele à ses sujets qui se livroient à la même étude, & laissoit entrevoir la même récompense à ceux qui se rendroient aussi utiles à la patrie.

C'est par de pareilles distinctions que Marie-Thérese a fait fleurir les sciences & les arts dans ses états héréditaires. Le mérite, de quelque espece qu'il soit, y est accueilli favorablement & récompensé avec magnificence. Cette princesse a fait connoître de quel prix la science est à ses yeux, en assistant souvent elle-même aux exercices des colleges qu'elle a fondés, pour y exciter l'émulation des éleves, & maintenir la vigilance & le zele des professeurs. Les soins particuliers que cette tendre mere a donnés à l'éducation de ses enfans, en sont une autre preuve incontestable. Elle a porté ces attentions jusqu'à faire soutenir aux archiducs des exercices publics sur les objets de leurs études. Dans cette année même (1769), l'archiduc Maximilien, ce jeune prince qui fixoit déja l'admiration des savans par des lumieres prématurées, soutint avec le plus grand succès un examen & des theses sur la métaphysique. Ce prince, dont la capacité annonçoit déja les plus grands succès, en avoit soutenu plusieurs autres sur différens sujets. Quelques mois auparavant, l'archiduc

Ferdinand avoit ſoutenu un pareil exercice ſur le droit naturel, en préſence de pluſieurs miniſtres & d'autres perſonnes nommées par l'impératrice-reine, pour y aſſiſter. Ces auguſtes princes & les archiducheſſes ont été formés par les exemples les plus rares de ſageſſe, par les leçons & par la pratique conſtante des vertus morales & politiques.

ANNÉE 1770.

Nous ſommes arrivés à cette époque ſi agréable pour Marie-Thereſe, & ſi heureuſe pour la France; à cet événement qui doit cimenter pour toujours la réconcilation des maiſons d'Autriche & de Bourbon. La nation allemande & la nation françoiſe s'intéreſſerent également à ces nœuds auguſtes & ſacrés qui alloient mettre le ſceau à leur félicité commune. Deſtinée à faire le bonheur des François avec un prince, l'héritier des vertus & des talens d'un pere que la France pleureroit encore, ſi elle ne le voyoit revivre dans ſon auguſte fils, l'archiducheſſe Marie-Antoinette, après s'être arrachée des bras de Marie-Thereſe, arriva à la cour de Louis XV, pour épouſer l'héritier préſomptif de la couronne. Son départ avoit fait couler bien des larmes à Vienne; ſon voyage, depuis les frontieres de France, avoit été comme un triomphe continuel; par-tout, cette princeſſe avoit vu un peuple nombreux accourir ſur ſon paſſage, & s'empreſſer de voir l'épouſe de ſon maître

futur. Mais quels durent être les sentimens qu'elle éprouva, lorsqu'à l'approche de la capitale, elle vit une foule innombrable de citoyens de tout rang & de tout âge, border les chemins, & attendre constamment, malgré les plus épouvantable orage, le moment de son arrivée? Ce fut sans doute dans cet instant qu'elle conçut pour ce peuple qui a toujours adoré ses rois, ce sentiment d'amour dont on a vu depuis cette auguste princesse donner des témoignages publics. Les François virent en elle les graces de la figure jointes à un air plein de noblesse & de dignité; bientôt après, ils eurent occasion de connoître le cœur sensible & bienfaisant de cette illustre princesse, & ils jugerent que Marie-Antoinette seroit un jour pour eux, ce que Marie-Thérese est pour ses peuples.

Ils ne se tromperent point; entre plusieurs actes de bienfaisance de cette princesse, la vivante image de sa respectable mere, en voici un bien précieux à la nation françoise, & digne de l'admiration de la postérité (*). Notre auguste reine, n'étant encore que Dauphine, se promenoit un jour après son dîner, un peu au-delà de la croix de Souvré, où étoit le rendez-vous de la chasse. Elle entendit dans une vigne, près du village d'Achere, situé à deux lieues de Fontainebleau, les cris perçans d'une femme & d'un petit

---

[*] *Mercure de France.*

garçon qui se désespéroient. Aussi-tôt cette princesse fait arrêter son carrosse, saute, franchit la vigne, & vole au secours de la femme à qui la douleur avoit fait perdre connoissance. Elle lui fait respirer des eaux spiritueuses, & la voyant revenir à elle-même, elle lui dit pour la consoler tout ce que le sentiment peut inspirer à une ame tendre. Elle lui prend les mains & la caresse, mêlant ses larmes à celles de cette infortunée. Elle apprend qu'un cerf forcé par les chiens avoit sauté par-dessus la muraille d'un petit jardin, où travailloit son mari, qu'il lui avoit enfoncé son bois dans le bas-ventre, & que ce malheureux venoit d'expirer. A ce récit, la princesse lui donne tout ce qu'elle a dans sa bourse, & redouble les tendres expressions de sa sensibilité. Monseigneur le dauphin, monseigneur le comte & madame la comtesse de Provence arrivent, & pénétrés des mêmes sentimens, répandent leurs bourses dans les mains de cette femme désolée. Madame la dauphine fait approcher son carrosse, y fait monter la mere, son fils, deux femmes qui se trouvoient présentes, & un valet-de-pied, avec ordre de reconduire cette pauvre femme chez elle, & de venir lui rendre compte de l'état du mari, qui respiroit encore, suivant le rapport qui venoit d'en être fait à la princesse. Pendant que madame la dauphine attendoit cette réponse, le roi paroît; partageant la douleur de son auguste famille, il s'écrie : *Quel malheur! Com-*

ment rendre à cette femme son mari, & à cet enfant son pere. — *Ah! papa*, reprend la princesse, *en les tirant de la misere, nous pouvons du moins dimiuuer la cruauté de leur sort.* De telles anecdotes dans la vie des maîtres du monde, font sur les cœurs une impression qui ne s'efface jamais; on ne peut les rendre trop publiques, elles nous rendent nécessairement bons. Celle-ci, en passant de bouche en bouche, fut bientôt connue dans toutes nos provinces, & pénétra tous les cœurs françois de ce sentiment d'admiration & d'amour, qu'on ne peut refuser au récit d'une action louable. Marie-Antoinette, avant l'aventure d'Achere, étoit tendrement aimée de toute la nation françoise; depuis cet acte de bienfaisance, on peut dire que cet amour a été jusqu'à l'adoration. Voilà donc l'avantage des monarques; plus ils se rapprochent de leurs sujets, plus ils sont véritablement grands; s'ils s'en éloignent, ils ne font plus que les éblouir; leur peuple les perd bientôt de vue, & les laisse seuls dans leur sphere. Au contraire, s'ils aiment à en descendre quelquefois, le plus sincere hommage & l'amour le plus tendre, sont toujours le prix de leur affabilité.

Aussi-tôt après le départ de l'archiduchesse Marie-Antoinette, l'empereur étoit parti lui-même pour faire une tournée en Hongrie. Pendant tout le tems que dura ce voyage, l'impératrice-reine reçut les nouvelles les plus

satisfaisantes sur ce que faisoit ce prince partout où il passoit. Je placerai ici une anecdote relative aux voyages de l'empereur; c'est un de ces traits historiques pareils à ceux que nous lisons avec tant de plaisir dans la vie d'Henri IV. Un jeune Napolitain, appellé au service par sa naissance & par son goût, désespérant de s'avancer promptement dans sa patrie, attiré peut-être par tout ce qu'il avoit entendu dire de l'agrément du service dans les troupes autrichiennes, & des récompenses militaires accordées aux officiers qui se distinguent, résolut d'aller solliciter de l'emploi dans les troupes de l'impératrice-reine. Il prit la route de Vienne, muni de léttres de recommandation. Etant arrivé dans les états de la maison d'Autriche, il se trouva dans la même auberge avec trois étrangers. Il leur demanda de permettre qu'il soupât avec eux; la permission lui fut accordée facilement. Ces étrangers étoient Allemands. Le jeune Napolitain, pendant le repas, raconta son histoire, & dit quel étoit l'objet de son voyage. Un des voyageurs, après l'avoir écouté tranquillement, lui dit: Je crois que vous prenez un mauvais parti; après plusieurs années de paix, avec une quantité prodigieuse de noblesse à employer, je vois peu d'apparence qu'un étranger puisse trouver accès dans l'armée. Le jeune homme répondit qu'il étoit décidé à continuer son voyage; qu'il sentoit parfaitement la bonté des raisons qu'on lui opposoit; qu'en effet, il ne pouvoit avoir que de

foibles espérances, mais que peut-être quand on le verroit de si bonne volonté, on feroit quelque chose pour gagner un serviteur zélé. Alors il dit qui il étoit, il nomma les personnnes de considération par lesquelles il étoit recommandé; & en convenant que ses espérances étoient difficiles à réaliser, il avouoit cependant qu'il y tenoit, quoi qu'il dût en arriver. Le voyageur Autrichien qui lui avoit d'abord parlé, lui dit alors : *Eh bien, puisque rien ne peut vous détourner de votre projet, je vais vous donner une lettre qui vous sera peut-être utile, vous la remettrez au général Lazcy.* Le Napolitain reçoit la lettre, & continue sa route. A son arrivée à Vienne, il se rend chez le général de Lazcy, & lui remet toutes ses lettres de recommandation, à l'exception de celle du voyageur qu'il avoit égarée. Le général, après les avoir lues, lui dit, qu'il étoit désolé de ne pouvoir lui être utile, qu'il y avoit une impossibilité absolue de faire ce qu'il desiroit. Le jeune homme qui s'attendoit à cette premiere réponse, ne se rebuta point; il s'occupa pendant quelques jours à faire une cour assidue au général, qui le recevoit bien, mais dont il n'obtenoit toujours point de réponse favorable. Il retrouva enfin la lettre qu'il avoit égarée; il la présenta au général dans la premiere visite qu'il lui fit, en disant qu'il l'avoit oubliée. Il lui fit même entendre, en lui racontant la maniere dont il l'avoit eue, qu'il n'y avoit pas attaché beau-

coup d'importance, & qu'il comptoit plus sur ses bontés que sur la recommandation du voyageur qui la lui avoit donnée. Le général l'ouvrit, parut surpris; & après l'avoir lue: *Savez-vous*, lui dit-il, *quel est celui qui vous a donné cette lettre?* — *Non*, dit le jeune Napolitain. — *C'est l'empereur lui-même; vous demandez une sous-lieutenance, il m'ordonne de vous faire lieutenant.*

Pendant que l'empereur se faisoit admirer en Hongrie par son assiduité au travail, & par sa bonté, Marie-Thérese faisoit de nouveaux établissemens dans ses états héréditaires. Aucun souverain n'a porté sur l'instruction publique des vues aussi sages, & n'a fait autant d'établissemens relatifs à cette partie à laquelle les rois ne songent guere que lorsqu'ils sont eux-mêmes très-instruits. La fondation du collége Thérésien, la chaire d'économie politique qu'elle a fondée à Milan, & dont elle a chargé M. le Marquis de Beccaria, & beaucoup d'autres établissemens de cette nature, feront un éternel honneur à ses lumieres en servant au bien de ses sujets. En voici deux autres également utiles; le premier & le plus important, est une espece de séminaire dans lequel ceux qui veulent devenir maîtres d'école dans les campagnes, sont obligés d'aller apprendre eux-mêmes ce qu'ils doivent enseigner aux paysans, tant sur les connoissances civiles & économiques, que morales & religieuses. On ne permet à qui que

ce soit d'enseigner dans les petites écoles, à moins qu'il n'ait passé dans ce séminaire le tems prescrit, & qu'il n'ait obtenu des supérieurs les attestations de capacité suffisante ; Marie-Thérese a voulu que son peuple fût bien instruit, elle avoit vu que la plupart des maux qui affligent les sociétés, sont des enfans de l'ignorance.

L'impératrice-reine avoit voulu faire l'essai d'une école-pratique de commerce, & lorsqu'elle vit que cet essai répondoit parfaitement à ses vues, elle confirma cet établissement, & lui donna une forme stable. Dans cette école, quatre professeurs enseignent à vingt-six éleves, fils de marchands & d'artisans, l'écriture, l'arithmétique, le dessin, la géographie relative au commerce, le style mercantile, les langues principales, & y joignent un cours de morale dirigé vers le commerce. Il n'y a pas une partie de cette sage institution, qui ne décele les vues profondes de la législatrice. On voit qu'avant même de rien terminer sur un objet aussi important, elle avoit pesé tous les moyens d'en tirer tout l'avantage qu'on pouvoit en espérer. C'est cette précaution si nécessaire dans les nouveaux établissemens, qui sauve les erreurs, & l'on sait que les erreurs dans le gouvernement, sont toujours ou très-nuisibles à l'état, ou au moins très-coûteuses.

Cet établissement étoit le moyen le plus sûr de faire du commerce une spéculation judicieuse, qui le conduisît en peu de tems au

devenir une ſcience fort étendue. L'impératrice-reine avoit vu que cet objet ſi important, ſeroit bientôt dans ſes états héréditaires une balance admirable qui, dans ſes mains, pourroit tenir dans un équilibre parfait, les richeſſes du peuple & les titres des grands. Ceux-ci qui en Allemagne, comme par-tout ailleurs, ſont ſi fiers du rang que leur donne leur naiſſance, & des prérogatives qui y ſont attachées, tiendront au moins par le lien des richeſſes à cette partie des citoyens qui, par ſes talens & par ſon induſtrie, ſait ſe procurer la fortune dont les autres ne ſavent le plus ſouvent que jouir & abuſer.

Souvent, malgré toute la vigilance du monarque le plus attentif, il ſe gliſſe des abus qu'il ne pouvoit prévoir, ou qui ont leur ſource dans la cupidité de quelques particuliers, toujours prêts à profiter des circonſtances pour leur bien perſonnel. Il n'eſt pas toujours aiſé de s'en appercevoir; ce ſont de ces manœuvres ſourdes d'autant plus nuiſibles aux peuples, qu'il leur eſt plus difficile de faire entendre leur voix pardeſſus celle de leurs oppreſſeurs (*). Tel étoit un impôt qui ſe percevoit dans les états héréditaires, & qui étoit d'autant plus nuiſible, que, par ſa nature, il étoit imprévu. Il y a quelques années que dans des grands beſoins du fiſc, il avoit été établi dans les états de l'impératrice-reine un impôt de

(*) *Ephémérides.*

dix pour cent ſur les ſucceſſions collatérales. La ſucceſſion d'un abbé à un autre ayant été regardée comme compriſe dans le cas, aux termes de l'édit, chaque nouvel abbé s'y trouvoit ſoumis. Les monaſteres alors s'abonnerent avec le fiſc pour une ſomme une fois payée. Mais ils ne s'en crurent pas moins fondés à impoſer un dixieme ſur chacun de leurs vaſſaux à chaque mutation d'abbé. Ils rejettoient ainſi ſur les avances & les capitaux de leurs cultivateurs un impôt qui, dans ſon origine, devoit être pris ſur les épargnes du revenu net de l'abbé. Cette vexation portoit le beau nom de *droit de Mître ;* & en vertu de ce prétendu droit, les monaſteres ont retiré pluſieurs fois, & d'une maniere très-onéreuſe à la culture, la ſomme qu'ils avoient avancée au gouvernement. L'impératrice-reine, ayant été informée de cet uſage uſurpatoire, l'abolit cette année, par une ordonnance qui défendoit aux monaſteres de rien exiger à l'avenir, & à ſes ſujets de rien payer pour cet objet.

Marie-Thérèſe donna encore dans le courant de cette année une ordonnance dans laquelle les habitans de la campagne & les cultivateurs reconnurent les vues bienfaiſantes *de la mere de la patrie.* C'eſt, dit l'auteur des *Ephémérides*, un des plus grands bienfaits que ſa majeſté l'impératrice-reine ait pu verſer ſur ſes ſujets ; un de ceux qui, dans ſes états, exigeoit le plus grand courage d'eſprit, &

l'un de ceux cependant dont il eſt le plus étonnant que la néceſſité ſe faſſe ſentir dans toute l'Europe. Si l'on alloit dire à la Chine que, dans nos ſociétés qui ſe prétendent policées, il y a des hommes qui ſont ligués avec le gibier pour lui aſſurer la liberté de dévorer en paix les autres hommes, les Chinois répondroient que nous n'avons aucune idée de l'objet d'un gouvernement, ni des principes naturels de la ſociété humaine, & que nous ſommes auſſi ſauvages que nos loups & nos ſangliers. Les Chinois auroient tort. Nous ne ſommes pas tout-à-fait auſſi ſauvages; mais nous ſommes beaucoup plus frivoles & plus inconſéquens. En général, on veut le bien des hommes, & l'on eſt ſenſible à la miſere du pauvre. Mais on ne ſonge guere ni aux cauſes de cette miſere, ni aux moyens de la ſoulager, ni, ce qui eſt bien plus important, à ceux de la prévenir. Il faut nous conſoler en eſpérant qu'il n'en ſera pas toujours ainſi. Tous les événemens contenus dans ces annales, d'autres arrivés tout récemment, & qui trouveront leur place ailleurs (*) prouvent qu'il y a des ſouverains qui voient ces moyens d'être utiles aux hommes, & qui les emploient.

L'ordonnance de ſa majeſté impériale &

(*) Voyez le cours d'études des jeunes Demoiſelles dans la partie de l'hiſtoire de France qui contient les commencemens du regne de Louis XVI.

royale est un monument précieux de sa bienfaisance, que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter en son entier; on verra que si elle laissa dans le tems quelques restrictions à la liberté qu'elle donnoit aux cultivateurs de se défendre contre le gibier, c'est qu'il étoit, pour le moment, impossible de mieux faire dans le pays qu'elle gouverne.

» MARIE-THÉRESE, &c. Comme nous
» sommes invariablement portés à procurer
» l'abondance des vivres, à veiller à tout ce
» qui peut contribuer à la culture de la terre
» & à abolir tout ce qui y est contraire, nous
» avons pris en considération le dommage
» notable qui est occasionné aux gens de la
» campagne, qui vivent principalement de la
» culture pénible de leurs fonds, par le nom-
» bre excessif de sangliers, qu'on laisse aug-
» menter en plusieurs endroits, malgré tout
» ce qui a déja été statué à cet égard. Pour
» ôter donc à nos fideles sujets ces motifs de
» plainte, & faire à cet égard un arrange-
» ment solide & permanent, nous voulons
» & ordonnons qu'à l'avenir, il soit fait des
» parcs si bien fermés, qu'aucun sanglier ne
» puisse en sortir; & que tous ceux qui se-
» ront rencontrés, soit dans les forêts, soit
» dans les champs, soient regardés comme
» bêtes féroces, & tués en conséquence en
» tout temps de l'année. . . . . .

» Pour que les seigneurs & tous autres
» ayant droit de chasse, aient cependant un

» terme convenable pour se défaire des sangliers qui existent actuellement, & établir, au cas qu'ils veuillent en conserver, les parcs que nous prescrivons, nous leur accordons, à commencer du 31 décembre de la présente année (1770) le terme d'une année, de maniere qu'au premier Janvier 1772, tous ces animaux soient tués ou renfermés.

» Tous possesseurs de chasses seront après ce tems, tenus de faire tuer tout ce qui s'en trouvera hors des parcs, sans distinction de mois ni de tems de l'année, & ce sur le premier avis qui leur en sera donné, & à peine d'en être comptables : &, dans le cas de contravention à nos ordres, tous sujets & personnes quelconques en avertiront le capitaine du Cercle, qui sans délai apportera du remede à leur plainte ; & tout possesseur de chasses qui y aura contrevenu, sera, outre la restitution du dommage, puni plus sévérement encore, suivant l'exigence des cas.

» Quant aux cerfs, lesquels seront conservés, il sera permis à tous sujets de clorre leurs fonds & héritages par des palissades aussi hautes qu'ils le voudront, mais non terminées en pointes, par des fossés ou par des haies vives : à quel effet même il leur sera donné tout secours & toute aisance, à condition néanmoins que les fossés ne soient pas faits de maniere que les cerfs puissent

» y être pris, & que dans les terreins à por-
» tée du Danube, il soit laissé de distance
» en distance, & à trois ou quatre cents pas
» les unes des autres, des ouvertures ou por-
» tes qui, lors de la crue de ce fleuve, se-
» ront ouvertes, afin que les cerfs puissent
» s'y réfugier.

» Tout ce qui est ci-dessus aura également
» lieu à l'égard des fonds situés dans les fo-
» rêts; &, quoiqu'il soit libre aux possesseurs
» de chasses d'acheter ces fonds pour l'entre-
» tien de leur gibier, nous voulons cepen-
» dant qu'ils n'usent à cet égard d'aucune
» contrainte.

» Comme il nous est d'ailleurs parvenu que
» les chasseurs ont prescrit aux propriétaires
» des fonds situés dans les forêts, ou dans
» leurs environs, le tems d'y faucher le foin
» ou arriere-foin, & qu'ils ont même exigé
» que la permission leur en fût demandée,
» nous abolissons cette sujétion, & voulons
» qu'à cet égard tous & un chacun jouissent
» d'une pleine & entiere liberté. «.

Vous vous plaisez sans doute à voir ces sages établissemens, ces ordonnances qui ont l'équité pour base, & dont la félicité publique est le but. Depuis que Marie-Thérese a associé Joseph II à la co-régence des états héréditaires, la mere & le fils animés du même zele, inspirés par la même tendresse, guidés par les mêmes principes, semblent disputer ensemble de la gloire de se rendre plus chers à leurs

peuples. Leurs majestés impériales & royales, par une ordonnance du mois de novembre, (1770) & d'après les motifs les plus sages, exempterent de tous droits tous les grains qui entreroient ou circuleroient dans leurs états. Une portion si importante de la liberté du commerce, dut faciliter beaucoup l'approvisionnement des provinces qui souffroient de la cherté.

Tout ce qui a rapport à la gloire des augustes enfans de Marie-Thérese, doit être consacré dans les annales de leur respectable mere. L'Europe, sans être étonnée, les voit se distinguer d'une maniere éclatante entre les princes destinés à faire le bonheur du genre humain, & le récit de leurs actions louables servira à faire goûter la félicité présente en se consolant des maux passés. Recueillons-les avec soin, ces actions admirables, elles serviront de modele à la postérité en faisant la gloire de notre siecle. Le 1er. août de cette année, dans le territoire de *Posovitz*, près du village de *Slavikovitz* en Moravie, on découvrit en présence d'une nombreuse noblesse, au son de différens instrumens & au bruit du canon, un monument que le prince Wenceslas de Lichtenstein, seigneur de *Posovitz*, avoit fait élever, en mémoire de ce qu'à pareil jour de l'année précédente, l'empereur, pour honorer & encourager l'agriculture, avoit labouré plusieurs sillons dans le champ où ce monument est érigé. Le monument est super-

be, du plus beau marbre, orné de figures allégoriques & d'une inscription que voici;

Imp. Cæs. Josepho,
divi Francisci, & Mariæ Theresiæ aug.
pio filio aug.
quod is anno M. D. CC. LXIX.
mense aug. die 19.
ad excitandam populorum industriam,
ducto per totum hoc jugerum aratro,
Agriculturam humani generis nutricem
nobilitavit.
Communibus ordinum Moraviæ votis
monumentum posuit.
Josephus Wenceslaus, princeps
à Lichtenstein.

La charrue dont le monarque s'étoit servi avoit été enveloppée dans une étoffe de soie, & déposée entre les mains des représentans des états de la Moravie, après qu'on eut gravé sur le soc l'inscription suivante.

Præsidente in inclyto Cæsareo
regio gubernio
& supremo marchionatûs Moraviæ
capitaneo
comite Antonio Francisco
à Strattentach,
hic loci brunæ patrios
sibi penates inhabitante
die 19 circà
quintam pomeridianam
proficiscens ad castra Olchena.

propè pagum Clavikowis,
Josephus II, Cæsar romanus,
hoc aratro ruri Andreæ
Truca liras araverat binas,
gubernante principe Josepho
à Lichtenstein
in suo dominio Posowitz
in perpetuam rei memoriam:
hocce aratrum per actualem
ejusdem dominii directorem,
Joannem Nep. Ignatium Thomam
in proprias statuum Moraviæ
manus consignante.

Ce monument si justement élevé à l'empereur Joseph II, nous rappelle que dans une occasion à-peu-près pareille, monseigneur le dauphin, aujourd'hui roi de France, en mérita une semblable le 15 juin 1768, & nous dirons avec l'auteur des *Ephémérides* que je copie : » Puissent les princes, dont l'Europe attend sa félicité, lutter ainsi dans tous » les points qui peuvent concourir à son bonheur. «

Aucun prince jusqu'à présent n'a fourni plus que Joseph II, de ces traits qui annoncent le caractere le plus heureux, & qui donnent les plus hautes espérances de ce qu'il doit faire un jour. Simple dans ses manieres, on le rencontre souvent dans les rues de Vienne, vêtu comme un simple particulier, n'ayant de garde que l'amour universel qu'on lui porte. Il observe, & soulage & réforme. Il apprend à

juger d'après la voix publique, ceux qui ne se montreroient jamais à lui personnellement que sous le masque des cours. Il apprend ce qu'on pense de lui-même. Il regarde les avis ingénus du peuple comme des especes de leçons qui peuvent rendre plus aisé l'art de gouverner ce peuple plus équitablement, plus habilement, & d'une maniere plus analogue à ses dispositions. Il donne abondamment des secours à l'infortune ; mais aussi économe que bienfaisant, ce qui est la suprême vertu des rois, l'infortune même n'usurpe jamais avec lui les récompenses qui ne sont dues qu'aux services réels. Il sait que l'argent des peuples doit être employé pour l'utilité commune des peuples, & que c'est à ce grand principe que doit être subordonnée la générosité des souverains. C'est, dans un âge peu avancé, avoir déja une bien haute sagesse.

Ce prince, dans une de ces promenades où il se plaît à cacher sa grandeur, vit une jeune personne qui portoit un paquet dans son tablier, & qui paroissoit plongée dans la douleur la plus amere. Sa jeunesse & son affliction l'intéresserent ; il l'aborda avec cet air d'honnêteté touchante, qui peint l'intérêt & le respect que les ames sensibles ont toujours pour l'infortune. Il lui demanda si l'on pourroit sans indiscrétion savoir ce qu'elle portoit. La jeune personne, dont le cœur gonflé de chagrin éprouvoit ce besoin, que tous les infortunés ont senti quelquefois, de le répan-

dre

être au dehors, ne put résister long-tems aux instances de l'inconnu qui l'interrogeoit. Elle lui dit que le paquet qu'elle portoit renfermoit quelques hardes à sa mere, & qu'elle alloit les vendre. Elle ajouta en pleurant que c'étoit la foible & derniere ressource qui leur restoit pour subsister toutes deux; qu'elle n'auroit jamais dû s'attendre à un pareil sort; qu'elle étoit fille & sa mere veuve d'un officier qui avoit servi avec honneur & distinction dans les troupes de l'empereur, sans avoir obtenu cependant les récompenses qu'il étoit en droit d'attendre. *Il auroit fallu*, lui répondit le monarque, *présenter un mémoire à l'empereur. N'êtes-vous connue de personne qui puisse lui recommander votre affaire?* Elle lui nomma un de ces courtisans qui promettent & qui oublient avec la même facilité, qui depuis long-tems s'étoit chargé de la recommander, sans avoir pu, disoit-il, rien obtenir. L'inutilité de ses démarches avoit même inspiré à la jeune personne des idées désavantageuses de la générosité de l'empereur, & elle ne les lui dissimula point. *On vous a trompée*, lui repliqua ce prince en cachant son émotion, *je suis comme sûr, que si l'empereur avoit su votre situation, il y auroit apporté remede. Il n'est point tel qu'on vous l'a dépeint. Je le connois, il m'aime, & il aime encore plus la justice. Il faut absolument avoir recours à lui. Faites un mémoire, venez demain me l'apporter au château en tel endroit & à telle heu-*

re. Si les choses sont telles que vous me les avez dites, je présenterai le mémoire & vous-même à l'empereur, j'appuierai votre demande, & j'ose croire que ce ne sera pas en vain. La jeune personne essuyoit ses larmes, & se répandoit en protestations de reconnoissance pour le seigneur inconnu, quand il ajouta : *En attendant, il ne faut pas vendre vos hardes. Combien comptiez-vous en avoir? --- Six ducats*, répondit-elle. --- *Permettez que je vous en prête douze, jusqu'à ce que nous ayons vu le succès de nos soins.*

A ces mots ils se séparent. La jeune personne court porter à sa mere les douze ducats, les hardes, & les espérances qu'un inconnu, qu'un ange de Dieu, qu'un seigneur de la cour, qu'un ami de l'empereur vient de lui donner. A la description qu'elle fait, à la physionomie qu'elle peint, aux discours qu'elle rapporte, la mere ou quelqu'un qui étoit présent, reconnoît l'empereur. Heureux le prince qui, en pareil cas, ne peut être méconnu! La jeune personne alors demeure épouvantée de la liberté avec laquelle elle a parlé à l'empereur de lui-même. Elle n'ose plus aller le lendemain au château; ses parens ne peuvent parvenir à l'y mener qu'après l'heure indiquée. Elle arrive enfin, comme l'empereur impatient de la voir, donnoit des ordres pour envoyer chez elle. Elle ne peut alors méconnoître son souverain; & elle s'évanouit.

Qu'avoit fait le prince pendant cet inter-

valle? Il avoit pris des informations exactes auprès des premiers officiers du corps dans lequel le pere de la jeune personne avoit servi; car il avoit eu soin de tirer d'elle le nom de ce corps & celui de son pere. Il avoit trouvé son récit véritable, & il s'étoit assuré par-là que sa bienfaisance seroit conforme à la justice, & ne seroit point mal placée.

Lorsque la jeune personne, qu'on avoit portée dans un autre appartement, fut revenue à elle-même, l'empereur la fit entrer dans son cabinet avec les parens qui l'avoient accompagnée; il lui remit pour sa mere le brevet d'une pension égale aux appointemens dont son pere avoit joui, & dont la moitié étoit réversible sur elle, dans le cas où elle perdroit sa mere. *Mademoiselle*, lui dit ce bon prince, *je prie madame votre mere & vous de me pardonner le retardement qui vous a mises dans l'embarras. Vous êtes convaincues qu'il étoit involontaire de ma part; & si quelqu'un à l'avenir vous dit du mal de moi, je vous demande seulement de prendre mon parti.*

Depuis cet événement, ce prince réfléchissant combien, malgré ses soins paternels & ses recherches, il pouvoit lui arriver d'ignorer des choses de ce genre, ou de tout autre, dont il est pourtant essentiel qu'il soit instruit, résolut de se rendre accessible à tous ses sujets. Pour mettre tous les citoyens, de quelque rang ou de quelque condition qu'ils fussent, à portée de recourir eux-mêmes à sa

justice ou à sa clémence, il fixa un jour par semaine, où chacun d'eux, sans distinction de rang, pourroit lui présenter ses requêtes ou ses plaintes. Il défendit à tous les officiers de service auprès de sa personne, d'écarter, ces jours-là quiconque se présenteroit pour cet effet; il déclara en même-tems qu'il entendoit rendre justice indistinctement à tous les ordres de l'état. Une telle déclaration dut sans doute faire frémir de crainte ces hommes puissans qui s'étoient servis de leur crédit ou de leur rang pour opprimer dans le silence des citoyens qui n'avoient osé se plaindre. Mais quelle consolation pour ces malheureuses victimes de la puissance & de la tyrannie, de voir leur maître commun prendre en main leur défense, & faire asseoir à ses côtés sur son trône la justice inexorable! C'est pour ce grand empereur la plus agréable fonction de sa puissance souveraine. Cette seule & sage institution suffit pour prévenir une infinité d'abus, & pour faire même que ces audiences ne soient pas très-fatigantes pour lui; on a pu avoir bien des choses à dévoiler à ce prince dans le commencement; mais la permission qu'il a donnée de lui parler, doit faire nécessairement qu'on ait beaucoup moins à lui dire.

Citons encore un beau trait de bienfaisance de l'empereur, nos lecteurs nous sauront gré de notre exactitude à recueillir tous ceux qui sont parvenus à la connoissance du public.

Ce grand prince alla un jour, ſans y être attendu, chez un pauvre officier, pere d'une nombreuſe famille. Il le trouva à table avec dix de ſes enfans, & un orphelin dont il s'étoit encore chargé, malgré ſon indigence. L'empereur, frappé de ce ſpectacle, dit à l'officier : » Je ſavois que vous aviez dix » enfans, mais quel eſt cet onzieme ? -- C'eſt, » lui répondit le pere, un pauvre orphelin » que j'ai trouvé expoſé ſur la porte de ma » maiſon. « L'empereur attendri juſqu'aux larmes, lui dit : » Je veux que tous ces enfans » ſoient mes penſionnaires, & que vous con» tinuiez de leur donner des exemples de ver» tu & d'honneur ; je paierai pour chacun » deux cens florins par an ; faites-vous payer » dès demain chez mon tréſorier, du premier » quartier de ces penſions. J'aurai ſoin de votre » aîné qui eſt lieutenant. « Qu'un ſouverain eſt grand, lorſqu'il va ainſi chercher l'indigence vertueuſe dans l'obſcurité, pour la récompenſer ! C'eſt alors qu'il peut être regardé comme un image vivante de la divinité, digne de l'amour & de la vénération des peuples. (*)

(*) Pendant qu'on imprimoit ces annales du regne de Marie-Thérefe, les papiers publics nous ont inſtruit d'un fait que nous croyons devoir y inſérer. Ne pouvant le mettre à ſa date préciſe, il ſe trouvera conſervé dans ce recueil que nous aurions bien deſiré de rendre complet en y inſérant toutes ces anecdotes intéreſſantes qui ſervent ſi bien à carac-

ANNÉE 1771.

Dans le plan admirable du gouvernement, dont Marie-Thérese a jetté les fondemens, & qu'elle perfectionne tous les jours, tout ce qui

---

térifer ces fouverains, & dont la plupart n'ont pas été rendues publiques. Nous regrettons de n'avoir pas eu de mémoires particuliers pour compofer cette hiftoire; elle feroit devenue plus intéreffante encore, fi nous avions pu être inftruit des actions de la vie privée de l'augufte Marie-Thérefe. La modeftie de cette princeffe n'a jamais voulu permettre que l'on écrivît rien fur fon regne. Nous efpérons cependant que l'effai que nous donnons au public, engagera quelqu'un à recueillir avec exactitude les anecdotes d'un regne fi intéreffant pour l'humanité. Nous nous flattons même que l'idée que nous avons eue de raffembler ces traits de bienfaifance & de bonté qui caractérifent Jofeph II, fera naître celle de conferver dans des mémoires faits avec foin, toutes les actions d'un prince qui fait aujourd'hui l'admiration de l'Europe entiere. Le fait dont il s'agit ici eft de la nature de ceux que nous venons de raconter; c'eft une réponfe fage à une demande injufte, faite par ces perfonnes qui ne connoiffent rien au-deffus de la vanité que leur infpire un grand nom. Quelques feigneurs de la cour de Vienne s'étant plaints à l'Empereur de ce qu'ils ne pouvoient jouir décemment & à leur aife des promenades publiques, parce qu'elles fourmilloient de petite nobleffe & de peuple, ils fupplierent fa majefté impériale de faire fermer le *Prater*, & d'ordonner que l'entrée n'en fût permife qu'à des perfonnes de leur qualité. L'empereur, furpris de leur demande, leur répondit: *Si je ne voulois voir que mes égaux, il faudroit que je m'enfermaffe dans les caveaux des capucins, où*

à un rapport direct ou indirect aux vues de cette grande législatrice, attire l'attention de Joseph II. Les plus petits détails ne lui échappent point, il ne les regarde pas comme au-

---

reposent les cendres de mes ancêtres. J'aime les hommes, sans distinction, & je préfere ceux qui ont de la vertu & des talens à ceux dont tout le mérite est de compter des princes parmi leurs aïeux. Cette réponse admirable, & qui porte le caractere de la philosophie la plus sublime, dut atterrer ces ames superbes qui regardent le peuple comme un esclave dont la destinée est de les servir. Quelle différence trouvent-ils donc entre un homme & un homme? se sont-ils mis eux-mêmes à leur place? l'Etre suprême, qui donne en même tems un fils au laboureur & un héritier à ce grand seigneur, ne pouvoit-il donc pas, par un léger changement, faire naître Basile sous la pourpre, & le nouveau duc sous le chaume? Basile, quoique pauvre comme ses peres, sera un homme juste, bienfaisant, équitable, bon pere, bon mari; cet autre enfant sera peut-être comme ses parens, un homme injuste, dur envers ses inférieurs, ne pensant qu'à lui-même, faisant des dettes, ne s'occupant que de ses chevaux & de ses chiens. Quel sera le plus utile à la société? Quel sera le plus estimable aux yeux du véritable sage? Basile couvert des habits simples de la médiocrité, peut-être même de l'infortune & de la pauvreté, mais honnête homme, l'emportera toujours sur l'autre, quoique couvert de dorures, & suivi de valets aussi insolens que lui. Oui, *aimer les hommes, sans distinction, & préférer ceux qui ont de la vertu & des talens, à ceux qui n'ont d'autre mérite que les titres de leurs aïeux*, c'est la vertu qui distingua toujours les grands rois, c'est la maxime qui rendit toujours les peuples heureux.

dessous de lui. Lorsque les objets par eux-mêmes sont petits, il fait les relever par la maniere dont il les envisage, & par les soins qu'il daigne y apporter. Voici un fait qui en est une preuve authentique. Ce prince, ayant fait en personne la visite des couvens de filles de sa capitale & de quelques autres endroits, & s'étant fait rendre compte des occupations des religieuses, jugea à propos d'envoyer dans les maisons où l'on ne s'occupe ni à élever de jeunes filles, ni à servir les malades, une grande quantité de pieces de toiles dont les religieuses seroient tenues de faire des chemises pour les soldats. L'empereur sut ainsi rendre utiles à la patrie, une quantité prodigieuse de personnes que l'état nourrissoit sans qu'elles lui rendissent aucuns services. Dans un état, personne ne doit exister uniquement pour soi-même; la société est un corps dont les membres qui ne lui sont pas utiles, lui sont toujours à charge, & pour que tout y soit dans l'ordre, il faut que tous les individus servent au bien commun.

Il existoit dans les états héréditaires un abus qui fixa l'attention de l'impératrice-reine. Des gens de main-morte profitoient encore du pouvoir que leur donnoient les saintes fonctions de leur ministere sur leurs pénitens prêts à mourir; ils trouvoient moyen de se faire léguer des sommes considérables, des maisons, des terres & d'autres immeubles. Ces moyens séducteurs, ont été autrefois portés à un tel

excès, que plus d'un tiers de la haute & de la basse-Autriche appartient aujourd'hui à des ordres monastiques. Marie-Thérese pensa qu'il étoit essentiel d'empêcher les familles d'être injustement frustrées des propriétés qu'elles ont droit de prétendre, en vertu des liens naturels qui les attachent à leurs parens. Cette princesse, qui unit à la piété la plus tendre & au zele le plus ardent pour la religion, une ame courageuse dégagée de tous les préjugés qui, en affoiblissant sa gloire, pourroient nuire à ses peuples, ordonna que, dans la suite, aucune personne consacrée aux autels, de quelque rang & de quelque qualité qu'elle soit, ne pût jamais être présente quand un testateur dicteroit ses dernieres volontés, ni même que ces personnes pussent y influer directement ou indirectement, soit par leurs conseils ou par leurs insinuations, parce que, dit-elle, *la puissance spirituelle ne doit avoir rien de commun avec la puissance temporelle.* Nous serions de ces simples Annales un volume immense, si nous rapportions toutes les loix établies par cette sage législatrice. Nous nous sommes contentés de parler de celles qui pouvoient donner à nos lecteurs une connoissance plus particuliere de l'ame bienfaisante de cette princesse, de son génie & de ses vues.

Après tout ce que contiennent ces Annales, & tout ce que l'on y a vu des bienfaits qu'ont reçu d'elle ses sujets, de ceux que leur promettent ses lumieres, l'expérience de tren-

te-quatre ans du regne le plus glorieux, & sa bienfaisance inépuisable, on ne doit pas être étonné que tous ses enfans, même les plus jeunes, s'empressent à marcher sur ses traces, & à mériter de leurs peuples le tendre amour que ceux de Marie-Thérese ont pour cette auguste souveraine. L'archiduc Léopold, gand-duc de Toscane, a déja mérité d'être placé au rang des plus grands souverains par une quantité de loix sages, & par les dépenses considérables que son altesse royale a faites toutes relatives au bien de ses sujets. Les travaux que ce prince a entrepris pour dessécher, rendre habitable & propre à être cultivé le pays marécageux appellé *la Maremma de Sienne* (*), rendront son nom éternellement cher & respectable à ses peuples. Depuis une longue suite d'années, ce pays étoit presqu'entiérement désert; cette entreprise, digne des plus grands éloges, a rendu à l'agriculture un terrein considérable qu'il a fallu, pour ainsi dire, conquérir sur les eaux qui s'en étoient emparées. Le souverain a fait toutes les avances nécessaires, & cet immortel ouvrage a été achevé sans avoir fait contribuer personne à la dépense qu'il exigeoit.

Dans le tems que toute l'Europe souffroit de la cherté des grains, la sagesse du grand-duc étoit récompensée, en ce que la Toscane

(*) Voyez le tome I *des Ephémérides du citoyen*, année 1771, où l'on a donné le détail de cette entreprise, si digne d'être connue.

étoit le seul pays qui jouît de l'abondance, & d'un prix modéré, par l'effet combiné des importations & des exportations, par les encouragemens que la culture avoit reçue, & par la confiance universelle.

Toutes les taxes d'entrée sur les denrées nécessaires à la vie, avoient été supprimées par le grand-duc; & ce prince avoit déja aboli toutes les impositions sur la vente & l'achat des bestiaux.

Les jours de ce prince sont ainsi marqués par des bienfaits qui, enrichissant son pays, augmentent son autorité, sa puissance & ses revenus.

L'archiduc Ferdinand, depuis qu'il est gouverneur de la Lombardie Autrichienne, remplit les hautes espérances que l'on avoit conçues de son administration. Ce jeune prince qui s'est appliqué aux sciences utiles, dès l'âge le plus tendre, avec une ardeur bien rare dans ses pareils, y a fait les progrès les plus rapides. Il a toujours eu un goût passionné pour la lecture; mais son livre favori étoit le *Télémaque* qu'il savoit presque par cœur. On peut juger par ce choix de la trempe de son ame, & de la bonté de son caractere. Aussi, lorsqu'il étoit encore à Vienne, regardoit-il comme un bonheur, les occasions de rendre des services; & il en a rendu à quantité de personnes de toutes sortes d'états. Avec une mere telle que Marie-Thérese, ce prince pouvoit exercer sa bienfaisance, il n'étoit jamais

refusé. Le dernier trait qui marqua son départ de Vienne, en devenant public malgré lui, rendit plus vifs les regrets unanimes des habitans de cette capitale.

Pendant les différentes fêtes qui furent données à cette occasion (*), on lui montra en présence de l'impératrice-reine, les dessins d'une illumination superbe qu'on avoit résolu de faire à Schonbrun l'avant-veille de son départ, & qui auroit coûté beaucoup. Le jeune prince considéra ces dessins attentivement, parut rêveur, soupira, & quelques larmes s'échapperent de ses yeux. L'impératrice étonnée & inquiete de cet attendrissement, lui en demanda vivement la cause. *Ma mere*, lui dit-il, *voilà assez de fêtes qu'on me donne; encore une illumination? Cela coûtera tant, & c'est un plaisir si peu durable, si même c'en est un! La cherté des grains & les malheurs des tems, ont réduit quantité de familles honnêtes dans la derniere misere: on pourroit employer l'argent que cette illumination coûteroit à soulager les plus indigentes.* L'impératrice embrassa tendrement son cher fils, mêla ses larmes aux siennes, & lui fit remettre une somme considérable. Tout le jour fut employé à la distribuer dans le plus grand secret, & le lendemain, il parut devant l'impératrice-reine, la joie peinte sur son visage, l'embrasse, & lui dit avec l'en-

(*) *Ephémérides du citoyen.*

thousiasme d'une belle ame transportée du plaisir d'avoir fait une bonne action : *Ah ! ma mere, quelle fête !*

Depuis que ce jeune prince est arrivé à Milan, sa simplicité noble, sa modestie, sa bonté, sa politesse attentive & vraie; en un mot, toute sa conduite lui concilie & lui attache généralement tous les cœurs. Il n'accepta le don gratuit de douze cens mille livres que la province voulut lui faire à l'occasion de son mariage avec la princesse de Modene, que dans l'intention de l'employer à des travaux vraiment utiles, tels que des chemins & des canaux, qui, en facilitant le commerce des denrées, devoient contribuer à l'accroissement des richesses.

Le présent que l'archiduc fit aux Milanois à son arrivée, n'étoit pas moins avantageux pour la province, ni moins consolant pour l'humanité. Ce fut l'acte de l'abolition du tribunal de l'inquisition. Il est vrai que depuis que l'impératrice regne, ce tribunal redoutable n'avoit plus qu'une ombre de son ancienne autorité; mais il n'en étoit pas moins pour les Milanois, ce que le Vesuve est pour les Napolitains, qui en craignent avec raison les funestes effets, quand même l'explosion ne se fait pas entendre.

Dès le commencement de son administration, ce prince inspira la plus grande confiance par la déclaration qu'il fit publier sur la maniere dont il vouloit que la just

ministrée dans son gouvernement. Il réforma une loi qui se sentoit encore de la barbarie des tems de troubles auxquels l'Italie a été en proie, & qui privoit de la succession de ses parens toute femme mariée hors de sa province ou de la ville de sa naissance. Imitant le bel exemple que l'empereur avoit donné l'année précédente, il déclara que le mercredi de chaque semaine, il donneroit une audience publique à tous ceux qui auroient quelque grace à lui demander. Mais ce qui rendit ces audiences plus remarquables encore, c'étoit l'heure qu'il avoit désignée. Elles devoient commencer l'hiver à six heures & demie du matin, & l'été peu après le lever du soleil. Si nous trouvions dans l'histoire des tems plus reculés, un trait pareil à celui-ci, nous aurions peine à le croire. Un grand prince, à l'âge de dix-sept ans, nouvellement marié, se lever avant le jour, pendant la saison la plus rigoureuse, pour écouter les plaintes des citoyens dont le sort lui est confié! Voilà certainement une conduite dont il y a peu d'exemples; une des plus belles actions dont un jeune souverain puisse être capable, & celle qui doit être le présage le plus assuré du bonheur constant que le Milanois attend de ses soins.

En donnant de justes éloges à la bienfaisance des enfans de l'impératrice-reine, nous ne croyons pas nous être écartés de notre sujet; ce sont-là les fruits précieux de l'éducation que cette illustre princesse leur a donnée;

puissent de si beaux exemples produire leur effet! l'éloge le plus magnifique à donner aux vertus sublimes, est de les imiter. Nous avons encore un beau trait de l'empereur Joseph II à consacrer dans ces Annales, & c'est par celui-là que nous ne les terminerons. On se souvient encore qu'en 1771 une disette affreuse, suite de la guerre qui dévastoit la Pologne, se fit sentir dans presque toute l'Allemagne. La Bohême fut un des états les plus affligés. On y vit des séditions, des vols, des meurtres; en un mot, toutes les horreurs que la famine entraîne toujours après elle. Vers la fin du mois de mai, l'on manqua absolument de pain pendant deux jours. La populace courut les rues en demandant du pain, & maltraita même plusieurs personnes qu'elle accusoit d'être les auteurs de la misere publique. On peut juger de l'impression que ces calamités dûrent faire sur l'ame sensible de Marie-Thérese & de son vertueux fils.

L'empereur voulant absolument connoître par lui-même (*), d'où provenoient tant de maux, dont le récit l'affligeoit chaque jour, part de Vienne dans une simple caleche, avec une suite si peu nombreuse, que la plupart des gens titrés de l'Europe, & même que des financiers auroient eu l'orgueil d'en rougir il y a trente ans. Dans cette simplicité où il

(*) *Ephémérides du citoyen*

paroît si grand, puisqu'il ne l'aime que pour éviter d'être à charge à ses peuples, & pour être plus en état de les secourir, il parcourt toutes les provinces de la Bohême. Quel spectacle s'offre à ses yeux! quels sentimens s'élevent dans son cœur! il voit par-tout des campagnes dévastées, & des villages entiers d'esclaves périssant par la faim, ou par des maladies aiguës. Ces images terribles le touchent, mais ne l'effraient pas. Il questionne, il interroge tous ceux qui peuvent lui donner des lumieres, souvent même il se dérobe au petit nombre de fideles serviteurs qui l'accompagnent, pour aller discourir avec de simples paysans. C'est dans ces conversations naïves qu'il apprend des vérités qu'on voudroit en vain lui cacher. Il sait que des hommes puissans traitent encore avec inhumanité d'autres hommes, & il se promet d'abolir à son retour l'esclavage dans tous ses états. On lui prouve que les exacteurs des impôts arrachent jusqu'à la derniere gerbe du cultivateur affamé, & il fait arrêter les plus coupables, pour les punir de leurs forfaits. Mais c'est peu pour lui d'apprendre d'où viennent tant de maux, s'il ne les soulage. Le mal étoit pressant, aussi le remede fut-il très-prompt. Il écrit à Marie-Thérese le triste état où il a trouvé la Bohême. Aussi-tôt l'impératrice-reine donne les ordres les plus précis, & l'on fait passer dans ce pays des grains & des farines. Bientôt la route de Vienne à Prague est couverte de charriots

chargés de ces denrées, & les choses commencent à reprendre leur cours naturel. L'empereur, de son côté, répand d'une main libérale ses bienfaits sur tous les malades; on avance des semences aux cultivateurs, une route & des canaux sont ouverts pour procurer des secours aux plus indigens. Deux millions & demi de nos livres, sagement employés, suffisent cependant aux besoins les plus pressans, la misere diminue, les maladies s'appaisent, la mort semble fuir devant lui.

Voilà exactement ce que fit l'empereur pendant son séjour en Bohême. Ce que toute l'Europe connoît de sa douceur, de son affabilité, de sa bienfaisance & de la bonté qui le fait adorer de ses peuples, attestera la vérité de ce récit. Pendant tout le séjour que ce prince fit à Prague, il ne voulut pas aller une seule fois au spectacle: *J'ai trop d'affaires pour perdre mon tems à m'amuser*, répondit Joseph II à ceux qui l'y invitoient. Il admettoit à sa table les capitaines, même les syndics des Cercles, quand il apprenoit qu'ils remplissoient dignement leurs devoirs, & qu'ils étoient généralement aimés de leurs inférieurs. Des avantages plus grands encore, furent les suites heureuses de ce voyage & des opérations que l'empereur y avoit faites. Depuis longtems les Juifs avoient la plupart des impôts à ferme. Cette nation s'est extrêmement multipliée en Allemagne; & ce sont des Juifs qui sont ordinairement fermiers, régisseurs, com-

missionnaires & banquiers de la plupart des souverains. Ces fermiers avoient vexé de toute maniere les sujets de l'impératrice-reine, & ces excès étoient portés à leur comble, quand l'empereur arriva en Bohême. Il les examina, en eut horreur, fit arrêter les coupables, & en rendit compte à l'impératrice-reine. Cette généreuse princesse, qui n'a d'autre passion que d'assurer le bonheur de ses peuples, les délivra sur le champ de leurs persécuteurs. Elle ordonna que dans la suite tous les impôts établis sur les consommations, dans ses états, seroient mis en régie, jamais en ferme, & qu'aucuns Juifs n'y seroient employés.

Après ces opérations, l'impératrice-reine nomma une commission pour examiner le cours des rivieres qui se trouvent en Autriche & en Bohême, afin de prendre des mesures pour rendre navigables toutes celles qui se jettent dans le Danube & dans l'Elbe. L'objet de cette opération étoit d'établir des magasins dans les positions qui paroîtroient les plus commodes, tant pour rassembler les vivres à moins de frais, que pour en faire le versement par eau, dans les parties des provinces héréditaires qui en auroient besoin dans de pareilles circonstances. Un sage législateur ne se contente pas de remédier aux maux présens, l'expérience lui fait prévoir ce qui peut arriver, & la prudence lui dicte ce qu'il doit faire. Plus un monarque est laborieux, plus il trouve à s'occuper, lorsqu'il veut

remplir toutes les obligations qu'impose le trône.

Joseph II, pendant ce voyage, dont la mémoire sera immortelle, se trouvoit logé dans une auberge de village, car ce prince évite toujours de s'arrêter dans les châteaux, crainte de causer de la dépense ou d'incommoder le maître. Une foule de gentilshommes ou d'autres citoyens qui réclamoient sa justice, vinrent, soit pour lui rendre hommage, soit pour lui présenter des requêtes. Il en retint un si grand nombre à dîner, qu'on se crut obligé de lui représenter qu'il n'y avoit pas assez d'argenterie pour traiter tant de monde : *Qu'importe*, répondit-il, *on trouvera ici suffisamment d'étain ; ces Messieurs voudront bien excuser un voyageur.* Je terminerai par ce beau trait les Annales de Marie-Thérese, & le tableau abrégé des premieres années du regne de l'auguste souverain qui porte aujourd'hui la couronne impériale. Je desire qu'une main plus habile recueille avec soin les anecdotes d'un regne, qui est déja l'un des plus glorieux que nous offre l'histoire d'Allemagne.

Celui de Marie-Thérese en prépare la splendeur, & Joseph II n'aura plus qu'à suivre les traces de son auguste mere. Puissent ces deux souverains si chers à l'Allemagne, faire ensemble long-temps son bonheur, & donner aux autres monarques de l'Europe l'exemple d'une reine qui met toute sa gloire dans la

félicité de ses sujets, & d'un jeune empereur qui fait consister la sienne à imiter sa respectable mere, & dont l'unique plaisir est de remplir les devoirs qu'impose le trône. Après bien des années employées au travail le plus assidu, l'impératrice-reine jouit aujourd'hui du fruit de ses peines. Elle voit à leur perfection tous ces établissemens dont sa sagesse a posé les fondemens, & dont sa bienfaisance avoit prévu l'utilité. La religion respectée, & regardée comme le plus ferme soutien des empires; la discipline la plus exacte rétablie dans les troupes; un ordre militaire (*) institué pour récompenser la valeur, & exciter la noble émulation; un autre (**) rétabli dans les mêmes vues; des écoles (***) pour l'éducation gratuite de la jeune noblesse indigente, confiées à des hommes de mérite & surveillées par elle-même; des honneurs accordés aux savans & aux artistes célebres; des monumens qui immortaliseront les hommes qui mériterent cette distinction de la part de cette souveraine; toutes les branches du gouvernement portées à un degré de perfection qui maintient tous les états dans la position qui leur convient; des loix,

(*) L'ordre de Marie-Thérese.
(**) L'ordre de Saint-Etienne de Hongrie.
(***) Entre plusieurs autres établissemens de ce genre, le college Thérésien, où sa majesté impériale & royale assiste souvent aux exercices des jeunes éleves, & juge elle-même de leurs progrès.

des ordonnances sages qui assurent pour l'avenir l'état actuel des choses; le commerce florissant dans des provinces qui n'étoient autrefois que guerrieres; des manufactures poussées déja à un point de perfection qui étonneroit, si l'on ne savoit pas que Marie-Thérese les honore elle-même de ses regards, & excite l'émulation parmi les ouvriers par les récompenses qu'elle accorde à leur activité; l'agriculture encouragée par tous les réglemens qui peuvent assurer au cultivateur la protection la plus marquée; les finances ménagées avec cette économie qui, sans diminuer de l'éclat du trône, les fait refluer à propos par des dépenses bien entendues, & qui tendent à l'utilité publique; la justice rendue à tous les sujets, sans distinction de rang ni de fortune; enfin pour l'aider dans une administration aussi pénible, des ministres dont le choix a toujours fait honneur à ses connoissances profondes. Tels sont les fondemens de la gloire dont jouit Marie-Thérese; & cette gloire appartient à elle seule. Toujours à la tête de son conseil, elle y porte ce génie vaste qui embrasse avec facilité les plus grand projets, & qui sait employer les moyens de les exécuter. Heureuse de la félicité de ses peuples, heureuse de la gloire dont jouissent ses augustes enfans placés sur les premiers trônes de l'Europe, Marie-Thérese sera dans l'histoire des grands rois, & des monarques bienfaisans, le plus rare & le plus beau modele qu'auront à imi-

ter les ſouverains. La poſtérité placera ſon nom auguſte à côté de ceux des rois bienfaiteurs du genre humain, auxquels elle a voulu reſſembler. Ce nom ſi cher aujourd'hui, ne ſera jamais prononcé qu'avec le ſentiment de l'amour & de la reconnoiſſance. Tel ſera le prix des travaux du regne glorieux de cette impératrice, & de ſes grandes vertus; c'eſt le ſeul bien que puiſſent ambitionner les ſouverains.



CONTINUATION
DES ANNALES
DE MARIE-THÉRESE.

DES le 14 décembre 1770, il avoit été remis à la dictature de l'Empire, un décret impérial de commission, portant en substance : » Que l'impératrice-reine étant convenue avec » le duc François-Marie de Modene, qu'a» près l'extinction de la race masculine de ce » prince, l'investiture des fiefs que possede » sa maison ducale, seroit donnée à l'archi» duc Ferdinand d'Autriche, ou en cas de » mort à ses héritiers collatéraux..... « Ce décret finissoit par la réquisition du suffrage des électeurs, princes & états de l'Empire Germanique, &c. qui, unanimement y ont accédés : les lettres comitales en ont été dressées & expédiées le premier jour de cette année.

S. M. renouvelle le 14 janvier la publication (dans tous ses états) de son ordonnance qui fixe l'émission des vœux à l'âge de 24 ans accomplis..... Tout monastere qui pourroit y contrevenir, paiera pour la premiere fois trois mille florins, s'il est fondé, & le su

périeur sera renvoyé à perpétuité des états héréditaires; mais en cas de récidive, le monastere sera supprimé.

Le 4 avril sa majesté l'empereur fait déclarer par ses ministres tant à Ratisbonne qu'aux autres cours de l'Europe, que l'armée qui s'assemble par ses ordres en Hongrie, n'est uniquement destinée qu'à mettre ses états à couvert des hostilités que pourroient commettre à l'improviste les troupes étrangeres, qui se trouvent actuellement sur les frontieres de ce royaume.

Vers cette époque, l'impératrice-reine fait passer dans son royaume de Bohême une immense quantité de grains & de farines, qu'elle fait distribuer aux plus indigens de ses sujets, &c.

Un corps de troupes autrichiennes, sous les ordres du général Haddick, pénetre en Pologne vers la fin de juillet; il occupe insensiblement le palatinat de Cracovie & le district de Sandomir. Par-tout ils observent la plus exacte discipline, paient comptant avec la plus grande exactitude tout ce qui leur est fourni; ce qui leur concilie l'amitié des Polonois & même des confédérés, qui leur rendent leurs armes, leurs places, & prennent service parmi eux.

Quelques confédérés du royaume de Pologne, & du duché de Lithuanie, s'étoient retirés dans les états de S. M. I. & Royale. Un manifeste qu'ils publierent alors, parut contenir

tenir des sentimens tendant à justifier l'attentat commis en la personne du roi de Pologne, la nuit du 3 au 4 Novembre : sa majesté l'impératrice-reine se hâte de condamner & de supprimer cet écrit; elle force les confédérés non-seulement à désavouer authentiquement & formellement ce qu'il comportoit de répréhensible ; mais encore, à se justifier pleinement, relativement à cet attentat que leurs ennemis sembloient leur imputer en partie; sa majesté excluant nommément & expressément de sa protection suprême, & menaçant même de son indignation, les auteurs ou fauteurs d'une aussi lâche & aussi horrible entreprise.

Le conseil-privé siégeant à Bruxelles fait publier le 13 mai, un édit de S. M. l'impératrice-reine, qui ordonne que la réception & l'admission à l'état religieux soient entiérement gratuites, & prescrit à cet égard, diverses formalités tendantes à en assurer l'exécution.

On doit joindre à cet édit, deux ordonnances du 4 septembre : *par la premiere*, il est défendu à tous ecclésiastiques séculiers ou réguliers en général, & dans tous les cas possibles, de recevoir & écrire aucun testament, & ils sont même déclarés incapables de donner à ces sortes d'actes nulle authenticité par leur témoignage ou leur présence. *Par la seconde* ordonnance, sa majesté renouvelle ses anciennes défenses à tous supérieurs ecclésiastiques & séculiers, de transporter sans son consente-

ment de l'argent comptant hors de ses états; &c. &c.

ANNÉE 1772.

La jeune noblesse du college Théréfien eut l'honneur, le premier jour de cette année, de baiser la main de LL. MM. Le prince François-Marie Ruspouli, chambellan de LL. MM. complimenta (en françois) au nom de l'académie, sa maj. l'empereur. Le comte Philippe de Herbestein adressa (en langue allemande) à sa maj. l'impératrice-reine, un discours à la même occasion, & également au nom de l'académie.

» Quelqu'occupé que l'empereur soit dans son cabinet, S. M. I. porte encore son attention à l'embellissement de Vienne; & c'est pour entrer dans les vûes aussi vastes que sages de ce prince, que les couvens & autres pieux établissemens, qu'on appélle gens de main-morte, qui ont des maisons dans les principales rues de cette ville, se sont obligés à en réparer la façade selon le plan qui leur en sera donné. Ce monarque a fait habiller uniformément 400 ouvriers employés aux réparations nécessaires aux divers palais & châteaux de la cour... Quelqu'un ayant représenté à l'impératrice-reine; que vu la multitude de pauvres & de malades étrangers qui entroient dans ses états, & sembloient y entretenir des maladies, il seroit à propos de tirer un cordon pour leur en fermer l'entrée; cette auguste souveraine, digne

de commander à l'univers par ses sentimens d'une charité bienfaisante qui embrasse tout, lui a répondu avec cette tendresse qui s'intéresse à l'humanité en général, que la situation de ces malheureux, leur pauvreté & leurs maladies leur donnoient plus de droit à son cœur, & que c'est une raison de plus pour les recevoir dans les états de sa domination, les soulager, en prendre soin, & les placer dans ses hôpitaux, dès qu'ils ne pouvoient d'ailleurs attendre leur secours. «

» Le célebre Van-Swiéten (*) &c. meurt à Schonbrun le 18 juin, dans la 73eme. année de son âge, après une vie consacrée, jusqu'à son dernier moment, au bien de l'humanité... C'est à lui qu'on doit, entr'autres établissemens utiles, l'état florissant des sciences dans cette capitale, (*Vienne;*) il n'a pas cessé de travailler, pendant 27 ans, à cet objet essentiel; il a surmonté par son courage les obstacles multipliés qu'il a rencontrés, & il est enfin parvenu à être ici, d'un aveu unanime, le restaurateur de la médecine & des études. LL. MM. I. & R. A. ont cru, de son

(*) Commandeur de l'ordre royal de St. Etienne, conseiller, premier médecin, bibliothécaire de LL. MM. I. & R. A. &c. président de la faculté de médecine, membre de l'académie royale des sciences de Paris, de celle de St. Pétersbourg, & de plusieurs autres académies & sociétés littéraires de l'Europe, &c. &c.

vivant même, devoir lui donner à cet égard des marques publiques de leur reconnoissance, en faisant placer d'abord son portrait, & ensuite son buste en bronze dans une des salles de l'université, palais érigé par leur munificence. L'impératrice-reine (qui durant sa derniere maladie, l'a plusieurs fois honoré de sa présence) a voulu de plus que ce sentiment, si digne de la grandeur & de la beauté de son ame, se perpétuât encore, en faisant transporter le corps du feu baron Van-Swieten à Vienne, pour y être enterré aux Augustins dans une chapelle où reposent les cendres des héros & d'autres grands hommes qui ont illustré & éclairé leur siecle. Il avoit eu, peu de jours avant sa mort, la satisfaction d'apprendre qu'on avoit achevé d'imprimer le cinquieme & dernier tome de ses *Commentaires sur Boerhaave*; il sembloit n'attendre que ce moment pour terminer une carriere des plus laborieuses, & aussi glorieuse pour lui qu'elle a été utile au monde. Ce seul ouvrage suffiroit pour le rendre immortel, & il n'est pas douteux que l'Europe savante ne regrette ce grand homme aussi sincérement qu'il l'est ici (*Vienne*) de LL. MM., de tout bon citoyen & de toute ame honnête.

Le corps de l'illustre défunt, après avoir été, par ordre de sa majesté l'impératrice-reine, exposé pendant deux jours sur une estrade, dans une salle de la maison qu'il habitoit à Schonbrun, toute tendue en noir,

a été transporté le 21 juin, vers huit heures & demie du soir, à l'église des PP. Augustins à Vienne, dans un char mortuaire de la cour, attellé de six chevaux. M. Marxer, évêque-suffragant de cet archevêché, a reçu le corps à la porte de l'église, & a fait les cérémonies de l'inhumation, à laquelle ont assisté l'université en corps, ainsi que les autres départemens, dont le défunt étoit chef. Les 22, 23 & 24 suivans, on a célébré ses obseques dans la même église, où l'impératrice-reine & son auguste famille se sont rendues de Schonbrun, & où sa majesté impériale & royale apostolique a ordonné qu'il fût érigé un mausolée (*) auquel on va travailler. «

---

(1) Ce monument a été terminé dans les premiers jours de novembre suivant.

» Le buste de feu le baron *Van-Swieten*, en marbre de Carrare, posé dans une grande niche de marbre noir, sur un piedestal à la grecque, aux côtés duquel sont en bronze doré, des livres, des plantes, &c. & la masse de la faculté de médecine. A la droite de la niche, on voit un génie également de marbre de Carrare, tenant d'une main la baguette d'Esculape, entortillée d'un serpent, & montrant de l'autre le buste. A gauche est un autre génie de la même matiere qui caractérise la Botanique. Le monument est couronné par une urne antique de bronze doré, surmonté d'un serpent, qui forme un cercle, dans le milieu duquel est une étoile. On lit au bas de la niche, qui pose sur un socle de marbre gris, l'épitaphe

A l'occasion de la marche de ses troupes en Pologne, l'empereur fait remettre le premier juillet aux officiers & baillis des différens districts qui représentent la nation & les communautés de ce royaume, ce rescrit : » L'empe-» reur ayant résolu de prendre sous sa protec-» tion tous les endroits de la Pologne, où ses » troupes s'étendront ; en conséquence d'une » intention aussi gracieuse, sa majesté a chargé » le commandant-général de ses troupes, » de faire déclarer & publier qu'aucuns des » habitans Polonois, de quelque état & condi-» tion qu'ils soient, n'eût à abandonner, ou » à s'écarter de son domicile ; mais qu'il y » continuât d'être attaché à ses fonctions ou

---

suivante, gravée en lettres d'or, sur une plaque de marbre blanc : „

MARIA THERESIA AUG.
MEMORIÆ.
GERARD. L. B. VAN SWIETEN.
Ord. S. Step. Commen. Consiliar.
Aul. Archiatrorum. Comitis.
Studii restauratoris.
Rei. Med. Bibliot. Palat. ac libror.
Cens. Præsid. Paris. Petrop.
Variarumq. Academ. Membri.
Nat. VII Maii MDCC. christianè, &
Heroicè. vitâ funct. XVIII. Jun.
MDCCLXXII.
ob.
Laborem. indefessum. eminentem.
Doctrinam. integritatem. sinceritatem;
Constantiam. poni. jussit.

» métiers ordinaires, & eût à se conformer
» aux arrangemens qui lui seront dans peu
» notifiés; pouvant tous & un chacun se
» flatter de jouir de la même tranquillité, fa-
» veur & protection dont jouissent les sujets
» de l'empereur dans ses pays héréditaires.
» Ainsi que le présent soit affiché dans
» toutes les villes, bourgs & villages, pour
» qu'aucun n'en puisse prétexter cause d'ig-
» norance, & que les juges ou supérieurs
» des communautés aient à informer ceux de
» leur jurisdiction, qu'au cas qu'un habitant
» du pays voulût s'en aller, il seroit arrêté
» par les troupes impériales, & obligé de re-
» tourner au lieu de son domicile. « --- *Fait au quartier-général, le 10 juin 1772.* --- *HADDICK, &c.*

Dans les premiers jours de juillet, l'empereur, par un nouveau trait de bienfaisance d'autant plus grand qu'il étoit caché, avoit remis soixante mille florins de sa cassette au prince de Kaunitz, grand-capitaine de Moravie, pour être distribués secrétement aux plus nécessiteux de cette province qui y ont souffert de la dernière disette : l'impératrice-reine étant parvenue à le savoir, (on ne sait comment, puisque le secret étoit expressément recommandé) touchée elle-même d'un si bel exemple de générosité, & voulant l'approuver par sa conduite, elle a envoyé de son côté en Bohême une pareille somme pour être répandue dans le sein de ses sujets

qui ont le moins de ressources dans ce royaume. «

Leurs majestés ayant pris (de concert avec les cours de Russie & de Berlin) la résolution de revendiquer & faire valoir leurs droits réciproques sur diverses provinces de Pologne --- M. le comte de Pergen est en conséquence nommé commissaire plénipotentiaire & gouverneur pour leurs majestés dans la partie qui leur appartient : il part de Vienne le 20 septembre pour se rendre à Lemberg, afin d'en prendre en leur nom possession solemnelle, & le gouvernement civil ; il y fait publier à cette fin les lettres-patentes suivantes.

--- ». Marie-Thérese, &c. A tous ceux qu'il » appartient ou pourra appartenir, & qui ver» ront, liront ou entendront lire les présen» tes lettres-patentes, salut & notre grace » & bienveillance impériale & royale. «

» Comme prenant part à l'état actuel de » la Pologne, nous, de concert avec la » cour impériale de Russie & la cour royale » de Prusse, avons résolu & arrêté de re» vendiquer & faire valoir les droits compé» tens d'ancienneté à chacun de nous sur » quelques-unes des provinces de ce royau» me, & trouvant l'étendue de pays, cir» conscrite par les limites tracées ci-après, » équivalente à nos droits, nous l'avons fait » occuper par nos troupes. Ces limites sont » *la rive droite de la Vistule depuis le duché*

» *de Siléfie jufqu'au-delà de Sandomir &*
» *du confluent de la Sane*; delà prenant *par*
» *Fronepol vers Zamosk & Rubieffow, jufqu'à*
» *la rive du Bug*; & en fuivant au-delà de
» cette riviere *les vraies frontieres de la Ruf-*
» *fie-Rouge*, faifant en même temps *celles de*
» *la Volhinie & de la Podolie jufques dans*
» *les environs de Sharaz.* Delà en droite
» ligne *fur le Niefter*, le long de la petite
» riviere qui coupe une partie de la *Podolie*
» *nommée Podoreze*, jufqu'à fon embouchure
» dans *le Niefter*, & enfuite *les frontieres*
» *accoutumées entre la Pocutie & la Molda-*
» *vie.* «

» Etant donc préfentement néceffaire de
» prendre poffeffion du pays ci-deffus défi-
» gné, nous conftituons pour notre commif-
» faire plénipotentiaire notre très-cher & féal
» Jean-Antoine comte de Pergen, & du St.
» Empire Romain, notre chambellan & con-
» feiller-intime actuel, grand-croix de l'ordre
» royal & apoftolique de St. Etienne, &c.
» à l'effet de gouverner en notre nom les
» provinces occupées, & d'y établir une for-
» me d'adminiftration convenable. «

» Ordonnons en conféquence à tous vaf-
» faux, habitans, poffeffeurs de biens-fonds
» compris dans ces limites, de quelque état,
» ordre & condition qu'ils puiffent être,
» tant eccléfiaftiques que féculiers, aux ma-
» giftrats municipaux, & finalement à tous
» & un chacun, fans en excepter perfonne,

» de reconnoître ledit comte de Pergen en
» qualité de notre commissaire plénipoten-
» tiaire & gouverneur, de l'honorer comme
» tel, de n'obéir qu'à ses seuls ordres, &
» d'exécuter promptement & fidélement tout
» ce qu'il commandera en notre nom. Et
» quoique le jour de la prestation de l'hom-
» mage solemnel ne soit pas encore déter-
» miné, mais qu'il doive l'être incessamment,
» nous voulons cependant que les habitans
» soumis à notre jurisdiction & tutelle aient
» à se comporter en sujets paisibles & obéis-
» sans, tout de même que s'ils avoient déja
» prété le serment solemnel de soumission &
» de fidélité. C'est par une conduite pareille
» qu'ils pourront mériter notre grace impé-
» riale & royale. Quiconque, au contraire,
» contre notre attente, oseroit désormais con-
» trevenir à nos commandemens, qu'il sache
» que sans plus écouter notre clémence, nous
» nous verrons forcée de faire agir à sa charge
» avec rigueur. En témoignage de quoi nous
» avons signé les présentes lettres-patentes,
» & nous y avons fait apposer notre grand
» scel. --- Donné en notre ville de Vienne
» le 11 septembre, l'an de grace 1772, &
» de nos regnes le trente-deuxieme. Etoit si-
» gné MARIE-THERESE, & plus bas W. A.
» PRINCE DE KAUNITZ RITTBERG. «

ANNÉE 1773.

Le premier jour de cette année, la jeune noblesse du *College royal Théréfien* eut l'honneur de baiser la main de LL. MM., & l'un d'eux, (Prosper, comte de Zinzindorff) harangua l'empereur en langue françoise.

Voici une *anecdote* digne de figurer avec celles déja consignées dans ces annales. » Deux paysans, chargés par leur village d'une requête pour l'empereur, se rendirent à Vienne au commencement de cette année; & sur l'instruction qu'on leur avoit donnée de se poster tout près des écuries, où ce prince viendroit infailliblement, ils y coururent avec empressement. Au même instant qu'ils arrivent, S. M. I. passe; mais ne la connoissant pas, » *N'est-ce pas ici*, lui demanderent-ils, le prenant, pour quelqu'un de sa suite, « *que* » *l'empereur doit venir.* --- *Oui*, *que lui* » *voulez-vous?* --- *Nous avons une re-* » *quête à lui présenter.* « L'empereur la prend & leur promet d'en parler à l'empereur : ce prince entre dans une chambre, écrit quelques mots sur la requête, & revient ensuite la rendre aux paysans, en leur expliquant où ils doivent la porter à présent. Les paysans, pleins de reconnoissance, lui font mille remercîmens, & tirent deux pieces de dix-sept creutzers (environ 30 sols de France) de leur poche, en le priant fort affectueusement

de les accepter. L'empereur les prend, & va ſur le champ trouver l'impératrice ſa mere, lui raconte ſon aventure, lui offrant de partager avec elle le préſent qu'il a reçu, & lui diſant : *Votre majeſté voit qu'il n'y a ſi petit emploi qui ne rapporte quelque choſe, lorſqu'on ſait l'exercer comme il faut.* «

S. M. fait remettre aux ambaſſadeurs & miniſtres étrangers des exemplaires de la *Déduction* (*) de ſes droits ſur les provinces du royaume de Pologne qu'elle a jugé à propos de faire occuper par ſes troupes. Ses prétentions ſont de deux ſortes ; les unes regardent le royaume de Hongrie ; les autres la couronne de Bohême .... Les titres ſur leſquels elle ſe fonde par rapport à la Hongrie, ſe réduiſent aux allégations ſuivantes.

» Les rois de Hongrie furent, dès l'onzieme & le douzieme ſiecle, & même dans les tems les plus reculés, en poſſeſſion légitime de la *Petite-Ruſſie* ou de la *Ruſſie-Rouge*, ſpécialement des deux provinces conſidérables, de *Hallicie* ou *Galicie* & de *Lodomerie*, leſquelles y ſont incorporées. Auſſi ces rois ont-ils porté ſans interruption le titre & les armes de ces deux provinces. En vertu d'un

(*) Cette *Déduction* ſe trouve dans tous les recueils & journaux politiques ; ſa longueur ne nous permet pas de la donner ici : elle a été réfutée, mais peu victorieuſement.

traité conclu avec le roi Casimir, & reconnu de nouveau par les Polonois pour authentique & valable en 1373 : la Russie retourna au roi Louis, après la mort de Casimir. La reine Marie, fille aînée de Louis, qui succéda à son pere en Hongrie, resta en possession paisible de la Russie. Mais dans la suite sa sœur puînée, Hedwige, reine de Pologne, enleva ce pays à la couronne de Hongrie par la force des armes & contre tout droit. Par un traité fait en 1412, la Pologne fut laissée à la vérité en possession tranquille de ce pays, mais sous la condition expresse que cela ne tireroit pas à conséquence, ni au préjudice des droits & prétentions réciproques, de quelque maniere que ce puisse être. Des guerres & des troubles intestins empêcherent pendant longtems la Hongrie de les faire valoir : on n'a cependant rien négligé pour les conserver sains & incontestables. «

Les prétentions de la couronne de Bohême sont fondées principalement sur les titres suivans.

» La Bohême acquit par les titres les plus justes & les plus authentiques, le droit de seigneurie de fief (*lehn herrlichkeit*) sur les duchés d'Ocwiczin & de Zator. Elle a soutenu & exercé ce droit du consentement même de la Pologne, laquelle y avoit renoncé, à condition que la couronne de Bohême ne réclameroit point ses autres droits sur le royaume entier. Dans la suite les rois de Pologne s'arrogerent

cependant ce droit par des voies illégitimes; & sans le consentement de la Bohême. «

» Tout ce que la Pologne peut alléguer à ce sujet pour sa défense, n'a aucune force, & les droits de la Bohême sont aujourd'hui aussi justes & incontestables qu'autrefois. «

» On a laissé passer un tems infini sans insister sur ces droits; mais croyant devoir à présent les faire revivre, on y procédera cependant, sans jamais perdre de vue l'équité la plus exacte : quoique les provinces les plus considérables de la Pologne; savoir, le duché de Siévérie, la Podolie, la Volynie, les vaivodies de Lublin & de Chelm, &c. soient de la dépendance du pays sur lequel la Hongrie a des droits incontestables, on se contentera néanmoins d'un équivalent très-modique. Au reste, la voie dont on se sert pour faire valoir ces droits s'excuse assez par l'état de la Pologne. Une longue expérience enseigne que la constitution de cette république ne permet point d'espérer satisfaction de ces droits par la voie ordinaire d'accommodement ou de traité, &c.

Au commencement de Mars, un paysan d'un village près d'Egra, qui devoit payer 24 florins dans vingt-quatre heures, ou être mis en prison, se trouvant absolument sans ressource, son fils, soldat dans le régiment de Staremberg, étant chez son pere par congé, lui confia qu'un de ses camarades vouloit déserter le soir même, & lui conseilla de le dé-

noncer pour avoir la récompense, qui est précisément de 24 florins. Le pere reprocha d'abord à son fils l'infidélité qu'il commettoit à l'égard de son camarade, & cependant forcé par sa cruelle situation, il se rendit ensuite à ses représentations. Lorsque la nuit fut venue, le fils se glissa où le prétendu déserteur devoit se trouver, fut arrêté comme tel & conduit à son régiment. Tandis que le pere recevoit ces 24 florins, on condamnoit, à son insu, son fils à passer par les baguettes. Il soutint cinq tours avec fermeté; mais au sixieme il se plaignit qu'il souffroit injustement. Un lieutenant qui l'entendit, l'interrogea, & apprit de lui son honorable artifice. L'affaire fut portée au colonel, & ensuite à l'impératrice-reine, qui touchée de ce dévouement filial, a fait lieutenant ce soldat, & donné au pere une pension de cent florins. «

Sa majesté établit le 20 mars, à Bruxelles, une académie de peinture, sculpture, gravure & architecture.

L'administration la plus sage, la mieux réfléchie, est établie dans les nouvelles possessions en Pologne....... Toutes les fermes, économies, starosties & châtellenies appartiendront à la couronne après la mort des possesseurs actuels; mais on laissera ceux qui se sont soumis, jouir pendant leur vie de l'usufruit de ces biens.

» S. M. l'empereur continue de parcourir toute la Hongrie, & laisse par-tout sur son

paſſage des marques éclatantes de ſa juſtice & de ſa munificence. Son intention étant de s'inſtruire par lui-même de l'état actuel de ſes ſujets, de leur génie, de leurs mœurs, de leurs talens, enfin de tout ce qui peut contribuer à l'avantage général & au bien de chacun en particulier. Pour y réuſſir plus ſûrement, S. M. I. admet tout le monde indiſtinctement à ſon audience, reçoit les requêtes, écoute les griefs, encourage l'induſtrie & le commerce de chaque diſtrict, rétablit l'ordre de la juſtice diſtributive, met la fortune & les biens de ſes ſujets ſous la protection des loix & d'une police ſi ſage, qu'il ſera difficile d'altérer leur tranquillité. Ce prince voulant éviter de cauſer quelque dépenſe extraordinaire à ſes ſujets, a défendu de faire à ſon paſſage aucunes fêtes ou réjouiſſances, de lui envoyer des députations, de ſonner les cloches, de tirer le canon, & même de réparer les chemins par où il doit paſſer; il exige ſeulement que l'on rempliſſe les trous des chemins ſur ſa route, qu'on répare les ponts ruinés, & qu'on tienne prêt pour lui & pour ſa ſuite, (qui eſt peu nombreuſe), un logement dans les auberges ordinaires, ou dans des cabanes de payſans, ou des maiſons particulieres; & au défaut des unes & des autres, ſous des tentes en pleine campagne. «

» L'impératrice-reine deſirant témoigner la ſatisfaction qu'elle avoit d'une infinité d'actes de bienfaiſance & de charité exercés en fa-

veur du menu peuple lors de la derniere disette, par un riche négociant de Rumbourg en Bohême, lui a fait remettre une magnifique bague, formée de son chiffre en brillants. «

» L. M. fait remettre aux délégués le 3 août, par son ministre près la république de Pologne, un traité relatif aux districts dépendans ci-devant de cette république, qu'elle croit de sa justice de pouvoir réclamer & prendre possession, &c. &c. (*) Ce traité est signé de la délégation le 20 même mois. Le 27 décembre, la prestation du serment d'hommage & de fidélité des habitans de la Pologne-Autrichienne, se fait à Léopol avec beaucoup de pompe, de solemnité & d'allégresse. «

(*) „ S'il existoit quelque doute contre l'authenticité des preuves données, concernant les droits de l'impératrice-reine de Hongrie, mere de notre auguste souveraine, (dit un auteur très-moderne) sur les royaumes de Galicie & de Lodomerie, qui forment la portion de la Pologne dont la maison d'Autriche s'est mise en possession, on n'auroit qu'à consulter à Naples l'épitaphe placée sur le tombeau de la reine de Naples *Jeanne* II, & qui est dans l'église de l'hôpital *della Nuziata*, dont elle est regardée comme fondatrice. On y voit tous les titres de cette souveraine, morte l'an 1435, inscrits de cette sorte : *Joannæ II. Hungariæ, Hierusalem*, Siciliæ, *Dalmatiæ*, Croatiæ, *Romæ*, Serviæ, Galitzæ, Lodomeriæ, *Comaniæ, Bulgariæ reginæ ; Provinciæ, Forcalguerii ac Pedemontis comitissæ.* „

Sa maj. fait promulguer à Bruxelles, le 15 septembre, des lettres-patentes sur l'exécution de la bulle en forme de bref du pape Clément XIV, &c. portant extinction & suppression de l'ordre des Jésuites.

Le bref de suppression de l'ordre des Jésuites, &c. est publié dans toutes les églises à Vienne le 22 septembre.

ANNÉE 1774.

Par une déclaration de S. M. I. & Roy. publiée à Vienne les premiers jours de cette année, il sera accordé une gratification annuelle de 14 florins (37 liv. 6 sols 8 den.) à ceux qui voudront se charger de nourrir & entretenir un enfant de soldat, depuis le moment où il sera sevré, jusqu'à l'âge de 8 ans.

Le 15 janvier, publication à Vienne d'un décret qui enjoint aux ci-devant Jésuites qui étoient restés dans la maison professe, d'en sortir, & leur accorde 15 jours pour l'évacuer tout-à-fait.

Publication de lettres-patentes relatives aux limites des provinces autrichiennes en Pologne.

Départ (de Vienne) de Mgr. l'archiduc Maximilien; il arrive à Ratisbonne le 10 mai.

Suleyman Effendi, internonce de la Porte, fait son entrée solemnelle à Vienne le 11 juin, il obtient sa premiere audience du prince Colloredo (vice-chancelier de l'Empire) le 16

ſuivant.; & le lendemain il eſt admis à celle du prince de Kaunitz, chancelier de cour & d'état : il ſe rendit chez ces deux miniſtres avec beaucoup de pompe & de magnificence. L'empereur ſe trouva *incògnitò* à cette derniere audience. Le 27 lui eſt indiqué pour ſon audience publique de ſa majeſté l'empereur; & le 30 enfin, il eſt admis à celle de l'impératrice-reine à Schonbrun.

Arrivée de monſeigneur l'archiduc Maximilien à Bruxelles le premier juin.

Sa majeſté l'empereur étant au camp de Peſt, apperçoit une voiture ſe renverſer; le payſan qui la conduiſoit a la jambe caſſée de cette chûte : ſa majeſté alarmée le conſole, le fait panſer par ſon chirurgien; & donne cent ducats au malade.

Divers édits & lettres-patentes ſont publiées dans les nouveaux états de ſa majeſté en Pologne, ainſi que dans ſes pays héréditaires, pour l'encouragement de l'agriculture, des arts & manufactures.

ANNÉE 1775.

Sa majeſté fait promulguer dans les premiers jours de cette année un réglement pour les écoles, dans tous les états de ſa domination. » Ces écoles ſont diviſées en trois eſpeces différentes; les *Normales*, les *Principales* & les *Triviales*. Les premieres ſerviront de modele à toutes les autres; c'eſt-à-dire,

que celles de chaque province se conformeront au plan de l'école *Normale* de l'endroit où résidera la commission de la même province. C'est dans les premieres écoles qu'on formera les maîtres destinés à enseigner dans les autres. Les écoles *Principales* seront placées dans les plus grandes villes; on les répartira dans le cercle du même territoire. Les écoles *Triviales* sont pour les petites villes, les bourgs & la campagne, dans les endroits où il y a une paroisse & une annexe «.

» L'empereur faisant une tournée dans les environs de la capitale, vit un de ses palfreniers tomber de son cheval dans un trou couvert de neige. Ce prince étoit à cheval; il descendit aussi-tôt, & courant au palfrenier, il fit tous ses efforts pour le tirer du trou dans lequel il étoit engagé : ne pouvant y réussir, il remonta à cheval, courut au grand galop jusqu'au premier village, où sa suite l'attendoit, prit du monde, & revint avec ce secours toujours au grand galop, auprès du palfrenier, qui fut sauvé. «

» Le feu se manifestant dans une maison placée au centre de Vienne, l'empereur se transporta aussi-tôt sur les lieux. S. M. pénétra jusques dans les endroits où le péril étoit le plus éminent pour donner ses ordres. A peine ce prince étoit-il sorti de la cour, qu'une cheminée tombant avec violence couvrit précisément la place qu'il venoit de quitter. Cette circonstance ne l'empêcha point d'animer en-

core du geste & de la voix les personnes occupées à secourir la maison.

Voici une anecdote qui se fera lire avec encore plus de plaisir que la précédente. » L'empereur allant (vers cette même époque) de Vienne à Schonbrun, rencontra un jardinier, chargé de l'inspection du nouveau jardin qu'on forme dans la capitale. Cet homme s'en retournoit chez lui à pied par un très-mauvais temps. Le prince étoit seul dans une caleche qu'il conduisoit lui-même; il arrêta, fit monter le jardinier, & le conduisit jusqu'à sa porte, s'entretenant avec lui de la maniere la plus affable. (*)

Le 17 janvier se fait à Bruxelles la cérémonie de l'inauguration de la statue pédestre (**) en bronze, que les états de la pro-

---

(*) Nous ne craignons point qu'on nous reproche de recueillir avec trop de soins de pareils traits de bienfaisance & d'humanité; en même-temps qu'ils honorent le trône, ils consolent le genre-humain, dont la condition n'est pas d'avoir toujours des maîtres qui soient sensibles & bienfaisans.

(**) Cette statue a été modelée par le sieur Werschaffelt, sculpteur de l'électeur Palatin, artiste d'un vrai mérite. Nous croyons qu'on a trop loué & trop critiqué en général cette production : l'ensemble a certainement du mérite. Les connoisseurs desireroient y trouver un peu plus de légéreté dans les masses, une expression plus noble, plus énergique... & tout le monde, une ressemblance mieux caractérisée. Ce qui, au premier coup-d'œil lui nuit infiniment, c'est la ridicule maigreur & la petitesse

vince de Brabant avoient résolu, dès l'année 1769, d'ériger à S. A. R. le sérénissime-duc Charles-Alexandre de Lorraine & de Bar, gouverneur-général des Pays-Bas Autrichiens, &c. Les états donnerent à cette cérémonie toute la pompe, toute la magnificence dont elle étoit susceptible, & le peuple y apporta toute la joie, (tout le délire même) que leur amour pour cet infiniment digne prince, pouvoit lui inspirer; l'on n'oubliera jamais sur les lieux, cette fête, la mieux ordonnée, la plus générale & la plus brillante dont il soit parlé dans les fastes de la province.

Départ de Bruxelles (le 14 février) de Mgr. l'archiduc Maximilien, pour la France: ce prince arrive à Vienne le 24 même mois, de retour de ses voyages, après 11 mois d'absence: le 19 avril il se remet en route, pour se rendre en Italie.

Au commencement de mai, Sa maj. fait publier une ordonnance pour encourager dans ses états la culture des abeilles, & celles de diverses autres branches économiques.

» Entre Bellovar & Lejussma, le postillon qui conduisoit la voiture de l'empereur tombe

---

insoutenable du piédestal, sur lequel cette figure est placée : il est étonnant qu'on le laisse subsister. Cette dissonnance est aujourd'hui plus remarquable encore, par le vaste de la place au centre de laquelle il est élevé, & par le caractere ressenti des bâtimens qui la circonscrivent.

de son cheval : l'empereur met aussi-tôt pied à terre, vole à son secours ; il le prend par la main, le conduit lui-même dans la maison d'un paysan, l'y fait traiter par son propre médecin, lui donne une somme d'argent assez considérable, récompense largement tous ceux qui ont secouru ce malheureux, qu'il ne quitte qu'après être bien assuré que sa chûte n'aura point de suites fâcheuses. «

» A la revue de Duor, l'empereur se rappelle un soldat auquel il avoit parlé au camp de Pest, lorsqu'il étoit en faction ; il le fait venir, & lui donne quelque argent..... Tout ce que ce prince fait dans son voyage de la Croatie, a dû d'autant plus étonner les habitans de ce pays, qu'il y avoit plus de 300 ans qu'ils n'avoient vu chez eux leur souverain.

Dans ce même voyage, l'empereur étant dans une ville de cette province, fut instruit par un officier de la suite, que dans la foule du peuple qui l'environnoit ; on voyoit un homme âgé qui pleuroit, & qui poussant tous ceux qui étoient autour de lui, disoit, que s'il ne pouvoit pas voir l'empereur comme les autres, il desiroit du moins le toucher. C'étoit un soldat qui, dans la derniere guerre, avoit reçu un coup de feu qui l'avoit privé de la vue. L'empereur ordonna qu'on le laissât approcher, il fit lui-même quelques pas, & quand il fut parvenu jusqu'à lui, lui présenta les mains que l'aveugle serra sans façon dans les siennes, & qu'il baisa en les mouillant

de ses larmes, pendant que l'empereur lui parloit familiérement. » Maintenant, dit-il, » en les quittant, je regrette encore la vue: » pour un moment, je vous verrois, & je » prierois le ciel de m'ôter tout-à-coup une » vie inutile à votre service, & de me laisser » mourir dans l'excès de joie dont mon cœur » est pénétré. « L'empereur se sentit lui-même ému, il fit remettre une somme à ce bon serviteur, & lui assura une pension annuelle. «

Sa majesté l'impératrice-reine fonde (dans le mois d'avril) à perpétuité, au nouveau college érigé à Inspruck, 30 places destinées pour autant de fils de pauvres gentilhommes, qui y seront entretenus & instruits dans toutes les connoissances nécessaires pour remplir dignement des emplois militaires & civils.

Des mécontentemens & quelques émeutes, occasionnoient en Bohême, depuis quelques mois, d'assez grands désordres : sa majesté l'impératrice s'étoit vue dans la cruelle, (mais indispensable) nécessité de faire marcher des troupes contre les mutins, & de faire punir du dernier supplice les plus coupables. Sa majesté n'écoutant ensuite que sa clémence & sa bonté naturelle, fait publier le 26 octobre, des lettres-patentes, qui reglent irrévocablement les prétentions des seigneurs & des paysans; diminue les corvées auxquelles ceux-ci étoient jusqu'à ce jour assujettis, étend leur liberté, assure leur propriété, &, finalement, bonnifie leur sort, de

maniere

maniere à leur ôter tout motif raisonnable de plainte, &c. &c.

Des lettres-patentes du 15 septembre, communes pour tous les pays de la domination de sa majesté impériale & royale, suppriment à-peu-près entiérement le droit d'asyle, dont les églises & couvents jouissoient jusqu'à ce jour, contre toute justice & par un abus contre lequel les esprits impartiaux & instruits n'ont cessé de s'élever. Cette nouvelle loi fixe les seuls cas où ce privilege d'asyle sera respecté.

Déclaration de sa majesté du 6 novembre, (pour ses états des Pays-Bas) » concernant l'impression des requêtes, *Factums* ou mémoires des parties plaidantes.... qui leur défend.... de faire imprimer aucune requête, *Factum*, mémoire, ou autre écrit quelconque, sans préalable permission par écrit des juges devant qui la cause sera pendante, lesquels devront d'ailleurs déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer, &c. &c.

Le 14 même mois sa majesté l'impératrice-reine signe une convention avec le roi très-chrétien, concernant les bénéfices réguliers.

Sa majesté, pour procurer aux pauvres filles de sa capitale (Vienne) une éducation que leurs parents ne peuvent pas leur donner, oblige chaque couvent de filles à en recevoir deux : elles y seront nourries, entretenues & instruites gratuitement.

ANNÉE 1776.

Leurs majeſtés impériales & royales admettent le premier jour de cette année (comme elles l'avoient permis les précédentes) la jeune nobleſſe de l'académie-royale Théréſienne, à l'honneur de leur baiſer la main : le vicomte François-Hubert de Nieulant, complimente ſa majeſté l'empereur en langue françoiſe; & le comte François-Xavier d'Aversberg, a l'honneur de haranguer l'impératrice-reine en langue allemande.

Sa majeſté l'impératrice-reine abolit dans tous ſes pays héréditaires l'affreux ſupplice de la queſtion : » la même ordonnance limite auſſi celle de mort aux crimes les plus atroces; c'eſt-à-dire, à un très-petit nombre. Pour punir ceux qui en auront commis de moins graves, on les emploiera aux travaux publics & aux mines. Cette punition prolongée tournera à l'avantage de l'état, & produira plus d'effet pour retenir les autres. «

» On publie (au mois de février) dans toutes les égliſes de Vienne, une défenſe du ſouverain, à qui que ce ſoit, & ſur-tout aux perſonnes du ſexe, d'y paroître d'une maniere indécente, avec des coëffures & des habillemens peu modeſtes; ceux qui ſont chargés de la police des égliſes, ſont chargés auſſi d'en écarter tous ceux qui ſe préſenteront pour y entrer, habillés de maniere à exciter les deſirs,

& même la curiosité, & sur-tout ceux qui s'y comporteront d'une maniere peu convenable au respect dû à l'Être suprême, qu'on y adore. «

On rapporte à cette époque, l'anecdote suivante. » L'empereur s'étant rendu derniérement sans suite dans le jardin public qu'on forme près de la ville, s'arrêta à l'endroit où l'on travailloit à enlever de gros arbres pour les transporter & les replanter dans les alignemens donnés pour en former des allées. Un des travailleurs apperçoit l'empereur, & remarque qu'un de ces arbres penche; il juge qu'il ne tardera pas à tomber dans la ligne même où étoit l'empereur. A l'instant il se précipite vers ce prince, l'enleve & le met hors du danger, que lui-même ne put éviter; car les branches de l'arbre l'écrasent sur la place. L'empereur, touché de ce malheur, versa des larmes sur le corps de cet infortuné, & déclara publiquement qu'il se chargeoit de sa femme & de ses enfans. «

» L'empereur ratifie par un rescrit en date du 7 juin, la résolution unanime prise le 29 janvier à la diete de Ratisbonne, par les électeurs, princes & états de l'Empire, qui se sont accordés pour se conformer aux catholiques à l'égard du temps de la célébration de la Pâque & de toutes les fêtes mobiles, en reconnoissant l'almanach nouveau ou grégorien pour almanach commun de l'Empire. S. M. I. approuve cette résolution qui prévient la confusion & la mésintelligence dans les

pays où différentes religions chrétiennes ſont autoriſées. «

L'archiduc Léopold, grand-duc de Toſcane, & l'archiducheſſe ſon auguſte épouſe, ainſi que l'archiducheſſe Marie-Chriſtine & le duc de Saxe-Teſchen, arrivent le 13 juillet au château de Schonbrun.

Sa majeſté l'empereur viſite fréquemment & toujours inopinément les hôpitaux; il en ſurveille l'adminiſtration, il y répand toujours de nouvelles graces. Les priſons ſe reſſentent également de ſa magnanimité, de ſa ſenſibilité & de ſa bienfaiſance. Quelques papiers publics rapportent au dix ſeptembre (de cette année) l'anecdote ſuivante. » L'empereur s'étant rendu ſeul dans une des priſons de la ville, après avoir viſité & interrogé pluſieurs priſonniers, fut introduit dans la caſe d'une femme enfermée pour cauſe de proſtitution. A peine cette infortunée eut-elle reconnu l'empereur, qu'elle ſe jetta à ſes pieds, en le ſuppliant de vouloir bien l'écouter; ſa Maj. ſe rendit avec plaiſir à ſes prieres, & elle lui raconta ſes malheurs en ces termes: Née d'une famille noble, je perdis mes parens de bonne heure, je fus livrée à des perſonnes dont un extérieur religieux cachoit la vénalité de l'ame. Parvenue à l'âge de vingt ans, le baron de ***, chercha à me plaire; il y parvint, & je fus mariée avec lui en face de l'égliſe: je me crus au comble du bonheur; trois enfans mâles furent le fruit de cette union, & je partageois mes ſoins

entre eux & mon mari. Un jour étant à Vienne, je fus tout-à-coup enlevée sans en savoir le motif, & traînée en prison ; bientôt après j'appris que mon mari avoit une autre femme en Moravie, qui me poursuivoit ainsi que lui ; l'accusation intentée contre moi n'étoit que déshonorante pour moi ; celle de bigamie coûtoit la vie à mon mari que j'aimois. Je n'hésitai pas ; je résolus de le sauver aux dépens de mon honneur, & j'avouai ma prostitution en cachant mon mariage. Ici les larmes suffoquerent la prisonniere.... Mais mes enfans, mes chers enfans, je ne sais ce qu'ils sont devenus. J'ai sauvé la vie à leur pere, & ce pere m'a oubliée. — L'empereur attendri d'un événement aussi extraordinaire, demande aussi-tôt à la prisonniere ce qu'elle desiroit. — Eh! reprit-elle, si un monastere peut ne pas être humilié par ma présence, je demande d'y finir mes jours. — Sa Maj. promit de la servir, & en effet, après s'être assurée de la vérité de tous les faits contenus dans la déclaration de cette infortunée, elle a donné les ordres les plus positifs pour trouver ces enfans, qui éprouveront les bontés d'un Prince aussi bienfaisant : la femme s'est mise en couvent, & sa Maj. l'impératrice-reine lui assure une pension sa vie durant. «

Le grand-duc & la grande-duchesse de Toscane prennent congé le 9 septembre de LL. MM. & de toute la famille royale, & partent le 22 suivant pour retourner dans leurs états.

Voici une anecdote, au moins autant intéressante que toutes celles qui enrichissent ces annales; elle ne peut sans doute ajouter à la gloire du monarque qui en est l'objet; mais elle confirme de plus en plus la haute opinion que mille traits pareils ont fait naître de sa justice, de son humanité : le fait est arrivé au camp de Baunn. » Un jeune soldat nouvellement engagé, venoit de perdre son pere; il étoit fils unique; sa mere le desiroit auprès d'elle, pour l'appui de sa vieillesse. Elle lui écrivoit en conséquence une lettre naïve & touchante, que le soldat fit voir à son officier; celui-ci la montra à d'autres, & de main en main, elle passa à l'empereur qui, touché de l'état de la veuve, fit venir le soldat en sa présence. Ce jeune homme est vigoureux, grand, & bien fait : — Veux-tu, lui dit le monarque, retourner vers ta mere? — Comme vous voudrez, Sire, mais j'aimerois mieux rester soldat & sacrifier ma vie pour vous, si ma mere avoit de quoi vivre sans moi. — Eh bien! demeure, je te fais bas-officier : écris à ta mere que dès-à-présent elle touchera un ducat par semaine : j'aurai soin de toi, je prédis que tu feras ton chemin. «

Les mêmes papiers publics d'où nous tirons ce récit, contiennent une seconde anecdote, digne de figurer avec la précédente. » L'archiduc Maximilien faisant manœuvrer une partie des troupes campées près de Laxembourg, il entendit un vieux soldat, qui di-

soit à un de ses camarades : *N'est-il pas plaisant qu'une vieille moustache comme moi apprenne l'exercice d'un soldat aussi jeune que celui qui nous commande.* S. A. R., sans paroître avoir pris garde à ces propos, continua à faire manœuvrer le régiment. L'exercice fini, le prince fait sortir des rangs le vieux militaire avec huit de ses camarades, & leur commande les mêmes évolutions que celles qui venoient d'être exécutées. Le vieux soldat fit tout avec précision, & sans manquer à rien. » *Je te pardonne d'avoir murmuré,* » lui dit l'archiduc ; *puisque tu sais ton mé-* » *tier, je te fais caporal : prends ces douze* » *ducats, & apprends à tes camarades à ma-* » *nœuvrer aussi-bien que toi ; mais n'oublie* » *pas aussi de leur recommander de n'être* » *pas mutins, parce que tous les officiers ne* » *sont pas aussi indulgens que moi.* «

ANNÉE 1777.

Leurs majestés ne cessent point de s'occuper de ce qui peut procurer le bonheur de leurs sujets ; elles en donnent une nouvelle preuve par les augmentations & les embellissemens qu'elles ont agréés le 10 mars pour leur capitale. » Le fauxbourg St. Léopold, situé sur une isle du Danube, va être agrandi considérablement par une nouvelle rue de la largeur de dix toises, aux deux côtés de laquelle on va bâtir, par ordre de leurs majestés, une file de maisons au nombre de qua-

cante-trois. Le grand jardin du baron d'Egger, appartenant ci-devant au comte d'Oetting, y sera employé. On a fait la répartition du terrein, de façon que plusieurs de ces maisons auront 365 toises quarrées de ce terrein fertile & très-propre à faire des potagers & y planter des arbres fruitiers. D'autres seront de 230 toises, & la moindre en aura 173. On haussera toute la place assez pour la garantir des inondations. Le passage depuis le quartier nommé *Brigittenau* jusqu'au Pont-Levis, sera d'autant plus commode, que toute la rive du Danube va être bordée de nouveau. Cette nouvelle rue se distinguera encore par la beauté de la vue depuis le jardin impérial nommé *Augustin*, jusqu'aux fauxbourgs en-deçà du Danube. Les habitans de la ville, ainsi que ceux de tous les fauxbourgs, profiteront beaucoup de cet arrangement, qui ne servira pas moins au commerce & aux métiers, qu'à la population. «

Sa majesté l'empereur part le 15 avril de Vienne, pour se rendre en France; il est accompagné des comtes de Cobenzl & de Colloredo : il voyage sous le nom de comte de Falckenstein. --- Il arrive le 17 avril à Versailles, & se rend aussi-tôt chez leurs majestés. --- La reine le conduit ensuite chez les princes & princesses de la famille royale. --- Dans la même matinée, il rend visite aux ministres, &c.

L'impératrice-reine donne (dans ce même

mois) sa sanction royale à un plan (*) que ses états héréditaires des Pays-Bas lui font présenter, relatif à l'établissement de nouveaux colleges destinés à l'éducation de la jeunesse : ce sera un monument éternel de sa munificence & de son amour pour ses peuples.

Quoique sa majesté l'empereur, ennemie du faste & de l'ostentation, se soit dépouillée de tout éclat extérieur, l'amour & l'admiration qu'on lui a voués depuis long-temps, portent tout le monde à chercher avidement les moyens de le voir.

Le 25 avril, le comte de Falckenstein accompagne la reine, madame & madame la comtesse d'Artois, à une représentation de l'opéra d'*Iphigénie ;* le public, après avoir témoigné, par les plus grands applaudissemens, le plaisir qu'il trouvoit à voir tant de personnes augustes réunies, saisit encore, dans le cours de l'action dramatique, la plus heureuse & la plus juste des applications, pour donner à la reine de nouvelles preuves des transports de joie qu'il ressent à la vue de cette souveraine.

» Rien n'est étranger à M. le comte de Falckenstein, il voit tout, il examine tout, églises, palais, hôpitaux, académies, jardins

(*) Ce plan est on ne peut pas plus heureux ; il doit incontestablement produire le plus grand bien, s'il peut être exactement rempli & exécuté dans tous ses points.

publics, ſpectacles, & malgré le rigoureux *incognitò* qu'il continue de garder, il eſt toujours reconnu dans ſes courſes. L'empreſſement de voir ce monarque eſt ſi vif, qu'il ne pourroit ſortir de la foule qui le ſuit par-tout, s'il ne s'y déroboit, autant qu'il eſt poſſible, par la ſimplicité de ſon équipage & de ſes habits. L'un de ſes premiers ſoins, en arrivant à Paris, a été de lever les difficultés du cérémonial. Les princes ſe ſont empreſſés d'aller chez lui, ainſi que tous les ſeigneurs de la cour. Il ſe fait écrire chez les hommes; il rend viſite à toutes les dames de marque; & les choſes gracieuſes qu'il fait dire relativement aux circonſtances particulieres de toutes les familles, pourroient faire croire qu'il a paſſé ſa vie en France. Lorſqu'il eſt à Verſailles, il va à l'*œil de bœuf*, cauſer avec ceux qui s'y trouvent; & perſonne ne le prend pour un étranger. Il a aſſiſté au dîner public de leurs majeſtés, comme un ſimple courtiſan, s'étant tenu debout devant le fauteuil du roi.... On ne finiroit pas de citer tout ce qu'il dit d'admirable, de la maniere la plus modeſte. Par exemple, dans un cercle où la converſation rouloit ſur la guerre des Anglois avec leurs colonies, quelqu'un lui ayant librement demandé ce qu'il penſoit de la cauſe des inſurgens, il répondit ſeulement, *mais mon métier à moi, eſt d'être royaliſte.*

Sa majeſté l'impératrice-reine fait délivrer dans les premiers jours de mai une ſomme de deux cens mille florins aux infortunés ha-

bitans de Cremnitz, ruinés par l'incendie qu'ils viennent d'essuyer. » C'est aussi par une suite de sa bienfaisance qu'elle vient de fonder dans sa capitale une maison où l'on fera l'inoculation de la petite-vérole à des enfans : les essais déja faits, ont parfaitement réussi. L'inspection de cet établissement est confiée au baron de Storck, premier médecin de la cour : le docteur Ingenbrusen, (qui a toujours été heureux dans ses opérations jusqu'à n'en manquer aucune) est chargé de l'inoculation. «

D'après l'examen que l'empereur fait de la nouvelle église de Ste. Genevieve, (à Paris) sa majesté est si satisfaite des morceaux de sculpture exécutés par le sieur Coustou, qu'elle demanda au roi pour cet artiste, l'ordre de S. Michel : à ce premier trait de bienfaisance, l'empereur ajoute la faveur de revêtir lui-même le nouveau chevalier des marque de l'ordre qu'il lui avoit obtenu (*). --- » Le même jour, ce prince auguste donne une marque non moins flatteuse de son estime à l'abbé de l'Epée, qui tient un séminaire pour les sourds & muets, qu'il instruit dans la religion, les langues & les sciences, par pure humanité & sans en retirer aucun salaire. Le monarque est si touché de la gé-

(*) Ç'a été chez M. Soufflot, architecte célebre, où sa majesté impériale a bien voulu se prêter à cette cérémonie.

nérosité de ce digne eccléſiaſtique, & de ſes ſoins heureux pour ſes diſciples, qu'il lui fait remettre le lendemain une tabatiere d'or ornée de ſon portrait, & renfermant 50 louis, qu'il le charge de diſtribuer en gratification à ſes éleves. «

» L'empereur ſe rend le 17 mai à l'académie françoiſe, où le corps des académiciens le reçoit à l'entrée de l'anti-chambre. Arrivé dans la ſalle il s'aſſeoit au milieu d'eux, ſans vouloir prendre une place plus diſtinguée, quelques inſtances qui lui ſoient faites. Il s'informe du nom des académiciens préſens, & paroît écouter avec plaiſir différentes lectures qu'on fait en ſa préſence, pour lui donner une idée des occupations de cette académie «.--- » Plus ce prince ſe répand, ſe fait connnoître, plus il ſe fait aimer & adorer des François, comme de ſes propres ſujets & des diverſes nations qu'il a viſitées. On pourroit faire un livre des traits qui caractériſent ſa bonté, ſon affabilité, ſa grandeur d'ame, ainſi que la fineſſe de ſon eſprit & la ſérénité de ſon caractere; nous nous contenterons d'en raſſembler ici quelques-uns entre les moins connus. «

» Derniérement M. le comte de Falkenſtein ſe trouvant dans un cercle, on lui propoſa de jouer. Il s'excuſa ſur ce qu'il ne jouoit pas ſi gros jeu, ajoutant qu'en général un ſouverain devoit s'abſtenir de ce plaiſir diſpendieux, qui ne pouvoit ſe terminer aprés tout qu'à perdre ou à gagner l'argent de ſes ſu-

jets. « —— » Il paroît qu'il s'est également expliqué sur la chasse, qu'il regarde comme une autre passion non moins funeste dans un roi, à cause des injustices qu'elle entraîne souvent, & du goût de dissipation qu'elle fait contracter. «

» On rapporte qu'étant arrivé dans une ville de France avant son équipage, l'hôtesse qui étoit une femme fort bavarde & fort indiscrete, lui demanda s'il étoit de la suite du prince : *Non*, répondit-il, *puisque je le précede.* Un moment après l'hôtesse repassant encore pendant qu'il étoit occupé à se raser, lui demanda s'il avoit un emploi auprès du prince : *Oui*, dit-il, *je le rase quelquefois.* «

Voici un autre trait qui ne se fait pas lire avec moins de plaisir. » L'empereur ayant pris un fiacre pour se rendre au Luxembourg, le cocher qui le crut un simple particulier, lui témoigna beaucoup de joie d'avoir à faire cette course, » attendu, disoit-il, que l'empereur doit s'y venir promener, & que j'aurai un bien grand plaisir de le voir. Tout ce que je crains, continuoit-il, c'est de ne pas arriver assez tôt. Le souverain *incognitò*, touché de l'empressement de ce cocher, lui fit espérer que l'empereur n'arriveroit pas avant lui à la promenade. Rendu à la porte du Luxembourg, l'empereur donna au cocher de fiacre, une piece de monnoie enveloppée dans du papier; & le cocher ayant ouvert le papier, trouva un double louis; il courut aussi-

tôt après l'inconnu, persuadé que c'étoit par méprise qu'il lui avoit donné cette piece d'or. L'empereur (*) fut touché d'une telle preuve de probité, & lui confirma son présent avec beaucoup d'affabilité; le cocher se prosterna en s'écriant : *J'ai vu l'empereur.* «

» M. le comte de Falkenstein, après avoir satisfait sa curiosité sur les objets intéressans que peut offrir Paris dans tous les genres, part, la nuit du 30 au 31 mai, pour continuer ses voyages dans l'intérieur du royaume...... Il dirige sa route vers Brest, & parcourt succef-

---

(*) » Sa présence a tellement échauffé la verve de nos poëtes (dit une lettre de Paris de cette même époque) que chaque jour il paroît une multitude de vers à sa louange : nos choisissons ceux-ci, entre les moins mauvais.

Vers à l'Empereur, pendant son séjour à Paris.

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez ?
Voulez-vous donc regner sur tout ce qui respire?
Gagner les cœurs par-tout où vous passez,
Des princes vos voisins c'est usurper l'empire.
Mille vertus, vous font chérir :
Vos bienfaits sont des loix que votre cœur impose,
Et voyager & conquérir,
C'est pour vous une même chose.

Cortege de l'Empereur.

La bienfaisance le précede,
La modeste vertu se tient à son côté.
A la vertu l'humanité succède,
Et la marche finit par l'immortalité.

fivement les principaux ports de Normandie; il arrive à S. Malô le 5 juin; sa majesté loge à son ordinaire dans une hôtellerie, & ayant appris, comme il alloit se mettre au lit, que vis-à-vis de sa chambre logeoit une habile négociant appellé M. Rose, revenu depuis peu de l'isle de France, il va le trouver, & passe les deux tiers de la nuit à raisonner de commerce avec lui (*). L'empereur quitte Brest le 12 suivant, après avoir examiné avec son attention ordinaire, le port & tout ce qu'il offre de remarquable. Ce prince ne voulant point se désister du rigoureux *incognitò* qu'il a gardé jusqu'ici, refuse d'accepter aucune des fêtes que la ville de Brest s'étoit proposé de lui donner : il visite de même Bourdeaux, Bayonne, & pénetre dans les Pyrénées : traverse la Provence, le Dauphiné, & se porte sur Geneve, où sa majesté arrive le 13 juillet au soir. Pour éviter la foule il prend son logement hors la ville : il s'y rend le 14 pour voir le cabinet d'histoire-naturelle du professeur de Saussure, celui des tableaux de M. Liotard, & les autres curiosités qu'offre Geneve. Le 15 il continue sa route, arrive le 17 à Berne, & y prend son logement à l'hô-

(*) C'est par des traits pareils, c'est par une attention aussi marquée à s'instruire, que l'empereur donne tous les jours de nouvelles preuves de la bonté de son cœur, comme de la sublimité de ses vues.

tellerie du faucon : le ſoir il voit l'arſenal & rend une viſite au célebre M. de Haller.

L'empereur arrive à Schonbrun le premier août, de retour du voyage qu'il a fait en France. Sa majeſté fait remettre à M. le baron d'Ogny, intendant-général des poſtes, une ſuperbe tabatiere, en lui faiſant dire, combien il avoit lieu de ſe louer du ſervice des chevaux de poſte tant qu'il a été en France. (*)

Sa majeſté l'impératrice-reine ayant réſolu d'abolir dans toutes les terres & dépendances de ſon royaume de Bohême, les corvées & autres travaux auxquels les payſans étoient tenus à l'égard de leurs ſeigneurs.... fait publier au mois d'août une *inſtruction ſur la maniere de changer en biens taillables les terres du domaine de la couronne de Bohême.*

Dans le voyage que l'empereur fit en Moravie en 1769, ce prince voulant animer l'induſtrie des payſans, daigna labourer environ un arpent de terre. On vient de terminer un obéliſque élevé dans cet endroit, ſur lequel eſt placée l'inſcription ſuivante, en allemand &

(*) Afin que les intentions du roi fuſſent remplies à cet égard, on faiſoit précéder ſa majeſté impériale en ſecret par un courier porteur d'ordres imprimés aux maîtres des poſtes ; mais comme il eſt difficile de lui rien cacher, il s'eſt douté qu'il y avoit des meſures priſes, & a forcé de lui avouer cette attention, dont il a voulu que M. le baron d'Ogny fût remercié.

en françois. » Au souvenir de Joseph II, em» pereur romain, qui, en 1769, le 19 août, » pour l'encouragement de l'agriculture, a con» duit de ses mains la charrue & préparé cet » arpent de terre. — Consacré avec le con» sentement des états de Moravie, & de » Joseph Wenzel, prince de Lichtenstein «.

ANNÉE 1778.

La jeune noblesse de l'académie royale Thérésienne, obtient le premier jour de cette année, le même honneur que les années précédentes; celui de baiser la main de L. M. R. & apostoliques. A cette occasion, M. le comte Joseph Wolkenstein-Trostbourg, harangua l'impératrice-reine en langue françoise. M. le comte François de Khevenhuller-Metsch, complimenta en langue allemande S. M. l'empereur.

La mort de Maximilien-Joseph, électeur de Baviere, (*) (arrivée le 30 décembre 1777), détermine l'impératrice-reine à faire publier la déclaration suivante:

(*) Lors du traité de Vestphalie il existoit deux branches de la maison Palatine, pour l'une desquelles il fut créé un électorat, avec la clause qu'à l'extinction de l'une des deux branches cet électorat seroit supprimé. La branche Willelmine se trouve maintenant éteinte.

Nous Marie-Thérese, &c. &c. à tous ceux qui liront & entendront lire la présente, salut, grace & prospérité.

» Attendu que le dieu éternel & tout-puissant a résolu, conformément à ses desseins, à sa volonté impénétrable, d'appeller de cette vie périssable, dans une éternité indubitablement bienheureuse, le sérénissime électeur & seigneur, Maximilien-Joseph, duc de la Haute & Basse-Baviere, notre très-cher cousin, & que, par ce décès, la ligne Wilhelmine masculine se trouve entiérement éteinte, nous déclarons, & faisons savoir par la présente, à tous & un chacun, qu'en vertu de l'investiture donnée en 1426 au duc Albrecht d'Autriche, par l'empereur Sigismond, tous les pays & districts situés dans la Haute & Basse-Baviere, ainsi que dans le Haut-Palatinat, & que possédoit la ligne de Straubing, qui fut éteinte alors, par la mort de Jean, duc de Baviere, nous sont dévolus actuellement ainsi qu'à notre maison. «

» A ces causes : nous avons jugé à propos, d'envoyer notre très-amé & fidele François-Charles de Kresel, seigneur de Quatenberg, notre conseiller-intime, chambellan actuel, & conseiller d'état au département des affaires de nos domaines, pour prendre, en qualité de commissaire, possession de ces pays & districts dévolus à nous, & à notre maison. «

» Ainsi nous attendons gracieusement & absolument de tous les états & citoyens, officiers civils & militaires, sujets & habitans, de quelque condition, dignité ou état qu'ils puissent être dans lesdits pays, que, dès-à-présent ils nous reconnoîtront de bon gré, & comme il est de leur de-

voir, nous, de même que nos héritiers & successeurs, pour leur souveraine légitime & unique; qu'ils nous témoigneront la fidélité & l'obéissance qu'ils nous doivent, & qu'en conséquence ils nous prêteront publiquement le serment de fidélité & d'hommage usité. «

» Comme nous nous assurons, que personne ne s'opposera à notre très-juste déclaration & à nos ordres, nous leur promettons gracieusement à notre tour de les faire jouir de la même protection maternelle, que nous accordons à tous nos autres vassaux & sujets, &c. *Vienne le 15 janvier* 1778, de notre regne le 38me. (*)

MARIE-THÉRESE.

KAUNITZ RITTBERG.

Par ordre H. G. Baron de *Collenbach*.

(*) Dans le même-temps que la cour de Vienne faisoit publier cette déclaration, & qu'elle faisoit avancer ses troupes vers le Haut-Palatinat, la cour de Munich envoyoit des ordres à sa régence d'Amberg : ces ordres étoient conçus en ces termes. » Nous CHARLES-THEODORE, électeur, &c. Salut à nos chers & fideles sujets. Comme nous avons reçu la nouvelle que les troupes impériales & royales sont actuellement en marche d'Egra vers le Haut-Palatinat, nous vous avertissons, qu'en cas que contre toute attente ces mêmes troupes entrent dans ce pays, vous donniez connoissance à l'officier qui les commande, que nous avons déja pris effectivement possession du Haut-Palatinat; que vous, ainsi que tous les différens officiers du Haut-Palatinat, nous avez rendu l'hommage qui nous étoit dû; qu'il est contraire aux constitutions

Tous les papiers publics annoncerent à cette époque que S. M. I. & R. venoit de s'arranger avec le nouveau duc de Baviere, qui lui cede les régences de Straubing & de Landshut, & tout ce qui est compris sous le nom de Basse-Baviere, reconnoissant par-là l'expectative accordée par l'empereur Sigismond à la maison d'Autriche. On lui cede en outre le comté de Cham, & la forteresse & ville de Scharding, &c. «

D'autres lettres-patentes, également de l'impératrice-reine, & de même date que celles ci-dessus, déclarent : » que les états que la ligne masculine du duc Guillaume de Baviere tenoit à titre de fiefs de la couronne de Bohême, sont dévolus à S. M. I. & royale apostolique, & à sadite couronne..... en conséquence...... &c. &c. «

Autres lettres-patentes de l'empereur publiées le 16 janvier, par lesquelles sa maj. impériale déclare : » que par le décès du dernier électeur Maximilien-Joseph, la ligne masculine des ducs de Baviere se trouvant éteinte, tous les fiefs de l'Empire que cette ligne possédoit séparément, & tenoit comme donnés à elle en particulier par les empereurs

---

de l'Empire, que des troupes étrangeres, sans en avoir donné une connoissance préalable, entrent dans les districts du Haut-Palatinat, faisant partie de l'Empire; & en conséquence vous devez faire contre cette invasion les plus fortes protestations, &c.

à foi & hommage, nommément le landgraviat de Leuchtemberg, &c. &c.... tous étant féodaux de l'Empire, sont dévolus à S. M. & à l'Empire..... en conséquence, &c. &c. «

Le 22 suivant, l'impératrice-reine fait publier de nouvelles lettres-patentes, par lesquelles il est déclaré ; » Que la seigneurie immédiate de Mindelheim (dans le cercle de Suabe) avec toutes ses appartenances, étant par la mort de l'électeur Maximilien-Joseph de Baviere, dernier descendant en ligne masculine de la branche du duc Guillaume de Baviere, échue à sa maj. imp. & royale apostolique, & à son auguste maison, en vertu de l'expectative donnée en 1614 par l'empereur Mathias, & confirmée par les empereurs suivans : sa maj. avoit résolu d'en faire prendre possession... en conséquence..., &c. &c. «

L'électrice douairiere de Saxe fait distribuer dans le public un mémoire (daté du 25 janvier) pour établir ses prétentions à la succession de Baviere; (*) 1°. sur le landgraviat de

(*) „ Il faut observer sur le premier article que le landgraviat du Luchtemberg est entré par les femmes dans la maison de Baviere en 1612, que le duc Albert VI de Baviere, épousa Méchilde qui en étoit héritiere. Comme il n'a pas changé de nature depuis ce tems, la prétention de S. A. ne paroît pas mal-fondée : il en est de même du second article, en ce que ces seigneuries & terres sont des fiefs féminins. Mais quant au 13 millions, la ques-

Luchtemberg; 2°. sur quelques autres terres & seigneuries allodiales; 3°. pour le paiement d'une somme de 13 millions, &c. «

» Le duc de Meckembourg-Schwerin forme aussi une prétention sur le landgraviat

---

tion est sujette à des difficultés. On en jugera par le fait. Maximilien I, électeur de Baviere, prêta en 1620, 13 millions à l'empereur Ferdinand II, qui, avec cette somme, se maintint en Bohême & en chassa Frédéric IV, électeur Palatin, qui avoit voulu s'emparer de ce royaume dont il avoit été élu roi par le peuple révolté. L'empereur, pour s'acquitter de cette dette, céda à la maison de Baviere le Haut-Palatinat & le comté de Cham, dont la maison Palatine fut dépouillée. En faveur de cette cession, il fut réglé par la paix de Westphalie, (*art. IV. partagr. IV.*) que la maison de Baviere renonceroit à cette prétention de 13 millions. Cette renonciation fut pure & simple, & sans aucune clause de réserve. Le *paragr. IX*, de ce même article, ajoute qu'en cas d'extinction de la branche Wilhelmine, la maison Palatine succédera dans le Haut-Palatinat, mais qu'elle rendra justice aux héritiers allodiaux, sur toutes leurs prétentions & droits qu'ils pourroient avoir sur ces pays : ensorte qu'il est aujourd'hui question de savoir, si les 13 millions doivent être compris dans les prétentions que l'électrice-douairiere de Saxe forme sur tous les biens allodiaux. — Cette clause donne lieu à la question : „ Si madame l'électrice douairiere de Saxe, „ en qualité de la plus proche héritiere allodiale, „ n'est point fondée à répéter la susdite somme, „ comme ayant servi à l'acquisition du Haut-Pala- „ tinat & du comté de Cham devenus biens féo- „ daux. “

de Luchtemberg, en vertu d'actes d'un temps fort reculé & fort obscur (*). «

» On cite encore au nombre des prétendans le prince de Lamberg : l'empereur Joseph en ayant donné l'investiture en 1707 à Léopold Mathias, premier prince de Lamberg son favori (**). «

» La maison de Brunswick-Wolfenbuttel établit également ses droits sur la succession de Baviere, & fait circuler de même dans le public un volumineux mémoire à ce sujet (***). «

(*) Cette maison chercha à faire valoir la même prétention en 1707, mais sans aucun effet, comme il arrivera vraisemblablement dans la circonstance actuelle.

(**) Cette investiture lui fut donnée en 1706, lorsque l'électeur Maximilien-Emanuel de Baviere fut mis au ban de l'Empire, & que ses états furent démembrés; mais à la paix de Rastat en 1714, ayant été rétabli dans ses domaines, l'électeur rentra en possession de ce landgraviat.

(***) Nous passerions les bornes que nous nous sommes prescrites, si nous ne tranchions point court sur tous ces premiers écrits : nous en agirons de même, sur ceux que nous allons successivement indiquer. Jamais il n'en a été répandu avec plus de profusion : „ La persuasion publique (ainsi que l'a „ fait remarquer l'un de nos plus ingénieux écri- „ vains) a été pour la premiere fois comptée pour „ quelque chose : au milieu des préparatifs meur- „ triers, on a attaché du prix à la voix du peuple, „ à la conviction de la multitude; le tonnerre des „ camps s'est tu pour laisser entendre les harangues, „ qui, de part & d'autre, tendoient à le justifier. “

A cette même époque, le chancelier-prince de Kaunitz remet à tous les ministres étrangers à Vienne, une note explicative des droits de L. M. I. & royale sur les pays & districts de la Baviere dont ses troupes viennent de prendre possession, ainsi que de l'arrangement pris par L. M. avec le sérénissime électeur Palatin, nouveau duc de Baviere, &c.

Dès les premiers jours de mars une armée de 80 mille hommes se rassemble en Bohême sous les ordres du veld-maréchal de Loudon : une autre de 50 mille se forme en même temps en Moravie sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. Les équipages de campagne de S. M. l'empereur, & ceux du veld-maréchal de Lasci, qui doit l'accompagner, filent vers Prague. La position prise par la grande armée, est, (selon les connoisseurs) la plus belle & la plus avantageuse que l'on puisse imaginer : l'une des ailes est appuyée sur Melnick ; l'autre, dont le flanc est couvert par les forêts de Pardubitz, s'étend vers Prague : le centre se trouve à Giczin, vers les frontieres de la Silésie : elle se développe sur une étendue d'environ 15 milles.

Sur la déclaration faite le 16 avril à la diete de l'Empire par le ministre électoral de Brandebourg, au sujet de la succession de Baviere, celui d'Autriche répond verbalement que sa cour avoit lieu d'être surprise qu'un membre de l'Empire voulût s'ériger en juge des différends sur cette succession ; que cette qualité

qualité n'appartenoit qu'à S. M. impériale, comme juge & juge suprême de l'Empire; qu'au reste les droits de la maison d'Autriche sur différents districts de la Baviere, étoient incontestables, & qu'on ne tarderoit pas à le démontrer au public, en lui faisant voir les motifs secrets qu'a la cour de Berlin d'embrasser cette cause. «

L'empereur & Mgr. l'archiduc Maximilien, partent de Vienne le 11 avril, pour les camps de Bohême & de Moravie Les équipages de S. M. I. consistent en 60 chevaux de main, 18 mulets chargés & 40 chariots attelés de 4 chevaux. Sa maj. donnera trois tables au camp : l'une sera de 18 couverts; la seconde de 12; & la troisieme de 8 : on n'y servira que des vins d'Autriche & de Hongrie. «

La diete de l'Empire supprime & défend la circulation de divers écrits répandus dans le public, & avoués; en partie, par le ministre électoral de Brandebourg, contre les prétentions de la maison d'Autriche : l'envoyé d'Autriche près de la diete, fait lecture le 12 avril, pardevant les états assemblés, d'une contre-déclaration, en réponse à l'exposé fait de bouche le 16 mars par les envoyés des cours de Brandebourg & de Saxe touchant la succession de Baviere. Cette contre-déclaration porte : (*)

(*) Nous donnons ici entier cet écrit, parce

Que S. M. I. R. A. a vu avec étonnement par l'expofé fait de bouche le 16 mars aux états affemblés, de la part de S. M. Pruffienne, par fon envoyé à la diete, fous quelle forme embrouillée on avoit tâché de préfenter la chofe d'ailleurs la plus fimple du monde.

Que fans faire un injuftice manifefte à l'équité & aux lumieres des états de l'Empire, elle ne pouvoit même fe permettre de foupçonner que cet expofé eût fait fur eux la moindre impreffion tendante à former un jugement prématuré.

Mais que c'étoit auffi cette même confiance qui obligeoit effentiellement S. M. I. de développer ces circonftances fi embrouillées, de les expofer dans tout leur jour, afin de mettre l'illuftre diete en état de fe former une idée jufte de la véritable fituation des affaires.

La voici en peu de mots : S. M. I. R. A. croit avoir des prétentions inconteftables fur une partie de la fucceffion de Baviere : perfonne ne peut donc, fans lui faire une injuftice, défapprouver les mefures qu'elle prend pour les faire valoir.

Selon la conftitution de l'Empire d'Allemagne, il n'y a que deux voies pour faire valoir ces mêmes prétentions; ou celles d'un accommodement, ou une fentence rendue par le juge fuprême.

S. M. I. pour procéder felon l'ordre, adopte la 1ere. de ces deux voies. Long-tems avant le

---

qu'il développe le fond des queftions qui vont être agitées dans la foule des manifeftes, mémoires, réponfes, déductions, &c. dont nous ne ferons plus déformais qu'indiquer les titres.

décès de feu l'électeur, elle s'adresse à S. A. S. E. Palatine ; lui expose ses prétentions, lui fait voir sur quoi elle fonde ses droits ; il survient des doutes, on les leve définitivement. Les ministres des deux cours passent une convention qui est ratifiée d'abord après ; & en conséquence de ce traité amical, chacun se met de son côté en possession de ce qui lui revient.

A peine S. M. le roi de Prusse en est informée par une note circulaire, adressée à tous les ministres étrangers accrédités à la cour impériale, que non-content d'avoir mis tout en mouvement dans plus d'une cour, il devient à la fois juge & partie, commence par proposer ses doutes, & finit par rendre les sentences suivantes :

» Que S. M. I. ni S. A. S. l'électeur Palatin » n'avoient le droit de passer la convention sus- » dite. «

» Que jusqu'à la moindre prétention faite par » sa majesté impériale, est nulle & de nulle va- » leur. «

» Qu'elles heurtent toutes de front la bulle » d'or, le traité de Westphalie, de même que la » constitution générale de l'Empire. «

» Qu'elles portent une atteinte manifeste aux » droits de plusieurs autres états de l'Empire. «

Sa majesté impériale propose ici deux questions différentes : 1. Si ces objections & ces sentences sont fondées ? 2. Si sa majesté Prussienne, en qualité de membre & d'état de l'Empire, a le droit de rendre ces sentences ?

Quant à la premiere, il a déja été donné par la cour impériale une réponse assez ample & assez détaillée, pour réfuter l'exposé fait publiquement de bouche, & qui ne contenoit aucune

preuve. Il ne sera pas plus difficile de démontrer qu'on se trompe fort, si dans le deuxieme mémoire on croit avoir prouvé sans replique la non-validité des droits de sa majesté impériale, & de l'accord fait avec le sérénissime électeur Palatin.

Mais comme sa majesté impériale apostolique ne doute pas que tous les états de l'Empire ne suspendent leur jugement, en attendant qu'ils soient pleinement convaincus, si les assertions qu'on croit sans replique, sont fondées ou non, il ne s'agit ici que de la deuxieme question, savoir si sa majesté Prussienne a le droit, comme simple état de l'Empire, de rendre les sentences susdites?

Cette question, de même que sa décision, dépend de deux autres questions, que sa majesté impériale propose à décider aux états & à tous ceux qui peuvent juger avec impartialité.

La premiere : peut-on contester à un état de l'Empire le droit de faire avec un autre état un accord amiable sur des prétentions mutuelles?

La deuxieme : si cette liberté appartient à tous les états de l'Empire, peut-elle donc subsister, s'il est permis à un troisieme & simple état de l'Empire de s'opposer à un accommodement qui ne porte la moindre atteinte, ni à lui, ni à ses droits? Peut-il, sous quelque prétexte que ce soit, se déclarer en faveur de la non-validité d'un pareil accord?

Voilà le véritable état de la question qui n'intéresse plus sa majesté l'impératrice seulement, mais tous les états de l'Empire en général, qui regarde les droits de chacun en particulier, ce qui touche immédiatement jusqu'à leur existence même.

Comme sa majesté impériale royale apostoli-

que ne se reconnoîtra jamais obligée de rendre à sa majesté le roi de Prusse compte de ses actions, ce n'est nullement par devoir, mais simplement dans des vues amicales, qu'elle a bien voulu lever les doutes qu'il lui avoit proposés. Malgré cela, les envoyés de sa majesté Prussienne ont exposé publiquement aux états, que la réponse de sa majesté apostolique n'étoit point conforme à *l'attente du roi leur maître*; & pourquoi? parce que dans cette réponse on n'a tâché que de *lever les doutes proposés par* sa majesté Prussienne; & à quoi s'étoit donc attendue sa majesté le roi de Prusse? A rien moins sûrement qu'à voir sa majesté l'impératrice-reine reconnoître le roi de Prusse comme son juge, se soumettre aux sentences qu'il a portées sur la non-validité de la convention passée entr'elle & le sérénissime électeur Palatin, & remettre en conséquence le tout dans son état primitif.

Sa majesté impériale & royale apostolique laisse à tous les états de l'Empire le soin de considérer, si elle doit & peut sacrifier d'une façon si inouie sa dignité, son autorité & ses droits? s'il lui est permis d'occasionner un préjudice si sensible aux prérogatives des états en général, & s'exposer par conséquent aux suites, qui par-là deviendront d'autant plus certaines & inévitables à tous les autres?

Si donc S. M. I. ne doit & ne peut se prêter à de pareilles extrêmités, il ne lui reste que de continuer incessamment la route qu'elle a prise, & d'agir constamment selon les principes qu'elle avoit adoptés d'abord.

Ces principes sont que, selon les loix fondamentales de l'Empire, S. M. I. A. ne recon-

noît, pour faire valoir ses droits, d'autres voies que celle d'un accommodement entre les parties intéressées, ou d'une sentence rendue par le juge souverain.

Que S. M. I. R. A. est aussi éloignée de vouloir nuire aux prétentions d'un tiers, qu'elle est résolue de ne souffrir jamais qu'on porte la moindre atteinte à ses propres droits.

Qu'en conformité de ses principes, elle s'en tiendra inébranlablement à l'accord qu'elle a passé, & qu'elle avoit droit de faire avec le sérénissime électeur Palatin,

Mais que, d'un autre côté aussi, elle ne veut aucunement préjudicier aux droits de ceux qui se croient lésés par ledit accommodement; qu'elle est toute prête à faire discuter & décider légalement les prétentions qu'on voudra faire valoir sur cet objet.

Que ce sentiment s'étend aussi particuliérement sur la protestation éventuelle de S. A. S. le duc de Deux-Ponts, faite depuis peu par certains émissaires, quoique l'accord conclu avec le sérénissime électeur Palatin, soit fait pour lui, ses héritiers, ses successeurs électoraux.

Comme S. M. I. R. A. a fait donner à S. A. S. l'électeur de Saxe une assurance par écrit, qu'elle ne prétendoit porter aucune atteinte aux prétentions allodiales de S. A. S. Mde. son illustre mere, comme princesse de Baviere, le tout se trouve dans une situation tellement conforme à la constitution de l'Empire, que les points qui ne sont pas compris dans l'accord passé, & sur lesquels on ne pourroit s'accorder encore, seront entiérement réservés à la décision des loix.

Comme c'est-là le véritable état des affaires;

S. M. I. R. A. ne doute pas que la conduite qu'a tenue jusqu'ici S. M. Prussienne, n'ait été la suite d'une erreur occasionnée, parce que les choses n'étoient pas suffisamment dévéloppées. S. M. I. R. A. espere que S. M. le roi de Prusse étant pleinement instruit de l'état en question, ne se refusera pas de reconnoître généreusement, selon sa modération & l'amour de la justice qui lui sont si naturels, que les autres états de l'Empire peuvent, non-seulement en conséquence de leurs droits & expectatives réservés si expressément par l'art. XI, §. 12, de la derniere capitulation impériale, mais même à l'égard de leurs droits les mieux fondés, passer entr'eux des accommodemens sans le consentement d'un tiers, d'autant plus que la bulle d'or, titre 10, §. 2 & 3, accorde à tous les électeurs la liberté de faire de nouvelles acquisitions, sans qu'on puisse les troubler dans le maintien de leurs droits, sans qu'on puisse empêcher que les points litigieux soient discutés autrement que par la voie des loix, ou qu'ils soient décidés par un juge dont il est impossible de méconnoître la compétence, à moins que de bouleverser à la fois la constitution fondamentale de l'Allemagne, & de lui ravir sa sûreté, en troublant l'équilibre du pouvoir.

» On savoit qu'il existoit un testament du feu duc de Baviere, & toutes ces connoissances se bornoient à son existence. Aujourd'hui on apprend que cet acte a été passé à Munich le 11 mars 1777, en présence des comtes de Seimsheim, &c. &c.... Par ce testament l'électeur Palatin est nommé héritier universel, y compris les biens allodiaux

du feu duc Clément. S. A. électorale laisse à madame sa veuve, outre son douaire, une somme de 225 mille florins; à madame l'électrice douairiere de Saxe, sa sœur, les magnifiques rubis de sa maison, estimés à plus de 200 mille florins. L'électeur Palatin est obligé, par une clause du même testament, à entretenir dans le pays 12 mille hommes de troupes, en vertu des conventions conclues entre lui & le feu électeur en 1765, 1771 & 1774, dont il fut fait lecture en même temps. Il a été envoyé des copies de ce testament à toutes les cours intéressées à la succession de Baviere. «

On voit paroître (à Vienne) dans les premiers jours de mai, un ouvrage intitulé : *Réflexions impartiales sur plusieurs questions faites au sujet de la succession de feu* Maximilien-Joseph, *dernier électeur* de Baxiere (*).

(*) Cet ouvrage est divisé en IX chapitres. Ce n'est point une de ces petites brochures écrites avec un esprit de partialité, & où l'on veuille tromper le public. L'auteur conduit son lecteur sur les sources; les preuves qu'il allegue, sont fondées sur l'histoire même, & tirées de documens auxquels il est impossible de rien opposer. „ EN GÉNÉRAL, la „ cour de Vienne, (dit un écrivain célebre) soit „ confiance dans sa cause, soit répugnance à em„ ployer une manœuvre déja adoptée par l'enne„ mi, n'a été ni si prodigue, ni si diffuse, ni si „ caressante envers les lecteurs : elle n'a guere fait „ que répondre à ce qu'il étoit impossible de laisser „ passer en silence : bien différente en cela de la

Leurs maj. imp. & royales font remettre à M. le baron de Riedesel, (ministre plénipotentiaire de Prusse) une 1ere. réponse à des *Observations* (insinuées par ce ministre) *sur la note présentée par le chancelier prince de Kaunitz*, &c. dont nous venons de faire mention plus haut. A cette réponse de L. M. la cour de Berlin opposa de nouveaux doutes, de nouvelles observations, que la cour de Vienne éclaircit & développe par une seconde réponse écrite avec la même clarté, avec la même modération, mais qui ne reste point sans replique.

Le 4 juillet, sa maj. le roi de Prusse fait publier un *Manifeste*, dans lequel il expose dans le plus grand détail, les motifs qui le déterminent à s'opposer au démembrement de la Baviere : en même-tems ses troupes pénetrent en Bohême par le défilé de Nachod & marchent sur Konigsgratz... (*) Le même jour,

---

„ cour de Berlin, qui parut chercher à triompher par „ la parole, & appeller à grands cris le public pour „ témoin & pour juge par un déluge d'écrits rédigés „ avec art, répandus avec profusion, insérés dans „ toutes les gazettes, où le démembrement de la „ Baviere étoit peint comme l'infraction de toutes „ les loix, & le signal d'une révolution redou- „ table. "

(*) Sa majesté conduit elle-même son avant-garde ; les premieres hostilités datent de cette époque. A son approche deux régimens de hussards

le prince Henri, à la tête d'une ſeconde armée, paſſe l'Elbe, & s'avance également vers les frontieres de ce royaume. Le général Mullendorff couvre Dreſde avec un corps de 20 mille hommes.

La cour de Berlin publie le 14 un nouveau *mémoire pour ſervir de ſuite à l'expoſé des motifs qui ont engagé ſa maj. à s'oppoſer au démembrement de la Baviere.* (*)

Les cours de Dreſde & de Deux-Ponts,

Autrichiens s'avancent pour reconnoître & tombent ſur quelques fourrageurs, Le roi fait auſſi-tôt avancer 3 eſcadrons du régiment de Ziethen : ce 1er. engagement a été peu meurtrier.

(*) Ce mémoire eſt accompagné de deux pieces annexées ; l'une eſt une copie d'un acte d'Albert, duc d'Autriche, par lequel il renonce à toute prétention ſur la Baſſe-Baviere, donnée à Ratisbonne, le jour de St. André 1429. L'autre eſt une copie des lettres-patentes accordées en 1426, par l'empereur Sigiſmond, aux quatre ducs de la Baviere, pour les mettre en poſſeſſion de la Baſſe-Baviere, &c. &c.

L'annonce de cette renonciation du duc Albert, eut de quoi ſurprendre la cour de Vienne, parce que ſa majeſté Pruſſienne ne l'avoit pas encore alléguée en preuve dans ſes précédens écrits, & qu'au contraire, elle avoit formellement avoué & reconnu la prétention de ce même duc Albert ſur une partie de la Baſſe-Baviere. Auſſi regarda-t-on cet acte à Vienne comme faux & controuvé. Il eſt de fait, que l'original ni aucune copie authentique, n'exiſtent : ſa date remonte à plus de cinq ſiecles ; & perſonne juſqu'ici n'en avoit eu connoiſſance.

font également paroître séparément une suite de mémoires, tendants à justifier leur conduite à l'égard de la cour de Vienne, &c. &c. Nous n'analyserons aucun de ces écrits; nous nous contenterons de les indiquer à fur & à mesure que nous arriverons aux époques vers lesquelles ils paroissent.

Nous garderons le même silence à l'égard des différentes marches, campemens & menues opérations des armées respectives; nous ne nous arrêterons qu'aux objets les plus graves, les plus intéressans.

On se fait de part & d'autre le plus de mal possible : de vives escarmouches, mais qui ne décident rien; de malheureuses dévastations, de fortes contributions opérées & levées dans les pays de dépendance réciproque... C'est à-peu-près à quoi se borne le début de cette campagne. L'avantage d'ailleurs est à-peu-près égal, avec cette différence néanmoins; que S. M. Prussienne ayant prévenu de vîtesse S. M. l'empereur, fixe hors de ses états le théatre de ces scenes désastreuses & sanglantes. » On se plaint des deux parts; on s'accuse de pillage, d'extorsions, & d'exercer tous les excès possibles dans les endroits où les troupes peuvent pénétrer; mais quelle nation étant en guerre contre une autre est capable de se comporter avec la même modération que si elles étoient en paix? La guerre est un grand fléau, & traînera toujours à sa suite les maux les plus affreux. Chez toutes les

nations le soldat souvent le plus brave croit pouvoir se dédommager des fatigues de la guerre, par le mal qu'il fait au paysan.

Des contributions que l'empereur, (par droit de représaille,) fait lever sur les territoires de Prusse & de Saxe, se forme un fonds destiné au soulagement des possesseurs des terres & autres, qui souffrent des excursions de l'ennemi : cet argent sera uniquement employé à leur fournir de quoi ensemencer leurs champs, des bestiaux pour suppléer à ceux qui leur auront été enlevés, &c. &c.

L'empereur occupe constamment le même camp sous Konigsgratz durant les mois de juillet & d'août : il paroît que le plan de S. M. I. & celui de ses généraux, est de tenir l'ennemi en échec, & de l'obliger par la disette de retourner sur ses pas & de rentrer dans le comté de Glatz, à travers les mêmes défilés par lesquels il a pénétré. Les vivres deviennent rares dans le camp prussien.

» Le prince Henri ayant pénétré jusqu'à Lyppa, paroissoit ne point vouloir se borner à agir sur la droite de l'Elbe, de concert avec l'armée du roi, mais étendre encore ses desseins, jusqu'à mettre celle du maréchal de Laudon entre deux feux, en faisant avancer des forces sur la gauche du fleuve, &c. Cette manœuvre lui réussit en partie; elle nécessita le maréchal de Laudon à faire un mouvement rétrograde, dans lequel l'avant-

garde du prince Henri obtient un avantage assez considérable.

Le 6 septembre, Mgr. le grand-duc de Toscane arrive au château de Schonbrun ; il en part le 24 pour se rendre au camp commandé par l'empereur.

L'armée Prussienne se replie sur les frontieres de sa domination en Silésie : son arriere-garde est entamée ; mais elle reprend sa revanche ; & l'avantage devient à-peu-près égal. La cour de Berlin fait publier vers cette époque un nouvel écrit, intitulé : *Déclaration ultérieure de S. M. le roi de Prusse aux co-états de l'Empire Germanique, concernant les procédés arbitraires de S. M. l'impératrice-reine dans la* succession de Baviere. (*)

» Le comte de Neiperg, envoyé électoral de Bohême, près de la diete à Ratisbonne, fait remettre le 23 septembre, à MM. les envoyés & ministres respectifs un exemplaire de la *déduction de S. M. I. royale apostolique*, &c. &c... ainsi que d'un mémoire intitulé : *Proposition & réquisition de S. M. I. R. A. à ses co-états de l'Empire Germanique, contre les procédés illégitimes de* S. M. le roi de Prusse, *par lesquels elle a violé la paix publique à l'occassion de la succesion de Baviere.* «

(*) Cette piece, assez volumineuse, & répandue avec profusion dans le public, offre le précis des négociations (infructueuses) qui ont été entamées aux camps de Weldorff, à Braunau, &c.

Nous regrettons que l'étendue de ce mémoire ne nous permette point de l'insérer ici : de tous les écrits publiés à l'occasion de ce procès célebre, nous osons le regarder comme le plus plein de choses, le plus fort de raisonnemens, &, à bien des égards, le mieux composé. Sa maj. l'impératrice-reine oppose aux démarches hostiles du roi de Prusse ; 1°. ses efforts constans pour parvenir à un accommodement légal avec les parties intéressées à la succession de Baviere : 2°. les droits anciens de sa maison, & ceux qu'elle a acquis par ses arrangemens pris avec son A. élect. Palatine en février, mars & juillet 1777, & finalement le 3 janvier 1778. Sa majesté impériale & royale attaque ensuite (& ce nous semble victorieusement) un imprimé, avoué de la cour de Berlin ; ayant pour titre : *Considérations sur l'ordre de succession, établi dans les principautés Brandebourgeoises de Franconie.* Enfin, on voit dans ce mémoire que sa M. l'impératrice-reine, ... » pour mettre le comble à ce que lui avoit dicté jusqu'ici l'équité, la modération, la condescendance, l'amour de la paix & son attention invariable au bien de l'Empire, qu'elle vient de faire déclarer en conséquence à sa M. le roi de Prusse qu'elle est prête à remettre S. A. E. Palatine en possession de tout ce qu'elle occupe des états de Baviere en vertu de sa convention du 3 janvier, ainsi qu'à dégager sadite A. E., ses héritiers &

» successeurs de toute obligation à cet égard,
» mais à condition cependant, *sine qua non*,
» que S. M. le roi de Prusse s'engage & pro-
» mette de même pour lui, ses héritiers &
» successeurs, de se conformer à la sanction-
» pragmagtique de la maison de Brandebourg,
» confirmée par l'empereur, laquelle a force
» de loi dans l'Empire, & de maintenir l'or-
» dre de la succession, qui y est établi pour
» les états d'Anspach & de Bayreuth en fa-
» veur des princes cadets de sa maison de
» Brandebourg. Mais cette offre même a été
» absolument rejettée par sa maj. le roi de
» Prusse, &c. &c. — Nous ne suivrons pas plus avant cet intéressant écrit; nous ferons seulement remarquer, que l'ambition d'accroissement de puissance, reprochée par S. M. Prussienne à la maison d'Autriche, semble se briser contre l'offre réitérée de S. M. l'impératrice-reine. (*).

(*) „ Accusée d'avidité, d'un penchant héré-
„ ditaire à accumuler des domaines plus qu'à écou-
„ ter des scrupules, comment; (dit l'éloquent &
„ le savant auteur déja cité) la maison d'Autriche
„ n'a-t-elle pas présenté au public le tableau de
„ son histoire depuis un siecle, & de celle de son
„ accusateur? On n'auroit vu d'un côté que des
„ pertes, & de l'autre que des accroissemens.
„ Sans remonter au seizieme siecle, où l'on
„ trouveroit pour la famille de Charles V, le com-
„ mencement de ses désastres en concurrence avec
„ l'époque de ses plus grandes prospérités & ses

Sa majesté l'empereur arrive de Prague à Vienne les premiers jours de novembre ; il est accompagné des maréchaux de Lascy & de Laudon. Le 8 décembre, (fête de l'im-

---

„ acquisitions en Italie, dans le Nouveau-Monde ; „ balancées par la défection des Provinces-unies ; „ ni même au dix-septieme, où l'on verroit son „ plus ancien patrimoine transféré dans une maison „ étrangere, en ne comptant au nombre de ses „ revers, ni la fondation d'une république devenue „ sa rivale dès qu'elle cessa d'être sa sujette, ni „ l'exhérédation prononcée contr'elle en faveur de „ Philippe V ; en renfermant nos recherches dans „ l'espace de tems à-peu-près depuis lequel la „ maison de Brandebourg a rehaussé d'un diadême „ son bonnet électoral, nous rencontrons le traité „ de 1731, qui interdit aux Pays-Bas le commerce „ des Indes orientales ; dernier sacrifice qui restât „ à faire aux dépens de cette belle province, à la „ jalousie, dont elle avoit déja été la victime dans „ tous les traités antérieurs. "

„ Par le traité de 1738, la maison d'Autriche „ a perdu les royaumes de Naples & de Sicile, „ les places de la côte de Toscane, les forteresses „ de Navarre & de Tortone, avec les terreins qui „ en dépendent. "

„ Par le traité de Belgrade, en 1739, elle a perdu „ Belgrade & Sabach, la Servie, toute la Valachie „ Autrichienne, en y comprenant les montagnes. "

„ Par le traité de Breslau, reconnu & confirmé „ depuis, elle a perdu la Silésie & le comté de „ Glatz ; cession doublement douloureuse, puisque „ ce n'étoit pas seulement une diminution de force „ pour elle, mais une augmentation de puissance „ pour son ennemi ; puisque ce sacrfice lui donnoit

maculée conception, que l'ordre de la Toison-d'or est dans l'usage de célébrer) l'empereur & le grand-duc de Toscane se rendent avec une suite brillante à la cathédrale de St.

„ pour voisin le conquérant redoutable qui l'arrachoit; & que celui-ci gagnoit autant de moyens „ de plus pour lui nuire, qu'elle en perdoit pour „ se défendre."

„ Par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle a perdu „ les duchés de Parme, de Plaisance, &c. le Vigenasque, ainsi qu'une partie du Pavesan & du „ comté d'Anghierra."

„ Si elle a acquis la Toscane, il faut se rappeller d'abord que c'est une compensation de la „ Lorraine. Ensuite c'est plutôt une illustration qu'un „ accroissement de puissance: cette propriété met „ dans la famille un souverain de plus, sans en „ augmenter les forces actives, puisqu'elle ne peut „ pas être réunie à la monarchie elle-même, & „ que par un accord précisément du même genre „ que celui qu'elle demandoit qu'on respectât dans „ l'affaire des margraviats, c'est à des cadets qu'elle „ a assuré cette indemnité de patrimoine primitif „ de ses aînés."

„ Enfin si le partage de la Pologne semble seul, „ dans cette longue liste de retranchemens, indiquer un gain réel, il ne doit pas entrer ici dans „ la balance, puisqu'il est commun à la maison „ de Brandebourg, ou plutôt qu'il lui a été encore „ plus avantageux, puisque sa portion dans ce fameux démembrement est, dans tous les sens, „ la meilleure des trois."

„ De plus, on pourroit le citer sans rappeller „ l'idée du scrupule, en même-tems que celle „ de la conquête. La cour de Vienne a toujours

Étienne, où le cardinal Migazzi officie pontificalement... Le service fini, S. M. I., & S. A. R. reviennent à la cour avec le même cortege. Le jour de Noël, même pompe, même cérémonie : S. M. l'impératrice-reine aposto-

---

„ offert de restituer ce qui lui est échu du partage, si ses associés vouloient contracter le même „ engagement. On sent que la politique a pu fournir des motifs pour déterminer à imiter l'invasion : mais il n'y a que la délicatesse qui ait pu „ offrir de donner l'exemple de la restitution ; & „ si l'on dit qu'il y a dans cette offre de l'artifice, la réflexion sera certainement encore moins „ à l'avantage des puissances qui l'éludent que de celle „ qui la hasarde. "

„ Jettez au contraire les yeux sur la fortune de „ la maison de Brandebourg depuis la même époque : vous verrez sa dignité s'accroître subitement par sa propre volonté ; vous verrez un „ prince d'un ordre subordonné, s'élever tout d'un „ coup au rang des rois, métamorphose moins „ indifférente qu'elle ne le paroît d'abord, parce „ que les titres influent souvent sur le jugement „ que l'on porte des actions, & qu'en effet bien „ des démarches qui ont paru depuis ou légitimes, „ ou héroïques dans un roi, auroient été regardées „ comme des attentats, & peut-être punies dans „ un simple électeur, même avec des talens égaux, „ & des ressources pareilles. "

„ Si nous calculons les augmentations effectives „ de puissance, nous trouverons que les traités „ d'Utrecht, de Radstat, & de Baden, ont valu „ à la maison de Brandebourg au-delà des deux „ tiers du haut quartier de Gueldre. En 1740, une „ invasion imprévue dans la principauté de Liege,

lique, & L. A. R. M. l'archiduc Maximilien, mesdames les archiducheſſes, & M. le duc Albert de Saxe-Teſchen ſe ſont trouvés à l'oratoire, &c.

La cour de Berlin fait publier deux nouveaux écrits; le premier a pour titre : *Indi-*

„ lui a valu une groſſe ſomme d'argent, pour l'indemniſer de ſes prétentions ſur l'inutile & imperceptible baronnie d'Herſtal. "

„ On ſait à qui ont paſſé la Siléſie & le comté de Glatz, & de quelle importance étoit ce démembrement. "

„ Si la guerre terminée par la paix de Hubertsbourg ne lui a produit que de la gloire, on peut en dire, comme du titre de roi, que ce n'eſt pas une vaine acquiſition. Ce n'eſt pas s'affoiblir, ou plutôt c'eſt ſe fortifier bien réellement, que de ſe perpétuer dans la poſſeſſion d'inſpirer l'admiration & la terreur. "

„ Enfin l'arrondiſſement que ce royaume, ſi foible encore il y a quarante ans, acquiert par la portion de la Pologne qui y eſt déja englobée, & par celle des margraviats qui ne tarderont pas à s'y réunir, eſt un ſurcroît de vigueur, dont l'avenir ſeul peut nous apprendre à calculer les degrés. "

„ Ce court parallele n'auroit peut-être été, dans la circonſtance, ni déplacé, ni même ſans effet : il auroit du moins pu fixer les idées des ſpéculateurs qui raiſonnent d'après les vraiſemblances & les faits, & les aider à déterminer de quel côté l'Allemagne auroit plus à ſe défier, s'il étoit vrai qu'en effet elle eût, de part ou d'autre, du danger à craindre. "

Annales politiques, &c.

ces tirés de quelques nouvelles circonstances importantes, qui éclaircissent la succession de Baviere, & particuliérement l'origine de la convention du 3 janvier 1778, ainsi que les négociations de S. M. le roi de Prusse avec S. A. S. Mgr. le duc des Deux-Ponts, avec des supplémens. Le second : *Réfutation de la cour impériale donnée sur la déclaration de S. M. le roi de Prusse, du 3 juillet 1778, à ses hauts co-états de l'Empire, concernant la succession de Baviere, avec des supplémens.*

La dureté de la saison n'empêche point divers corps des armées de Bohême & de Moravie d'agir; mais la plupart de ces opérations sont peu importantes; elles inquietent, fatiguent, désolent l'ennemi, sans d'ailleurs lui causer des dommages bien sensibles.

Année 1779.

Dès le mois de novembre dernier, l'impératrice de Russie avoit fait insinuer par son ministre près la cour de Vienne, qu'elle se verroit à regret dans la nécessité de prendre parti dans la guerre élevée à l'occasion de la succession de Baviere; ajoutant qu'elle desireroit beaucoup plus, que les puissances belligérantes voulussent accepter sa médiation pour parvenir à un accommodement qui pût convenir à toutes les parties : en même-temps que ses ministres faisoient de sa part de pareilles offres aux cours de Vienne, de Berlin, de Dresde, &c. S. M. faisoit inviter celle de

Versailles à coopérer avec elle à la pacification de l'Allemagne. Et pour donner plus de poids à ses démarches pacifiques, on vit un corps de 30 mille Russes se porter vers les frontieres de la Pologne Autrichienne; ce corps devoit servir à titre de troupes auxiliaires sa maj. Prussienne.

Le prince Repnin arrivé à Breslau vers les premiers jours de décembre dernier, y développe sa double mission : celle de général, & d'ambassadeur extraordinaire. Bientôt la déclaration (*) de sa souveraine, dont il étoit porteur, devint publique; elle étoit de la teneur suivante :

» L'impératrice de toutes les Russies, a témoigné prendre dès le commencement le plus vif intérêt aux troubles actuels de l'Allemagne, soit comme puissance à qui il importe que l'état légal & constitutif de cette partie de l'Europe soit maintenu en son intégrité, soit comme desirant de voir rendre justice aux maisons lésées par l'oc-

---

(*) Dès le 17 décembre le baron d'Assebourg, ministre de la cour de Pétersbourg près de la diete, en délivra nombre de copies, en ajoutant verbalement : „ Que l'on pouvoit s'assurer que sa souveraine agiroit avec vigueur, d'abord comme médiatrice, ensuite, si ses démarches en cette qualité n'étoient pas efficaces, comme alliée de sa majesté Prussienne & amie des autres princes & états de l'Allemagne, avec lesquels ce monarque fait cause commune."

cupation d'une partie considérable de la Baviere; qui ont réclamé ses bons offices & son assistance, soit enfin comme amie intime & alliée de sa majesté le roi de Prusse, engagé dans une guerre onéreuse pour le soutien de l'Empire Germanique. «

» Il n'a point tenu à ses soins & à ses bons offices qu'on ne soit parvenu à prévenir une rupture, ou à l'arrêter dans ses suites, elle n'a négligé aucune occasion de porter la cour de Vienne à des termes d'accommodement justes & satisfaisans pour toutes les parties, & tout récemment la représentation amicale qu'elle a fait faire à la même cour, dont il a été fait communication dans son tems aux ministres du roi, démontre évidemment jusqu'à quel point S. M. I. a à cœur le rétablissement de la paix & de la tranquillité publique. Une demande de la cour de Vienne vient de mettre l'impératrice en état de déployer ses sentimens & ses dispositions dans toute leur étendue. Même avant que cette cour eût pu recevoir la représentation ci-dessus mentionnée de sa majesté impériale, elle l'a fait inviter formellement par son ministre près d'elle, (le comte de Kaunitz) à employer sa médiation ou ses bons offices conjointement avec la France, pour procurer un accommodement entre elle & sa majesté Prussienne. «

» Une telle proposition ne pouvoit qu'être reçue avec empressement de l'impératrice de toutes les Russies, tant par son desir personnel de voir la paix & la tranquillité rétablie pour le bien de l'humanité, que par la persuasion où elle est que sa majesté le roi de Prusse ne s'est point écarté de ses vues pacifiques, pourvu seulement que la

fin de la guerre renferme en soi la sûreté de la constitution germanique & la satisfaction due aux maisons lésées, & plus que toute autre considération encore, par la certitude qu'a S. A. I. que son acceptation sera agréable à sa majesté Prussienne : son ministre s'étant déja expliqué envers le chargé d'affaires de la cour de Versailles sur l'intervention offerte de sa cour à la paix, que le roi souhaitoit d'y joindre les bons offices de l'impératrice de Russie. C'est ainsi pour servir à l'ouvrage desiré & salutaire de la pacification, que l'impératrice de toutes les Russies a ordonné au soussigné de se rendre près du roi pour recevoir de sa majesté toutes & telles propositions qu'il lui plaira de faire, & ensuite procéder à l'emploi effectif de la médiation & bons offices de sa majesté impériale en tel tems & lieu, & de maniere qu'il sera convenu, tant avec les deux parties principales intéressées, qu'avec la cour de Versailles, à qui la cour impériale de Russie a déja fait part de l'acceptation de la médiation conjointement avec elle, aussi-bien que de la mission du soussigné. Fait à Breslau le 19 décembre 1778. «

(*Signé*) N. P. Repnin.

L'impératrice-reine répondit directement à cette déclaration, & cette réponse fut ensuite communiquée à la diete le 6 janvier : elle étoit conçue en ces termes :

» Sa majesté l'impératrice-reine a vu développer d'une façon, qui lui a été bien agréable, les sentimens & le fond des intentions qui ont déterminé S. M. l'impératrice du Russie, à la représentation qu'elle lui a fait remettre en dernier

lieu, par la façon affectueuse & la promptitude obligeante, avec laquelle elle a bien voulu se charger de la médiation qu'elle lui avoit offerte, conjointement avec sa majesté très-chrétienne. Sa majesté l'impératrice-reine a été très-sensible à ce nouveau témoignage de l'amitié de S. M. l'impératrice de Russie; & comme elle est bien aise de ne manquer aucune des occasions qui peuvent se présenter pour lui prouver la plus parfaite réciprocité de ses sentimens, elle saisit celle que lui offre l'état actuel des circonstances, pour les lui faire connoître dans toute leur étendue, par le plus grand témoignage qu'elle lui puisse donner de son estime, de son amitié, de sa confiance & de sa déférence.

» Sa majesté l'impératrice-reine n'a pu se dispenser de faire valoir les droits de sa maison sur une partie de la succession de Baviere; mais elle n'a pris pour cet effet que le parti de s'entendre amiablement à cet égard avec M. l'électeur Palatin, lequel, quoique très-régulier, ne lui a pas moins attiré la guerre. Depuis qu'elle a été attaquée, elle a fait tout ce qu'elle a pu s'imaginer de combinable avec sa dignité, pour ramener la paix; & elle a donné une preuve bien forte & bien évidente de la sincérité de ses dispositions à cet égard, en offrant pour cet effet, aux dernieres conférences de Braunau, de restituer à la maison Palatine, toute la partie de la succession de Baviere, qui lui étoit dévolue, & de renoncer même à tous ses droits à cet égard : & si elle a ajouté pour condition le maintien de l'ancien ordre de succession, établi dans la maison de Brandebourg au sujet des margraviats de Franconie, ce n'a été que parce qu'elle a cru sa demande fondée,

fondée, & parce qu'elle lui a paru être le moyen le plus propre à ne point altérer l'état des possessions actuelles en Allemagne. Mais il est arrivé, comme on sait, que sa majesté Prussienne a jugé ne pas devoir se prêter à la paix au prix de cette condescendance, que l'on a même cru pouvoir se permettre de supposer une arriere-pensée & des intentions douteuses à la proposition de sa majesté. Elle pense pouvoir se flatter, à la vérité, que l'Europe impartiale n'a pu l'en soupçonner; & elle compte sur-tout, que S. M. l'impératrice de Russie, dont elle connoît & honore l'équité, n'a jamais été en doute à cet égard. «

» Elle est bien aise cependant de pouvoir lui donner une nouvelle preuve des sentimens qu'elle mérite de sa part, & qu'elle aura pour elle; & c'est pour cet effet, que sans plus rien écouter que le plaisir qu'elle prend à pouvoir déférer aux instances de sa majesté impériale, elle lui abandonne le choix des moyens de conciliation, que conjointement avec sa majesté très-chrétienne, elle juge être les plus équitables & les plus propres au prompt rétablissement de la paix, persuadée qu'elle ne sauroit mettre en meilleures mains ses intérêts & sa dignité. »

» C'est à ce point que sa maj. l'impératrice-reine compte sur les sentimens de sa maj. & du roi très-chrétien, son fidele allié. Elle desireroit cependant que l'on préférât à l'idée d'un congrès, ou de toute autre négociation qui pourroit causer des retardemens, celle qui pourroit le plus promptement ramener la paix; & elle s'en rapporte d'ailleurs à sa majesté impériale, du soin de faire convenir dès-à-présent & tout de suite, d'une suspension d'armes, si elle la croit convenable. &

» Sa majesté l'impératrice reine se flatte que sa maj. impériale retrouvera dans cette ouverture une nouvelle preuve de ses sentimens pour sa personne; & elle desire sur-tout vivement qu'elle veuille bien lui rendre la justice d'être persuadée qu'ils sont des plus sinceres.

En conséquence des dispositions ci-dessus, les ministres des cours médiatrices se communiquent réciproquement les propositions, les demandes & réponses des parties intéressées, & lors de l'acceptation unanime des articles principaux, les plénipotentiaires consentent de s'assembler à Teschen, (lieu choisi par S. M. Prussienne) à l'effet de mettre la derniere main au traité définitif.

L'armistice entre les armées respectives est arrêté de maniere qu'il a dû commencer en la Basse-Silésie le 7; en la haute le 8, & en Saxe le 9 & 10 mars.

Le 8, L. A. R. Mgr. le grand-duc & Mde. la grande-duchesse de Toscane prennent congé de L. M. I. & R. A. ainsi que de l'auguste famille, pour retourner à Florence. L'empereur & l'archiduchesse Marie, & son époux le duc Albert de Saxe-Teschen, les conduisent jusqu'à Bade, où l'archiduc Maximilien prenoit les bains.

Les ministres plénipotentiaires arrivent le 10 mars à Teschen, & l'ouverture du congrès se fait le 14 suivant. Les discussions à terminer, ayant employé plus de tems qu'on n'avoit cru d'abord leur en donner, l'armistice

est successivement prolongé jusqu'au 28 avril. Enfin, le 27, les plénipotentiaires signent les préliminaires de la paix, & le traité définitif le 13 mai; les ratifications sont échangées le 14, & le 15 les ministres se séparent.

TRAITÉ de paix entre sa majesté l'Impératrice-Reine apostolique de Bohême & de Hongrie, archiduchesse d'Autriche, &c. &c. & sa majesté le Roi de Prusse, électeur de Brandebourg, &c. Fait à Teschen le 13 mai 1779.

AU NOM DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, PERE, FILS, ET SAINT-ESPRIT.

SOit notoire à tous présens & à venir, à qui il appartient, ou appartiendra : que le feu de la guerre s'étant malheureusement allumé à l'occasion des différends survenus sur la succession de Baviere, entre S. M. la sérénissime & très-puissante princesse MARIE-THÉRESE, *impératrice-douairiere des Romains, reine de Hongrie & de Bohême, &., & S. M. le sérénissime & très-puissant prince* FRÉDÉRIC, *roi de Prusse, électeur de Brandebourg, &c. Leursdites majestés ne s'en sont pas moins occupées depuis lors, des moyens d'en arrêter les progrès, & de rétablir entre elles, le plutôt qu'il seroit possible, l'amitié & la bonne intelligence, que venoit d'altérer ce fâcheux événement. Par une suite de leurs intentions & de leurs sentimens réciproques, leursdites majestés ont établi & repris à cette fin entre elles plusieurs négociations pacifiques; mais*

comme le succès n'en a point été favorable, & qu'elles ont jugé moyennant cela, ne pas pouvoir continuer à travailler directement au rétablissement de la paix, persistant néanmoins à la desirer sincérement de part & d'autre, elles se sont déterminées à réclamer pour cet effet la médiation de leurs alliés respectifs, persuadées qu'elles pouvoient mettre la confiance la plus entiere dans les sentimens d'équité & d'impartialité qu'ils leur avoient témoignés dans tout le cours de cette occurrence.

Elles les en ont donc requis en conséquence; & S. M. très-chrétienne, ainsi que S. M. imp. de toutes les Russies *, *ayant voulu s'en charger, il a résulté enfin de la louable réunion des soins de leursdites majestés, l'heureuse réconciliation entre les hautes parties belligérantes, lesquelles ayant donné les mains au plan de pacification, qui leur a été proposé par les puissances médiatrices, S. M. apostolique l'impératrice-douairiere reine de Hongrie & de Bohême, a nommé en conséquence pour plénipotentiaire de sa part, le Sr.* Jean-Philippe, *comte de* Cobenzel, *baron de* Prosek, *&c., son chambellan, conseiller d'état intime actuel, conseiller d'état d'épée aux Pays-Bas, vice président de la députation ministérielle de la banque; & S. M. le roi de Prusse, de son côté, le St.* Jean-Herman *baron de* Riedesel, *son chambellan; lesdits ministres se sont assemblés dans la ville de Teschen, où L. M. l'impératrice de toutes les Russies & le roi très-chrétien ont envoyé leurs plénipotentiaires pour assister*

* L'alternative entre les cours de France & de Russie, ainsi qu'entre leurs plénipotentiaires respectifs, a été observée dans tous les instrumens originaux de cette pacification, qui furent à cet effet produits & échangés en double par les parties contractantes & intéressées, tant entre elles que vis-à-vis des susdites cours médiatrices.

aux conférences de paix ; savoir, le Sr. Nicolas, *prince de* Repnin, *général en chef des armées de S. M. imp. de toutes les Russies, gouverneur-général de Smolensko, Bielgorod & Orel, sénateur, lieutenant-colonel des gardes-du-corps, & chevalier des ordres de saint Alexandre Newsky, de l'Aigle-blanc, de Sainte-Anne & de l'ordre militaire de Saint-George; & le Sr.* Louis Auguste, *baron de* Breteuil, *chevalier des ordres de S. M. très-chrétienne, brigadier de ses armées, & gouverneur de Gergeau ; le travail infatigable de ces deux plénipotentiaires médiateurs, a eu un succès si heureux, que les susdits plénipotentiaires de S. M. l'impératrice-reine de Hongrie & de Bohême, & de S. M. le roi de Prusse, après s'être dûment communiqué & avoir échangé leurs plein-pouvoirs respectifs, ont arrêté définitivement & reduit en forme solemnelle les articles de paix ci-après, savoir :*

ART. PREMIER. » Il y aura à l'avenir & pour toujours une paix solide & inviolable, ainsi qu'une vraie & sincere amitié entre sa majesté l'impératrice-reine & sa majesté le roi de Prusse, leurs héritiers & successeurs, leurs royaumes & états, sujets & vassaux, de quelque qualité & condition qu'ils soient. «

» II. Pareillement, il y aura un oubli perpétuel de tout ce qui a été commis de part & d'autre avant ou depuis le commencement de la présente guerre. Les sujets des hautes parties contractantes, sans nul excepter, jouiront aussi d'une amnistie générale & de tous ses effets, nonobstant toutes lettres avocatoires ; & en conséquence, main-levée leur sera accordée des biens, effets & revenus saisis, confisqués & détournés, sans qu'ils puissent être inquiétés, sous aucun prétexte, dans leurs personnes, biens, honneur & droits quelconques,

mais devant au contraire être laiſſés & rétablis en leur poſſeſſion & jouiſſance paiſible. «

» III. Les hoſtilités ayant déja ceſſé depuis la ſuſpenſion d'armes, dont on eſt convenu, chacune des deux hautes parties contractantes évacuera immédiatement & dans l'eſpace de 16 jours, après la ſignature du préſent traité de paix, & reſtituera à l'autre, ſans aucune réſerve, les provinces, villes, lieux & places, qu'elle peut avoir occupés ſur l'autre; bien entendu que les villes & places ſoient délivrées de part & d'autre dans l'état où, par rapport aux fortifications, à l'artillerie & aux munitions, elles étoient au moment de l'occupation. «

» IV. Tous les priſonniers de guerre & les ſujets reſpectifs, détenus pour cauſe de la guerre, ſeront, ſans diſtinction ni réſerve, & ſans payer aucune rançon, délivrés & reſtitués de part & d'autre, dans ſix ſemaines, au plus tard, après l'échange des ratifications du préſent traité, en payant toutefois préalablement les dettes qu'ils auront contractées pendant leur captivité. L'on renoncera réciproquement à ce qui leur aura été fourni ou avancé pour leur ſubſiſtance & entretien, & l'on en uſera en tout de même à l'égard des malades & bleſſés, d'abord après leur guériſon; à quelle fin ſeront inceſſamment nommés des commiſſaires de part & d'autre pour procéder à l'exécution de cet article. «

» V. Les contributions & livraiſons, fournitures & preſtations quelconques de guerre, ceſſeront du jour de la ſignature du préſent traité. Tous les arrérages dûs à cette époque, ainſi que les billets & promeſſes donnés pour cauſe de la guerre, ſont déclarés nuls & de nul effet à ja-

mais ; & l'on eſt convenu de plus, que tout ce qui aura été exigé, pris ou perçu après l'époque ſuſdite, ſoit d'abord rendu gratuitement & de bonne foi. «

» VI. L'on eſt convenu auſſi de ſe rendre mutuellement les ſujets de l'une des hautes parties contractantes, qui pourroient avoir été obligés d'entrer dans le ſervice de l'autre, & l'on s'entendra après la paix amiablement ſur les meſures néceſſaires à prendre pour exécuter cette ſtipulation avec l'exactitude & la réciprocité convenables. «

» VII. La convention, ſignée cejourd'hui entre S. M. l'impératrice-reine, tant pour elle-même, que pour ſes héritiers & ſucceſſeurs d'une part & de l'autre, le ſéréniſſime électeur Palatin, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, & M. le duc des Deux-Ponts, qui y a pris part comme partie principale contractante, également pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, ſera annexée au préſent Traité ; elle ſera cenſée en faire partie, comme ſi elle y étoit inſérée de mot à mot, & elle ſera garantie par les puiſſances médiatrices, ainſi que le traité de paix même. «

» VIII. Les hautes puiſſances contractantes & médiatrices du préſent traité ſont convenues de garantir & garantiſſent formellement à toute la maiſon Palatine, & nommément à la ligne de Birckenfeld, les traités & pactes de famille de 1766, 1771 & 1774, en tant qu'ils ſont conformes au traité de paix de Weſtphalie, & qu'il n'y eſt pas dérogé par les ceſſions faites par le préſent traité & conventions, ainſi que l'acte ſigné aujourd'hui entre le ſéréniſſime électeur Palatin & M. le duc des Deux-Ponts, ſur l'obſervation &

l'exécution de leurs susdits pactes de famille, lequel est annexé au présent traité, & censé en faire partie, comme s'il y étoit inséré mot à mot. «

» IX. La convention particulière d'aujourd'hui, par laquelle les prétentions du sérénissime électeur de Saxe, substitué aux droits de Mme. l'électrice-douairiere, sa mere, héritiere allodiale du feu électeur de Baviere, ont été réglées & fixées entre les parties intéressées, sera pareillement annexée au présent traité, dont elle sera censée faire partie, comme si elle y étoit insérée mot à mot, & sera garantie par leurs majestés l'impératrice-reine & le roi de Prusse: elle sera également garantie par les puissances médiatrices, ainsi que le traité de paix même. «

» X. Comme on a élevé des doutes sur le droit que S. M. Prussienne a de réunir à la primogéniture de sa maison les deux principautés de Bareuth & d'Anspach, en cas d'extinction de la ligne qui possede actuellement ces deux principautés, sa majesté l'impératrice-reine s'engage pour elle & pour ses héritiers & successeurs, à ne jamais mettre aucune opposition à ce que lesdits pays d'Anspach & de Bareuth puissent être réunis à la primogéniture de l'électorat de Brandebourg, & qu'elle puisse en disposer à son gré. «

» XI. Et attendu que lesdites principautés contiennent, d'un côté, dans leur territoire, des fiefs dépendans de la couronne de Bohême, tandis que de l'autre ces margraviats ont dans leur mouvance des fiefs situés sur le territoire d'Autriche, L. M. l'impératrice-reine & le roi de Prusse consentent dés-à-présent à renoncer, lorsque le cas échoira de la réunion prévue dans l'article précédent, à tous droits & hauteurs, sous quelque dénomi-

tion qu'ils soient désignés, ainsi qu'à toute dépendance de ces fiefs & parties de fiefs, & à faire cesser respectivement tout lien féodal sans nulle réserve. «

» XII. Les traités de Westphalie & tous les traités conclus depuis entre L. M. Imp. & Prussienne, & nommément ceux de Breslau & de Berlin de 1742, de Dresde de 1745, & de Hubertsbourg du 15 février 1763, sont expressément renouvellés & confirmés par le présent traité de paix, comme s'ils y étoient insérés mot à mot. «

» XIII S. M. l'impératrice-reine se joindra à S. M. Prussienne, à M. l'électeur Palatin, & à M. le duc des Deux-Ponts, pour requérir S. M. l'empereur & l'Empire, de vouloir bien conférer à S. A. Elect. Palatine, tant pour elle que pour toute la maison Palatine, les fiefs de l'Empire, situés tant en Baviere qu'en Souabe, tels qu'ils ont été possédés par le feu électeur; & pour convaincre d'autant plus l'électeur Palatin de la sincérité de ses intentions pour sa personne, & en faveur de sa maison, elle promet de s'employer aussi à faire abandonner l'administration desdits fiefs à S. A. Elect. immédiatement après la ratification du présent traité de paix. «.

» XIV. S. M. l'empereur & l'Empire sont requis par toutes les parties intéressées & contractantes, d'accéder au présent traité & aux actes & conventions qui en font partie, & de donner leur consentement plénier à toutes les stipulations qui y sont contenues. «

» XV. Finalement, sa majesté l'impératrice-reine interposera volontiers, conjointement avec sa majesté Prussienne, ses bons offices auprès de sa majesté l'empereur, pour le porter à accorder à la maison ducale de Mecklenbourg, le privi-

lege *de non appellando* illimité, lorſqu'elle l'aura demandé ſelon l'uſage.

» XVI. L. M. l'impératrice de toutes les Ruſſies & le roi très-chrétien ayant le plus contribué à l'heureuſe réuſſite de cette pacification par leur intervention amicale, & leur médiation efficace & équitable, leurſdites majeſtés ſont requiſes par toutes les parties contractantes & intéreſſées de ſe charger auſſi de la garantie du préſent traité, ainſi que de toutes les conventions & ſtipulations qui en ſont partie. «

» XVII. Les ratifications du préſent traité expédiées en bonne & due forme, ſeront échangées en cette ville de Teſchen dans l'eſpace de 14 jours, ou plutôt, s'il eſt poſſible, à compter du jour de ſa ſignature. En foi de quoi, nous ſouſſignés miniſtres plénipotentiaires, avons ſigné, en vertu de nos plein-pouvoirs, le préſent traité, & y avons fait appoſer le cachet de nos armes. «

Fait à Teſchen le 13 mai 1779.

(L. S.) JEAN PHILLIPPE, comte *de Cobenzel.*

(L. S.) JEAN HERMAN, baron *de Riedeſel.*

Nous plénipotentiaire de S. M. le roi Très-Chrétien, & nous plénipotentiaire de S. M. l'impératrice de toutes les Ruſſies, ayant ſervi de médiateurs à l'ouvrage de la pacification, déclarons, que le traité de paix ci-deſſus, entre L. M. l'impératrice-reine & le roi de Pruſſe, avec les conventions, articles ſéparés; acte particulier & ſéparé, actes d'acceſſion & d'acception, y annexés, & qui en ſont partie, de même qu'avec toutes les clauſes, & conditions & ſtipulations, qui y ſont contenues, a été conclu par la médiation & ſous la garantie de S. M. très-chrétienne & de S.

M. imp. de toutes les Russies ; en foi de quoi, nous avons signé les présentes de notre main, & y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Teschen le 13 mai 1779.

(L. S.) Le Baron de Breteuil.

(L. S.) Nicolas, prince *Repnin.*

Article Séparé.

Le sérénissime électeur de Saxe est compris dans ce traité de paix & de réconciliation, comme partie contractante ; S. A. S. Elect. jouira de tous les effets de cette paix, qui peuvent la regarder ; & elle s'engage aussi de son côté pour elle, ses héritiers & successeurs, d'observer religieusement la paix, & de s'y conformer en tout. Cet article séparé aura de part & d'autre la même force & vertu, que si dans le traité de paix il étoit fait mention expresse de S. A. S. l'électeur de Saxe, & sera ratifié en même-tems que ledit traité. En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires de S. M. l'impératrice-reine de Hongrie & de Bohême, & de S. A. S. l'électeur de Saxe, en vertu de nos plein-pouvoirs, avons signé le présent article séparé, & y avons fait apposer le cachet de nos armes.

(L. S.) Jean-Philippe, comte *de Cobenzel.*

(L. S.) Frédéric-Auguste, comte de *Zinzendorff* & *Pottendorff.*

Acte d'Accession de Sa Majesté l'Empereur.

» JOSEPH SECOND, par la grace de Dieu, empereur des Romains, toujours auguste, roi d'Allemagne & de Jerusalem, co-régent & héritier des royaumes de Hongrie, de Bohême, de

Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, &c., archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne & de Lorraine, grand-duc de Toscane, grand-prince de Transylvanie, duc de Milan & de Bar, &c. Comte d'Habsbourg, de Flandres & de Tyrol, &c. &c. &c. Comme nous avons été amiablement invités d'accéder en notre qualité de co-régent & héritier des états de S. M. l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, Mme. notre mere, au traité de reconciliation, de paix & d'amitié, qui a été conclu & signé dans la ville de Teschen le 13 mai de l'année courante, par les ministres-plénipotentiaires de sadite majesté & de sa majesté le roi de Prusse, lequel traité est de la teneur suivante :

Ici est inséré le traité de paix.

Nous, desirant de contribuer à affermir l'amitié & la bonne intelligence heureusement rétablie entre les cours de Vienne & de Berlin, nous nous sommes déterminé avec plaisir d'accéder, & par la présente accédons formellement audit traité de reconciliation, de paix & d'amitié, & aux actes & conventions y annexés, en notre qualité de co-régent & d'héritier des états de S. M. l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, Mme. notre mere; voulons que tous & chacun de ces articles & conditions aient la même force & vertu à notre égard, que si nous étions nommément compris dans ledit traité & dans les actes & conventions y annexés, auxquels non-seulement nous ne ferons ni permettrons qu'il soit fait aucun empêchement, mais au contraire les accomplirons fidèlement.

En foi de quoi, nous avons signé la présente de

notre propre main, & l'avons munie de notre sceau. Donné à Vienne le 16 mai 1779. JOSEPH.
Prince COLLOREDO. DE LEYKAM.

ACTE d'acceptation de la part du roi de Prusse de l'accession de S. M. I. au traité de paix signé à Teschen le 13 mai 1779.

» FRÉDÉRIC, par la grace de Dieu, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, &c. &c. Savoir faisons : comme S. M. l'empereur a bien voulu accéder formellement en sa qualité de co-régent & héritier des états de S. M. l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, au traité de reconciliation, de paix & d'amitié, conclu & signé dans la ville de Teschen le 13 mai de l'année courante, par un acte authentique signé de sa main & revêtu de son sceau, duquel la teneur s'ensuit ici mot pour mot. «

Ici est inséré l'accession précédente.

Nous, animé d'un desir égal de resserrer de plus en plus les liens de l'amitié & d'affermir la bonne intelligence, heureusement rétablie entre la cour de Vienne & nous, avons pour agréable & acceptons formellement ladite accession ; voulons que tous & chacun des articles & conditions du susdit traité, & des actes de conventions y annexés, aient la même force & vertu à l'égard de S. M. l'empereur, comme co-régent & héritier des états de S. M. l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, de même que si elle étoit nommément comprise dans ledit traité & dans les actes de conventions y annexés, auxquels non-seulement ne ferons, ni permettrons

qu'il soit fait aucun empêchement, mais au contraire les accomplirons fidélement.

En foi de quoi, nous avons signé la présente de notre propre main, & l'avons munie de notre sceau. Donné à Breslau, le 20me. jour de mai, l'an de grace 1779, & de notre regne le 39me.

FRÉDÉRIC.

FINKENSTEN. C. J. DE HERTBERG.

CONVENTION entre S. M. l'Impératrice-Reine & S. A. S. Electorale Palatine.

» Sa majesté l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, & son altesse élect. Palatine s'étant déterminées à s'arranger avec le concours de M. le duc des Deux-Ponts, au sujet de la succession délaissée par feu l'électeur de Baviere, sadite majesté d'une part, & M. l'électeur Palatin pour lui & ses agnats, d'autre part, sont convenus des articles suivans: «

ART. PREMIER. L'électeur Palatin rentrera avec sa maison, aux conditions énoncées dans les articles IV, V & VI, en possession de tous les districts qui sont actuellement occupés par la maison d'Autriche, tant en Baviere que dans le Haut-Palatinat, en renonçant à toutes prétentions quelconques qu'il pourroit former du chef de cette occupation; & S. M. l'impératrice-reine, de son côté, délie M. l'électeur Palatin de la convention du 3 janvier 1778, en renonçant par le présent article & de la maniere la plus formelle & la plus obligatoire, pour elle & pour ses héritiers & successeurs à perpétuité, à toutes les prétentions qu'elle a formées, ou pourroit former à quelque titre que ce puisse être, sur aucune partie de la succession du défunt électeur.

II. Par une suite de son affection particuliere pour Mr. l'électeur Palatin, S. M. l'impératrice-reine, pour elle & pour ses successeurs, cede à Mr. l'électeur pour lui, ses héritiers & successeurs, la seigneurie de Mindelheim. Elle lui cede également tous les droits quelconques de la couronne de Bohême sur les seigneuries de Glaucha, Waldenbourg & Lichtenstein, avec leurs dépendances, appartenantes aux comtes de Schonbourg; pour faciliter l'arrangement des prétentions allodiales de la maison de Saxe; & sa majesté consent enfin à conférer à Mr. l'électeur Palatin, & à toute la maison Palatine, les fiefs de la couronne de Bohême, situés dans le Haut-Palatinat, tels qu'ils ont été possédés jusqu'à présent par les électeurs de Baviere.

III. Promet également S. M. l'impératrice-reine apostolique, de requérir S. M. l'empereur & l'Empire de vouloir bien conférer à S. A. élect. Palatine, tant pour elle que pour toute la maison Palatine, les fiefs de l'Empire, situés tant en Baviere qu'en Souabe, nouvellement acquis par la branche Wilhelmine, tels qu'ils ont été possédés par le feu électeur de Baviere; & pour convaincre d'autant plus Mr. l'électeur Palatin de la sincérité de ses intentions pour sa personne, & en faveur de sa maison, S. M. promet de s'employer aussi à faire abandonner l'administration desdits fiefs à S. A. élect., immédiatement après la ratification de la présente convention.

IV. En échange, Mr. l'électeur Palatin, pour répondre à ces marques d'affection de S. M. l'impératrice-reine, cede & abandonne en même-tems pour lui, ses héritiers & successeurs, à sadite majesté & à ses héritiers & successeurs, dans l'état

où ils sont actuellement, les bailliages de Wildshut, de Braunau, avec la ville de ce nom, de Maurkirchen, de Frybourg, de Mattigkoven, de Ried, de Scharding, & en général toute la partie de la Baviere qui est située entre le Danube, l'Inn & la Salza, faisant partie de la généralité ou régence de Bourghausen.

V. Les rivieres mentionnées dans l'article précédent, seront communes à la maison d'Autriche & à l'électeur Palatin, en tant qu'elles touchent les pays cédés; aucune des deux parties contractantes ne pourra y altérer le cours naturel des rivieres, ni empêcher la libre navigation & le libre passage des sujets, des marchandises, denrées & effets de l'autre; & il ne sera permis à aucune d'elles d'y établir de nouveaux péages & aucun autre droit, quelque nom qu'il puisse avoir; les stipulations ci-dessus auront également lieu pour la partie de l'Inn, qui coule entre le bailliage de Scharding & le comté de Neubourg, relevant de la maison d'Autriche.

VI. Le pays compris dans les limites indiquées par l'article IV, appartiendra à l'impératrice-reine & à ses successeurs, avec tous les droits de supériorité territoriale & tous autres, sans rien excepter; bien entendu, qu'en aucun tems & sous aucun titre, S. M. l'Impératrice-reine, ni ses héritiers & successeurs, ne pourront former des prétentions sur aucune autre partie des états de Baviere, soit à titre d'appartenance ou de dépendance, ou à quelque autre que ce puisse être. S. M. l'impératrice-reine déclare en outre, qu'elle ne prendra part ni à la diete de l'Empire, ni au cercle de Baviere, aux droits de séance & de suffrages des ducs de Baviere; & qu'elle aban-

donne tous ces droits à Mr. l'électeur Palatin, à ses héritiers & successeurs; lequel, de son côté, prend sur lui, ainsi que pour ses héritiers & successeurs, toutes les charges quelconques qui y sont affectées.

VII. S. M. l'imperatrice-reine, & S. A. élect. Palatine, se feront remettre & délivrer les papiers, lettres, documens & archives, appartenans ou relatifs aux pays, villes & lieux qu'elles se cedent réciproquement par la présente convention.

VIII. Seize jours après la signature de cette convention, les troupes de S. M. l'impératrice-reine évacueront la partie de la Bavière, qui, en vertu de l'article Ier. doit être restituée à la maison Palatine, & sadite majesté impériale & royale entrera en même-tems en possession de la partie du district de Bourghausen, qui lui est cédée par l'article IV de cette convention.

IX. Les ratifications de la présente convention, expédiées en bonne & due forme, seront échangées dans la ville de Teschen dans l'espace de quatorze jours, ou plutôt s'il est possible, à compter du jour de sa signature.

En foi de quoi, nous soussignés ministres plénipotentiaires, avons signé, en vertu de nos plein-pouvoirs, la présente convention, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Teschen le 13 mai 1779.

(L. S.) JEAN-PHILIPPE, comte *de Cobenzel*.

(L. S.) ANTOINE, comte *de Terring-Seefeld*.

ACTE d'accession de S. A. S. Mr. le duc des Deux-Ponts à la convention entre S. M. l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, & S. A. sérénissime Elect. Palatine, & de l'acceptation de cette accession de la part de sadite majesté.

» Les ministres-plénipotentiaires de sa majesté l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, & de son altesse sérénissime l'électeur Palatin, ayant conclu & signé en cette ville de Teschen, le 13 de ce présent moi de mai, une convention dont la teneur s'ensuit :

» Et lesdits ministres-plénipotentiaires ayant amiablement invité le ministre plénipotentiaire de son altesse sérénissime le duc des Deux-Ponts, d'y accéder au nom de sadite altesse : les ministres-plénipotentiaires soussignés ; savoir : de la part de sa majesté l'impératrice-reine apostolique de Hongrie & de Bohême, le sieur Jean-Philippe, comte de Cobenzel, baron de Proseck, &c., son chambellan, conseiller d'état intime actuel, conseiller d'état d'Epée aux Pays-Bas, vice-président de la députation ministérielle de la banque ; & de la part de son altesse sérénissime monseigneur le duc des Deux-Ponts, le sieur Chrétien de Hohenfels, son conseiller intime actuel, en vertu de leurs pleins-pouvoirs, qu'ils se sont communiqués, sont convenus de ce qui suit : «

Que son altesse sérénissime monseigneur le duc de Deux-Ponts desirant contribuer & concourir à affermir l'amitié & la bonne intelligence entre sa majesté apostolique l'impératrice-reine de Hongrie & de Bohême, & son altesse sérénissime électo-

rale Palatine & toute la maiſon, accede en vertu du préſent acte à ladite convention, ſans aucune réſerve ni exception, dans la ferme confiance que tout ce qui y eſt promis à ſadite majeſté & ſadite alteſſe électorale, ſera accompli de bonne foi, déclarant en même-temps & promettant qu'elle accomplira de même de la meilleure foi tous les articles, clauſes & conditions qui y ſont contenus.

De même ſa majeſté apoſtolique accepte la préſente acceſſion de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc des Deux-Ponts, promet également d'accomplir ſans aucune réſerve ni exception tous les articles, clauſes & conditions contenus dans la convention ci-deſſus inſérée. Les ratifications du préſent acte ſeront échangées en cette ville de Teſchen dans l'eſpace de 15 jours, à compter du jour de la ſignature, ou plutôt, ſi faire ſe peut.

En foi de quoi, nous ſouſſignés miniſtres plénipotentiaires avons ſigné en vertu de nos plein-pouvoirs, le préſent acte d'acceſſion, & y avons fait appoſer le cachet de nos armes. Fait à Teſchen le 13 mai 1779.

(L. S.) JEAN-PHILIPPE, comte *de Cobenzel.*
(L. S.) CHRÉTIEN de *Hohenfels.*

CONVENTION entre S. A. S. l'électeur Palatin & S. A. S. l'électeur de Saxe.

» Les ſéréniſſimes parties contractantes pour la ſucceſſion allodiale du dernier électeur de Baviere, étant convenues de s'arranger à l'amiable & ſans diſcuſſion des droits, avec le concours du ſéréniſſime duc des Deux-Ponts, par la médiation & ſous la garantie des hautes-puiſſances médiatrices, ſa majeſté très-chrétiennne & ſa majeſté

l'impératrice de toutes les Russies, ainsi que sous la garantie de sa majesté l'impératrice-reine & de sa majesté le roi de Prusse, ont pourvu à cet effet des plein-pouvoirs nécessaires leurs plénipotentiaires au congrès de Teschen, lesquels après les avoir échangés, ont arrêté les articles suivans. «

ART. PREMIER. S. A. S. l'électeur Palatin, pour satisfaire entiérement aux prétentions allodiales de S. A. S. l'électeur de Saxe, formées en vertu de la cession faite par S. A. R. Mme. l'électrice-douairiere de Saxe, sa mere, promet & s'engage pour lui, ses héritiers & successeurs, de la maniere la plus obligatoire, de lui accorder la somme de six millions de florins, argent d'Empire; le marc fin à 24 florins, payable à Munich, en grosse monnoie; en 12 années, sans intérêts, à raison de 500 mille florins par an, en deux termes égaux, de six mois en six mois, de 250 mille florins chacun, à commencer du 4 janvier 1780, & à continuer de la même maniere jusqu'à l'acquit total de ladite somme, réglée pour équivalent, & assuré par cet article à titre d'hypotheque générale & spéciale sur toute la masse fidéi-commissaire, mobilier & immobilier de Baviere, à l'effet de pouvoir faire saisir légalement, où bon lui semblera, les revenus des susdits pays, jusqu'à sa concurrence de la somme restante, en cas que ledit payement ne se feroit pas aux termes dont on est convenu.

II. Cede & transfere son altesse sérénissime électorale Palatine, sans réserve aucune pour elle & ses successeurs, tous les droits quelconques que la couronne de Bohême a exercés jusqu'ici sur les seigneuries de Glaucha, Waldenbourg & Lichtenstein, appartenantes aux comtes de Schonbourg,

& situées dans le territoire de l'électeur de Saxe, de la même maniere qu'ils lui ont été cédés pour faciliter le présent arrangement par l'article II de la convention signée aujourd'hui entre sa majesté l'impératrice reine & son altesse électorale Palatine, & que dès ce moment & à jamais il ne puisse être rétabli & exercé contradiction & opposition quelconque par qui que ce puisse être, contre tous les droits de l'électeur de Saxe sur lesdites seigneuries.

III. Son altesse sérénissime l'électeur de Saxe, de son côté, étant satisfait par cet arrangement pour ses prétentions, en sa qualité de cessionnaire de son altesse royale madame l'électrice-douairiere de Saxe, unique héritiere allodiale de Baviere, renonce pour lui, ses héritiers & successeurs, de la maniere la plus formelle & solemnelle que ce puisse être, à toutes les prétentions qu'il a eues, ou pu former sur la totalité de l'alleu de Baviere en terres & biens, mobilier & immobilier, provenant des ancêtres & nouvellement acquis, sans exception & sans égard à quelque qualité féodale ou allodiale ; & il est stipulé de plus, que cet alleu passera à la substitution perpétuelle affectée sur tous les états électoraux Bavaro-Palatins, réunis maintenant dans l'ancienne ligne électorale, & en une seule masse fidéi-commissaire. En même tems, S. A. S. élect. Palatine lui promet & garantit l'immunité de toutes charges & obligations provenantes de la succession de Baviere, de façon que S. A. S. électorale de Saxe ne sera jamais redevable ni responsable d'aucunes dettes passives ou autres charges affectées à ladite succession, sous quelques dénominations ou titres que ce puisse être.

IV. S. M. l'Empereur & l'Empire sont requis

par les parties contractantes de la présente convention d'y accéder, & de donner leur consentement plénier à toutes les stipulations qui y sont contenues.

Leurs majestés l'impératrice-reine & le roi de Prusse, ainsi que les hautes-puissances médiatrices S. M. très-chrétienne & S. M. l'impératrice de toutes les Russies, sont requises par L. A. S. élect. de vouloir bien se charger aussi de la garantie de la présente convention. La présente convention sera ratifiée par les sérénissimes parties contractantes, & les ratifications seront échangées en cette ville de Teschen dans l'espace de quinze jours, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de la signature. *En foi de quoi, la présente convention a été dressée en double par les plénipotentiaires des deux parties contractantes, qui ont signé & scellé de leurs armes chacun un exemplaire, & les ont échangés. Fait à Teschen le 13 mai 1779.*

(L. S.) Comte de *Terring Seefeld.*
(L. S.) FRÉDÉRIC-AUGUSTE, comte de *Zinzendorff & Pottendorff.*

ACTE de garantie pour le traité de paix.

La paix ayant été conclue & rétablie aujourd'hui entre S. M. l'impératrice-reine, & S. M. le roi de Prusse, par la médiation de S. M. imp. de toutes les Russies, & de S. M. très-chrétienne, à la réquisition des deux parties belligérantes; l'une & l'autre desdites parties desirant avec une égale sincérité, tout ce qui peut conserver & affermir la tranquillité publique, ont encore requis amiablement les hautes puissances médiatrices, de vouloir assurer par leur garantie l'exécution d'un ouvrage si desiré, & à

la consommation duquel elles ont employé des soins si efficaces. Sur quoi, S. M. très-chrétienne & S. M. imp. de toutes les Russies, animées du même desir d'assurer le repos public, se sont volontiers prêtées à un moyen qui tend uniquement à un but si salutaire; & nous ayant à cet effet munis de leurs plein-pouvoirs, nous soussignés plénipotentiaires de leursdites majestés, faisant les fonctions de médiateurs pour le rétablissement de la paix, déclarons & assurons par le présent acte, en vertu de nos plein-pouvoirs, que S. M. le roi très-chrétien, S. M. l'impératrice de toutes les Russies, garantissent le traité de paix, qui a été conclu en date d'aujourd'hui entre S. M. l'impératrice-reine & S. M. le roi de Prusse, dans toute son étendue, avec les conventions spéciales, ainsi que les articles séparés, acte particulier & séparé, actes d'accession & d'acceptation, qui y sont annexés & en sont partie, & toutes les conditions, clauses & stipulations, qui y sont contenues, en la meilleure forme que faire se peut, & que leursdites majestés imp. de toutes les Russies & très-chrétienne, feront aussi expédier & délivrer des ratifications particulieres de cet acte de garantie.

En foi de quoi, nous avons signé le présent acte, & y avons fait appofer les cachets de nos armes, & l'avons échangé contre des actes d'acceptation, comme seront échangées de même lesdites ratifications du présent acte contre les ratifications desdits actes d'acceptation, dans l'espace de trois mois, ou plutôt, si faire se peut. Fait à Teschen le 13 mai 1779.

(L. S.) Le baron de BRETEUIL.

(L. S.) NICOLAS, prince *Repnin*.

Acte d'acceptation de la garantie pour le traité de paix.

La paix ayant été conclue & rétablie aujourd'hui par la médiation de S. M. très-chrétienne, & de S. M. I. de toutes les Russies, leursdites majestés, après en avoir été requises par toutes les parties contractantes & intéressées, ayant de plus accordé leur garantie à toutes les stipulations qui font partie du traité de paix, signé aujourd'hui entre S. M. l'impératrice-reine & S. M. le roi de Prusse : le soussigné ministre plénipotentiaire de S. M. l'impératrice-reine, en vertu de ses plein pouvoirs, déclare que S. M. l'impératrice reine reçoit avec reconnoissance l'acte de garantie, qui lui a été délivré aujourd'hui par les plénipotentiaires médiateurs, aux noms de L. M. l'impératrice de toutes les Russies & le roi T. C.; & S. M. l'impératrice-reine desirant tout ce qui peut affermir & conserver la tranquillité publique, promet & s'engage de son côté de remplir exactement & d'exécuter sans réserve quelconque, toutes les conditions du susdit traité de paix, & toutes les stipulations qui en font partie, en tant que cela peut la regarder, & que sadite majesté l'impératrice-reine fera aussi expédier & délivrer des ratifications particulieres de cet acte d'acceptation.

En foi de quoi, le ministre plénipotentiaire soussigné a signé ce présent acte, & y a fait apposer le cachet de ses armes, & l'a échangé contre l'acte de garantie ci-dessus énoncé, comme seront échangées de même lesdites ratifications du présent acte contre les ratifications dudit acte de garantie, dans l'espace de trois mois ou plutôt, si faire se peut. Fait à Teschen le 13 mai 1779. (L.S.) JEAN-PHILIPPE, C. *de Cobenzel.*

SUITE

SUITE DE L'ANNÉE 1779.

Le retour de la paix ne fait pas négliger à l'impératrice le soin de récompenser les troupes qui se sont distinguées pendant la guerre. Les régimens Hongrois & Croates entr'autres, reçoivent de cette généreuse princesse une gratification de 30 mille ducats de Chremnitz.

Le 26 juin le feu prend au magasin à poudre situé près de la ligne de Nusdorf, & il en coûte la vie à 28 soldats de l'artillerie, à deux soldats de la garde, & à quantité de personnes du voisinage. Plusieurs maisons sont renversées, & les suites funestes de cette explosion se font sentir à une grande distance. Dès que l'empereur est instruit de cet accident, il accourt sur les lieux en toute diligence, donne les ordres les plus sages pour empêcher un plus grand mal, & répare avec sa bienfaisance ordinaire celui qu'il n'est plus possible de prévenir.

Le 2 juin l'impératrice instruite des procédés pleins de modération & d'humanité que le prince héréditaire de Brunswick & le prince Frédéric, son frere, ont eus pendant la guerre à l'égard des habitans de Troppau & de Jagerndorff, écrit au duc Ferdinand de Brunswick pour le prier d'assurer ces deux princes de sa reconnoissance, & cette lettre qui contient le témoignage le plus glorieux qu'ils pussent recevoir, est en même tems le compli-

ment le plus flatteur pour le héros dont ils se montrent les dignes éleves.

S. M. fait bâtir une église à la place du magasin à poudre de Nusdorf; mais cet acte de piété ne l'empêche pas de donner un grand exemple de tolérance, en permettant aux Protestans de prendre le bonnet de docteur dans les universités de ses états héréditaires. M. de Sebeok, noble Hongrois, est le premier qui profite de cette faveur dans l'université de Vienne.

La réduction des troupes impériales est enfin réglée de la maniere suivante : sur chaque compagnie de 200 hommes, on en renvoie 100, dont 60 natifs du pays, ont un congé pour dix mois, conservant l'uniforme & les armes de leur régiment, avec six florins de solde, & les 40 autres obtiennent un congé illimité, mais restent toujours engagés & obligés de rejoindre leurs corps au premier ordre. Dans la cavalerie, on ne renvoie que 19 hommes par compagnie : les étrangers peuvent aussi obtenir de ces sortes de congés, en donnant une caution de 50 florins. S. M. permet en même tems à plusieurs officiers d'aller servir en France, sous la condition de revenir quand leurs services seront nécessaires à leur patrie.

Le 9 août, un décret relatif à l'accession de S. M. l'empereur & de l'Empire, au traité de Teschen, est remis à la diète de Ratisbonne. S. M. I. y fait savoir aux états de l'Empire qu'ils aient à lui présenter un décret rel

pectueux pour qu'elle déclare son sentiment sur cette paix.

Le 24 du même mois S. A. le prince de Starhemberg, ministre-plénipotentiaire de LL. MM. aux Pays-Bas, pose la premiere pierre d'un nouvel hôtel que l'on construit à Bruxelles pour le conseil & la chancellerie de Brabant. On frappe à cette occasion une médaille, qui porte d'un côté le buste de S. M. avec l'inscription suivante : *MARIA THERESIA AUG. LOTH. BRAB. Limburg. dux. M. S. I.* Le revers représente le nouveau bâtiment avec l'inscription *THEMIDI TUTELARI*, également belle & juste dans le sens propre & dans le sens figuré. On lit dans l'exergue : *S. P. Q. B. extrui curavit M. DCC. LXXIX.* L'inscription qui se trouve sur la lame de cuivre enfermée dans la pierre suivant l'usage, est conçue en ces termes :

Imperante. Maria. Theresia. aug.
duce. Loth. Brab. Limb. Marchione. S. imp.
Carolo. Alexandro. Lotharingo.
Equit. Teut. sup. Mag. Belgicæ. præfecto.
senatus populusque. Bruxellensis.
hanc. legum. Basilicam.
Brabantis. consociatisque. populis.
juri. dicundo. sacram.
quum. pristina. quæ. in. antiquo. urbis.
ambitu.
Sita. erat. vetustate. collaberetur.
in. hoc. pomerio. pecunia. publica.
a fundamentis. extrui. curavit.

Georgius. Adamus. S. R. I. princeps. a.
Starhemberg.
pleno cum. potest. Belgicar. prov. ad.
Minister.
primum. lapidem. posuit.
IX. Kal. sept. MDCCLXXIX.
Josepho. de. Crumpipen. Brabantiæ. cancellario.

S. M. fait publier dans le Milanois une ordonnance, qui enjoint à toutes les communautés de vendre aux particuliers, les terres dites bruyeres & lieux incultes qu'elles ont possédés jusqu'à présent, à condition que les acheteurs les fassent cultiver de la façon qu'ils jugeront la plus utile. Les gens de main-morte sont admis par cette ordonnance à acheter des portions de ces terres, en demandant auparavant une permission.

S. M. l'empereur fait un voyage en Bohême, dans lequel ce prince acquiert de nouveaux droits à l'amour de ses sujets. Se trouvant du côté de Nachod, il apperçoit un paysan qui fauche de l'avoine; il profite de son *incognito* pour aller à cet homme, lui demander sa faulx, & s'essayer dans un métier qu'on n'apprend pas ordinairement aux princes. Aussi ne tarde-t-il pas à faire l'aveu de son peu d'expérience, & se tournant vers les personnes de sa suite : N'y a-t-il pas ici, dit-il, quelqu'un qui en sache un peu plus que moi ? Le lieutenant-colonel Duverger s'étant présenté à cette question, l'empe-

reur lui remet en riant l'instrument champêtre, & cet officier s'en sert si habilement que son auguste rival crie *bravo*, & se confesse vaincu. Cependant le paysan est bien payé pour s'être reposé pendant qu'on faisoit son ouvrage; l'empereur est reconnu, & la faulx que ses mains ont touchée, est mise en dépôt comme un monument de sa bonté & de la protection qu'il accorde à l'agriculture.

Vers la fin de l'automne de la même année, il se déclare dans les Pays-Bas une dyssenterie épidémique, que l'impératrice juge d'autant plus digne de son attention, qu'elle exerce ses ravages dans les classes inférieures du peuple. En conséquence S. M. ordonne que les pauvres soient traités provisionnellement aux frais des communautés, se réservant de pourvoir dans la suite au remboursement des dépenses qui excéderoient les fonds ordinaires consacrés au soulagement des indigens.

ANNÉE 17[illegible].

Au commencement de cette année, S. M. attentive à prévenir les abus dans tous les genres, rend une ordonnance, portant défense à l'état-major de ses troupes, ainsi qu'aux régimens & aux officiers & soldats de vendre aucun uniforme vieux ou nouveau, & à qui que ce soit d'en acheter, sous les peines les plus rigoureuses.

Le duc de Modene, François-Marie d'Est, veld-maréchal-général des armées de l'impé-

ratrice, étant mort le 23 mars de cette année, S. M. ordonne à l'adminiſtration de la Lombardie, de payer à Mgr. l'archiduc Ferdinand, gouverneur-général de cette province, toutes les penſions dont avoit joui le duc défunt.

On publie vers le même tems dans les Pays-Bas, un traité de limites conclu le 18 novembre de l'année précédente, entre S. M. & le roi de France, par lequel les frontieres de leurs états contigus, ſont marquées d'une maniere plus préciſe que ci-devant, au moyen de quelques échanges déterminés par le même traité.

Le 26 avril, l'empereur part de Vienne pour un voyage dont il étoit queſtion depuis long-tems, & qui fixe l'attention de toute l'Europe. Ce prince ſe rend d'abord dans les provinces de Pologne nouvellement ſoumiſes à la domination autrichienne, & il laiſſe partout ſur ſon paſſage des marques de ſa bienfaiſance. Il va enſuite à Mohilow, où l'impératrice de Ruſſie arrive deux jours après lui, & le reconnoît dans la foule, ſous l'uniforme d'un ſimple officier. On peut juger combien cette entrevue de deux ſouverains encore plus grands par eux-mêmes que par leurs dignités, eſt intéreſſante pour l'un & l'autre, & combien, en ſe voyant de près, ils ont de nouvelles raiſons de s'admirer. Joſeph admire dans Catherine la majeſté triomphante, & Catherine admire dans Joſeph la ſimplicité

d'un grand homme; car il refuse, suivant sa coutume, tous les honneurs qu'on veut lui rendre, & dans le voyage qu'il fait ensuite à Moscow & à Pétersbourg, il se dépouille de son rang pour observer en curieux tout ce que la Russie offre de plus remarquable, il ne laisse voir en lui qu'un voyageur instruit & avide de nouvelles connoissances, & il ne fait sentir qu'il est empereur que par la magnificence des présens & des récompenses qu'il distribue.

Tandis que l'empereur ajoute chaque jour à sa renommée, & que les acclamations des peuples enchantés de le posséder au milieu d'eux, retentissent pour ainsi dire, jusqu'aux oreilles de son auguste mere, de nouveaux sujets de joie se préparent pour cette grande princesse, qu'il semble que la providence veuille dédommager des adversités de sa jeunesse, par les prospérités d'un âge plus avancé. Elle a déja la douce satisfaction de voir l'aîné de ses enfans assis sur le trône impérial, & les archiduchesses ses filles unies aux plus grands princes de l'Europe; l'archiduc Léopold regne glorieusement sur la Toscane; le mariage de l'archiduc Ferdinand avec l'héritiere de Modene, lui assure un établissement digne de sa naissance; & de tant d'illustres rejettons de la maison d'autriche, il ne reste plus à pourvoir que l'archiduc Maximilien. Ce jeune prince s'étant déterminé pour le célibat, est d'abord élu co-adjuteur du prince Charles de Lorraine

son oncle, grand-maître de l'ordre Teutonique; & bientôt s'ouvre devant lui la carriere des honneurs ecclésiastiques. L'électeur de Cologne, prince avancé en âge, saisit avec joie l'occasion qui se présente de prouver à l'impératrice son respect & son dévouement, & le jeune archiduc est proposé pour le remplacer sur les sieges de Cologne & de Munster. Sans doute son élection eût rencontré moins de difficultés, s'il ne s'étoit agi que de procurer de nouvelles jouissances au cœur maternel de l'impératrice, mais les défiances de la politique combattent souvent dans l'esprit des princes les insinuations de la bienveillance; on ne voit pas sans allarme l'accroissement d'influence qu'un électorat de plus peut donner à la maison impériale déja si puissante, & on veut encore moins permettre qu'un prince de cette maison réunisse à cet électorat l'évêché de Munster, dont la neutralité est si intéressante en tems de guerre pour la Prusse & la Hollande. Ces deux puissances s'unissent pour mettre obstacle à la double élection qui se prépare, & secondent par leurs négociations les efforts du parti qui cherche à placer sur le trône de Munster un concurrent moins redoutable. Le roi de Prusse même, prince aussi profond dans la politique que dans la science des armes, & aussi habile à manier la plume que l'épée, ne dédaigne pas de discuter en théologien une question dont il s'occupe encore plus comme roi; il entreprend d'intéresser

à sa cause la piété scrupuleuse de l'électeur de Cologne, en lui prouvant que la réunion de deux évêchés considérables sur la tête d'un même individu, ne seroit pas moins contraire aux décrets des conciles qu'aux intérêts des princes d'Allemagne; mais l'électeur lui répond que ce que S. M. traite d'abus est un usage autorisé par mille exemples, & sur-tout par celui d'un archevêque de l'illustre sang de Brandebourg, qui vivoit dans les siecles passés, tant il est vrai que la réfutation des manifestes des princes se trouve souvent dans leur propre histoire ou dans celle de leur maison! Aussi ces especes de plaidoyers influent-ils rarement sur la décision des procès que s'intentent ces redoutables parties, & dans la circonstance présente, celui du roi de Prusse ne sert qu'à faire admirer de plus en plus l'étonnante flexibilité du génie de ce grand prince. L'archiduc Maximilien n'en est pas moins élu coadjuteur de Cologne, le 7 août, & de Munster le 16 du même mois; les peuples des deux évêchés font éclater la joie la plus vive, & l'amour qu'ils témoignent pour le fils de Marie-Thérese, est un surcroît de bonheur pour elle.

Mais un triste événement arrivé dans l'intervalle, trouble la joie que lui inspire cet heureux accomplissement de ses desirs. Le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, meurt à son château de Tervueren, le 4 juillet de cette année, dans la 68eme. de son âge, & sa mort laisse des regrets également

durables aux peuples du Brabant, dont il étoit le pere, & à son auguste belle-sœur, qui ne lui étoit pas plus unie par les liens du sang que par la conformité des sentimens & des vertus.

Des guerres fréquentes contre les Turcs forment une grande partie de l'histoire des empereurs de la maison d'Autriche, & dans les vicissitudes de revers & de succès qu'offrent constamment ces guerres, s'il y a quelque gloire réelle, elle est pour les généraux qui ont vaincu, plutôt que pour les princes qui n'ont prêté que leur nom aux exploits de leurs sujets. Marie-Thérese se montre encore à cet égard plus sage que ses prédécesseurs; c'est en pleine paix qu'elle porte des coups mortels au colosse de la grandeur ottomane, sans avoir à craindre pour ses propres états ces contre-coups funestes qu'entraînent même les victoires; c'est par la douceur de son gouvernement qu'elle combat avec plus de gloire & d'avantage un gouvernement barbare; les esclaves du Turc considerent avec envie le bonheur des sujets de l'impératrice; ils viennent en foule chercher la liberté sous ses loix, & vers la fin de l'année dont nous parcourons rapidement l'histoire, on voit arriver sur les confins de l'Esclavonie une colonie, de plus de trois cens de ces émigrans à qui S. M. fait distribuer généreusement des terres. De pareilles conquêtes sont sans doute préférables à celle de quelques campagnes dévastées; il n'en coute rien aux peuples, & les princes

n'en partagent pas l'honneur avec leurs ſoldats.

Le 20 août l'empereur arrive à Vienne de retour de ſon voyage en Ruſſie. Inſtitué héritier univerſel par le feu prince Charles de Lorraine ſon oncle, il accepte la ſucceſſion avant de ſavoir ſi elle ſera ſuffiſante pour l'acquittement des legs particuliers. (*) Dans un nouveau voyage que S. M. fait en Bohême, elle rencontre à Lytemiſchel quatre compagnies du régiment de Fabri, auxquelles on diſtribue par ſon ordre 300 ducats, en mémoire de la belle défenſe qu'a faite ce régiment dans la derniere guerre près d'Habelschwerdt; cette récompenſe eſt accompagnée d'un billet conçu dans les termes les plus flatteurs, que le maréchal comte de Laſcy remet de la part de ſon auguſte maître, au major du régiment.

Le 25 d'octobre ſe fait à Mergentheim l'introniſation de Mgr. l'archiduc Maximilien d'Autriche en qualité de grand-maître de l'ordre Teutonique. Le jeune prince conſacre ce beau jour par un trait de bienfaiſance digne du fils de Marie-Thérèſe; au commencement du dî-

(*) Elle s'eſt trouvée depuis monter bien au-delà. S. A. R. a laiſſé à l'auguſte chef de l'Empire, deux capitaux conſidérables, une ſuperbe galerie de tableaux, une collection de médailles des plus rares, & plus d'un million de bijoux, indépendamment de deux palais magnifiquement meublés, l'un à la ville & l'autre à la campagne, à l'uſage des Gouverneurs qui doivent lui ſuccéder.

ner qui suit la cérémonie, il fait faire une quête parmi ses illustres convives pour les malheureux habitans de la ville de Gera, qu'un incendie a réduite en cendres peu de tems auparavant, & il met le premier 300 ducats dans l'assiette où chacun doit déposer son aumône.

Il ne reste plus rien à desirer à Marie-Thérese, que d'être encore long-tems témoin du bonheur qu'elle procure à son peuple, & des vertus de ses enfans, qui sont également son ouvrage.

Mais la prospérité a ses bornes ainsi que le malheur, & comme il n'est point de peine qui n'admette des consolations, il n'est point non plus de joie qui ne prépare des regrets.

Dans le courant du mois de novembre, S. M. se trouve atteinte d'une indisposition qui, d'abord légere en apparence, dégénere en une hydropisie de poitrine, & enleve cette grande princesse à ses sujets le 29 du même mois à neuf heures du soir, malgré tous les secours de l'art employés inutilement pour la sauver. Elle rend le dernier soupir entre les bras de l'empereur (*), qui ne l'a pas quittée pendant le cours de sa maladie, & qu'elle a chargé de la commission cruelle de l'instruire sans ménagement de sa véritable situation. Elle étoit préparée depuis long-tems à ce terrible évènment, par l'exercice continuel de toutes les vertus, & jamais elle ne parut plus grande

(*) Elle prenoit du café avec ce prince, assise sur un lit de repos, lorsqu'une suffocation subite l'emporta.

que dans les derniers instans de sa vie. La veille de sa mort elle s'occupe encore des soins du gouvernement avec le même zele que dans l'état de santé le plus florissant ; elle signe de sa propre main diverses expéditions ; elle charge le comte d'Esterhazi, chancelier de Hongrie, de remercier pour elle tous les départemens, des services qu'ils lui ont rendus pendant son regne, & elle fait écrire de sa part au prince de Kaunitz un billet qui contient aussi des remerciement conçus dans les termes les plus obligeans & les plus flatteurs. Un heure avant d'expirer, elle dit à S. A. R. l'archiduc Maximilien, *ma fermeté & ma constance ne m'ont point jusqu'à présent abandonnées ; priez le ciel vers lequel tendent tous mes vœux, pour que je les conserve jusqu'au dernier instant.* Rien n'est plus beau ni plus touchant que ses dernieres paroles : *S'il s'est passé sous mon regne quelque chose qui ne fût pas selon la justice, c'est sûrement contre ma volonté, parce que mon intention étoit droite :* mais où sa grande ame se montre sans doute toute entiere, c'est dans les sages avis qu'elle donne à son auguste héritier, & dans les lettres qu'elle écrit de son lit de mort à ceux de ses enfans qui sont éloignés d'elle. Il ne nous appartient pas de chercher à pénétrer des secrets d'une nature si respectable, mais en jugeant des sentimens de cette illustre princesse par le cours entier de sa vie, nous osons croire qu'elle leur recommande à tous l'amour

de la paix, de la justice, de l'humanité, & toutes les vertus dont elle leur a donné l'exemple.

Aussi-tôt après sa mort, l'empereur signe en présence des ministres l'acte où elle a consigné ses dernieres volontés. Les dispositions de ce testament méritent d'être connues. Marie-Thérese n'y parle d'elle-même que pour ordonner de supprimer à ses funérailles une partie des cérémonies usitées dans ces tristes circonstances. Elle borne à six mois la durée du deuil qu'on doit porter pour elle, & à sept semaines celle de l'interdiction des spectacles, étendant ainsi ses attentions bienfaisantes jusqu'au tems où elle ne sera plus. Elle laisse à chaque église de Vienne, une somme d'argent pour des prieres, & elle assigne 75 mille florins à la maison des orphelins établie dans cette capitale. Le même testament porte aussi que chacun des princes & princesses de la maison impériale, recevra annuellement pour un simple souvenir, 40 mille florins d'Empire. Le grand duc Léopold obtient en outre les seigneuries de Golding & Hollitsch, & l'archiduc Maximilien le château de Schloshoff avec trois seigneuries qui ont appartenu à l'empereur François I. à condition que le revenu de ce seigneuries, montant à 120 mille florins d'Empire, retournera à la couronne dès que S. A. R. sera parvenue au siege archiépiscopal de Cologne. S. M. laisse au choix de Madame l'archiduchesse Marie Anne, abbesse à Clagenfuth & à Prague, de faire sa résidence à Vienne

avec une pension de 20 mille florins, outre l'entretien de sa maison aux dépens de la cour, ou de s'établir à Clagenfurth avec une pension de 50 mille, & à Prague avec une pension de 70 mille florins, mais dans ces deux derniers cas sans être défrayée. Madame l'archiduchesse Elisabeth a également le choix de s'établir à Vienne ou à Inspruck avec le même traitement que l'archiduchesse Marie-Anne. En s'occupant d'intérêts aussi chers, l'auguste testatrice n'oublie pas les sujets qui l'ont servie. Elle donne à tous les militaires, depuis les généraux jusqu'aux simples soldats un mois de solde, en forme de gratification (*); les différentes personnes attachées à sa cour reçoivent également des marques de sa munificence; & cette grande princesse emporte avec elle la consolation d'avoir fait jusqu'à sa mort tout le bien qui étoit en son pouvoir, & de laisser un successeur qui achevera son ouvrage.

(*) Les fonds de la caisse Royale n'ayant pas suffit pour l'acquittement de ce legs, l'empereur y a suppléé généreusement de ses propres épargnes.

FIN.

AVIS

Nous croyons faire plaisir au public en imprimant à la suite de ces Annales, *l'Oraison funebre de Marie-Thérese, prononcée dans l'église collégiale des SS. Michel & Gudule à Bruxelles, le 23 décembre 1780, par* M. de Nélis, *chanoine de l'église cathédrale de Tournai, vicaire-général du diocese, & président des états du Tournaisis ; ainsi que la* Lettre historique à madame la comtesse de**, &c. *par* M. Caraccioli; *& le* Poëme sur la mort de cette princesse, *par* M. de Rochefort.

ORAISON FUNEBRE

DE

MARIE-THÉRESE.

Fortitudo & decor indumentum ejus, & ridebit in die noviſſimo.

Elle a été revêtue de force & de beauté; ſon dernier jour ſera pour Elle un jour d'allégreſſe. Prov. de Salomon. Chap. 13. ℣. 25.

MONSEIGNEUR, (*)

S'IL pouvoit y avoir quelque choſe de permanent ſur la terre, ſi l'arrêt prononcé dès l'origine du monde contre tout ce qui reſpire, pouvoit ſouffrir quelque exception, ce ſeroit ſans doute en faveur de la grandeur d'ame & de courage, de la bonté & de la juſtice réunies au pouvoir de faire le bien. C'eſt là la gloire & la beauté dont la durée, ainſi que l'éclat, ſemble devoir être immortelle.

Tous les âges du monde nous fourniſſent d'illuſtres exemples de vertu; les faſtes des nations nous font voir la bienfaiſance & l'équité de tems en tems aſſiſes ſur le Trône. C'eſt le Ciel qui,

(*) S. A. LE PRINCE DE STARHEMBERG, Gouverneur-Général des Pays-Bas.

dans sa miséricorde, fait ces inestimables présens à la Terre. Mais qu'ils disparoissent promptement! Et avec quelle rapidite la main qui les accorde se hâte de les retirer! Tout ici bas ne fait que passer; aucune gloire, aucune félicité n'y est durable. La force & le courage, l'éclat des dignités ou des richesses, ne défendent pas ceux qui en sont revêtus; leur grandeur s'évanouit comme un songe; la beauté se flétrit; les rois & les monarques disparoissent successivement de la scène du monde; les royaumes mêmes se précipitent les uns sur les autres; tout est marqué du sceau de l'instabilité, tout a sa fin: l'immortalité sur la terre ne sauroit être l'apanage de personne. Mais ce qui est l'apanage de l'homme juste, ce qui est réservé aux cœurs génereux & compatissans, aux ames nobles & intrépides, c'est d'être inébranlables au milieu de ces étranges renversemens; c'est d'attendre & de voir approcher leur dernier terme, non seulement avec résignation, mais avec une tranquillité parfaite; de sourire, pour ainsi dire, à la mort, & de conserver, au moment de l'effrayant passage de cette vie à l'existence d'une vie nouvelle, ce gage de leur bonheur futur, le repos & la joie de leur ame, & l'inappréciable douceur de la plus ferme confiance. *Fortitudo & decor indumentum ejus, & ridebit in die novissimo.*

Tel est, Messieurs, le grand spectacle qui nous rassemble ici. D'un côté ce lugubre appareil, ces sceptres brisés, ces couronnes renversées, tout nous annonce le néant & l'instabilité des choses humaines. D'un autre côté, ces larmes répandues avec tant d'abondance, cette tristesse accablante & profonde qui a saisi tous les cœurs, marquent assez la grandeur de notre perte.

Au reſte, je ne ſais quel mouvement ſecret s'éleve au milieu de notre douleur. *Marie-Thérese*, il eſt vrai, n'eſt plus; nous avons perdu la meilleure des Reines & le modele des rois. L'héritier des Céſars n'eſt pas le ſeul qui pleure une mere auguſte; les peuples en pleurent une avec lui, les foibles leur appui, les malheureux leur aſyle, l'état entier ſon ſoutien. Pendant quarante ans que la providence l'a fait regner ſur cette étendue de peuples & de royaumes, qui, depuis une longue ſuite de ſiècles forment l'héritage de ſes peres, on a vu regner avec elle la force & le courage, l'amour du bien & de la juſtice, on a vu briller autour de ſon trône toutes les vertus qui pouvoient faire l'édification & le bonheur du genre humain. *Fortitudo & decor indumentum ejus.* La mort n'a pu être pour elle que le terme de ſes travaux; & ce moment, ſi terrible pour la plupart des hommes, elle l'a vu approcher ſans trouble & ſans frayeur. *Ridebit in die noviſſimo.* Elle a quitté ſans regret un trône périſſable à la vue de ces couronnes immortelles qui brilloient aux yeux de ſa foi. Ce trône d'ailleurs, elle le laiſſe à un fils, dont toute la gloire ſera de regner ſelon les préceptes & les exemples de ſa mere. Il va parcourir à pas de géant la grande carriere qui lui eſt ouverte, & qu'elle lui a tracée.

Pour nous, Meſſieurs, modérons ou trompons, s'il ſe peut, notre douleur, en repaſſant dans notre eſprit quelques-uns des grands exemples que notre auguſte Reine nous a donnés. Eſſayons de crayonner quelques traits de cette femme forte, que l'on a vue, dans toutes les ſituations de ſa vie, toujours accompagnée de cet éclat de dignité & de courage, de bonté & de juſtice, qui l'ont

rendue l'amour & l'admiration du genre humain, & qui graveront éternellement dans la mémoire des hommes le souvenir des vertus de TRÈS-HAUTE, TRÈS-PUISSANTE ET TRÈS-EXCELLENTE PRINCESSE MARIE-THERESE, ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, IMPÉRATRICE-DOUAIRIERE ET REINE APOSTOLIQUE DE HONGRIE ET DE BOHÊME, notre auguste & incomparable Souveraine.

TOUS ceux qui ont parcouru les fastes des siecles passés, & qui liront l'histoire de *Marie-Thérese*, avoueront, sans crainte comme sans flatterie, que de toutes les reines ou héroïnes de l'antiquité, il n'en est aucune qui, au plus haut point de sa gloire, ait développé aux yeux de ses adulateurs & de ses esclaves autant de grandeur & de dignité, qu'en a montré *Marie-Thérese* pendant tout le cours de sa vie, aux yeux de tous ses contemporains, de l'Europe entiere, & de ses ennemis mêmes. Les alternatives de prospérités & de revers dont sa vie nous présente le tableau, mais sur-tout les revers accablans & presque point interrompus dont furent marqués les premieres années de son regne, sont connus de tout le monde. L'héritiere de Charles VI, à peine âgée de vingt-trois ans, monte sur le trône de son pere, & ne le voit entouré que de précipices. Mais elle y monte avec un courage bien supérieur à tous les périls. *Fortitudo & decor indumentum ejus.* S'attirant tous les regards par les charmes de son esprit, plus encore que par les agrémens & la dignité répandus sur toute sa personne, s'attachant tous les cœurs par l'amabilité d'un caractere qui ne s'est démenti jamais, par un penchant naturel à obliger, qui prévenoit les occasions ou les faisoit naître, & auquel son ame

bienfaisante céda toujours, *Marie-Thérese* se montra dans ces premiers momens, telle qu'elle a paru toute sa vie, dans les conseils comme dans les armées, dans le cabinet des princes étrangers & ligués contre elle, comme au milieu de ses sujets, sensible & généreuse, ferme, magnanime & inébranlable, telle enfin qu'elle paroîtra aux yeux de la postérité la plus reculée.

Cependant les feux de la guerre s'attisent de toutes parts. Le midi de l'Europe est conjuré contre une princesse, qu'on croyoit qu'il étoit juste de dépouiller, parce qu'il paroissoit aisé de le faire. L'Espagne, la France, l'Italie, s'arment contre *Marie-Thérese*, pour une cause qui leur est étrangere, tandis qu'un prince du nord, avec la rapidité des aquilons qui s'élancent de ces contrées, porte le fer & la flamme dans ses états, & lui ravit deux de ses plus belles provinces. Une princesse dont toutes les puissances de l'Europe avoient garanti les possessions, & dont elles s'étoient engagées, par l'acte le plus solemnel peut-être qu'il y eût jamais, de conserver le patrimoine, se trouve assaillie par presque toutes ces puissances à la fois, au moment où elle est sans alliés, sans argent & sans troupes. L'Empereur son pere avoit vu dissiper ses armées & épuiser ses finances par le malheur des dernieres guerres. Il se préparoit à les rétablir par une administration sage, économe & vigilante; mais la mort l'enleva presqu'aussitôt, après la paix conclue avec l'empire Ottoman, paix peu glorieuse, mais necessaire; & il laisse la princesse sa fille au milieu de ses ennemis, destituée de toute ressource.

Que dis-je, Messieurs? Il restoit à *Marie-Thérese* autant de ressources qu'il lui en falloit, puisqu'il

lui restoit sa grande ame. La providence d'ailleurs, qui du haut des Cieux veille à l'accomplissement de tous ses desseins, en instruisant notre princesse à l'école de la digrace, en épurant son ame, comme elle fait celle de tous les justes, au creuset de l'adversité, se préparoit en secret à être son vengeur, &, au milieu des orages, affermissoit son trône sur des fondemens inébranlables. *Inveni David servum meum : tronus ejus sicut sol in conspectu meo, & sicut luna perfecta in æternum.* Ps. 88. ℣. 31. 37. 38.

Le Ciel ne vouloit qu'éprouver le courage de *Marie-Thérese*. Dieu en permettant qu'elle fût exposée aux traits redoublés de l'infortune, nourrissoit & fortifioit en elle ce cœur compatissant, cette heureuse sensibilité, qu'elle a montrée toute sa vie pour les malheurs & pour les malheureux, & dont elle avoit puisé les premieres leçons dans le sein & sous les yeux de l'impératrice *Elizabeth*, sa vertueuse mere.

Ainsi s'élevoit la grande ame de *Marie-Thérese*: ainsi croissoit cette confiance inébranlable dans le secours du Tout-puissant, & ces grandes & principales vertus du christianisme s'enracinoient dans un cœur que Dieu vouloit s'attacher, & qui étoit trop vaste pour être rempli par les créatures. Ainsi se fortifioit cette égalité d'ame & cet héroïsme de courage, que l'Europe entiere a vu & admiré, & qui, en étonnant les ennemis de *Marie-Thérese*, inspiroit à ses sujets, comme à ses alliés, un attachement & une ardeur, qui paroîtront incroyables aux siecles futurs, & dont l'Histoire des siecles passés fournit peu d'exemples.......

Au milieu de l'orage, qui grossissoit & approchoit toujours, Dieu fit luire un rayon sensible de sa protection sur l'héritiere de l'auguste maison

d'Autriche. L'illuftre rejetton de cette tige antique, deftiné à s'élever & à croître comme l'arbre du prophete, *Daniel. Ch.* 4. ℣. 8. 9. dont la cîme touffue couvroit toute la terre de fon ombre, & à l'abri duquel les oifeaux du ciel & les animaux de la terre venoient fe refugier, l'enfant de bénedictions, qui devoit nous confoler un jour de la perte de fon incomparable mere, l'archiduc *Jofeph* venoit de naître. Quelques mois plus tard, & femblable en cela à l'Emmanuel, peu s'en eût fallu que fa mere n'eût pas trouvé dans fes vaftes états (qu'on ne ceffoit de lui enlever) de retraite pour repofer en naiffant ce fruit précieux, l'attente de tant de nations. Au moins étoit-ce ainfi que fa fenfibilité s'exprimoit en écrivant à fa belle-mere la ducheffe de Lorraine.

Mais que l'orage gronde & que les revers s'accumulent, rien n'eft capable d'abattre un courage invincible. *Marie-Thérefe* voit le nombre & les forces de fes ennemis s'accroître de jour en jour. Semblable à l'homme jufte qui fentiroit fans effroi l'univers s'écrouler fous fes pieds, elle met toute fa confiance dans le fecours du Très-haut, dans l'amour de fes peuples, & dans la juftice de fa caufe. Inébranlable dans fes principes, elle parle, elle agit avec cette dignité qui eft le caractere propre de fon cœur magnanime, & qui, dans tous les tems, diftingua le fang d'Autriche. Supérieure enfin aux revers & aux attaques de tous fes ennemis, elle montre à l'Europe étonnée, avec les reffources de fon génie, une fermeté & une grandeur d'ame prefque inconcevables, & déploie en même-tems ces graces fi attendriffantes de la jeuneffe, de la beauté & de la vertu opprimées. *Fortitudo & decor indumentum ejus.*

Cependant le succès des armes ne répond pas à tant de courage. La capitale même de la monarchie est ménacée; *Marie-Thérèse* est forcée de s'en éloigner. Dans cette situation, elle prend entre ses bras le jeune archiduc, l'espoir de sa maison & de son trône, à peine âgé de quelques mois. Elle se rend chez les Hongrois, ce peuple jadis si ombrageux & si fier à l'égard de ses maîtres, mais qui va prendre pour *Marie-Thérese* des sentimens bien différens & un enthousiasme digne de ses vertus; il va changer la face des affaires. Elle leur adresse, en latin, ces paroles, les plus touchantes peut-être que l'histoire ait jamais conservées, & qu'elle répétera d'âge en âge : » *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage, & dans ma constance. Je remets entre vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut.*

Qui pourroit peindre l'émotion que ce discours & la fermeté de la jeune reine firent naître dans tous les cœurs? A peine eut-elle le tems de l'achever. Cette brave & intrépide Noblesse, qui avoit blanchi sous le casque au milieu des armées, ou dans les conseils & l'administration des villes & des provinces, verse d'abord des larmes au récit des malheurs de sa souveraine; mais tout-à-coup faisant briller le fer terrible qui va porter la mort parmi les ennemis de l'état, elle fait entendre ce cri sublime de l'amour & du désespoir : *Moriamur pro Rege nostro Maria-Theresia.* Mourons tous pour notre roi *Marie-Thérese*. En effet, qui jamais fut plus digne que cette princesse de porter ce nom? Le cri de la noblesse devient par-tout le signal de la guerre. Ces valeureux guerriers, autrefois si redoutables

à

bles à leurs maîtres, ne le sont plus qu'aux ennemis de leur reine; ils inspirent l'enthousiasme qui les transporte, à leurs voisins comme aux nations éloignées; on se range de toutes parts sous les étendarts de *Marie-Thérese*; & cette princesse, qui peu de tems auparavant n'avoit pour elle que ses grands talens & son courage, est mille fois plus redoutable que ne le croyent ses ennemis triomphans.

Aussi tout change bientôt de face; & *Marie-Thérese*, après avoir été obligée, comme Henri IV, de conquérir ses propres états, a la consolation de placer la couronne impériale sur une tête qui lui est si chère, & la plus digne de la porter. La paix déja faite, mais enfreinte presqu'en même temps, par un de ses ennemis, se fait successivement avec toutes les Puissances; & après huit années de guerres & d'épreuves, qui n'ont servi qu'à faire éclater les vertus de *Marie-Thérese*, une paix universelle est accordée à l'Europe.

C'est dans ces momens que l'on va voir notre reine se livrant toute entiere à un autre genre d'occupations, qui ne demande pas un courage inférieur au courage guerrier, celui de faire tout le bien dont on est capable. Pendant huit ans, son cœur maternel n'avoit cessé de gémir sur les maux & les désordres que les guerres mêmes les plus justes entraînent, & qu'il n'avoit pas été en son pouvoir d'empêcher. Toute son étude va être desormais de fermer les plaies de son peuple, de réparer les pertes de l'Etat, ébranlé par les plus funestes secousses, & de faire fleurir par-tout l'olive de la Paix. Cette paix cependant, cette paix si chere au cœur de *Marie-Thérese*, nous la verrons troublée encore. Mais ce n'est plus cette foule

d'ennemis, ce ne sont point les mêmes inquiétudes ni les mêmes allarmes, ce ne sont plus les commencemens orageux d'un regne naissant. Le trône est affermi; des armées florissantes ont à leur tête des Fabius & des Marcellus pour les commander; tout le corps de l'Etat est sain & vigoureux. Si les Généraux n'enchaînent pas toujours la victoire, (ce que la vicissitude des choses humaines ne permet presque pas,) au moins savent-ils l'attirer & la retenir fréquemment sous leurs drapeaux; & un Prince dont on a le puissant génie à combattre, un Prince animé par les succès, & toujours conduit par la bravoure, apprend à trembler pour lui-même sous ses tentes, & jusques dans le centre de ses états.

Mais pourquoi, Messieurs, dans un temple & en présence d'un Dieu de paix, fatigué-je si longtems vos oreilles par le récit & le souvenir douloureux des désastres & des fureurs de la guerre? Hâtons-nous d'arracher nos regards à un spectacle qui a tant coûté au cœur compatissant & sensible de *Marie-Thérese*, pour les reposer sur des objets plus dignes de son ame bienfaisante. Suivons-la dorénavant, non dans le repos d'une vie molle & oisive, (elle ne la connut jamais) mais au milieu de ses occupations journalieres, de ces projets soutenus, que son amour pour ses peuples, le soin de sa famille, & de cette grande famille qui est l'état, lui inspirent sans cesse. Entreprendre & exécuter des choses grandes & difficiles, n'être occupée que de faire le bien, voilà son aliment & sa vie. *Manum suam misit ad fortia.* Prov. C. 31. ℣. 19.

Que ne puis-je, Messieurs, entrer ici avec vous dans le détail des établissemens nombreux, des réglemens sages, & de cette administration à jamais

mémorable, qui porte par-tout l'empreinte du cœur & de l'esprit de *Marie Thérese?* Pendant les trente-deux années de son regne, qui ont suivi la paix générale donnée à l'Europe, cette même Europe l'a vue constamment appliquée à favoriser l'agriculture & le commerce, à multiplier par-tout les manufactures dans ses états, à ouvrir les canaux de l'abondance. L'Europe l'a vue encourager les lettres & les arts, tantôt par des établissemens utiles, faits pour en conserver & propager le fruit; tantôt par des récompenses & par cette approbation flatteuse, dont elle s'honoroit elle-même en honorant les savans & les artistes; approbation qui peut tout sur des ames sensibles à la gloire, lorsqu'elle descend du trône. L'Europe l'a vue accueillir avec joie le vrai talent ennemi de l'ostentation; rechercher par-tout avec avidité le mérite modeste & inconnu, & se faire gloire de l'employer, dans les conseils comme dans les armées, dans l'église comme dans l'état, avec ce noble empressement qui fait autant honneur au souverain, qu'au sujet utile qu'il distingue ou qu'il éleve.

Si cette princesse rassemble les talens autour d'elle, si elle sait les faire concourir à la gloire & à la félicité de ses peuples. Elle a le bonheur, (bonheur bien rare sur le trône!) de trouver aussi des amis. Et qui fut jamais plus digne qu'elle d'en trouver de véritables? Mais aussi quelle gloire d'avoir eu part à la confiance de *Marie-Thérese?* Il falloit, pour y parvenir, non-seulement de grands talens, mais un cœur fait comme le sien, ami de l'ordre & de la justice, brûlant de cette soif du bien qui n'est pas toujours la vertu des cours ni des courtisans, chez qui l'ardeur avec laquelle on court à la fortune éteint souvent toute autre ar-

deur. *Fortem ac tenacem propositi virum* : voilà les hommes que *Marie-Thérese* daignoit élever & compter au rang de ses amis.

Nos yeux en découvrent de semblables ici, Messieurs ; leur présence nous interdit tout autre éloge, mais le suffrage des cœurs y supplée & les indique. Nous en voyons qu'elle a revêtus elle-même de la plus grande portion d'autorité dont un souverain puisse honorer un sujet ; nous en voyons ornés de la robe d'Aaron & de celle de Thémis. Laissons-les jouir de leur modestie. Il nous suffit de dire, que, parmi les titres de leur gloire, celle d'avoir mérité la confiance de *Marie-Therése* pourroit seule suffire à leur éloge, & leur faire à jamais un nom dans la postérité.

Avec ces sentimens, avec ces vertus, une reine telle que la nôtre, étoit faite pour trouver ou pour former par-tout de grands hommes. L'émulation ne pouvoit que naître sous ses pas. Emulation, mere des talens & des succès, vraie source du génie, & de la prospérité des empires! Que n'a pas fait *Marie-Thérese* pour vous faire naître dans les cœurs de ses sujets? Laissons à l'histoire le soin de raconter tout ce que sa bienfaisance ingénieuse lui suggéra dans ce dessein. Ces détails trop vastes pour les bornes étroites de mon discours, ne peuvent être que la matiere d'une longue suite d'annales.

Mais ce que nous ne pouvons passer ici sous silence, ce que les chaires évangéliques ne sauroient trop publier, c'est le zele ardent & illimité, le soin, le tendre soin, avec lesquels elle veilla sans cesse à l'honnêteté des mœurs publiques, ce grand, ce premier soin des bons rois, le plus sûr appui des monarques & des monarchies. De-là

cette sollicitude pour ne pas laisser le vice impuni & la vertu sans récompense ; sollicitude que l'on voudroit presque faire passer pour vice, ou du moins pour un travers d'esprit, dans un siecle qui se pare de philosophie, & qui a si souvent le mot d'humanité à la bouche, tandis que peut-être, hélas! cette vertu n'existe point au fonds des cœurs. Mais disons-le hardiment, sans fiction & sans détour, puisque c'est le langage de la vérité. Ce ne sont point tant les crimes, c'est l'impunité qui fait le malheur du monde. C'est cette fausse compassion, que le vice intéressé s'efforce d'honorer du nom respectable de vertu.

De la même source d'où découlent toutes les vertus, de ce desir du bien, de ce véritable amour de l'ordre découloit cette autre sollicitude de *Marie-Thérese*, celle qui occupoit son ame toute entiere lorsqu'il s'agissoit de donner à ses peuples des guides fideles & instruits, chargés de les conduire dans les voies du salut. Ce n'étoit qu'à la piété & à la vigilance qu'elle desiroit d'accorder ces postes de sentinelles d'Israël, postes d'honneur, si l'on veut, dans l'église, mais encore plus places de fatigue & d'un dévouement presque héroïque, & que néanmoins l'ambition, séduite par un éclat trompeur, cherche quelquefois à usurper. Siècles fortunés de la primitive église, ferveur des premiers chrétiens, innocence antique, simplicité ravissante de nos bons ayeux! piété, que le saint roi Etienne, l'apôtre de sa nation, a plantée dans les fertiles champs de la Pannonie, & qui y subsistez encore! Ah! si *Marie-Thérese* l'avoit pu, si la contagion du vice & l'imposture n'avoient pas jetté des racines trop profondes, si le monde en vieillissant n'étoit pas devenu, pour ainsi dire, incorri-

gible, on vous auroit vu renaître par-tout pendant les jours heureux du regne de notre Princesse. Elle a été pendant toute sa vie votre exemple; elle eût été votre modele. Eglises de Vienne, voûtes & tombeaux sacrés, où, avec les restes de tant de monarques repose la cendre de cet époux chéri, toujours si présent à l'esprit & au cœur de *Marie-Thérese*; lieux que, pendant quinze ans de viduité, elle n'oublia jamais d'arroser chaque mois de ses larmes, lieux si souvent témoins de sa sublime ferveur, & vous, saints autels, je vous atteste. Vous la vîtes, cette reine auguste, cette majesté si grande, retraçant l'exemple des Hélene & des Théodose, aussi humble & recueillie, aussi soumise que la derniere brebis du troupeau. Ce qui la distinguoit, ce n'étoit pas le faste du diadême, c'étoit cette foi vive & soutenue, cette piété tendre & éclairée, bien différente, jusques dans ses dehors, de celle de l'hypocrite. Lieux saints redites-nous, puisque vous seuls vous les savez, ces ferventes prieres, ces gémissemens d'une ame qui s'épanchoit dans le sein de la divinité que vous lui rendiez si présente. Avec quelle ardeur la princesse rendoit-elle graces au ciel de ses moindres bienfaits, & lui demandoit-elle les lumieres nécessaires pour bien gouverner son peuple? Et vous, hommes superbes, qui traitez de rêves les espérances du chrétien, qui ne voyez dans la piété que des illusions & de la petitesse, venez voir ce que le monde a de plus grand, chercher au sein de cette grandeur même, dans les exercices de la religion sa satisfaction la plus solide. Voyez l'auguste *Thérese*, puiser dans le recueillement & dans la priere cet esprit de force & de conseil, cette égalité d'ame, cette pureté & cette douceur, compagn

inséparables de sa vie, & le vrai partage des enfans de Dieu. Voyez couler de la même source ce vif amour de la justice, cette rare modération dans la prospérité, ce courage intrépide dans l'adversité, cette tendre compassion pour l'humanité souffrante. Grande reine, le cœur des gens de bien s'épanouit au récit de vos vertus; & l'éclat du trône, & tant de vraie grandeur, joints à cette simplicité chrétienne, ont été une leçon frappante, que le ciel avoit réservée à nos mœurs.

Cette humble piété, cette simplicité qui cherche à cacher un rang qui n'en éclate que davantage, ce talent d'obliger avec tant de grace & de promptitude, cette vive compassion pour les pauvres & les malheureux, voilà quelles étoient les vertus communes, pour ainsi dire, & domestiques de *Marie-Thérese.* On se figure ordinairement une grande souveraine toujours environnée de pompe & de splendeur, & au milieu de la foule nombreuse de ses courtisans. Mais je vois à l'entour de la nôtre une autre troupe, plus nombreuse encore. Ce sont ceux dont en secret ses bienfaits ont essuyé les larmes. Il y en a de tous les rangs, & l'humble indigence n'en est pas exclue. Ces bienfaits, ce n'est pont l'ostentation qui les regle, ni l'importunité qui les arrache; *Marie-Thérese* ne craint pas non plus de faire des ingrats. Le bien qu'elle a reçu, & dont elle ne se regarde que comme étant la dépositaire, elle le répand pour accomplir la grande loi du ciel, pour obéir à celle de l'évangile & de la nature. Elle donne pour le plaisir de donner, plaisir si pur & si fort au-dessus de tous les autres, lorsque, pour le goûter, on a reçu cette douce sensibilité, le plus beau des présens du ciel, & que le ciel refuse souvent à

ceux que par leur naissance ou par leurs richesses il éleve sur nos têtes, pour en faire le partage de l'obscure mais heureuse médiocrité. Que le monde seroit fortuné, si cette sensibilité étoit toujours assise sur les trônes!

Mais s'il est beau de sécher les pleurs des malheureux, combien il est plus beau de les empêcher de naître & de les tarir dans leur source! C'est-là le talent & le soin chéri de *Marie-Thérese*. Que ne puis-je révéler ici ces dons multipliés & immenses, qu'elle a répandus par-tout & par-tout cachés! Aujourd'hui les larmes de tout un peuple les décélent; & des villes, des royaumes en pleurs, font retentir un seul nom, celui de leur bienfaitrice qui n'est plus.

Elle n'est donc plus! Et tant de bienfaisance & de vertu, tant de majesté & de douceur, tant de véritable force & de courage: tout cela un moment nous l'enleve! Cet esprit qui faisoit mouvoir la vaste machine d'un des plus grands empires, qui quelques instans auparavant étoit le charme des conversations, les délices de toute une cour, l'idole des peuples, l'admiration de l'Europe, n'anime donc plus les traits de ce visage auguste! Ah! si quelque chose avoit pu être immortel sur la terre, *Marie-Thérese* l'eût été. O vous qui l'avez connue, ou du moins qui tant de fois avez pris plaisir au récit touchant de ses actions & de ses vertus, (& qui est-ce qu'en ce moment je n'invoque pas? *In omnem terram exivit sonus eorum*: Ps. 18. ℣. 4.) vous, Chrétiens, qui m'écoutez ici, vous le savez: je n'outrage pas par la flatterie un grand nom & des vertus plus grandes encore. Que pourroit ajouter d'ailleurs cette foible voix, que les chaires ne connoissent pas, à l'éloge de *Marie-Thérese*? Son nom

volera d'âge en âge, & sera répété par les cent bouches de la Renommée & de l'Histoire. Sa mémoire sera immortelle chez les hommes, comme elle l'est déjà dans le ciel.

C'est-là que désormais nous devons la chercher : c'est-là que l'ont conduite une vie consacrée toute entiere à faire le bien, une mort si conforme à cette vie & si précieuse aux yeux de Dieu. Comme elle aspiroit à ce séjour du bonheur & de la paix ! Comme elle étoit animée de confiance ! Depuis long-tems elle avoit découvert, au flambeau de la foi, tout le néant des choses d'ici-bas ; il ne lui a pas fallu l'instant de la mort pour lui faire comprendre cette leçon, qui alors devient si terrible. Elle n'étoit pas nouvelle pour *Marie-Thérese* ; elle n'avoit rien d'effrayant pour elle. *Ridebit in die novissimo.* La mort, qui met toute chose à sa place, qui fait cesser toutes les illusions & ne se montre qu'avec la vérité, qui est son domaine inaliénable : la mort qui fait paroître si petit ce qui a paru long-tems si grand, n'a rien eu à modifier ni à détruire dans les opinions & dans les sentimens de *Marie-Thérese.* Elle a quitté ses dépouilles mortelles, comme on quitte un vêtement dont on ne fait que changer ; le passage de cette vie au séjour de l'éternité ne lui a paru que comme *le passage d'un appartement à un autre.* C'est ainsi que s'exprimoit, au moment de sa mort, avec une héroïque simplicité, cette ame forte & véritablement chrétienne. En effet, du sein de Dieu sur la terre, où elle s'étoit reposée constamment, dans les prospérités comme dans les revers, & où nous prenons tous *l'existence, le mouvement & la vie.* Act. c. 17. ℣. 28. elle n'a fait que passer dans le sein de ses miséricordes éternelles. O

mort! voilà donc vos terreurs, voilà votre victoire! *Ubi est, mors, victoria tua! ubi est, mors, stimulus tuus.* I. Cor. c. 15. ℣. 35.

Chrétiens, ce n'est pas sur *Marie-Thérese* que nous devons pleurer, c'est sur nous-mêmes, c'est sur ceux qu'elle abandonne *Nolite flere super me, sed super vos & super filios vestros.* Luc. c. 23. ℣. 28. Mais je me trompe encore; elle ne nous abandonne pas. Elle laisse, ainsi qu'Elie, son esprit sur la terre. Il est avec l'héritier de son trône & de ses vertus; il réglera avec lui la félicité des peuples, & présidera à ses hautes destinées. Cours & principautés de l'Europe, où les illustres rejettons de notre grande reine font fleurir sa piété & ses autres vertus; *Florence*, *Naples*, *Parme*, & *Milan*; auguste cour de *Versailles*, & vous, *Bruxelles*, qui aurez bientôt le même avantage, ne vous livrez point trop à votre douleur. La mort de *Marie-Thérese*, comme celle des justes & des héros chrétiens, est son triomphe. Que les enfans se réjouissent de la gloire de leur mere. *Surrexerunt filii ejus & beatissimam prædicaverunt.* Prov. c. 31. ℣. 28. Pendant que *Marie-Thérese* étoit sur la terre, elle a montré aux hommes la plus belle image de la divinité, en leur montrant constamment l'amour de l'ordre & de la justice, le desir & la volonté de faire le bien joints au pouvoir suprême. Du haut du trône immortel, où tout nous fait espérer & nous persuade que ses vertus l'ont élevée, elle continuera de porter ses regards sur sa famille & sur ses peuples, & elle sera encore le génie tutélaire de son Empire.

Ainsi soit-il.

LETTRE HISTORIQUE

*A Madame la Comtesse de ** sur la mort de Sa Majesté l'*IMPÉRATRICE-REINE *de Hongrie*

MADAME,

VOUS ne me demandez point de nouvelles ; & vous avez raison. La guerre a cessé d'occuper les citoyens, la littérature d'exercer les esprits ; & Paris absorbé dans la douleur, n'a d'autre langage que des soupirs depuis que Marie-Thérese n'est plus.

Talens, vertus, événemens, guerre, politique, religion, tout se réunit pour la rendre à jamais célebre. On peut dire que sa mort n'est qu'un instant dérobé à son immortalité. L'admiration prendra la place de ce deuil universel qui peint notre juste douleur, & ce tombeau maintenant arrosé de larmes, deviendra le trophée des vertus. C'est-là qu'on ira leur rendre hommage, & qu'on les entendra répéter à tous les peuples. *Soyez justes & bienfaisans comme celle qui repose dans ce lieu. Sa naissance & son courage lui valurent un trône sur la terre, sa mort & sa piété lui mériterent une couronne immortelle.*

Vous avez trop d'esprit, Madame, pour en chercher dans cette lettre. L'éloquence de la dou-

leur n'a rien de commun avec le ſtyle des académies ; elle laiſſe courir la plume au gré du ſentiment.

Je ſerai ſimple comme l'hiſtoire, & j'aurai l'honneur de vous raconter ce que j'ai vu moi-même, ayant eu le bonheur de parler pluſieurs fois à l'impératrice-reine, & de recevoir des marques de ſa bonté. (*)

Vous ſavez, Madame, que cette auguſte princeſſe, fille de Charles VI, ſeizieme empereur de la maiſon d'Autriche, monarque équitable & bienfaiſant, naquit à Vienne le 13 mai 1717. Heureuſe époque qui paſſa des Annales de l'Empire, dans le cœur de toutes les nations.

Son auguſte mere, Eliſabeth de Brunſwick-Wolfenbutel, prévit tout ce qu'elle pourroit être. La jeune Marie-Thérèſe montroit chaque jour un cœur ſenſible, une ame courageuſe, un eſprit pénétrant qui préſageoient ſa future grandeur. On la fit entrer au conſeil dès l'âge de 14 ans, & ce ne fut pas moins ſon mépris pour les frivolités, que ſa deſtination au trône, qui lui valut cette glorieuſe diſtinction.

Comme elle en profitoit pour demander continuellement des graces, Charles VI lui dit un jour : *Je vois que vous ne voudriez être Reine que pour faire du bien.*

(*) Sa Majeſté me fit remettre, par Mademoiſelle Bareith, attachée à ſon ſervice, une boîte d'or enrichie de diamans, pour *le Tableau de la mort*, qu'elle m'avoit demandé ; & une bague qu'elle daigna mettre elle-même dans un ananas, pour *la Grandeur d'ame*, que j'eus l'honneur de lui dédier. Elle écrivit au roi de Pologne, électeur de Saxe, au ſervice de qui j'étois colonel, pour m'y recommander.

Il n'y a que cette maniere de regner, repliqua-t-elle d'un ton attendrissant, *qui puisse faire supporter le poids d'une couronne.*

L'empereur ne s'exprima que par des larmes, & l'embrassa.

Elle avoit seize ans lorsqu'en 1736 elle épousa François-Etienne, duc de Lorraine, fils de l'immortel Léopold, & l'héritier de ses vertus. Il avoit été élevé à la cour de Charles VI; & ce mariage sortable à tous égards, fut l'effet d'une heureuse inclination.

L'empereur eut beau assurer à sa fille aînée, par la garantie d'une pragmatique solemnelle, tous ses états, sa mort arrivée en 1740, causa la guerre la plus cruelle.

Marie-Thérese commença par se mettre en possession de l'héritage de ses peres, qui consistoit dans la haute & basse Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Silésie, les Pays-Bas, le Tyrol, le Milanois, Parmes, Plaisance, &c. &c.

Cette imposante cérémonie lui concilia tous les esprits. Les spectateurs se pénétrerent d'admiration à la vue de ses charmes & de ses rares qualités. Elle voulut que son auguste époux fût associé au gouvernement par un acte solemnel, mais sans préjudicier aux droits des héritiers de la maison d'Autriche.

Les Hongrois vinrent eux-mêmes en députation, conduits aux pieds du Trône de leur souveraine par l'obéissance, & par l'amour; & c'est alors qu'elle leur dit ces paroles remarquables: *Si moi ou quelqu'un de mes successeurs vouloit enfreindre vos priviléges, qu'à vous soit permis, en vertu de cette promesse, de vous défendre sans pouvoir être traités de rebelles.*

Ses premiers actes d'autorité furent des marques de bienfaisance. Elle mit en liberté les maréchaux de Seckendorff, de Vallis, de Neuperg, que l'empereur son pere avoit fait arrêter. Elle créa des officiers distingués, tels que le prince Charles de Lorraine son beau-frere, & le comte Daun.

Ce seroit ici le moment d'ouvrir à vos yeux ces scenes de carnage & d'horreur dont le roi de Prusse & le duc de Baviere furent les premiers acteurs ; de vous retracer ces plaines de sang, où le desir d'engloutir l'héritage de Marie-Thérese, mettoit aux prises la valeur & la mort; mais, pour ne point allarmer votre sensibilité, je me contenterai de vous dire que, de l'avis du maréchal de Bellisle, & contre le gré du cardinal de Fleury, les François eux-mêmes se virent engagés dans cette malheureuse guerre.

C'étoit un reste de ces vieux préjugés contre la prétendue domination de la maison d'Autriche, & qui ne prenoit rien sur la haute estime qu'on avoit conçue de Marie-Thérese. Voltaire, dans une ode digne de son génie, lui disoit alors, *le François te poursuit & t'adore.*

Cette grande princesse ne cessoit de répondre à ses ennemis, *que ses droits étoient légitimes ; qu'elle les soutiendroit aux dépens de sa vie ; qu'elle trouvoit dans ses troupes une ardeur qui la rassuroit, dans son courage une force qui valoit des armées.*

Je ne crains rien, disoit-elle, *au milieu des désastres qui se succedent pour m'accabler, le ciel est juste : il sera mon allié.*

Ce qu'il y eut de plus consolant, c'est qu'elle accoucha d'un archiduc qui, comme l'éclair au sein de la tempête, naquit au milieu des orages.

Ses traverses ne l'empêcherent point de se ren-

tre à Presbourg, capitale de la Hongrie, & de s'y faire couronner. Elle y retourna quelque temps après dans le dessein d'engager la nation à lui fournir des secours. Les grandes ames trouvent dans leur énergie d'autres ressources que l'espoir.

Cet événement, Madame, est trop attendrissant pour ne pas vous le rappeller. Figurez-vous une jeune reine parée de toutes les graces & de toutes les vertus, se présentant tout-à-coup devant les différens ordres de l'état, tenant entre ses bras l'archiduc âgé de quelques mois, & leur adressant ce discours : *Vexée par mes ennemis, abandonnée de mes parens mêmes, je n'ai d'autre appui que votre fidélité, votre courage, & ma constance. Je remets en vos mains la fille & le fils de vos rois qui attendent de vous leur salut.*

A ces mots, les Hongrois, que l'admiration avoit saisis, rompent le silence, tirent le sabre, & s'écrient : *Mourons pour notre roi Marie-Thérese.* Les sentimens qu'elle venoit d'exciter ne pouvoient qu'attendrir son cœur ; ses larmes coulerent, & ce fut la reconnoissance qui les fit verser. Elle étoit alors enceinte, & c'est dans ce moment où l'Europe l'assiégeoit de toutes parts, qu'elle écrivoit à sa belle-mere, la duchesse de Lorraine, sœur du régent : *Je ne sais point encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

Cependant Vienne menacée de tous côtés lui demeura, & les ennemis qui avoient pris Lintz se retirerent à Prague. Ici, Madame, je me trouve entraîné malgré moi, & je ne puis commander à mon imagination qui me représente des siéges, des bombardemens, des prises de villes, des famines, des retraites, des batailles, des défaites, des victoires, des multitudes de morts & de mourans

Ce seroit d'ailleurs ensevelir la gloire de Marie-Thérese, que de passer sous silence ces événemens; plus ils furent tragiques, plus son héroïsme éclata : la couronne impériale, depuis tant d'années l'appanage de la maison d'Autriche, passa sur la tête du duc de Baviere; il fut couronné le 31 Janvier 1742, sous le nom de Charles VII.

Des troupes formidables traînant à leur suite la terreur & la mort, jettant l'épouvante dans les armées, saisissent ce moment pour venir au secours de leur souveraine. Les Autrichiens prennent Munick; les François évacuent Prague; le nouvel Empereur renonce à ses prétentions sur la succession d'Autriche, consent à demeurer neutre, & le sort des armes, tantôt contraire & tantôt favorable à Marie-Thérese, balance son trône & ses destinées.

Ce fut la guerre des monarques & des premiers princes de l'Europe. On y vit les rois de France, d'Angleterre, de Prusse, de Sardaigne, le dauphin, le duc de Cumberland se signaler par un courage égal à celui du soldat. Les ducs de Lorraine, de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, de Penthiévre, provoquerent la mort qui sut les respecter; & le temps qu'on employoit à dévaster des campagnes, à saccager des villes, amena la derniere heure de l'empereur Charles VII, qui termina sa carriere à Munich le 20 Janvier 1745, accablé de chagrins. Ce qu'il y a de singulier, dit M. de Voltaire, c'est qu'à ses obseques on porta devant lui le globe du monde, & que pendant son regne, il n'avoit pas possédé une province.

La guerre qui devoit alors naturellement finir, se ralluma dans la Flandre plus vivement que jamais. Que de vaillans guerriers qui s'immortalise-

rent à Fontenoy, qui se couvrirent de cicatrices & de lauriers!

Le maréchal de Saxe acquit une double gloire tant par son intelligence que par sa valeur; & ces événemens qui devoient accabler Marie-Thérese, en mettant hors de combat les Anglois ses alliés, furent le prélude de ses triomphes. Par le coup le plus extraordinaire, ou plutôt par un courage sans exemple, cette reine, vraiment héroïque, presqu'au milieu de ses ennemis conjurés, se rend à Francfort avec son auguste époux, le fait couronner empereur, sous le nom de François I, contemple d'un balcon la cérémonie de l'entrée comme étant son ouvrage, & mêlant sa voix aux acclamations du peuple, elle l'excite à la joie. Quel beau jour après tant d'orages!

On la vit ensuite au milieu de son armée qui l'attendoit près d'Hidelberg, en parcourir les rangs, y répandre l'alégresse, & laisser des traces d'une générosité magnanime.

Sa grande ame qui suffisoit à tout, n'avoit pas cessé, malgré les fureurs de la guerre, de pourvoir aux besoins de ses sujets.

Ses sciences & les arts qu'elle tenoit à ses ordres, attendoient avec impatience les premiers momens de la paix, pour venir seconder ses desseins, & donner à ses états une nouvelle splendeur. Mais il étoit décidé qu'ils seroient successivement dévastés. Les étincelles du feu qui ravageoit l'Allemagne, se reportent en Italie, regagnent la Flandre Autrichienne, & bientôt l'œil étonné n'y découvre que des villes fumantes, que des campagnes couvertes de morts & de débris.

Je ne vous dirai point, Madame, que les François firent des prodiges de valeur; *c'est leur*

maniere, disoit Marie-Thérese; ils nageoient dans le sang de leurs ennemis, & la mort qui les environnoit de toutes parts, redoubloit leur ardeur.

Enfin, après huit ans d'hostilités & des combats que je vous rends avec précipitation, non en suivant l'ordre des dates, mais selon la vérité des faits, la paix refleurit; le traité fut signé le 18 octobre 1748 à Aix-la Chapelle, & l'impératrice-reine, qui avoit perdu la Silésie, plutôt que de replonger l'Europe dans de nouveaux malheurs, céda volontiers à dom Philippe, Parme, Plaisance & Guastalle.

C'est alors que vivement tourmentée de n'avoir pu consacrer ses lumieres au gouvernement de ses états, elle opéra des prodiges, en indemnisant ceux que la guerre avoit réduits aux abois : en faisant renaître des pays ensevelis sous des ruines, en diminuant les impôts.

Encouragemens, récompenses, manufactures, chemins publics, écoles rétablies, colleges institués, hôpitaux rentés; tout fut employé dans l'intention de mettre en vigueur le commerce, l'agriculture, la jurisprudence, la philosophie, la politique, la saine théologie.

L'on fonda le college Thérésien; monument immortel pour la beauté des édifices, pour l'excellence des instructions : on rendit aux sciences, aux arts, l'hommage que leur doivent les souverains mêmes, & le célebre Métastase, qui ne trouvoit point de ressources dans Rome, quoique sa patrie, fut accueilli comme un écrivain précieux.

Les bons livres vinrent se placer d'eux-mêmes entre les mains des Autrichiens qui savent les apprécier, & les ouvrages que des disputes scholas-

tiquès, ou que des femences d'incrédulité, n'ont rendu que trop fameux, furent fagement écartés. La paix dans l'églife comme dans l'état, fut toujours trop chere à Marie-Thérefe, pour tolérer des diffenfions & des troubles. La religion, les mœurs durent leur luftre à fa fermeté, & Vienne, cette capitale que les guerres n'avoient pas permis d'embellir, parut une nouvelle ville.

Le défaut de population fe répara par les avantages qu'on fit aux foldats qui vouloient s'établir, & l'on vit par la fuite une brillante école militaire fe former à *Neuftadt*.

Mais comme les actions éclatantes des fouverains peuvent être foupçonnées de vanité, je vous parlerai maintenant, Madame, de fa vie privée. La cour de Marie-Thérefe, dit un célebre voyageur, fut le fein d'une augufte famille où refpirent la bienfaifance & la candeur : on n'y connut ni cette aftuce qui mafque le cœur & l'efprit, ni cette grandeur qui ne fe foutient qu'à l'aide de l'étiquette & de l'orgueil. Les intrigues en étoient bannies comme la caufe de prefque toutes les révolutions, & la vérité fembloit être en fentinelle pour en écarter le menfonge & l'adulation.

C'eft-là que notre augufte princeffe calculoit en fecret les talens de ceux qu'elle devoit choifir pour l'adminiftration des affaires. *Ne donnons notre confiance*, difoit-elle, *qu'avec beaucoup de réflexion; le bonheur de nos peuples en dépend.* Le prince de Kaunitz, en devenant fon miniftre, prouva la jufteffe de fon difcernement.

Le temps que la fatiété rend fi pefant au fein de l'opulence & de la grandeur, lui parut toujours s'envoler d'une aîle trop rapide. *Je ne m'endors jamais*, difoit-elle, *qu'avec une véritable peine*,

parce que ce sont des momens perdus pour mes sujets. Jamais elle ne manqua de se lever à cinq heures; jamais elle n'omit de satisfaire aux devoirs de la religion & de la royauté.

Une galeté douce & naturelle la rendoit aux archiducs, à l'empereur, quand elle avoit rempli les fonctions de souveraine, & c'étoit alors la meilleure des meres, la plus tendre épouse, qui conversoit avec une respectable simplicité.

Sa piété pure comme l'évangile, fit répandre *le Traité de la vraie dévotion par Muratori*, & regardant comme une excellent ouvrage l'*Instruction Pastorale* de M. de Montazet, archevêque de Lyon, sur les vérités du christianisme, elle ordonna qu'on la traduisît, & qu'on l'envoyât à tous les évêques de ses états.

Le Clergé trouva dans son auguste personne la docilité des Fideles, & l'autorité des souverains. *Je sais respecter les prélats & les prêtres comme ministres de Dieu*, écrivoit-elle un jour au cardinal Serbelloni, *mais je sais aussi leur apprendre où se termine leur ministere.*

L'éducation de ses enfans tenoit trop à l'amour maternel, ainsi qu'au bien de l'état, pour ne pas réveiller toute son attention. Les personnes chargées de les élever, lui rendoient un fidele compte de leurs progrès. Les archiducs soutinrent des exercices, & satisfirent pleinement aux interrogations; les archiduchesses Marie-Anne & Marie-Charlotte, exécuterent différens dessins, & on les reçut membres de l'académie de gravure qu'on venoit d'établir; mais l'on s'appliqua sur-tout à bien enraciner dans leur cœur l'amour des peuples & de la religion, comme la plus solide base de la véritable grandeur.

Les audiences ne se refuserent jamais à person-

te. Marie-Thérese, sans autre garde que le cœur de ses sujets, se rendoit accessible aux petits comme aux grands : elle eût elle-même cherché les malheureux, s'ils n'avoient osé l'approcher.

Je ne suis qu'un quart de paysan, disoit un pauvre laboureur de la Bohême; *mais je parlerai à notre bonne reine quand je voudrai, & elle m'écoutera comme si j'étois un Monseigneur.*

Rentrant un jour dans son Palais, elle apperçoit une femme & deux enfans qui se traînoient à ses pieds. La faim les arrachoit à leur chaumiere; il y avoit trente-six heures qu'ils manquoient de pain. *Qu'ai-je donc fait à la Providence*, s'écria l'impératrice, *pour qu'un semblable malheur arrive sous mes yeux?* Elle les assure qu'on va les soulager, & dans l'instant même leur faisant porter son dîner, elle ne se nourrit que des larmes qu'elle répand, sans pouvoir se résoudre à manger: *Ce sont mes enfans*, dit-elle, *ils ne seront plus réduits à mendier.* Personne ne se communiqua plus volontiers, personne ne sut mieux conserver sa dignité. Jamais on ne vit de nuage sur son auguste front; le visage est toujours serein, quand l'ame est en paix; jamais on ne la quitta sans être rempli d'admiration : la présence de la vertu satisfait autant qu'elle ravit.

J'aurois desiré, Madame, que vous eussiez vu cette grande reine à *Schéenbrün*, château de plaisance formé par ses soins. Que de traits de bienfaisance, que d'actions magnanimes dont ce lieu fut témoin, & qui l'ont rendu mille fois plus célebre que la magnificence de ses jardins!

Vous auriez eu le bonheur de jouir de son entretien, c'étoit la bonté qui parloit; vous auriez admiré ses connoissances, elle savoit divers

ses langues ; elle avoit lu les meilleurs écrits.

C'est à *Schéenbrün* même, qu'appercevant un soldat malade qui étoit en faction, elle le fit relever sur le champ, conduire dans une voiture jusqu'à l'hôpital, & qu'ayant su que sa maladie n'avoit d'autre cause que l'indigence, & l'éloignement d'une mere qu'il ne pouvoit plus faire vivre du travail de ses mains, elle envoya chercher cette femme jusqu'à *Brinn* en Moravie, distante de quarante lieues, pour la réunir à son fils.

Je suis charmée, lui dit cette auguste princesse, *de vous remettre moi-même un enfant qui vous est si tendrement attaché. Je vous donne une pension pour suppléer à son travail, & je vous recommande à tous les deux de toujours vous aimer.* Ce sont-là mes *récréations*, disoit Marie-Therese.

Cette femme fut si transportée d'entendre sa souveraine lui parler avec tant de bonté qu'elle s'écria: *Je n'ai que ce fils que vous me rendez ; & quoique je l'aime plus que ma vie, je voudrois le voir tout-à-l'heure expirer sous mes yeux pour le service de V. M.*

Vous conviendrez, Madame, que nos plus beaux génies n'auroient pas mieux parlé ; tant il est vrai qu'il n'y a que l'éloquence de l'ame qui soit énergique.

Mais il falloit voir avec quelle bonté Marie-Thérese accueilloit les militaires, lorsqu'ils revenoient d'une bataille ou d'un siége ; après avoir pleuré les morts, elle combloit de biens les vivans : elle s'intéressa tellement au sort de M. le comte de Montazet, dangereusement blessé à l'affaire d'Hockirken, qu'elle fit la fortune du chirurgien qui l'avoit guéri, en disant : *Je ne saurois trop payer celui qui m'a conservé les jours d'un officier dont les talens me sont infiniment utiles.*

Un jeune lieutenant, qui dans l'affaire de Prague perdit un bras, demandoit le brevet de capitaine & les appointemens, lorſqu'elle lui dit : *Ce n'eſt point aſſez, il vous faut un domeſtique dans le cruel état où le ſort de la guerre vous a réduit, & je vous accorde annuellement 300 florins d'Autriche de plus.* Je tiens ce fait de lui-même.

Un capitaine paroiſſant en ſa préſence, appuyé ſur une béquille, à raiſon d'un coup de feu qui l'avoit cruellement bleſſé, reçut ordre de s'aſſeoir, & ce ne fut qu'à cette condition qu'elle lui parla : elle daigna même ouvrir la porte, lorſqu'il prit congé, lui diſant avec bonté : *C'eſt bien la moindre choſe que je puiſſe faire pour de braves officiers qui tous les jours verſent leur ſang pour moi.* Les veuves comme les enfans de ceux que la guerre avoit moiſſonnés, n'avoient pas beſoin de ſolliciter. Ils ſe bornoient à préſenter un mémoire, & leur ſupplique avoit ſur le champ ſon effet : jamais placet ne fut oublié, l'on motivoit le refus quand on ne pouvoit accorder ; ſouvent elle ſe fit apporter le dîner des ſoldats qui étoient en garniſon à Vienne, voulant s'aſſurer par elle-même ſi on les traitoit avec humanité.

Sa bienfaiſance ne nuiſit jamais à ſa fermeté ; ſon ame commandoit à ſon cœur quand il falloit punir. *Je tâche d'être juſte*, diſoit-elle, *parce que la juſtice eſt toujours compagne de la bonté.* Cette grande princeſſe, en ſuivant cette maxime, ne pouvoit qu'ajouter à la gloire d'Anne, & Marie-Thérèſe d'Autriche, qui toutes deux reines de France, en firent les délices.

On peut bien dire qu'il en eſt des royaumes comme des volcans ; que s'ils paroiſſent éteints, ce n'eſt que pour amaſſer en ſecret des matieres

combustibles, & s'enflammer avec plus d'ardeur. Le cardinal de Bernis, aussi cher à la nation, que distingué par son génie, renverse tout-à-coup le système du cardinal de Richelieu, forme une alliance entre la maison d'Autriche & celle de Bourbon, & le roi de Prusse en prend occasion d'entrer dans la Saxe, avec soixante mille hommes. La guerre recommence, & Marie-Thérese se voit menacée d'une nouvelle irruption dans ses états. Elle a beau protester qu'elle n'a fait des préparatifs en Bohême, qu'après avoir vu Frédéric en faire en Silésie; les Prussiens assiégent Prague, & le comte Daun se présente pour arrêter leurs desseins. Il les bat à Chotemiz, & cette victoire est à jamais consacrée par l'institution de l'ordre militaire connu sous le nom de Marie-Thérese.

La Moravie, l'Empire, la Westphalie, l'électorat d'Hannovre, se ressentent successivement de ces hostilités. Le général Loudhon, plein de mérite & de modestie, souvent loué par le roi de Prusse même, se couvre de lauriers, & l'impératrice le comble de bienfaits. Elle avoit fait rendre la liberté aux déserteurs, & la loi qui les condamnoit à mort fut entiérement abolie.

L'archiduc Joseph, élu roi des Romains en 1764, par le college électoral, devint le sujet d'un nouveau triomphe pour son auguste mere. Elle avoit préparé ce grand événement par son intelligence & par ses soins, s'étant assurée de la voix du roi de Prusse, suivant un article secret du traité de paix. D'après ce mémorable événement, la dignité d'empereur se perpétuoit dans son auguste maison.

François Premier conduisit lui-même l'archiduc son fils à Francfort, & la nation Allémande habile

à bien juger, entrevit le nouveau roi, comme devant faire un jour son bonheur.

Il avoit perdu son épouse, la princesse de Parme, & l'impératrice en fut d'autant plus affligée, qu'elle avoit dit en secret : *Je l'aime si tendrement, que Dieu me l'enlevera, car j'ai remarqué qu'il veut que je me prive de tout ce qui fait ma consolation.*

C'étoit le sort de cette princesse, dit l'auteur du siecle de Louis XV, que ses prospérités fussent continuellement balancées par des adversités. Elle me fit la grace de me dire à moi-même, qu'*elle portoit vraiment une couronne d'épines, n'ayant jamais régné qu'au milieu des troubles & des chagrins; qu'elle ne demandoit à Dieu que de voir ses enfans établis, & qu'alors elle mourroit sans aucun regret*: ses vœux ont été exaucés. (*)

Le malheur, plus que tous les livres, l'avoit instruite sur le néant des grandeurs; & pour n'en être jamais éblouie, elle fit elle-même ériger son tombeau. Ce monument lugubre, si effrayant aux yeux des hommes, devint sa perspective ordinaire, & celle de ses enfans.

Voilà, leur disoit-elle, en le regardant avec fermeté, *la demeure des empereurs au bout de quelques années. Voyez d'après cela si l'on peut avoir de l'orgueil.* Ces paroles, Madame, de la part d'une souveraine, sont plus éloquentes que toutes les nuits d'Young.

(*) C'étoit en 1762, & c'est alors que Sa Majesté impériale daigna m'honorer d'une commission secrete, pour Madame la comtesse de Mnizech, maréchale de la cour de Pologne, fille du comte de Bruhll, & qu'elle me promit une compagnie pour le fils du général Caraccioli dont il fut pourvu quelque temps après.

On ne peut douter que ses fréquens entretiens avec la mort, ne l'eussent affermie dans l'amour qu'elle eût toujours pour la vérité. Ceux qui avoient le bonheur de l'approcher, pouvoient lui parler librement sur les devoirs des monarques. M. Duval, médailliste de l'empereur, cité dans les mémoires de l'académie des sciences, & que j'ai beaucoup connu, lui disoit fortement son avis sur des abus qu'il falloit réprimer, & cette grande princesse en profitoit avec plaisir.

C'étoit un homme rare, un philosophe chrétien, que les princes de Lorraine avoient trouvé près Lunéville monté sur un arbre, gardant les moutons, & tenant un livre d'astronomie : cette singularité les engagea à lui parler. Surpris de ses connoissances & de son stoïcisme, ils résolurent de se l'attacher; ce ne fut pas sans peine, car il ne vouloit quitter ni ses habits rustiques, ni ses occupations.

Il apprit de lui-même à lire, à calculer; & pour l'introduire dans le sanctuaire des sciences, on n'eut besoin que de lui faire connoître son alphabet. Il logeoit à la cour de Vienne, mais il falloit l'en avertir pour qu'il s'en apperçût : avec un génie véhément, une plume vigoureuse, il fut l'homme le plus modeste. C'est une perte pour la république des lettres, encore plus pour l'humanité, que ses écrits sur différens abus qui se commettent dans l'administration, n'aient pas paru.

Parlant un jour à l'impératrice, de quelques vexations autorisées par certains gouvernemens, elle répondit : *Ah! Duval, que me dites-vous! Je quitterois tout à l'heure ma couronne, s'il falloit la porter à ce prix.*

Le célebre Wansvieten, son premier médecin,

ne s'exprimoit pas avec moins de liberté. *Ses remontrances*, disoit-elle ingénument, *me furent souvent très-utiles, d'autant mieux qu'il joint au bon sens très-rare de nos jours, les connoissances les plus étendues sur tous les objets.* Elle lui fit ériger un momument, moins pour encourager les arts, que pour honorer un homme qui ne connut ni l'adulation ni le mensonge, & qui vécut à la cour.

Un ancien invalide s'étant avisé de dire à sa majesté, qu'elle prenoit trop d'embonpoint, qu'elle n'avoit plus ni la taille, ni l'élégance du temps passé; elle lui répondit: *comme tu pourrois bien être le seul qui me dise aujourd'hui la vérité, voilà quatre ducats pour payer ta franchise.* La bonhommie de ce soldat la fit beaucoup rire, ainsi que l'empereur. Les moindres détails qui caractérisent la bonté des monarques, sont précieux.

Le jeune archiduc Charles, étant prêt de mourir, elle crut devoir l'engager à dire au *Feutier* de la cour, qu'il se repentoit sincérement d'avoir voulu le maltraiter dans un accès de vivacité.

Voilà, Madame, comme Marie-Thérese apprenoit à son auguste famille, que dans l'ordre de la nature tous les hommes sont égaux.

Celui-ci reçut une aumône de la part du jeune prince, qui lui témoigna le plus sincere regret de lui avoir parlé durement, & qui expira quelques heures après.

Quand ce feutier lui-même vint à mourir au bout de dix-huit mois, l'impératrice lui fit faire un service solemnel, & c'est à ce sujet qu'elle dit à ses augustes enfans: *Le voilà poussiere comme nous serons nous-mêmes au premier moment; la différence que Dieu met entre les bons & les méchans est la seule qui doive nous occuper.*

Toute réflexion feroit ici fuperflue. Les belles actions font comme les fuperbes tableaux ; c'eft les défigurer que d'y toucher.

On donnoit les plus agréables fêtes à Infpruck, ville du Tyrol, où l'empereur & l'impératrice venoient de fe rendre, au fujet du mariage de l'archiduc Leopold, maintenant grand-duc de Tofcane avec l'infante d'Efpagne : Marie-Thérefe y jouiffoit au milieu de fa famille de la plus grande félicité, quand une mort inopinée lui ravit tout-à-coup fon augufte époux en 1765. Ce prince affable, jufte, compatiffant, non moins verfé dans la connoiffance de l'hiftoire naturelle, que dans celle des finances, faifoit depuis trente ans fes délices & fa confolation. Il n'y eut jamais un mariage plus uni : fa douleur fut extrême.

Un chapitre de douze chanoineffes, fondé à Infpruck en mémoire de ce trifte événement, immortalife fes regrets ; cependant fa fenfibilité ne put la diftraire de fes occupations.

L'archiduc Jofeph, roi des Romains, devint empereur. C'étoit fon droit, & ce fut l'ouvrage de notre augufte princeffe, qui vint à bout de faire fucceffivement couronner fon époux, fon fils, & de reprendre avec courage le fceptre de fes peres, qu'on vouloit lui ravir.

Elle fit nommer à la co-régence le nouvel empereur, moins pour diminuer le poids du gouvernement, que pour l'exercer dans l'art de regner. Cette fcience s'apprenoit à fond fous les yeux de Marie-Thérefe. On n'avoit befoin que de la fuivre pour connoître toutes les branches de l'adminiftration, pour s'élever au-deffus des événemens, pour rendre les peuples heureux.

Je reviens toujours à fa bienfaifance, m'y trou-

vant forcé par l'histoire de sa vie. Elle apprend qu'une pauvre femme, âgée de cent huit ans, s'afflige de ne pouvoir être du nombre des pauvres dont on lave les pieds le jeudi-saint, & dans le moment elle se rend au village qu'elle habite ; elle entre dans sa chaumiere, & lui dit : *Consolez-vous, ma bonne, je viens moi-même vous visiter.*

Ce fut une résurrection pour cette femme prête à descendre dans le tombeau ; ses sens se réveillent, ses forces reviennent, elle rajeunit à la vue de sa souveraine qui lui prend les mains, & qui, par ses largesses, la met à l'abri du sort.

Vous conviendrez, Madame, vous dont les écrits sont le triomphe du sentiment, que l'ame est en pleine jouissance quand elle parcourt de pareils traits. Car tel est l'avantage des belles actions, qu'elles ravissent celui qui les fait & celui qui les lit.

Par les ordonnances les plus sages on vit le droit de mitre qu'exigeoient les monasteres sur les vassaux, entiérement aboli, la tyrannie qu'on exerçoit au sujet de la chasse universellement réprimée, les testamens qu'on faisoit en faveur des gens de main-morte déclarés nuls.

Rien n'arrêtoit Marie-Thérese, quand il s'agissoit de son devoir, & c'étoit toujours le ciel qu'elle avoit pour objet. A peine se vit-elle guérie de la petite vérole, qu'elle gagna, par un effet de son amour & de son courage, auprès de l'impératrice sa bru, seconde femme de l'empereur, que son cœur plein de reconnoissance la conduisit à l'église pour y rendre graces à Dieu. Ce fut toujours son asyle dans les calamités, comme dans les triomphes. Aussi Benoît XIV, frappé de l'éclat de sa

piété, crut-il devoir la qualifier de *Majesté Apostolique*, titre jadis accordé par le souverain pontife à saint-Etienne roi de Hongrie.

Marie-Thérese ne pouvoit aller plus sûrement à l'immortalité, sur-tout, si l'on ajoute, que cette grande princesse fut toujours à la tête de son conseil, pour chercher le mérite qui se cache, & pour le récompenser; pour rétablir la discipline militaire, donner de la vigueur aux tribunaux, simplifier l'administration des finances, faire refluer les richesses de l'état sur tous les citoyens, empêcher les monopoles & la tyrannie des traitans, maintenir la soumission sans nuire à la liberté, secourir la pauvre noblesse sans l'humilier, assister les malheureux sans entretenir l'oisiveté. *Si l'on me trompe*, disoit-elle, *je ne suis du moins trompée qu'en faisant le bien*.

Sa clémence contint mieux son peuple que la sévérité; soit qu'on craignît de la contrister, soit que les supplices trop fréquens familiarisent l'espece humaine avec les tourmens & l'opprobre, on commit rarement sous son regne des atrocités.

Tant de vertus font décliner à nos yeux les Trajans, les Antonins; on ne les trouve plus dans l'histoire aussi grands que l'enthousiasme nous les avoit présentés; mais ils nous diroient sans doute, s'ils venoient à reparoître : ne nous mettez point en parallele avec Marie-Thérese; nous ne fûmes que des simulacres de grandeur dont la gloire se bornoit à la terre, & l'héroïsme de cette auguste impératrice tenoit à l'éternité.

Recuelllir les paroles de tous ceux qui furent à son service, c'est entendre le plus beau panégyrique qu'il y eut jamais. La princesse d'Estherasy qu'elle honora de toute sa confiance, comme étant

digne de toute son estime, ne peut suffire au récit de ses belles actions.

Marie-Thérese est d'autant plus admirable, disoit le cardinal Alexandre Albani, *que le cadran qui regle ses heures est toujours au point de la bienfaisance & de l'équité, & que l'empereur n'a pas d'autre horloge.*

Je suis, disoit-elle en parlant de cet auguste fils, *obligée moi-même de l'admirer, il fait de si belles choses, on m'en dit tant de bien, il m'est si tendrement attaché, que le ciel ne pouvoit me faire un plus riche don.* Il est vrai qu'elle n'ouvroit pas une seule lettre, lorsqu'il voyageoit, où il n'y eut des exclamations à la louange de ses sublimes talens, & de ses rares vertus.

Quel coup-d'œil pour cette grande princesse, lorsque venant à fixer les trônes où sa sagesse plaça ses augustes enfans, elle découvroit de toutes parts cette même bienfaisance, cette même affabileté qui la caractérisoient. Ah! c'est alors qu'elle pouvoit dire, je suis vraiment l'image de cet être éternel qui, présent à tous les lieux, les remplit tous de ses bienfaits.

Voilà ce qui s'appelle, Madame, une véritable grandeur, tandis que l'éclat du luxe n'éblouit que les ames vulgaires. Marie-Thérese sut lui assigner des bornes, ne se montrant avec magnificence que dans ces jours de pompe où les souverains doivent prendre un air solemnel. Alors on appercevoit la majesté des empereurs; & telle qu'on nous peint les Judith & les Esther au moment de leur triomphe, elle paroissoit radieuse aux yeux des spectateurs.

Ce ne sont point ici des faits que l'éloignement des temps puisse rendre douteux: il n'y a personne

qui ne dise en lisant cette lettre : Eh ! pourquoi l'auteur n'a-t-il pas mis un tel trait ?.... c'est qu'il eut fallu faire des volumes.

Je recule, Madame, le plus qu'il est possible, le fatal moment où l'impératrice sentit les premieres atteintes de sa maladie. Il y avoit nombre d'années que ses jambes enfloient, & ce sera sans doute une suite de cette incommodité qui l'aura suffoquée.

Sa haute piété lui fait demander aussi-tôt les secours de l'église, & l'on voit en l'administrant, non la foi d'un siecle plein de tiédeur, mais celle des premiers chrétiens. Toutes les belles actions de sa vie semblent se réunir, pour donner un air de triomphe à son trépas. L'admiration des spectateurs soutient leur douleur, les sanglots de son auguste famille annoncent que la plus tendre mere va passer du temps à l'éternité ! Vienne qui vit mourir autrefois Marc-Aurele, n'éprouva pas une pareille affliction.

L'on veut se parler & l'on pleure ; on interrompt les affaires ; on se précipite dans les églises ; on embrasse les autels ; on fait violence au ciel ; on lui demande qu'il prolonge des jours qu'on voudroit ne voir jamais finir.

Déclarez-moi, dit cette grande princesse à ceux qui l'approchent, *ce que l'on pense de ma situation* ; & dès quelle apprend qu'elle n'a plus que quelques jours à vivre, elle leve les mains au ciel, elle le conjure *de lui continuer cette patience & ce courage qui ne l'abandonnerent jamais*.

Ah ! Madame, quelqu'admirable qu'ait été son regne, c'est ici la plus mémorable époque de sa vie.

Elle sent que le mal la presse, que le temps lui échappe, qu'il lui reste néanmoins plusieurs

choses importantes à finir, & ranimant alors ses forces & son courage, avec cette sainte fierté qu'inspire la religion, elle semble dire à la mort.... *attendez*......

Quel exemple pour le siecle ! quelle leçon! Elle charge le général d'Estherasi, d'assurer les Hongrois, de toute sa reconnoissance & de tout son attachement; elle recommande à l'empereur de faire payer un mois d'extraordinaire à tous les militaires depuis le feld-maréchal jusqu'au dernier soldat, comme une récompense de leur exactitude & de leur valeur; de continuer toutes les pensions; d'ordonner des prieres dans toutes les paroisses de l'Autriche, & d'y répandre des aumônes. Elle écrit à ses enfans qu'elle descend dans le tombeau pleine de tendresse pour eux, persuadée qu'ils ne cesseront d'aimer leurs peuples, & de remplir leurs devoirs. Elle parle de sa sépulture, de son deuil, comme d'une affaire d'état; elle prie l'empereur, les archiduchesses de ne point assister à ses obseques, voulant leur épargner un spectacle aussi douloureux; elle les console, elle les bénit, elle demande qu'il n'y ait point d'oraison funebre, & qu'on l'oublie, pour ne se souvenir que des pauvres & des orphelins; elle déclare que *s'il y eut quelque chose de répréhensible pendant son regne, c'est à son insu;* & quand elle voit qu'il ne lui reste plus d'autres devoirs à remplir, que de s'acquitter envers la nature, elle s'élance vers le Ciel, elle appelle son juge, elle expire. (*)

(*) Le jour même de sa mort, on lui remit une lettre d'un de ses augustes enfans. Je ne l'ouvrirai point, dit-elle, j'en ai fait le sacrifice, & dans ce moment où je dois être toute à Dieu, cela ne feroit qu'exciter ma sensibilité.

C'eſt ainſi que *Marie-Thérèſe* achevant un regne de quarante années, embraſſe tout-à-là fois le ciel, la terre, la poſtérité : des meres déſolées diſent à leurs enfans qu'elles allaitent, & qu'elles inondent de pleurs : *Pauvres infortunés, vous ne l'aurez point connue.*

S'il y avoit quelqu'un qui ne fût pas attendri de ce récit, qu'il ſe regarde comme étranger à la nature ; & qu'il ſe diſe à lui-même : malheureux que je ſuis, de quel limon ai-je donc été formé ?

Le beau ſujet pour l'éloquence, que cette grande princeſſe environnée de ſes triomphes ; étendue ſur ſes trophées ; défiant la calomnie de lui lancer des traits, paroiſſant dire à la vertu : *Je ſus ton ouvrage, je ſerai immortelle comme toi.*

On tranſporte enfin ſes reſtes précieux....... on dépoſe ſa cendre avec celle de tant d'empepereurs dont elle eut la grandeur & le courage ; & l'on n'entend plus que de longs ſoupirs qui ſemblent la ſuivre juſques dans l'éternité....

Et le cœur de cette grande princeſſe, ce cœur l'aſyle des malheureux, ira-t-il donc ſe deſſécher dans l'urne qu'on lui prépare ? Ah ! gardons-nous de le ſoupçonner ; il fut trop ſublime pour ne plus exiſter. Les vertus qui l'animerent ſe réuniſſent à celles de notre auguſte reine, qui ne connoît d'empire que le pouvoir de faire le bien ; elles donnent une nouvelle ardeur à tous les enfans de *Marie-Thérèſe*, pour qu'elle ſoit toujours leur modele & leur guide.

Déja, Madame, ce regne ſi mémorable, ce regne ſi précieux, reprend comme s'il n'avoit pas fini. L'Empereur, quoique frappé d'un coup mortel, ſe montre pour ſigner les engagemens de ſon auguſte mere, en préſence de tous les

ministres; il se fait voir comme le fils le plus tendre, & le plus obéissant; il prend sur ses propres épargnes de quoi acquitter les legs, ne voulant pas en charger l'état, & tous ses sujets disent : *Qu'il vive ce grand prince dont nous avons tant de fois éprouvé les bienfaits : qu'il vive, & ce sera toujours Marie-Thérese, qui nous gouvernera.*

La Toscane tient le même langage à la vue de son souverain dont l'Europe admire la générosité, la vigilance, l'équité; & Bruxelles qui contemple les augustes époux dont la présence sera ses délices, se console en bénissant les noms de Saxe & d'Autriche.

Je l'avois bien dit, Madame, dans mes *Lettres à une illustre morte*, que les femmes étoient capables des actions les plus magnanimes, & que leurs agrémens ne faisoient que donner un nouveau lustre à leur gloire, quand elles vouloient signaler leur courage. Je défie l'héroïsme des grands hommes d'aller plus loin que celui de l'impératrice, & je ne crains pas de mettre au rang des vertus le noble orgueil que le sexe doit avoir au souvenir d'une si grande reine.

Il n'y a rien d'exagéré dans cette lettre. Eh! que feroit ici le mensonge? L'adulation ne peut rien prêter à *Marie-Thérese*, qui ne soit inférieur à sa renommée.

Le génie fera des poëmes, des odes, des oraisons funebres; & moi sans art, sans effort, pénétré de reconnoissance, accablé de douleur, j'aurai laissé parler le sentiment, & les larmes.

Ce tribut que je devois aux grandes qualités de *Marie-Thérese*, je le paye avec d'autant plus d'ardeur, que la nation françoise sait apprécier les

héros, quelle sait les pleurer, & que j'écris sous le regne de Louis XVI.

J'ai l'honneur d'être, MADAME, avec respect, votre très-humble & obéissant serviteur,

CARACCIOLI.

A Paris, ce 25 janvier 1781.

ÉPITAPHE.

Ci gît l'appui des vertus & des loix,
L'exemple du courage & de la bienfaisance;
THÉRESE, *dont le regne est l'école des Rois,*
Et la tombe un autel que l'univers encense.

POËME

SUR la mort de l'Impératrice-reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE. Par M. de Rochefort, *de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres.*

BRILLANTES fictions, trop séduisans mensonges;
O vous de qui long-tems j'ai chéri les vains songes,
Pourquoi m'offrir encor vos trompeuses couleurs!
Votre art ne peut suffire à peindre mes douleurs.
En vain vous uniriez à mes récits funebres
Les traits les plus fameux des rois les plus célebres;
Mon cœur ne veut d'autre art que la sincérité.
Je n'implore que vous, puissante Vérité.
Prêtez à mes discours confondus dans mes larmes;
Ce touchant intérêt qui préside à vos charmes.
CELLE qui par les mœurs a fait régner les loix;
Celle qui fut long-tems l'exemple des bons rois,
L'amour de ses sujets, l'ornement de la terre,
L'adorable Thérese a fini sa carriere.
Hélas!.... mais qu'ai-je dit? de ses glorieux jours
Quel destin rigoureux a pu finir le cours?
Non, Thérese respire & son ame immortelle
Dans tout ce qu'elle a fait vit encore après elle.
Suprême ordonnateur du destin des états,
Arbitre de la paix, arbitre des combats,
J'ose vous attester! quand votre bienfaisance
Voulut à nos regards signaler sa présence,
Aviez-vous enfanté ce miracle nouveau
Pour l'engloutir un jour dans le fond d'un tombeau?
Thérese n'est point morte, elle vit, & l'histoire
Veut, ainsi que son ame, éterniser sa gloire,

Et déja dédaignant & le marbre & l'airain;
Dans nos cœurs attendris enfonce son burin.
Je la vois, déployant ses Annales célebres,
Tirer mille hauts faits de la nuit des ténebres;
Du regne de Thérese écrire les travaux,
Et donner des leçons à cent rois ses rivaux.
Mais où sont-ils ces rois formés par l'infortune,
Qui méprisant l'éclat d'une vertu commune,
Au-dessus de leur rang qu'ils savent dédaigner,
Apprennent à souffrir pour apprendre à régner?
Dans les champs de Presbourg qu'ils suivent leur modele,
Thérese les attend & ma voix les appelle.
FILLE d'un empereur, roi de puissans états,
Elle avoit vu son pere expirer dans ses bras;
A peine sa tendresse en recueilloit la cendre,
De la guerre déja la voix s'est fait entendre;
La Discorde s'éveille, & fait de toutes parts
Retentir les clairons, flotter les étendards.
L'Empire veut un chef, & cet auguste trône
Qui tient de ses égaux l'éclat qui l'environne,
Qui soumet dix rivaux au pouvoir qu'il leur doit,
Et leur prête à son tour l'appui qu'il en reçoit;
Ce trône antique & saint leur demandoit un maître;
Le Bavarois s'avance, il est digne de l'être,
Il l'est; la politique, un bandeau sur les yeux,
Fait ce choix démenti par les arrêts des cieux.
THÉRESE cependant au tombeau de son pere
Consacroit le tribut de sa douleur amere;
Son cœur ne connoît plus les charmes du repos,
Le jour est sans clarté, la nuit est sans pavots;
Elle est près d'expirer au tombeau qu'elle embrasse.
Le ciel voit en pitié le sort qui la menace;
Il commande au Sommeil de charmer ses douleurs:
Le Sommeil obéit, & pour sécher ses pleurs,
Un Songe s'élançant des demeures célestes,
Descend; ce n'étoit point de ces songes funestes,
Qui sortant à grands cris des sépulcres ouverts,
Marchent environnés de foudres & d'éclairs;

Il s'avance pareil à cette clarté pure
Dont l'aube d'un beau jour embellit la Nature.
» Tes douleurs ont assez honoré mon tombeau;
» Présente à l'univers un spectacle nouveau;
» Ma fille, éveille-toi, deviens par ton courage
» La gloire de ton sexe & l'honneur de notre âge.
» En vain pour t'accabler, un héros, un grand roi,
» L'immortel Frédéric s'est armé contre toi.
» La France envain le suit. Malheureux l'un & » l'autre,
» De quitter leurs états pour désoler le nôtre!
» Heureux, lorsque lassés de se voir combattus,
» Ils viendront à tes pieds encenser tes vertus,
» Chercher ton amitié, briguer ton alliance!
» C'est de toi que naîtront les beaux jours de la » France.
» Une fille formée en tes flancs généreux,
» Regnera quelque jour sur ses peuples heureux;
» Par tes leçons instruite à marcher sur tes traces,
» Elle aura ta bonté, ta douceur & tes graces.
» Pour hâter ces momens, seule ici contre tous,
» Au rang d'un empereur éleve ton époux. «
Ainsi parla le Songe, & Thérese attendrie,
Reconnoît dans ses traits une image chérie;
C'est son pere, c'est lui, qui la vient consoler.
Elle lui tend les bras, elle veut lui parler,
Sa voix hésite & meurt, & sa main incertaine
Dans le vague des airs poursuit une ombre vaine.
Le Songe disparoît & le Sommeil s'enfuit.
L'aurore avoit blanchi les voiles de la nuit,
Thérese ouvre les yeux, & croit entendre encore
Cette touchante voix d'un pere qu'elle adore,
De son erreur bientôt ses sens sont détrompés,
Et dans son désespoir, les yeux de pleurs trempés,
Elle embrasse l'enfant qui repose auprès d'elle.
» Image d'un époux, cher à mon cœur fidele,
» Toi pour qui seul encor je supporte le jour,
» Mon fils, qu'esperes-tu des vœux de mon amour?
» Hélas! & que peut-il en attendre lui-même?

» Que puis-je pour ce roi qu'on estime & qu'on
» aime,
» Quand ses hautes vertus ne peuvent rien pour
» lui? «
Elle parle & le ciel s'en déclare l'appui.
Il est dans l'univers un bienfaisant génie,
Qui des divers états entretient l'harmonie;
Qui dicta leurs traités, qui leur donna des loix;
Qui des gouvernemens sut établir les droits,
Qui, pour les garantir par de fortes barrieres,
Creusa le vaste lit des profondes rivieres,
Enchaîna cent pays par cent monts différens,
Et fit souvent pâlir l'orgueil des conquérans:
Il s'élance & des airs franchit la vaste plaine,
Vole aux bords du Danube, aux remparts de Vienne.
Il prend du vieux Palfy la stature & la voix,
Palfy ce noble chef des superbes Hongrois.
Il arrive au palais, & couvert d'une nue,
Il franchit les détours d'une secrette issue,
Pénetre le réduit que; près d'un noir cercueil,
Thérese remplissoit de sanglots & de deuil.
» Grande reine, dit-il, séchez vos justes larmes;
» Que votre désespoir se taise au bruit des armes.
» Le ciel vous quitte enfin d'un funebre devoir,
» Pour sauver vos états vos pleurs sont sans pouvoir.
» Voyez cet aigle altier (*) des légions romaines
» Guider les bataillons qui ravagent vos plaines,
Voyez tous ces guerriers de la Seine & du Rhin,
A l'Empire, sans vous, donner un souverain.
Combien ils rougiront de cette erreur fatale!
Combien la France un jour doit chérir sa rivale!
Mais ces momens si doux pour nos cœurs alarmés,
Dans l'obscur avenir sont encore enfermés;
» Trop heureux le mortel qui doit les faire éclore!
» Que de torrens de sang doivent couler encore!...

(*) Allusion aux enseignes que le roi de Prusse fit porter devant son armée.

» Fuyez ; attendez-vous qu'on vous vienne arracher
» Cet enfant où votre œil se plaît à s'attacher !
» Songez-vous, en dépit de ses jeunes années,
» Que le ciel à ses jours a joint nos destinées ?
» Que cet enfant si cher, caressé dans vos bras,
» A l'immortalité doit marcher sur vos pas !
» Pour conserver ses jours, précipitez sa fuite ;
» Venez & de la guerre embrassez la conduite,
» Reine de vos sujets, devenez-en le roi,
» Enflammez leur amour & ranimez leur foi ;
» Suivez-moi, paroissez, les Hongrois vous atten-
» dent,
» Que leurs cœurs soient les murs, les tours qui
» vous défendent.
» Vainement vos aïeux oserent outrager
» Ces superbes esprits qu'il falloit ménager :
» De la religion les antiques querelles
» Ont forcé ces guerriers à devenir rebelles ;
» Mais pour vaincre leurs cœurs il suffit de vos
» yeux ;
» Oui, pour concilier les intérêts des cieux,
» Le zele de l'honneur, l'amour de la patrie,
» Il suffit d'un regard de leur reine chérie.
» Paroissez. « Il acheve ; & Thérese à ces mots
Sentit naître en son cœur la flamme des héros ;
Ses yeux, long-tems couverts d'un nuage funeste,
Ont repris leur éclat, brillent d'un feu céleste ;
Seulement, quand l'aspect d'un fils aimable & cher
Rappelle à sa tendresse un souvenir amer,
La douleur sur son front semble regner encore
Comme un léger brouillard qui fait pâlir l'aurore.
Le génie aussi-tôt s'avance vers ce fils :
» Tendre héritier, dit-il, d'un nom que je chéris,
» Je voue à votre race une amour immortelle.
» Rien ne pourra jamais intimider mon zele ;
» J'en atteste à vos pieds le sang de vos aïeux.
» Je vois déja leur flamme éclater dans vos yeux.
» C'est peu de recueillir un immense héritage,
» Votre ame & votre esprit mûriront avant l'âge ;

» Vous apprendrez bientôt qu'au faîte des gran-
» deurs,
» Un roi n'est vraiment roi, qu'en régnant sur les
» cœurs.
» Il suffit que votre ame à cet honneur aspire,
» Vous verrez tout céder à votre aimable empire;
» Vous aurez pour regner deux grands titres de
» plus :
» La gloire d'une mere & vos propres vertus. «
Il dit, & dans ses bras qu'agite sa tendresse,
Il prend ce jeune enfant, l'embrasse, le caresse,
Et l'enfant, animé par un feu tout divin,
Sourit à ce vieillard qui le presse en son sein.
Mais bientôt, dépouillé de sa forme mortelle,
Le génie embrasé s'éleve sur son aîle;
Il fuit & dans les airs laisse éteindre ses feux,
Vers les remparts de Lintz porte un vol ténébreux,
Sur les chefs des François verse un épais nuage
Et, fascinant leurs yeux, égare leur courage.
Déja, loin de l'Ister qu'ils avoient fait pâlir,
Dans les remparts de Prague ils vont s'ensevelir.
Jusqu'au tems qu'un héros (*), triomphant des obs-
tacles,
Viendra des héros Grecs effacer les miracles,
Et, par un art savant des vainqueurs envié,
Franchir le piége où Mars croyoit l'avoir lié.
La Reine cependant, tranquille & rassurée,
S'avançoit à grands pas vers la riche contrée
Où des Huns redoutés l'altiere nation
Garde de ses ayeux & la gloire & le nom.
Thérese a dans ses bras l'unique espoir du Trône,
De ses amis en pleurs la troupe l'environne;
La prompte renommée a devancé ses pas :
La reine arrive & voit, du sein de ses états,
Au bruit de ses malheurs, brûlans d'un nouveau zele,

(*) Tout le monde connoît la belle retraite du maréchal de Belle-Isle en 1742.

Mille vaillans guerriers voler au-devant d'elle.
Cependant sur leur front de vieux ressentimens
Se montroient même encore en ces derniers momens;
Mais l'aspect de Thérese éclaircit ce nuage :
„ AMIS, dont j'ai long-tems éprouvé le courage,
„ Trahie, abandonnée & presque sans secours,
„ Je viens de cet enfant vous confier les jours;
„ Je connois vos vertus & mon cœur est tranquille;
„ C'est le fils de vos rois qui demande un asyle,
„ C'est sa mere qui vient, fuyant entre vos bras,
„ Vous offrir son courage & chercher des soldats;
„ Je fuis, mais près de vous mon heureuse retraite
„ Annonce mon triomphe & non pas ma défaite. "
ELLE DIT, & déja ces superbes Hongrois,
Par des cris généreux répondent à sa voix,
Quand soudain à ses yeux un vieillard se présente;
C'est Palfy, sa fierté, sa démarche pesante,
Son front chauve & ridé, long-tems ceint de lauriers,
Il vient, donnant l'exemple à tous ces vieux guerriers,
Baiser avec respect les génoux de son maître.
Le jeune enfant sourit, paroît le reconnoître,
Lui tend les bras; soudain, aussi prompts que l'éclair
Les sabres des Hongrois étincellent dans l'air;
On n'entend que des cris de guerre & de vengeance.
Le ciel avec leurs vœux paroît d'intelligence;
De ce monarque enfant la naïve bonté
Est un présage heureux à leur cœur enchanté.
Dans les airs ébranlés mille cris se confondent.
Le Danube & la Save à leurs clameurs répondent.
De ces bords si fameux, en guerriers si féconds,
Sortent de toutes parts d'effrayans escadrons; (*)
Tels on peint tout sanglans, fiers & bouillans d'audace,
Les compagnons de Mars dans les champs de la Thrace.
La mort vole auprès d'eux, l'épouvante les suit;

(*) Les Croates, les Talpaches, les Pandours.

Belle-Isle les a vus & lui-même en frémit.
CEPENDANT le génie, auteur de ces miracles,
Dans le grand Frédéric trouve encor des obstacles;
Las d'essayer en vain de le glacer d'effroi,
Par des raisons d'état (*) il captive ce roi,
Qui, bientôt dégagé de ses trop foibles chaînes;
Va de la Moravie ensanglanter les plaines.
Le génie effrayé d'un si puissant rival,
Court du fier Bavarois trancher le fil fatal.
La Discorde en pâlit, la France est consternée.
Thérese veut enfin braver la destinée.
Vers les rives du Mein où triomphoit la mort,
Intrépide, elle marche aux remparts de Francfort.
François vole avec elle, & le Dieu qui les guide
Les couvre tous les deux d'une invincible égide.
Elle vient, le front ceint de son royal bandeau,
Donner à l'univers un spectacle nouveau;
Avec son digne époux partage sa couronne,
Eleve pour ce prince un plus auguste trône,
L'y place; & confondant tous ses rivaux jaloux,
Le proclame empereur, & tombe à ses genoux.
Le Mein en retentit. L'allégresse publique,
Fait de mille clameurs un concert magnifique.
C'est le concours touchant des ames & des voix
De cent peuples heureux, qui bénissent leurs rois.
Ils dressent à l'envi la plus superbe fête.
Le fleuve pour la voir a soulevé sa tête:
Mille fanaux brillans enlacés dans les airs,
Forment des deux époux mille emblêmes divers.
L'un peint en traits de feu son amour pour ses maîtres;
L'autre, du fier Lorrain la gloire & les ancêtres:
Là, l'Autriche expirante a repris ses attraits:
Là Thérese en héros tend les bras vers la paix.
La fête est commencée & le clairon résonne.
Aussi-tôt dans les airs s'éleve une colonne

(**) Traité de Breslaw entre les deux couronnes.

Du bienfaisant génie illustre monument;
Elle tient à la terre, & touche au firmament.
Sur son brillant contour l'œil surpris voit paroître
Le passé, le présent, & tout ce qui doit être.
Spectacle intéressant, instructif, immortel,
Digne des grands pinceaux de l'artiste éternel.
Au-dessus de la crainte, au-dessus de l'envie,
Il peint également & la mort & la vie:
Il ne craint point d'offrir à d'augustes regards;
De longs crêpes de deuil sur le front des Césars:
Par ces hautes leçons qu'il grave en leur mémoire,
Des héros qu'il protege, il prépare la gloire,
  On voyoit au milieu d'un immense tableau,
Un aigle reposant sur le dernier rameau
D'un palmier qui couvroit de sa tige fleurie,
L'Allemagne, & la France & l'antique Hespérie;
Une femme ou plutôt une divinité,
Noble & majestueuse avec simplicité;
Aux pieds de ce palmier, assise sous son ombre;
De ses adorateurs voit accroître le nombre;
La Justice auprès d'elle, épanchoit de ses mains
Les biens & les faveurs qui flattent les humains,
Les préjugés du rang n'entroient point en balance. (*)
On pesoit le mérite, on jugeoit la vaillance:
Deux héros (**) à ses pieds en lui jurant leur foi,
Lui portoient les débris des palmes d'un grand roi,
On voit à ses genoux de puissantes provinces. (***)
Verser, non les tributs que l'on paye à ses princes,
Mais ces présens flatteurs, & ces libres moissons
Que l'amour des sujets cueille en des champs fé-
conds.
Le laboureur content vient adorer sa reine.
Le commerce renaît devant sa souveraine.
Le guerrier satisfait voit au lit de la mort;

(*) L'ordre de Marie-Thérese, institué en 1757.
(**) Les généraux Dawn & Louhdon.
(***) Contribution volontaire de la Hongrie.

Thérese l'assister & pleurer sur son sort.
L'étiquette s'enfuit & la dignité reste.
Mars a vu réparer son ravage funeste,
Et le soldat, sans craindre un rigoureux censeur,
Des plaisirs de l'hymen a goûté la douceur.
Il est heureux ; tandis que sa reine adorée
De la mort d'un époux languissoit éplorée,
S'enfermoit dans sa tombe, embrassoit son cercueil;
Donnoit les jours au trône, & les nuits à son deuil.
Ah! si.... puissant génie éloigne ces alarmes,
Que de regrets un jour acquitteront les larmes!...
Veuve d'un tendre époux, mere de ses sujets,
Son cœur s'est consolé par de nouveaux bienfaits.
Que de rois à ses pieds s'empressent de se rendre!
Sur combien de pays sa bonté va s'étendre!
Qui mieux que les François en ont cueilli les fruits!
Qui les a mieux goûtés que le cœur de Louis!
Heureuse d'être reine, heureuse d'être mere,
Elle vit du bonheur qu'elle a fait sur la terre;
Un temple est préparé.... Mais quel nuage affreux
A troublé ses regards élevés vers les cieux!
Quelle triste pâleur a couvert son visage!
Pourquoi nous tracez-vous cette cruelle image?
Divin génie, ô vous, dont les puissans secours
Pour le bonheur du monde ont veillé sur ses jours:
Voulez-vous que sa mort, aux portes de ce temple,
Soit ainsi que sa vie un immortel exemple?
Avec quel front serein & noble sans orgueil
On la voit ordonner sa tombe & son cercueil!
Préparer de sa main les vêtemens funebres
Qui couvriront son corps en ce lieu de tenebres!
Son cœur est attendri; mais la religion
Vole & vient lui porter sa consolation,
Fait briller de ce cœur la bonté maternelle,
Prête à sa voix mourante une grace nouvelle;
Et si-tôt que Thérese en des écrits secrets,
D'une ame incomparable a mis les derniers traits;
L'enleve dans un char tout brillant de lumiere,
Et laisse derriere elle une immense carriere.

Sa famille eſt en pleurs. Dans ces triſtes momens
Le monde entier paroît peuplé de ſes enfans,
Et la ville & la cour, & les champs & l'armée:
Oui, ces nobles ſoutiens de l'Autriche alarmée,
Ces chefs & ces ſoldats couverts de ſes lauriers,
Sont tous de ſa famille, ils ſont ſes héritiers. (*)
Mais pour ſécher les pleurs qu'elle leur fait répandre,
Son fils l'olive en main, promet de la leur rendre.

A peine le génie eut aux yeux des humains
Achevé l'édifice élevé par ſes mains,
Le monument s'écroule & s'abîme à leur vue;
On s'étonne, on gémit de ſa chûte imprévue;
Mais du génie heureux les ſoins conſolateurs,
Rempliſſent de ſes traits l'ame des ſpectateurs.
Je crois les voir, je crois voir cette auguſte ſcene
Se reproduire encore aux rives de la Seine.
Ce n'eſt point une erreur qui charme ici mes ſens,
J'entends, parmi le bruit des lugubres accens,
Vers le palais des rois, la foule qui s'empreſſe
S'écrier: » Dieu puiſſant, devant qui tout s'abaiſſe,
» Tu nous aimes encor, tes bienfaiſans décrets
» Ont commencé déja d'adoucir nos regrets,
» De l'objet qui n'eſt plus, une vivante image
» Des peuples attendris s'eſt aſſuré l'hommage.
» C'eſt toi qui la formas pour verſer dans nos cœurs,
» Avec tous tes bienfaits, l'oubli de tes rigueurs. «

(*) L'impératrice-reine, dans ſon teſtament, a laiſſé à ſon armée un mois de paye.

FIN.

